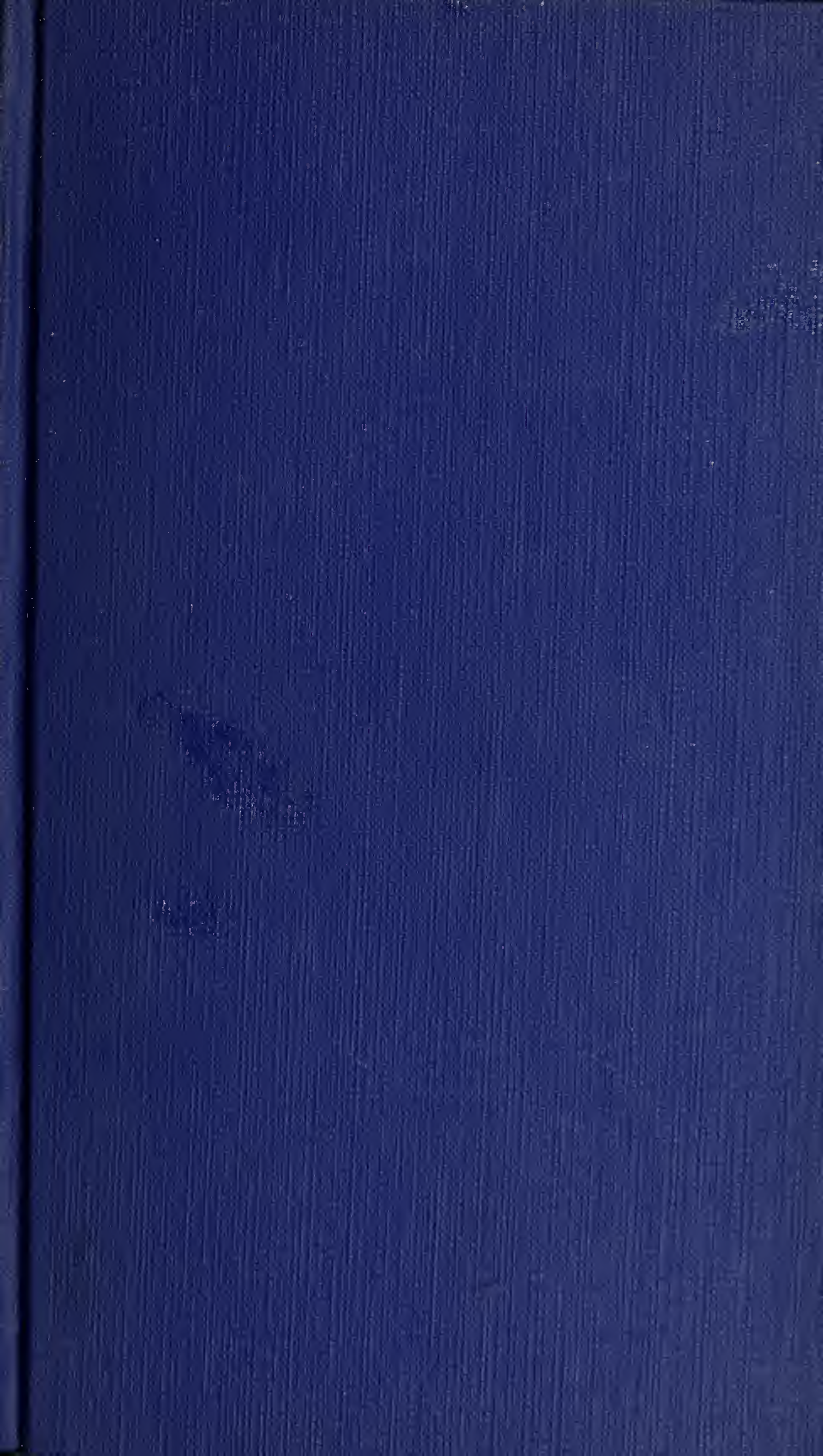


OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

TOME SOIXANTE-DIX-SEPTIEME.

DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE-TYPOGRAPHIQUE.

1785.

RECUEIL
DES LETTRES
DE M. DE VOLTAIRE.

1765-1766.

RECUEIL
DES LETTRES
DE M. DE VOLTAIRE.

LETTRE PREMIERE.

A M. DE BORDES, *à Lyon.*

A Ferney, 4 de janvier.

VOUS favez à préfent, mon cher Monfieur, 1765.
que l'abbé de *Condillac* eft reffufcité ; et ce qui fait qu'il eft reffufcité, c'eft qu'il n'était pas mort. On ne pouvait s'empêcher de le croire mort, puifque M. *Tronchin* l'affurait. On peut douter à toute force des décifions d'un médecin, quand il affure qu'un homme eft vivant ; mais, quand il le dit mort, il n'y a pas moyen de douter : ainfi nous avons regretté l'abbé de *Condillac* de la meilleure foi du monde. On avait défefpéré de fa vie à Parme avec beaucoup de raifon, puifque M. *Tronchin* n'avait pu le voir dans fa maladie. Dieu merci, voilà un philofophe que la nature nous a confervé. Il eft bon d'avoir un loquifte de plus dans le monde, lorfqu'il y a tant d'afiniftes, de janféniftes, &c. &c.

1765. Je ſuis bien aiſe que vous ayez vu l'*Apocalypſe* d'*Abauzit*. On ne doutera plus, après cette preuve, que le Dictionnaire philoſophique ne ſoit de pluſieurs mains. Les articles *Chriſtianiſme* et *Meſſie* ſont faits par deux prêtres. L'arche eſt abandonnée par les lévites.

Vous ne me parlez plus de votre comédie; elle aurait fait la clôture de mon théâtre que je vais détruire. Je ſuis trop vieux pour être acteur, et les Génevois ne méritent guère qu'on leur donne du plaiſir. *Jean-Jacques*, que vous avez ſi bien réfuté, met tout en combuſtion dans ſa petite république; il traite le petit conſeil de Genève comme il avait traité l'opéra de Paris. Il avait voulu perſuader au parterre que nous n'avions point de muſique, et il veut perſuader à la ville de Genève qu'elle n'a que des lois ridicules. Je n'ai point encore lu ſon livre que les magiſtrats trouvent très-ſéditieux, et que le peuple trouve très-bon. *Diogène* fut chaſſé de la ville de Sinope, mais il ne la troubla pas.

Adieu, Monſieur; s'il vous prend jamais envie de venir paſſer quelques jours ſur les bords du lac, vous nous comblerez de joie.

Vous ſavez que mes yeux ne me permettent pas d'écrire de ma main. *V.*

LETTRE II. 1765.

A MADAME

LA MARECHALE DE LUXEMBOURG.

9 de janvier.

MADAME,

L'HONNEUR que j'ai eu de vous faire ma cour plusieurs années, vos bontés, mon respectueux attachement, me mettent en droit d'attendre de vous autant de justice que vous accordez de protection à M. *Rousseau* de Genève.

Il publie un livre qui jette un peu de trouble dans sa patrie; mais qui croirait que dans ce livre il excite le conseil de Genève contre moi? Il se plaint que ce conseil condamne ses ouvrages, et ne condamne pas les miens; comme si ce conseil de Genève était mon juge. Il me dénonce publiquement ainsi qu'un accusé en défère un autre. Il dit que je suis l'auteur d'un libelle intitulé, Sermon des cinquante, libelle le plus violent qu'on ait jamais fait contre la religion chrétienne, libelle imprimé, depuis plus de quinze ans, à la suite de l'*Homme machine*, de *la Métrie*.

1765. Eſt-il poſſible, Madame, qu'un homme qui ſe vante de votre protection, joue ainſi le rôle de délateur et de calomniateur ? Il n'eſt point d'excuſes, ſans doute, pour une action ſi coupable et ſi lâche; mais quelle peut en être la cauſe ; la voici, Madame :

Il y a cinq ans que quelques génevois venaient chez moi repréſenter des pièces de théâtre ; c'eſt un exercice qui apprend à la fois à bien parler et à bien prononcer, et qui donne même de la grâce au corps comme à l'eſprit. La déclamation eſt au rang des beaux arts. M. d'*Alembert* alors fit imprimer, dans le *Dictionnaire encyclopédique*, un article ſur Genève, dans lequel il conſeillait à cette ville opulente d'établir chez elle des ſpectacles. Pluſieurs citoyens ſe récrièrent contre cette idée ; on diſputa, la ville ſe partagea. M. *Rouſſeau*, qui venait de donner un opéra et des comédies à Paris, écrivit de Montmorenci contre les ſpectacles.

Je fus bien ſurpris de recevoir alors une lettre de lui, conçue en ces termes : *Monſieur, je ne vous aime point, vous corrompez ma république, en donnant chez vous des ſpectacles ; eſt-ce-là le prix de l'aſile qu'elle vous a donné?*

Pluſieurs perſonnes virent cette lettre ſingulière ; elle l'était trop pour que j'y répondiſſe ; je me contentai de le plaindre, et même,

en dernier lieu, quand il fut obligé de quitter 1765.
la France, je lui fis offrir pour asile cette même campagne qu'il me reprochait d'avoir choisie près de Genève. Le même esprit qui l'avait porté, Madame, à m'écrire une lettre si outrageante, l'avait brouillé en ce temps-là avec le célèbre médecin M. *Tronchin*, comme avec les autres personnes qui avaient eu quelques liaisons avec lui.

Il crut qu'ayant offensé M. *Tronchin* et moi, nous devions le haïr; c'est en quoi il se trompait beaucoup. Je pris publiquement son parti quand il fut condamné à Genève; je dis hautement qu'en jugeant son roman d'*Emile*, on ne fesait pas assez d'attention que les discours du vicaire savoyard, regardés comme si coupables, n'étaient que des doutes auxquels ce prêtre même répondait par une résignation qui devait désarmer ses adversaires; je dis que les objections de l'abbé *Houteville*, contre la religion chrétienne, sont beaucoup plus fortes, et ses réponses beaucoup plus faibles; enfin, je pris la défense de M. *Rousseau*. Cependant M. *Rousseau* vous dit, Madame, et fit même imprimer que M. *Tronchin* et moi, nous étions ses persécuteurs. Quels persécuteurs qu'un malade de soixante et onze ans, persécuté lui-même jusque dans sa retraite, et un médecin consulté par l'Europe entière, uniquement

1765. occupé de ſoulager les maux des hommes, et qui certainement n'a pas le temps de ſe mêler dans leurs miſérables querelles !

Il y a plus de dix ans que je ſuis retiré à la campagne, auprès de Genève, ſans être entré quatre fois dans cette ville ; j'ai toujours ignoré ce qui ſe paſſe dans cette république ; je n'ai jamais parlé de M. *Rouſſeau* que pour le plaindre. Je fus très-fâché que M. le marquis de *Ximenès* l'eût tourné en ridicule. J'ai été outragé par lui, ſans lui jamais répondre ; et aujourd'hui il me dénonce juridiquement, il me calomnie dans le temps même que je prends publiquement ſon parti. Je ſuis bien sûr que vous condamnez un tel procédé, et qu'il ne s'en ſerait pas rendu coupable, s'il avait voulu mériter votre protection. Je finis, Madame, par vous demander pardon de vous importuner de mes plaintes ; mais voyez ſi elles ſont juſtes, et daignez juger entre la conduite de monſieur *Rouſſeau* et la mienne.

Agréez le profond reſpect et l'attachement inviolable avec lequel je ſerai toute ma vie, Madame, &c.

Je ne peux avoir l'honneur de vous écrire de ma main, étant preſque entièrement aveugle.

LETTRE III.

1765

A M. DAMILAVILLE.

12 de janvier.

QUELLE horreur ! quelle abomination, mon cher frère ! il y a donc en effet des diables ! vraiment, je ne le croyais pas. Comment peut-on imaginer une telle abſurdité ? ſuis-je un prêtre ? ſuis-je un miniſtre ? En vérité cela fait pitié. Mais ce qui fait plus de pitié encore, c'eſt l'affreuſe conduite de *Jean-Jacques ;* on ne connaît pas ce monſtre.

Tenez, voilà deux feuillets de ſes *Lettres de la montagne*, et voilà la lettre que j'ai été forcé d'écrire à madame la maréchale de *Luxembourg*, qu'il a eu l'adreſſe de prévenir contre moi. Je vous prie de n'en point tirer de copie, mais de la faire lire à M. d'*Argental ;* c'eſt toute la vengeance que je tirerai de ce malheureux. Quel temps, grand Dieu, a-t-il pris pour rendre la philoſophie odieuſe ! le temps même où elle allait triompher.

Je me flatte que vous montrerez à *Protagoras-Archimède* la copie que je vous envoie. Je vous avoue que tous ces attentats contre la philoſophie, par un homme qui ſe diſait philoſophe, me déſeſpèrent.

Frère *Gabriel* doit avoir envoyé une petite
1765. lettre de change payable à *Archimède*. Je verrai lundi les premières épreuves ; il ſera ſervi comme il mérite de l'être. Si vous voulez être informé de toutes les horreurs de *J. J.*, écrivez à *Gabriel*, il vous en dira des nouvelles. Le nom de *Rouſſeau* n'eſt pas heureux pour la bonne morale et la bonne conduite.

Au reſte, mon cher frère, je ſerais très-fâché que mes lettres, prétendues *ſecrètes*, fuſſent débitées à Paris. Quelle rage de publier des *lettres ſecrètes !* J'ai prié inſtamment M. *Marin* de renvoyer ces rogatons en Hollande, d'où ils ſont venus. Je ſuis bien las d'être homme public, et de me voir condamné aux bêtes comme les anciens gladiateurs et les anciens chrétiens. L'état où je ſuis ne demande que le repos et la retraite. Il faut mourir en paix ; mais afin que je meure gaiement, *écr. l'inf.*

LETTRE IV.

1765.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 12 de janvier.

MES divins anges, j'ai oublié, dans ma requête à M. le duc de *Praſlin*, de ſpécifier que ce vieux de *Moultou*, qui veut promener ſa vieille veſſie à Montpellier, a un fils qu'on appelle prêtre, miniſtre du ſaint Evangile, paſteur d'ouailles calviniſtes, et qui n'eſt rien de tout cela ; c'eſt un philoſophe des plus aimables. J'ignore ſi ſa qualité de miniſtre évangélique s'oppoſe aux bontés d'un miniſtre d'Etat ; j'ignore s'il eſt néceſſaire que M. le duc de *Praſlin* ait la bonté de faire mettre, dans le paſſe-port, le ſieur de *Moultou* et ſon fils le prêtre. Je m'en rapporte uniquement à la protection et à la complaiſance de M. le duc de *Praſlin ;* les maux que ſouffre *Moultou* le père ſont dignes de ſa pitié. Il n'y a pas un moment à perdre, ſi on veut lui ſauver la vie. *Tronchin* inocule, mais il ne taille point de la pierre.

1765.

LETTRE V.

A M. ELIE DE BEAUMONT, *avocat.*

A Ferney, le 13 de janvier.

VOUS jouez un beau rôle, Monſieur; vous êtes toujours le protecteur de l'innocence opprimée. Vous avez dû être auſſi bien reçu en Angleterre qu'un juge des *Calas* le ferait mal. Une nation ennemie des préjugés et de la perſécution, était faite pour vous. Je n'oſe me flatter que vous faſſiez aux Alpes et au mont Jura le même honneur que vous avez fait à la Tamiſe; mais je crois que j'oublierais ma vieilleſſe et mes maux, ſi vous feſiez ce pélerinage.

Je cherche actuellement les moyens de vous faire parvenir quelques livres aſſez curieux qu'on m'a envoyés d'Hollande. Le commerce des penſées eſt un peu interrompu en France; on dit même qu'il n'eſt pas permis d'envoyer des idées de Lyon à Paris. On ſaiſit les manufactures de l'eſprit humain comme des étoffes défendues. C'eſt une plaiſante politique de vouloir que les hommes ſoient des ſots, et de ne faire conſiſter la gloire de la France que dans l'opéra comique. Les Anglais en ſont-ils

moins heureux, moins riches, moins victorieux, pour avoir cultivé la philoſophie ? ils ſont auſſi hardis en écrivant qu'en combattant, et bien leur en a pris. Nous danſons mieux qu'eux, je l'avoue ; c'eſt un grand mérite, mais il ne ſuffit pas. *Locke* et *Newton* valent bien *Dupré* et *Lulli*. 1765.

Mille reſpects à votre aimable femme qui penſe. Conſervez-moi vos bontés.

LETTRE VI.

A M. BESSIN,

Curé de Plainville en Normandie.

Ferney, le 13 de janvier.

Vous m'avez envoyé, Monſieur, des vers bien faits et bien agréables, et vous m'apprenez en même temps que vous êtes curé ; vous méritez d'avoir la première cure du Parnaſſe ; vous ne chanterez jamais d'antienne qui vaille vos vers. Si je ne vous ai pas répondu plutôt, c'eſt que je ſuis vieux, malade et aveugle. Je ne ſerai pas enterré dans votre paroiſſe, mais c'eſt vous que je choiſirais pour faire mon épitaphe.

J'ai l'honneur d'être, &c.

1765.

LETTRE VII.

A M. DAMILAVILLE.

15 de janvier.

Mon cher frère, *J. J.* eſt en horreur dans ſa patrie, chez tous les honnêtes gens; et ce qu'il y a de pis, c'eſt que ſon livre eſt ennuyeux.

Je croyais vous avoir mandé que la petite brochure eſt d'un nommé *Vernes* ou *Vernet*. On dit que ce n'eſt qu'une ſeule feuille oubliée preſqu'en naiſſant. Ce miniſtre *Vernes* a écrit une autre brochure contre *J. J.*, oubliée tout de même. Je n'ai vu ni l'un ni l'autre écrit, Dieu merci, et n'ai fait que parcourir les livres ennuyeux faits à cette occaſion.

J'ai été bien aiſe de détromper madame la maréchale de *Luxembourg*, à qui *J. J.* avait fait accroire que je le perſécutais, parce qu'il m'avait offenſé ridiculement. Je lui avais offert, malgré ſes ſottiſes, un ſort auſſi heureux que celui de mademoiſelle *Corneille :* et ſi, au lieu d'un quintal d'orgueil, il avait eu un grain de bon ſens, il aurait accepté ce parti. Il s'eſt cru outragé par l'offre de mes bienfaits. Il n'eſt pas *Diogène*, mais le chien de *Diogène*, qui mord la main de celui qui lui offre du pain.

Tout ce que vous me dites dans votre lettre

du 10 de janvier, eſt la raiſon même. Je me ſuis tenu à Ferney pendant tous ces troubles; je ne me ſuis mêlé de rien. Quand les abeilles ſe battent dans une ruche, il ne faut pas en approcher. Tout s'arrangera, et ce malheureux *Rouſſeau* reſtera l'exécration des bons citoyens. 1765.

Il eſt fort difficile d'avoir des *Evangiles*; il ſera peut-être plus aiſé d'avoir des *Portatifs*. Je me ſervirai de la voie que vous m'avez indiquée.

Ma ſanté eſt fort mauvaiſe; j'ai été malade ſoixante et onze ans, et je ne ceſſerai de ſouffrir qu'en ceſſant de vivre; mais en mourant je vous dirai: O vous que j'aime! perſévérez malgré les transfuges et les traîtres, et *écr. l'inf.*

LETTRE VIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 de janvier.

MON cher ange, d'abord, comment ſe porte madame d'*Argental*? enſuite, comment êtes-vous avec le tyran du tripot? J'ai bien peur, par tout ce qu'il m'écrit, qu'il ne ſoit très-fâché contre vous; c'eſt une de ſes grandes injuſtices; car je l'ai bien aſſuré que vous n'aviez ni ne pouviez avoir aucune part à la

1765. diſtribution des dignités comiques ; et il doit ſavoir que c'eſt en conſéquence de ſa permiſſion expreſſe, datée du 17 de ſeptembre 1764, que je diſpoſais des rôles. Son grand chagrin, ſon grand cheval de bataille eſt que les proviſions, par moi données au tripot, ont paſſé par vos aimables mains ; en ce cas, vous auriez donc été trahi, les tripotiers vous auraient compromis. Voilà une grande tracaſſerie pour un mince ſujet. Cela reſſemble à la guerre des Anglais qui commença pour quatre arpens de neige ; mais je m'en remets à votre prudence.

Je vous avoue que je ſuis un peu dégoûté de tous les tripots poſſibles ; je vois évidemment que celui de Cinna et d'Andromaque eſt tombé pour long-temps. Quand une nation a eu un certain nombre de bons ouvrages, tout ce qu'on lui donne au-delà fait l'effet d'un ſecond ſervice qu'on préſente à des convives raſſaſiés. Je vous le répète, l'opéra comique fera tout tomber. Une muſique agréable, de jolies danſes, des ſcènes comiques et beaucoup d'ordures forment un ſpectacle ſi convenable à la nation, que le *Petit carême de Maſſillon* ne tiendrait pas contre lui. Je crois fermement qu'il faut que les comédiens ordinaires du roi aillent jouer dans les provinces, trois ou quatre ans ; s'ils reſtent à Paris, ils ſeront ruinés.

J'ai

J'ai eu par contre-coup ma petite dose de tracasserie au sujet de ce fou de *Jean-Jacques* ; sa conduite est inouie. St *Paul* n'en usa pas plus mal avec St *Pierre*, en annonçant le même évangile. Je vois qu'on a très-bien fait de supposer que la Trinité ne compose qu'un seul DIEU ; car si elle en avait trois, ils se feraient coupé la gorge pour quelques querelles de bibus. 1765.

A l'ombre de vos ailes. *V.*

LETTRE IX.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 21 de janvier.

MON héros, si vous prenez goût à l'empereur *Julien*, j'aurai l'honneur de vous envoyer quelque infamie de cette espèce, pour éprouver votre foi et pour l'affermir.

Je suis dans mon lit depuis un mois, fort peu instruit de ce qui se passe dans ce monde-ci et dans l'autre. La faiblesse du corps diminue toutes les passions de l'ame. Je ne me sens aucun zèle pour le tripot de la comédie française. Je sens que, si j'étais jeune, j'aurais beaucoup de goût pour celui de l'opéra comique. On y danse, on y chante, on y dit des

1765. ordures ; tous les *Contes de la Fontaine* y ſont mis ſur la ſcène, et on m'aſſure qu'on y jouera inceſſamment le *Portier des Chartreux*, mis en vers par l'abbé *Grizel.*

Vous croyez bien, monſeigneur le Maréchal, que je ne ſerai pas aſſez imbécille pour diſputer contre vous ſur la tracaſſerie concernant les dignités de la troupe du faubourg Saint-Germain. Si j'étais un mal-aviſé et un opiniâtre, je vous dirais que votre lettre du 17 de ſeptembre, qui me donnait toute permiſſion, était une réponſe à mes requêtes ; je vous dirais que ces requêtes étaient fondées ſur des repréſentations du tripot même, et je vous jurerais que Parme et Plaiſance n'y avaient aucune part. Mais Dieu me garde d'oſer diſputer avec vous ; vous auriez trop d'avantage, non-ſeulement comme mon héros et comme mon premier gentilhomme de la chambre, mais comme un homme ſain, frais, gaillard et diſpos, vis-à-vis d'un vieux quinze-vingt malade, qui radote dans ſon lit au pied des Alpes.

Le chevalier de *Boufflers* eſt une des ſingulières créatures qui ſoient au monde ; il peint en paſtel fort joliment. Tantôt il monte à cheval tout ſeul à cinq heures du matin, et s'en va peindre des femmes à Lauſane ; il exploite ſes modèles ; de là il court en faire autant à

Genève, et de là il revient chez moi ſe repoſer des fatigues qu'il a eſſuyées avec des huguenottes. 1765.

J'aurai l'honneur de vous dire que je ſuis ſi dégoûté des tripots, que je me ſuis défait du mien. J'ai démoli mon théâtre, j'en fais des chambres à coucher et à repaſſer le linge. Je me ſuis trouvé ſi vieux que je renonce aux vanités du monde. Il ne me manque plus que de me faire dévot, pour mourir avec toutes les bienſéances poſſibles. J'ai chez moi, comme vous ſavez, je penſe, un jéſuite à qui on a ôté ſes pouvoirs, dès qu'on a ſu qu'il était dans mon profane taudis. Son évêque ſavoyard eſt un homme bien mal-aviſé, car il riſque de me faire mourir ſans confeſſion, malheur dont je ne me conſolerais jamais. En attendant, je me proſterne devant vous. *V.*

LETTRE X.

A M. DE MAIRAN.

A Ferney, 21 de janvier.

Il faut, Monſieur, que vous ayez eu la bonté de m'envoyer, il y a ſix mois, votre horoſcope d'auguſte ; car M. *Thiriot* me l'a fait tenir depuis huit jours. Souffrez que je

1765. vous remercie en droiture ; ſi je m'adreſſais à lui, ma lettre ne vous parviendrait qu'en 1766. J'aurais, ſi je voulais, un peu de vanité ; car j'ai toujours été de votre avis ſur tout ce que vous avez écrit. Souvenez-vous, je vous prie, de la diſpute ſur la maſſe multipliée par le carré de la vîteſſe. Je ſoutins votre opinion contre toute la mauvaiſe foi de *Maupertuis* qui avait ſéduit madame *du Châtelet*. Vous m'avez éclairé de même ſur pluſieurs points de phyſique. Je vous trouve par-tout auſſi exact qu'ingénieux. Il n'y a que les Egyptiens ſur leſquels je ne me ſuis pas rendu. J'aime tant les Chinois et *Confucius*, que je ne peux croire qu'ils tiennent rien du peuple frivole et ſuperſtitieux d'Egypte.

De toutes les anciennes nations, l'égyptienne me paraît la plus nouvelle ; il me ſemble impoſſible que l'Egypte, inondée tous les ans par le Nil, ait pu être un peu floriſſante avant qu'on eût employé dix ou douze ſiècles à préparer le terrain. La plupart des régions de l'Aſie, au contraire, ſe prêtaient naturellement à tous les beſoins des hommes. Le pays le plus aiſément cultivable eſt toujours le premier habité. Les pyramides ſont fort anciennes pour nous ; mais, par rapport au reſte de la terre, elles ſont d'hier ; et, à l'égard de nous autres Gaulois ou Velches, il y a

deux minutes que nous existons : c'est peut-être ce qui fait que nous sommes si enfans. 1765.

Adieu, Monsieur; vous mériteriez d'exister toujours. Agréez avec votre bonté ordinaire la très-tendre et très-respectueuse reconnaissance de votre, &c. *V.*

LETTRE XI.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 27 de janvier.

MON héros, permettez que je prenne la liberté de me vanter auprès de vous de l'honneur que j'ai d'être ami de M. d'*Hermenches*, fils d'un gros diable de général au service de Hollande, qui s'est battu pendant quarante ans contre les Français ; le fils a mieux aimé se battre pour vous. Il est actuellement dans votre service, et il a désiré, comme de raison, d'être présenté au général qui a le mieux soutenu la gloire de la France. Vous pouvez d'ailleurs le faire votre aide de camp auprès de mademoiselle d'*Epinai*, ou de mademoiselle d'*Oligny*, ou de mademoiselle *Luzy*, attendu que vous ne pouvez pas tout faire par vous-même. De plus, je dois vous certifier que c'est l'homme du monde qui se

1765. connaît le mieux en bonne déclamation. J'ai eu l'honneur de jouer le vieux bon homme *Lusignan* avec lui. Il fesait *Orosmane* à mon grand contentement, et je le prends pour arbitre quand on m'accusera injustement d'avoir donné des préférences à des filles. Il sait plus que personne avec quel enthousiasme je vous suis attaché. Il sait que vous êtes la première de toutes mes passions, et combien je lui envie le bonheur qu'il a de vous faire sa cour.

Agréez, Monseigneur, le tendre et profond respect de votre vieux courtisan, *V.*

LETTRE XII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 de janvier.

MON cher ange, d'abord, comment va la toux de madame d'*Argental*, et pourquoi tousse-t-elle ? ensuite, je remercie très-humblement M. le duc de *Praslin* du passe-port.

Ensuite, vous saurez que je bataille toujours avec le tyran du tripot ; mais vous sentez bien que je serai battu. Il y a de l'aigreur ; on ne m'en a jamais dit la raison.

Il me semble, au sujet des roués, qu'il ne

ſerait pas mal d'attendre Pâques. Peut-être l'acteur dont vous me parlez, aura déployé alors des talens qui encourageront le petit ex-jéſuite. 1765.

Voulez-vous que je vous envoye un *Portatif* ſous le couvert de M. le duc de *Praſlin*? Je ne m'aviſerai pas de prendre de ces libertés ſans vos ordres précis. Les auteurs de cet ouvrage n'ont pas été aſſez loin; ils n'ont fait qu'effleurer les premiers temps du chriſtianiſme. Vous ſavez bien que *Paul* était une tête chaude; mais ſavez-vous qu'il était amoureux de la fille de *Gamaliel*. Ce *Gamaliel* était fort ſage, il ne voulut point d'un fou pour ſon gendre. Il avait à la vérité de larges épaules, mais il était chauve et avait les jambes torſes; ſon grand vilain nez ne plaiſait point du tout à mademoiſelle *Gamaliel*. Il ſe tourna du côté de Ste *Thècle*, dont il fut directeur: mais en voilà trop ſur cet animal.

Mon cher ange, vivez gaiement, et aimez le plus que borgne.

1765.

LETTRE XIII.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

A Ferney, 29 de janvier.

Je ne ſuis point étonné, mon cher et aimable philoſophe militaire, qu'un brave homme devienne poltron quand il eſt ſuperſtitieux et ignorant. On eſt brave à la guerre par vanité, parce qu'on ne veut pas eſſuyer de ſes camarades le reproche d'avoir baiſſé ſa tête devant une batterie de canon ; mais on n'a point de vanité avec la fièvre double tierce. On s'abandonne alors à toute ſa misère, on laiſſe paraître des frayeurs dont on ne rougit point, et un prêtre inſolent fait plus de peur qu'une compagnie de cuiraſſiers. Nous recevons dans le moment votre pâté. Le pâtiſſier aura beaucoup d'honneur, ſi ſes perdrix ſont arrivées ſans barbe par le temps pourri que nous eſſuyons depuis un mois : nous en ſerons inſtruits dans quelques heures, et je vous en dirai des nouvelles à la fin de ma lettre.

Mon cher philoſophe guerrier, n'envoyez plus de pâtés ; il y a trop loin d'Angoulême à Ferney.

LETTRE

LETTRE XIV.

1765.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 de janvier.

MON divin ange, vous êtes donc auſſi l'ange gardien de M. de *Moultou ;* je parle du fils, car, pour le père, je crois que ſa veſſie lui jouera bientôt un mauvais tour, et qu'il comparaîtra devant les anges de là-haut. Le fils a le malheur d'être miniſtre du ſaint Evangile dans le tripot de Genève ; c'eſt ſon ſeul défaut. Madame la ducheſſe d'*Enville* doit certifier à M. le duc de *Praſlin* que mon petit *Moultou* eſt très-philoſophe et très-aimable, et point du tout prêtre. Il compte même, en partant de Genève, remercier les pédans ſes confrères, et renoncer au plus ſot des miniſtères.

Il craint toujours, et à mon avis très-mal à propos, qu'on ne lui faſſe des chicanes en Languedoc, pour avoir prêché la doctrine de *Calvin* ſur les bords du lac Leman. Il ſupplie très-humblement M. le duc de *Praſlin* de vouloir bien mettre dans le paſſe-port :

Pour le ſieur de Moultou et ſon fils, bourgeois de Genève, avec ſa femme et ſes enfans.

Permettez qu'aujourd'hui je ne vous parle

1765. que des *Moultou*, et que je réſerve les roués pour úne autre occaſion. Vous me feriez grand plaiſir de me dire ſi madame d'*Argental* ne touſſe plus. Voulez-vous bien faire agréer à M. le duc de *Praſlin* mes tendres et profonds reſpects ? *V.*

LETTRE XV.

A M. DE CIDEVILLE.

Le 4 de février.

J'AI été quelque temps aveugle, mon cher et ancien ami, et à préſent j'ai le quart de mes deux yeux. C'eſt avec ce quart que mon cœur tout entier vous écrit. Vous faites un bel éloge du jour de l'an, mais je vous aime toute l'année, et tous les jours ſont pour moi les kalendes de janvier.

Il eſt très-vrai que le gâteau des rois eſt une cérémonie païenne ; mais quel uſage ne l'eſt pas ? Proceſſions, images, encens, cierges, myſtères, tout, juſqu'à la confeſſion, eſt pris dans l'antiquité. Les Velches n'ont rien à eux en propre, pas même le Cid, qui eſt tout entier de deux auteurs eſpagnols ; pas même le *Soyons amis*, *Cinna*, qui eſt de *Sénèque*. Je ne connais guère que le *Qu'il*

mourût et le cinquième acte de Rodogune qui ſoient de l'invention du grand *Corneille*. Ni les *Fables*, ni les *Contes* de *la Fontaine*, ni l'*Art poëtique* ne ſont nés chez nous ; preſque toutes nos beautés et nos ſottiſes ſont d'après l'antique. Nous ſommes venus tard en tout. A peine commençons-nous à ouvrir les yeux en phyſique, en finance, en juriſprudence, et même dans la diſcipline militaire ; auſſi avons-nous été battus et ruinés : mais l'opéra comique conſole de tout. 1765.

Vous renoncez donc à Paris pour cet hiver, mon cher ami ; et moi j'y ai renoncé depuis quinze ans pour le reſte de ma vie, et je compte n'avoir véritablement vécu que dans la retraite. On parle à Paris, et on ne penſe guère ; la journée ſe paſſe en futilités, on ne vit point pour ſoi, on y meurt oublié ſans avoir vécu. Peut-être, du temps d'Andromaque, d'Iphigénie, de Phèdre, des belles fêtes de *Louis XIV*, d'Armide et du paſſage du Rhin, Paris méritait-il la curioſité d'un honnête homme. Mais les temps ſont un peu changés : les billets de confeſſion, le Serrurier, le Maréchal, les deux vingtièmes, le réquiſitoire ſur l'inoculation ne méritent pas le voyage.

D'*Alembert* a fait un petit livre ſur la deſtruction des jéſuites, et c'eſt preſque le ſeul

1765. ouvrage marqué au bon coin, depuis trente ans. Il eſt plus philoſophique que les *Provinciales*, et peut-être auſſi ingénieux. Ce d'*Alembert* n'eſt pas velche, c'eſt un vrai français.

Vivez, mon cher ami, et comptez que vous n'êtes pas plus aimé vers la rivière de Seine que vers les Alpes.

LETTRE XVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 de février.

MON divin ange, je ne vous croyais pas ſi ange de ténèbres que le dit cet abominable fou de *Vergy*. Je me ſouviens bien que *Rochemore* vous appelait *furie*, mais c'était par antiphraſe, comme diſent les doctes. Je ne crois pas que ce *Vergy* trouve beaucoup de partiſans, ni même de lecteurs. Je ne crois pas qu'il y ait un plus ennuyeux coquin. N'eſt-ce pas un parent de *Fréron*? Dites-moi, je vous prie, ſi on joue quelquefois l'Ecoſſaiſe ; j'ai peur qu'elle ne ſoit au rang des pièces que le tyran du tripot empêche de jouer par ſa belle diſpoſition des rôles. Je lui ai écrit en dernier lieu, je lui écrirai encore. J'ai peur qu'une grande actrice,

dont on m'a envoyé la médaille, ne ſoit pas abſolument dans vos intérêts. Je reconnais votre cœur au combat qu'il éprouve entre la reconnaiſſance et la tyrannie tripotière. Je ſuis à peu-près dans le même cas que vous ; mais, étant plus vieux, je ſuis un peu plus indifférent. Me voici dans mon moment d'apathie, même pour les roués. Avertiſſez-moi, je vous prie, mon cher ange, quand vous aurez quelque bon acteur ; cela me reſſuſcitera peut-être. 1765.

Vous m'avez fait eſpérer que mon petit prêtre apoſtat, *Moultou*, qui eſt un des plus aimables hommes du monde, ſerait nommé dans le paſſe-port. J'attends cette petite faveur avec un peu de douleur, car je ſerai très-fâché qu'il nous quitte. Il aime la comédie à la fureur ; je ne ſuis pas de même. Il y a des prêtres qui ſe dégoûtent de dire la meſſe, je ne ſuis pas moins dégoûté des Délices ; les tracaſſeries de Genève me ſont inſipides ; et, m'étant aperçu que je n'ai qu'un corps, j'ai conclu qu'il ne me fallait pas deux maiſons ; c'eſt bien aſſez d'une. Il y a des gens qui n'en ont point du tout, et qui valent mieux que moi.

Tout Ferney s'intéreſſe bien fort à la toux de madame d'*Argental*. Les deux anges ont ici des autels.

1765.

LETTRE XVII.

A M. DAMILAVILLE.

Le 13 de février.

MON cher frère, ce n'eſt pas moi qui ſuis marié, c'eſt *Gabriel Cramer.* Il a une femme qui a beaucoup d'eſprit, et qui a été enchantée de la *Deſtruction ;* ma nièce a beaucoup d'eſprit auſſi, mais elle n'en a rien lu.

Un de mes amis de Franche-Comté vous envoya un gros paquet, il y a quelques ſemaines; j'ignore ſi c'eſt pour ſon vingtième, mais je vois que vous n'avez point reçu le paquet. J'ai peur qu'il n'y ait des eſprits malins qui ſe plaiſent à troubler le commerce des pauvres mortels.

Permettez, mon cher frère, que je vous adreſſe cette conſultation pour M. de *Beaumont*, et cette lettre pour M. de *Lavaiſſe;* je l'ai décachetée afin que vous la liſiez. Vous ſerez convaincu que la raiſon n'a pas encore fait de grands progrès chez les Languedochiens, et qu'ils tiennent toujours un peu des Viſigots.

Ne ſoyez point étonné que je quitte ma maiſon de campagne dans le pays génevois : je ſuis vieux, je n'ai qu'un corps, je ne peux

plus avoir deux maifons ; je paffe la moitié de mon temps dans mon lit, et ce n'eft pas la peine d'en changer. Je n'aime pas d'ailleurs à me mêler des affaires de la parvuliffime. J'ai renoncé aux vanités du monde. 1765.

J'ai reçu *le Fatalifme;* et, en parcourant une page, j'ai trouvé deux ou trois fottifes de prime-abord ; mais je les pardonnerai, fi je trouve quelque chofe de raifonnable. Je vois avec douleur que vous n'avez pas reçu un paquet de Franche-Comté. Ceux de Metz auraient le même fort. La raifon eft bien de contrebande. Confolons-nous tous deux en aimant paffionnément cette infortunée.

Adieu, mon cher philofophe. *Ecr. l'inf.*

LETTRE XVIII.

A M. LE CLERC DE MONTMERCI.

10 de février.

JE vous remercie bien tard, mon cher confrère en *Apollon ;* mais affurément je vous remercie de tout mon cœur de l'amitié que vous me témoignez dans toutes les occafions. Il eft vrai que j'ai peu d'obligation à M. *Robinet.* C'eft un grand indifcret, fans doute, que ce monfieur *Robinet* qui publie ainfi les fecrets des

1765. gens qu'il ne connaît pas, et le tout pour vingt-cinq louis d'or ; en vérité, c'eſt trop payé. Encore, s'il avait imprimé fidellement mes ſecrets, il n'y aurait que demi-mal ; il reſſemble aux honnêtes gens qui pendent les autres en effigie, ils ne s'embarraſſent pas que le portrait ſoit reſſemblant. Les beaux vers que vous avez bien voulu faire pour moi me conſolent ; vous faites mon apothéoſe, quand d'autres me damnent. Ma ſanté et ma vue s'affaibliſſent tous les jours. Je ſerai bien fâché de mourir ſans avoir pu ſouper entre vous et M. *Damilaville*, à qui j'adreſſe ce petit billet pour vous. Je ſupprime toutes les cérémonies, le ſentiment ne les admet pas. *V.*

LETTRE XIX.

A M. DAMILAVILLE.

Le 20 de février.

MON cher frère, j'ai lu une partie de ce *Pluquet :* cet homme eſt ferré à glace ſur la métaphyſique ; mais je ne ſais s'il n'a pas fourni un ſouper, dont pluſieurs plats feraient aſſez du goût des ſpinoſiſtes. Je voudrais bien ſavoir ce que les d'*Alembert* et les *Diderot* penſent de ce livre.

La *Deftruction* doit être partie, ou partira à la fin de cette femaine. Je ne fuis pas exactement informé ; trois pieds de neige interrompent un peu la communication. Je crois que cette neige refroidira les efprits de Genève qui étaient un peu échauffés ; on difputera, mais il n'y aura point de guerre civile. 1765.

Je crois que j'ai très-bien pris mon temps pour me tirer de la cohue, et pour me défaire des Délices, d'autant plus que mon bail était fini, et que je ne l'avais pas renouvelé. Un M. *Labat*, qui avait dreffé les articles du contrat, me fefait quelques difficultés, comme vous l'avez pu voir. Ces difficultés ont dû vous paraître extraordinaires, auffi-bien que le contrat même. On ne ferait pas de tels marchés en France ; celui-là eft plus juif que calvinifte.

Je me flatte que tout s'accommodera à l'amiable, et beaucoup plus facilement que les affaires de Genève. Meffieurs *Tronchin*, qui font mes amis, m'y aideront ; mais je ferai toujours bien aife d'avoir le fentiment de M. *Elie de Beaumont* au bas de mes queftions. J'attends avec impatience fon mémoire pour les *Calas*. Voilà un véritable philofophe ; il venge l'innocence opprimée, il n'écrit point contre la comédie, il n'a point un orgueil

1765. révoltant, il n'eſt point le délateur de ceux dont il a dû être l'ami et le défenſeur. Le cœur me ſaigne de deux grandes plaies ; la première, que *Rouſſeau* ſoit fou ; la ſeconde, que nos philoſophes de Paris ſont tièdes. Dieu merci, vous ne l'êtes pas. Vous m'avez gliſſé deux lignes, dans votre lettre du 12 de février, qui font la conſolation de ma vie.

Je ſoupçonne que le paquet de Franche-Comté eſt tombé entre les mains des barbares ; il faut mettre cette petite tribulation aux pieds du crucifix. Je me recommande à vos ſaintes prières. J'entre aujourd'hui dans ma ſoixante-douzième année, car je ſuis né en 1694, le 20 de février, et non le 20 de novembre, comme le diſent les commentateurs mal inſtruits. Me perſécuterait-on encore dans ce monde, à mon âge ? cela ſerait bien velche. Je me flatte au moins qu'on ne me fera pas grand mal dans l'autre.

Adieu, mon cher frère ; je vous embraſſe bien tendrement.

LETTRE XX.

1765.

A M. BERGER.

A Ferney, le 25 de février.

J'AI été touché, Monſieur, de votre lettre du 12 de février. On m'a dit que vous êtes dévot ; cependant je vous vois de la ſenſibilité et de l'honnêteté.

Vous m'apprenez que vous avez été taillé de la pierre, il y a douze ans ; je vous félicite de vivre, ſi vous trouvez la vie plaiſante. J'ai toujours été affligé que, dans le meilleur des mondes poſſibles, il y eût des cailloux dans les veſſies ; attendu que les veſſies ne ſont pas plus faites pour être des carrières que des lanternes ; mais je me ſuis toujours ſoumis à la Providence. Je n'ai point été taillé ; mais j'ai eu et j'ai ma bonne doſe de mal en autre monnaie. Chacun a la ſienne : il faut ſavoir mourir et ſouffrir de toutes façons.

Vous me mandez qu'on a imprimé je ne ſais quelles lettres que je vous écrivis il y a plus de trente années : vous m'apprenez qu'elles étaient tombées entre les mains d'un nommé *Vaugé* qui n'en peut répondre, attendu qu'il eſt mort. Si ces lettres ont été ſon ſeul

1765. héritage, je conſeille aux hoirs de renoncer à la ſucceſſion. J'ai lu ce recueil, je m'y ſuis ennuyé; mais j'ai aſſez de mémoire, dans ma ſoixante-douzième année, pour aſſurer qu'il n'y a pas une ſeule de ces lettres qui ne ſoit falſifiée. Je défie tous les *Vaugé*, morts ou vivans, et tous les éditeurs de rapſodies, de montrer une ſeule page de ma main, qui ſoit conforme à ce que l'on a eu la ſottiſe d'imprimer.

Il y a environ cinquante ans qu'on eſt en poſſeſſion de ſe ſervir de mon nom. Je ſuis bien aiſe qu'il ait fait gagner quelque choſe à de *pauvres diables* : il faut que le pauvre diable vive; mais il faudrait au moins qu'il me conſultât, pour gagner ſon argent plus honnêtement. Vous m'apprenez, Monſieur, que l'auteur de l'*Année littéraire* a fait uſage de ces lettres; mais vous ne me dites pas quel uſage, et ſi c'eſt celui qu'on fait ordinairement de ſes feuilles. Tout ce que je peux vous répondre, c'eſt que je n'ai jamais lu l'*Année littéraire*, et que je ſuis trop propre pour en faire uſage.

Vous craignez que l'impreſſion de ces chiffons ne me faſſe mourir de chagrin. Raſſurez-vous : j'ai de bons parens qui ne m'abandonnent pas dans ma vieilleſſe décrépite. Mademoiſelle *Corneille*, bien mariée, et devenue ma fille, a grand ſoin de moi. J'ai dans ma

maiſon un jéſuite qui me donne des leçons de patience ; car , ſi j'ai haï les jéſuites lorſqu'ils étaient puiſſans et un peu inſolens , je les aime quand ils ſont humiliés. Je ne vois d'ailleurs que des gens heureux : cela ragaillardit. Mes payſans ſont tous à leur aiſe ; ils ne voient jamais d'huiſſiers avec des contraintes. J'ai bâti , comme M. de *Pompignan* , une jolie égliſe où je prie DIEU pour ſa converſion et celle de *Catherin Fréron.* Je le prie auſſi qu'il vous inſpire la diſcrétion de ne plus laiſſer prendre de copies infidelles des lettres qu'on vous écrit. Portez-vous bien. Si je ſuis vieux, vous n'êtes pas jeune. Je vous pardonne de tout mon cœur votre faibleſſe ; j'ai pardonné à d'autres juſqu'à l'ingratitude. Il n'y a que la méchanceté orgueilleuſe et hypocrite qui m'a quelquefois ému la bile ; mais , à préſent, rien ne me fait de la peine que les mauvais vers qu'on m'envoie quelquefois de Paris. J'ai l'honneur d'être, comme il y a trente ans , votre, &c.

1765.

Voltaire.

1765.

LETTRE XXI.

A M. ELIE DE BEAUMONT, *avocat.*

A Ferney, le 27 de février.

MES yeux ne peuvent guère lire, Monſieur; mais ils peuvent encore pleurer, et vous m'en avez bien fait apercevoir. Je ne ſais pas quelle impreſſion feſaient ſur les Romains les oraiſons pour *Cluentius* et pour *Roſcius Amerinus;* mais il me paraît impoſſible que votre Mémoire ne porte pas la conviction dans l'eſprit des juges, et l'attendriſſement dans les cœurs. Je ſuis sûr que ce malheureux *David* eſt actuellement rongé de remords. Jouiſſez de l'honneur et du plaiſir d'être le vengeur de l'innocence. Toute cette affaire vous a comblé de gloire. Il ne reſte plus aux Toulouſains qu'à vous faire amende honorable, en aboliſſant pour jamais leur infame fête, en jetant au feu les habits des pénitens blancs, gris et noirs, et en établiſſant un fonds pour la famille *Calas;* mais vous avez affaire à d'étranges Viſigots.

M. *Damilaville* vous a-t-il parlé d'une autre famille de proteſtans exécutée en effigie à Caſtres, fugitive vers notre Suiſſe, et plongée dans la misère pour une aventure preſqu'en tout ſemblable à celle des *Calas?* On croit être au

ſiècle des Albigeois, quand on voit de telles horreurs. On dit que nous ſommes au ſiècle de la philoſophie, mais il y a encore cent fanatiques contre un philoſophe. Jugez quelles obligations nous vous avons. 1765.

Mille reſpects, je vous prie, à madame de *Beaumont*, qui eſt ſi digne de vous appartenir.

LETTRE XXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 de février.

MON cher ange, il y a des monſtres, et ce *Vergy* eſt un des plus plats monſtres qui aient jamais exiſté. Ses horribles impertinences ſont déjà oubliées pour jamais. C'eſt le ſort de tous ces malheureux qui ſe croient quelque choſe, parce qu'ils ont appris à lire et à écrire, et qui ne ſavent pas que la condition d'un honnête laquais eſt infiniment ſupérieure à leur état.

Je fais toujours d'humbles repréſentations au tyran de tripot. En vérité, je commence à croire qu'il n'y a point d'autre fondement de vos querelles que la concurrence du pouvoir ſuprême. Il me paraît ulcéré de ce que je me ſuis adreſſé à vous, et non pas à lui, dans le

1765. temps que vous étiez à Paris, et lui à Bordeaux. J'ai nié fortement, j'ai soutenu que j'avais envoyé à *Grandval*, sous son bon plaisir, les provisions des dignités comiques. Ce procès ne finit point ; le tyran est toujours dans une colère à faire pouffer de rire. Je soutiens mon bon droit avec une véhémence douloureuse et pathétique ; et je ne désespère pas qu'à la fin mon innocence ne l'emporte sur sa tyrannie.

Oserais-je vous supplier, mon divin ange, de dire à M. *du Belloi* combien je suis enchanté de son succès ? vous souvenez-vous d'une mademoiselle de *Choiseul* qui, étant prête de mourir, et ne pouvant plus coucher avec son amant, pria une de ses amies de coucher avec le sien en sa présence, afin de voir deux heureux avant sa mort. Je suis à peu-près dans ce cas ; je baisse à un point que cela fait pitié. J'ai actuellement chez moi, pour me ragaillardir, un jeune M. de *Villette* qui sait tous les vers qu'on ait jamais faits, et qui en fait lui-même, qui chante, qui contrefait son prochain fort plaisamment, qui fait des contes, qui est pantomime, qui réjouirait jusqu'aux habitans de la triste Genève. DIEU m'a envoyé ce jeune homme pour me consoler dans mon dépérissement, et pour égayer ma décrépitude. Le nombre d'originaux qui me passent par les mains est inconcevable. Quand je considère

les

les montagnes de neige dont je ſuis environné de tous côtés, je n'imagine pas comment les gens aimables peuvent aborder. Voilà aſſurément une drôle de deſtinée. 1765.

Avouez-moi donc que madame d'*Argental* ne touſſe plus. Tout le monde touſſe dans mon pays. Nous ſommes en Sibérie l'hiver, et à Naples l'été.

J'ai été bien attendri du mémoire d'*Elie*. J'eſpère que *David* payera pour le parlement de Toulouſe. Tous les *David* m'ont toujours paru de méchantes gens. Savez-vous bien que j'ai encore ſur les bras une aventure pareille ? Mais comme on n'a été roué cette fois-ci qu'en effigie, et qu'il n'y a qu'une famille entière réduite à la dernière misère, cela ne vaut pas la peine qu'on en parle.

Je rends grâce à M. *Marin* d'avoir renvoyé mes ſecrets en Hollande ; je crois que ſon reſpect pour vous n'y a pas peu contribué.

Mes divins anges, reſpect et tendreſſe.

Je crains toujours que mon maudit curé ne me joue quelque tour pour mes dixmes. *V.*

1765.

LETTRE XXIII.

A M. DAMILAVILLE.

27 de février.

MON cher frère, j'ai oublié, dans mes lettres, de vous demander quel eſt l'honnête homme qui veut avoir le recueil de mes bagatelles. Voulez-vous bien joindre à toutes vos bontés celle de faire acheter un exemplaire chez l'enchanteur *Merlin*, et de mettre cette petite dépenſe ſur le compte de ce que je vous dois.

J'apprends que la pièce de mon ami *du Belloi* a beaucoup de ſuccès ; je ſouhaite qu'elle ſoit auſſi pathétique que le mémoire de M. de *Beaumont ;* ce ſerait bien là le cas de crier : *l'auteur ! l'auteur !* Pour moi, ſi j'étais à l'audience quand on jugera les *Calas*, je crierais : *Beaumont ! Beaumont !*

Voici un petit billet que j'ai l'honneur de lui écrire. Permettez que j'y ajoute ma réponſe à M. *Berger*, qui s'eſt aviſé de m'écrire, au bout de trente ans, au ſujet de mes prétendues *Lettres ſecrètes*. Dieu merci, on les a renvoyées en Hollande.

M. *Blin de Sainmore* me parle d'une édition

de *Racine* avec des commentaires, qu'on entreprend par souscription. On ne me dit point quel est l'auteur de ces commentaires, mais je souscris aveuglément. 1765.

Tous les honnêtes gens de Genève regardent *Jean-Jacques* comme un monstre. Pour moi, je ne le regarde que comme un fou ; je le crois malheureux à proportion de son orgueil, c'est-à-dire qu'il est l'homme du monde le plus à plaindre.

On dit que *Fréron* est au fort-l'évêque ; si cela est, *absolvit nunc pœna Deos*.

Je me suis informé exactement des papiers qu'on vous avait envoyés de Franche-Comté ; je peux vous répondre, par la poste, sous l'enveloppe de M. de *Raymond*, directeur des postes à Besançon. Apparemment qu'il y a dans ce monde des harpies qui mangent le dîner des philosophes. Je deviens bien faible, mais mon zèle devient tous les jours plus fort. Mon regret, en mourant, sera de n'avoir pu crier avec vous, dans un souper : *Ecr. l'inf.* !

Bonsoir, mon très-cher frère.

1765.

LETTRE XXIV.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

27 de février.

MON héros, si vous êtes assez sûr de votre fait pour qu'on hasarde de vous envoyer le livre diabolique que vous demandez, les gens que j'ai consultés disent qu'ils vous en feront tenir un exemplaire par la voie de Lyon; cela est très-rare, mais on en trouvera pour vous. Je serais bien fâché d'ailleurs qu'on me soupçonnât d'avoir la moindre part au *Philosophique portatif*. M. le duc de *Praslin*, qui connaît parfaitement mon innocence, a assuré le roi que je n'étais point l'auteur de ce pieux ouvrage; ainsi n'allez pas, s'il vous plaît, me défendre comme *Scaramouche* défendait *Arlequin*, en avouant qu'il était un ivrogne, un gourmand, un débauché attaqué de maladies honteuses, et s'excusant envers *Arlequin* en lui disant que c'était des fleurs de rhétorique.

Je n'entends rien aux plaintes que les Bretons font de moi; elles sont apparemment aussi bien fondées que leurs griefs contre M. le duc d'*Aiguillon*. Je n'ai jamais rien écrit de particulier sur la Bretagne, dans mes bavarderies

hiſtoriques ; les Périgourdins et les Baſques ſeraient auſſi-bien fondés à ſe plaindre. 1765.

A l'égard du tripot, il eſt vrai que j'ai demandé mon congé, attendu que je ſuis entré dans ma ſoixante et douzième année, en dépit de mes eſtampes qui, par un menſonge imprimé, me font naître le 20 de novembre, quand je ſuis né le 20 de février. Il eſt vrai que la faction ennemie du conſeil de Genève trouva mauvais, il y a quelques années, que les enfans des magiſtrats de la plus illuſtre et de la plus puiſſante république du monde ſe déshonoraſſent au point de venir jouer quelquefois la comédie chez moi, dans le petit et profane royaume de France; mais on ſe moqua de ces poliſſons. Ce n'eſt pas aſſurément pour eux que j'ai détruit mon théâtre, c'eſt pour avoir des chambres de plus à donner, et pour loger votre ſuite, ſi jamais vous accompagnez madame la comteſſe d'*Egmont* ſur les frontières d'Italie. Je me défais de mes Délices pour une autre raiſon ; c'eſt qu'ayant la plus grande partie de mon bien ſur M. le duc de *Virtemberg*, et mes affaires n'étant pas abſolument arrangées avec lui, j'ai craint de mourir de faim auſſi-bien que de vieilleſſe. Pardonnez, mon héros, la naïveté avec laquelle je prends la liberté de vous expoſer toutes mes pauvres petites misères.

1765. Je vous dirai toujours très-véritablement que je m'adreſſai à *Grandval*, que c'eſt à lui ſeul que j'écrivis, en vertu du privilége que vous m'aviez confirmé ; que je mis dans ma lettre ces propres mots : *Avec l'approbation de meſſieurs les premiers gentilshommes de la chambre.*

Je vous prie de conſidérer que je puis avoir beſoin, avant ma mort, de faire un petit voyage à Paris, pour mettre ordre aux affaires de ma famille ; que peut-être c'eſt un moyen d'exciter quelques bontés pour moi, que de procurer quelques petits ſuccès à mes anciennes ſottiſes théâtrales, et que je ne peux obtenir ce ſuccès qu'avec les meilleurs acteurs. Je me mets entièrement ſous votre protection. On m'a mandé que Nanine avait été jouée déteſtablement, et reçue de même. Vous ſavez que tout dépend de la manière dont les pièces ſont repréſentées, et vous ne voudriez pas m'avilir. Voyez donc ſi vous voulez me permettre de vous envoyer la diſtribution de mes rôles, d'après la voix publique qu'il faut toujours écouter. Ayez pitié d'un vieux quinze-vingt qui vous eſt attaché depuis cinquante années avec le plus tendre reſpect. *V.*

LETTRE XXV.

1765.

A M. DAMILAVILLE.

A Ferney, 4 de mars.

MON cher frère, je crois que je ne pourrai faire partir la réponſe de M. *Tronchin* que mercredi 6 de ce mois. Je ſerai bien étonné s'il vous ordonne autre choſe que des adouciſſans et du régime ; mais ce qui eſt sûr, c'eſt qu'il s'intéreſſera bien vivement à votre ſanté. Il eſt philoſophe, et il ſait que vous l'êtes. Nous ſommes tous frères. St *Luc* était le médecin des apôtres, et *Tronchin* eſt le nôtre. Il me ſemble toujours que c'eſt une extrême injuſtice, dans le meilleur des mondes poſſibles, que je ne vous connaiſſe que par lettres. Je vous aſſure que, ſi je pouvais m'échapper, je viendrais faire une petite courſe à Paris *incognitò*, ſouper trois ou quatre fois avec vous et les plus diſcrets des gens de bien, et m'en retourner content.

J'ai vu quelques échantillons de la pièce dont vous me parlez (*). Apparemment que l'on n'a pas choiſi ce qu'il y a de meilleur, et que le nouvelliſte n'eſt pas l'intime ami de

(*) Le Siége de Calais.

1765. l'auteur. Je m'intéreſſe fort à ſon ſuccès : c'eſt un homme de mérite , et qui n'eſt pas à ſon aiſe.

La Deſtruction doit arriver bientôt : faites bien mes complimens, je vous prie, au deſtructeur , et encouragez-le à détruire. On m'a parlé d'un manuſcrit de feu l'abbé *Bazin*, intitulé *la Philoſophie de l'hiſtoire* , dans lequel l'auteur prouve que les Egyptiens , et ſurtout les Juifs , ſont un peuple très - nouveau. On dit qu'il y a des recherches très-curieuſes dans cet ouvrage. Je crois qu'on achève actuellement de l'imprimer en Hollande, et que j'en aurai bientôt quelques exemplaires. Je vous prépare une petite cargaiſon pour le mois de mai.

J'ai quelque eſpérance dans l'*Hiſtoire de la deſtruction des jéſuites ;* mais on n'a coupé qu'une tête de l'hydre. Je lève les yeux au ciel , et je crie : *Ecr. l'inf.* !

LETTRE

LETTRE XXVI. 1765.

AU MEME.

8 de mars.

MON cher frère, vous m'apprenez deux nouvelles bien intéressantes ; on juge les *Calas;* et le généreux *Elie* veut encore défendre l'innocence des *Sirven*. Cette seconde affaire me paraît plus difficile à traiter que la première, parce que les *Sirven* se sont enfuis, et hors du royaume ; parce qu'ils sont condamnés par contumace ; parce qu'ils doivent se représenter en justice ; parce qu'enfin, ayant été condamnés par un juge subalterne, la loi veut qu'ils en appellent au parlement de Toulouse.

C'est au divin *Elie* à savoir si l'on peut intervertir l'ordre judiciaire, et si le conseil a les bras assez longs pour donner cet énorme soufflet à un parlement. Je crois qu'en attendant il ne serait pas mal de lâcher quelques exemplaires d'une certaine lettre (*) sur cette affaire.

Quant à celle que j'ai écrite à *Cideville*, il est discret, et je lui ai bien recommandé de se taire. Je dis ici à tout le monde que *la Destruction* est d'un génie supérieur, et que

(*) Du premier de mars.

cependant elle n'eſt pas de M. d'*Alembert*. Quoi
1765. qu'il en ſoit, les nez fins le flaireront à la première page. Tout l'ouvrage ſent l'*Archimède-Protagoras* d'une lieue loin. Qu'il dorme en paix ; la nation le remercîra avant qu'il ſoit peu.

J'ai reçu le paquet que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Je vous remercie tendrement, malgré vous et vos dents, de toutes les bontés que vous avez pour moi.

Vous me mandez que Paris eſt ivre ; on craint qu'ayant cuvé ſon vin, il ne lui reſte une grande peſanteur de tête.

Je lirai *l'Homme éclairé par ſes beſoins*. J'ai grand beſoin qu'on m'éclaire, et j'eſpère que le livre ne ſera pas un amas de lieux communs. Un livre n'eſt excuſable qu'autant qu'il apprend quelque choſe.

Bonſoir, mon cher frère. Avant de finir, il faut que je vous demande quel cas on fait du *Pyrrhonien raiſonnable* du marquis d'*Autré*, qui croit prouver géométriquement le *péché originel*. Pourquoi emploie-t-il toute la ſagacité de ſon eſprit à défendre la plus déteſtable des cauſes ? pourquoi s'eſt-il déclaré contre *Platon-Diderot* ? J'ai toujours été affligé qu'un certain ton d'enthouſiaſme et de hauteur ait attiré des ennemis à la raiſon. Sachons ſouffrir, réſignons-nous, et ſurtout *écr. l'inf.*

LETTRE XXVII.

1765.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 13 de mars.

MON HEROS,

JE fais donc parvenir, ſuivant vos ordres, à M. *Janel*, l'ouvrage de *Belzébuth* que vous voulez avoir, en ſuppoſant, comme de raiſon, que vous vous entendez avec M. *Janel*, et qu'il vous donne la permiſſion d'avoir les livres défendus. J'adreſſe le paquet, à double enveloppe, à M. *Tabareau* à Lyon, afin que ce paquet ne porte pas ſa condamnation ſur le front avec le timbre d'une ville hérétique.

Je vous félicite d'aimer ſurtout les livres d'hiſtoire. On m'en a promis un d'Hollande qui vous fera voir, ſi vous avez le temps de le lire, combien on s'eſt moqué de nous en nous donnant des *Mille et une nuits* pour des événemens véritables.

Je vais actuellement vous préſenter avec humilité mon petit commentaire ſur votre lettre du 3 de mars. Vous avez donc vu ma lettre à monſieur l'évêque d'Orléans? Vous y aurez vu que je me loue beaucoup de M. l'abbé

1765. d'*Eſtrées*. Cet abbé d'*Eſtrées* vint prendre poſſeſſion d'un prieuré que monſieur l'évêque d'Orléans lui a donné auprès de Ferney. Il ſe fit paſſer pour le petit-neveu du cardinal d'*Eſtrées*, et, en cette qualité, il reçut les hommages de la province. Il m'écrivit en homme qui attendait le chapeau, et m'ordonna de venir lui prêter foi et hommage pour un pré dépendant de ſon bénéfice.

C'eſt dommage que votre doyen l'abbé d'*Olivet* ne ſe trouva pas là; il m'aurait obtenu la protection de M. l'abbé d'*Eſtrées*, car il le connaît parfaitement. L'abbé d'*Eſtrées* lui a ſervi ſouvent à boire, lorſqu'il était laquais chez M. de *Maucroi*. Cela forme des liaiſons dont on ſe ſouvient toujours avec tendreſſe.

Cet abbé d'*Eſtrées*, après avoir quitté la livrée, ſe fit aide de camp dans les troupes de *Fréron*; il compoſa l'*Almanach des théâtres*; enſuite il ſe mit à faire des *Généalogies*, et ſurtout il a fait la ſienne.

J'eus le malheur de ne lui point faire de réponſe, et même de me moquer un peu de lui. Il s'en alla chez M. de *la Roche-Aymon* à la campagne; le procureur général a une terre tout auprès; il ne manqua pas de dire au procureur général que j'étais l'auteur du *Portatif*. Je parai ce coup comme je le devais. Il eſt inconteſtable que le *Portatif* eſt de pluſieurs

mains, parmi lesquelles il y en a de respectables et de puissantes; j'en ai la preuve assez démonstrative dans l'original de plusieurs articles écrits de la main de leurs auteurs. 1765.

Je vous remercie infiniment, mon héros, d'avoir bien voulu me défendre; il est juste que vous protégiez les philosophes.

Je viens aux reproches que vous me faites de n'avoir pas parlé du débarquement des Anglais auprès de Saint-Malo, et de l'échec qu'ils y reçurent. Je vous supplie de considérer que l'Essai sur l'histoire générale n'entre dans aucun détail de cette dernière guerre; que l'objet est d'indiquer les causes des grands événemens, sans aucune particularité; que les conquêtes des Anglais ne contiennent pas quatre pages; que je n'ai même dit qu'un mot de la prise de Belle-Isle, parce que ce n'est pas un objet de commerce, et que cette prise n'influait pas sur les grands intérêts de la France. Je n'ai fait voir les choses, dans ce dernier volume, qu'à vue d'oiseau. Je n'ai guère particularisé que la prise de Port-Mahon; et, en vérité, je ne crois pas que ce soit à mon héros à m'en gronder.

Si j'avais détaillé un seul des derniers événemens militaires, je n'aurais pas manqué assurément de dire comment les Anglais furent repoussés auprès de Saint-Malo, et je ne man-

1765. querai pas d'en parler dans la nouvelle édition qu'on va faire.

Vous avez bien raiſon de dire, Monſeigneur, que les Génevois ne ſont guère ſages ; mais c'eſt que le peuple commence à être le maître dans cette petite république. Loin d'être une ariſtocratie, comme Veniſe, la Hollande et Berne, elle eſt devenue une démocratie qui tient actuellement de l'anarchie ; et, ſi les choſes s'aigriſſent, il faudra une ſeconde fois avoir recours à la médiation, et ſupplier le roi de daigner mettre la paix une ſeconde fois dans ce petit coin de terre dont il a déjà été le bienfaiteur.

Je finis par le tripot. J'avoue que je ſuis honteux, dans ma ſoixante et douzième année, de prendre encore quelque intérêt à ces misères ; mais, ſi la raiſon que j'ai eu l'honneur de vous alléguer vous touche, je vous aurai beaucoup d'obligation de vouloir bien permettre que les meilleurs acteurs jouent mes faibles ouvrages.

Je vous demande mille pardons de vous importuner de cette bagatelle. Je peux vous aſſurer et vous jurer, par mon tendre et reſpectueux attachement pour vous, que M. d'*Argental* n'a eu aucune part à la juſtice que je vous ai demandée. Je ſais, à n'en pouvoir douter, qu'il eſt au déſeſpoir d'avoir

perdu vos bonnes grâces. Il vous a obligation, il en eſt pénétré, et il ne ſe conſole point que ſon bienfaiteur le croye un ingrat. Vous ſavez que le tripot eſt le règne de la tracaſſerie. 1765.

Quelque bonne ame n'aura pas manqué de l'accuſer d'avoir fait une brigue en ma faveur. Je crois que j'ai encore la lettre de *Grandval*, par laquelle il me demandait les rôles que je lui ai donnés ; mais, encore une fois, je n'inſiſte ſur rien ; je m'en remets à votre volonté et à votre bonté, dans les petites choſes comme dans les plus importantes.

Pardonnez à un vieux malade preſque aveugle de s'être ſeulement ſouvenu qu'il y a un théâtre à Paris. Je ne dois plus ſonger qu'à mourir tout doucement dans ma retraite au milieu des neiges. C'eſt à la ſeule philoſophie d'occuper mes derniers jours, et vos bontés ſeront ma conſolation juſqu'au dernier moment de ma vie. *V.*

1765. LETTRE XXVIII.

A M. LE PRINCE DE LIGNE.

A Ferney, 14 de mars.

MONSIEUR LE PRINCE,

Il faut que vous ſoyez une bonne ame, pour daigner vous ſouvenir d'un pauvre ſolitaire, au milieu des diètes d'Allemagne et du brillant fracas des couronnemens. Il y a douze ans, Dieu merci, que je n'ai vu que des rois de théâtre, encore même ai-je renoncé à les voir en peinture. J'ai abattu mon petit théâtre. Les calviniſtes et les janſéniſtes ne me reprocheront plus de ſavoriſer l'œuvre de *Satan*.

J'ai trouvé que, dans ma ſoixante et douzième année, ces amuſemens ne convenaient plus à un malade preſque aveugle.

Vraiment, je vous félicite d'avoir à Bruxelles les *Griffet* et les *Neuville* ; ce ſont les jéſuites qui avaient le plus de réputation en France. J'en ai un chez moi qui dit fort proprement la meſſe, et qui joue très-bien aux échecs ; il s'appelle *Adam* ; et, quoiqu'il ne ſoit pas le premier homme du monde, il a du mérite. Il avait enſeigné vingt ans la rhétorique à Dijon.

Je ſuis fort content de lui, et je me flatte qu'il n'eſt pas mécontent de moi ; il n'a fait que changer de couvent, car vous ſentez bien que la maiſon d'un homme de mon âge n'eſt pas bien ſemillante. Nous ſommes philoſophes, nous ſommes indépendans ; c'en eſt bien aſſez. Je cultive la terre dans laquelle je rentrerai bientôt, et je m'amuſe à marier des filles, ne pouvant avoir le paſſe-temps de faire des enfans moi-même. 1765.

M. d'*Hermenches* nous a abandonnés, et vous ſavez qu'il a quitté le ſervice d'Hollande pour celui de la France; il prétend qu'il retrouvera en agrémens ce qu'il perd en argent comptant.

Madame *Denis* eſt extrêmement ſenſible au ſouvenir dont vous voulez bien l'honorer. Ma petite famille adoptive, qui eſt augmentée, vous préſente auſſi ſes très-humbles hommages. Je ne vous demande point pardon de ne pas vous écrire de ma main ; à l'impoſſible nul n'eſt tenu.

J'ai l'honneur d'être, &c. *V.*

1765.

LETTRE XXIX.

A M. DAMILAVILLE.

15 de mars.

Que vous avez une belle ame, mon cher frère ! Au milieu des ſoins que vous vous donnez pour les *Calas*, vous portez votre ſenſibilité ſur les *Sirven*. Que n'avons-nous à la tête du gouvernement des cœurs comme le vôtre ! par quel aveuglement funeſte peut-on ſouffrir encore un monſtre qui depuis quinze cents ans déchire le genre-humain, et qui abrutit les hommes quand il ne les dévore pas !

M. d'*Argental* doit recevoir, dans quelques jours, deux paquets de mort aux rats qui pourront au moins donner la colique à l'*inf*... Il doit partager la drogue avec vous. Voici le mémoire des *Sirven* avec la copie des pièces. Il faudra dreſſer une ſtatue à M. de *Beaumont*, avec le fanatiſme et la calomnie ſous ſes pieds : il faut que j'aye votre portrait pour le mettre dans ce groupe.

Je crois qu'en effet il ne ſera pas mal de publier la lettre qu'un certain *V*.... vous a écrite ſur les *Calas* et les *Sirven* ; cela pourra préparer les eſprits, et on verra ce qu'on

pourra faire avec M. d'*Argental*. Monfieur le premier préfident de Touloufe eft très-bien difpofé ; il s'agira de voir fi monfieur le vice-chancelier voudra qu'on ôte à ce parlement une affaire qui lui reffortit de plein droit. Les *Sirven* ont été condamnés à Caftres : s'ils vont à Touloufe , n'eft-il pas à craindre que des juges irrités ne faffent rouer, pendre , brûler ces pauvres *Sirven* , pour fe venger de l'affront que la famille *Calas* leur a fait effuyer ? 1765.

Je ferai un mémoire que je vous enverrai ; mais ces *Sirven* font bien moins inftruits des procédures faites contre eux que ne l'étaient les *Calas*. Ils ne favent rien, finon qu'ils ont été condamnés , et qu'ils ont perdu tout leur bien. D'ailleurs, n'étant jugés que par contumace , je ne vois pas comment on pourrait faire pour les fouftraire à leurs juges naturels.

Le procédé de M. de *Beaumont* m'infpire de la vénération : fon nom d'*Elie* me fait foupçonner qu'il n'eft pas d'une famille papifte , et la générofité de fon ame me perfuade qu'il eft un de nos frères. Laiffons juger les *Calas* , ne troublons pas actuellement leur triomphe par une nouvelle guerre. Je me flatte bien que vous m'apprendrez le plein fuccès auquel je m'attends ; on verra, immédiatement après , ce qu'on pourra faire pour les *Sirven*. Ce fera une belle époque pour la philofophie, qu'elle

1765. ſeule ait ſecouru ceux qui expiraient ſous le glaive du fanatiſme. Remarquez, mon cher frère, qu'il n'y a pas eu un ſeul prêtre qui ait aidé les *Calas ;* car, Dieu merci, l'abbé *Mignot* n'eſt pas prêtre.

Voulez-vous bien faire parvenir le petit billet ci-joint à la veuve *Calas ?*

Adieu, mon cher frère; vous êtes un homme ſelon mon cœur ; votre zèle eſt égal à votre raiſon ; je hais les tièdes. *Ecr. l'inf.*, *écr. l'inf.*, vous dis-je. Je vous embraſſe de toutes mes pauvres forces.

LETTRE XXX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 de mars.

OUI, ſans doute, mon ange adorable, j'ai été infiniment touché du mémoire du jeune *Lavaiſſe*, de ſa ſimplicité attendriſſante, et de cette vérité ſans oſtentation qui n'appartient qu'à la vertu. Je vous demande en grâce de m'envoyer l'arrêt dès qu'il ſera prononcé. Vous ſavez que ce *David*, auteur de tout cet affreux déſaſtre, était un très-mal-honnête homme ; le fripon a fait rouer l'innocent ; le voilà bien reconnu; il a été deſtitué de ſa place.

J'efpère qu'il payera chèrement le fang de *Calas*. 1765.

C'eft une étrange fatalité qu'il fe trouve en même temps deux affaires pareilles. Je fais que la plupart des calviniftes de Languedoc font de grands fous, mais ils font fous perfécutés, et les catholiques de ce pays-là font fous perfécuteurs.

J'ai envoyé à M. *Damilaville* le détail de cette feconde aventure, qu'il doit vous communiquer. Il y a des malheurs bien épouvantables dans ce meilleur des mondes poffibles.

Je fuppofe, mon cher ange, que vous avez reçu ma lettre à M. *Berger*, dont j'ignore la demeure, comme j'ignorais fon exiftence. Je vous demande bien pardon de vous avoir importuné d'une lettre pour un homme qui eft à la fois indifcret et dévot.

J'ai vu votre fuédois ; il retourne à Paris, et s'eft chargé d'un paquet pour vous. Le génevois qui eft chargé d'un autre doit être déjà parti. Je vous fupplierai de donner à frère *Damilaville* les brochures dont vous ne voudrez pas. Je crois qu'il y en a feize ; cela fait feize pains bénis pour les fidelles. Songez, je vous en prie, combien la fuperftition a fait périr de *Calas* depuis plus de quatorze cents années. Eft-il poffible que ce monftre ait encore des partifans ? Mon horreur pour lui augmente

1765. tous les jours, et je ſuis affligé quand je vois des gens qui en parlent avec tiédeur.

J'eſpère que je verrai bientôt le Siége de Calais imprimé, et que j'applaudirai avec connaiſſance de cauſe. On peut très-bien envoyer, par la poſte, à Genève, des livres contre-ſignés ; mais il n'en eſt pas de même de Genève à Paris : vous permettez l'exportation, mais non pas l'importation.

Je ne ſais ce qu'a le tyran du tripot, mais il eſt toujours plein de mauvaiſe humeur, et il ne laiſſe pas de me le faire ſentir. L'ex-jéſuite prétend qu'il faut qu'il attende encore quelque temps pour revoir les roués, que les Romains ne ſont pas de ſaiſon, qu'il faut attendre des occaſions favorables ; voyez ſi vous êtes de cet avis. Je ſuis d'ailleurs occupé actuellement à augmenter ma chaumière ; et, ſi je m'adreſſais à *Apollon*, ce ſerait pour le prier de m'aider dans le métier de maçon. On dit qu'il s'entend à faire des murailles ; cependant ſes murailles ſont tombées comme bien d'autres pièces.

Mais pourquoi M. *Fournier* ſouffre-t-il que madame d'*Argental* touſſe toujours ? Je me mets à ſes pieds ; ma petite famille vous préſente à tous deux ſes reſpects. *V.*

LETTRE XXXI.

1765.

AU MEME.

17 de mars.

DIVINS anges, la protection que vous avez donnée aux *Calas* n'a pas été inutile. Vous avèz goûté une joie bien pure en voyant le ſuccès de vos bontés. Un petit *Calas* était avec moi quand je reçus votre lettre, et celle de madame *Calas*, et celle d'*Elie*, et tant d'autres; nous verſions des larmes d'attendriſſement, le petit *Calas* et moi. Mes vieux yeux en fourniſſaient autant que les ſiens; nous étouffions, mes chers anges. C'eſt pourtant la philoſophie toute ſeule qui a remporté cette victoire. Quand pourra-t-elle écraſer toutes les têtes de l'hydre du fanatiſme?

Vous me parlez des roués, mais le roué *Calas* eſt le ſeul qui me remue. Seriez-vous capables de deſcendre à lire de la proſe au milieu de la foule des vers dont vous êtes entourés? Voici le commencement d'une eſpèce d'hiſtoire ancienne qui me paraît curieuſe. Si elle vous fait plaiſir, je tâcherai d'en avoir la ſuite pour vous amuſer; elle a l'air d'être vraie, et cependant la religion y eſt reſpectée. N'engagerez-vous pas frère *Marin* à en favoriſer le

1765. débit ? Je crois que les bons entendeurs pourront profiter à cette lecture; il y a, en vérité, des chapitres fort ſcientifiques, et le ſcientifique n'eſt jamais ſcandaleux.

Je crois qu'on touſſe par tout le royaume; nous touſſons beaucoup ſur la frontière; c'eſt une épidémie. Nous eſpérons bien que monſieur *Fournier* empêchera l'un de mes anges de touſſer. Tout Ferney, qui eſt ſans deſſus deſſous, eſt à vos pieds; et pourquoi eſt-il ſans deſſus deſſous ? c'eſt que je ſuis maçon; je bâtis comme ſi j'étais jeune, mais le travail eſt une jouiſſance.

Me ſera-t-il permis de vous préſenter encore un placet pour un paſſe-port ? Les Génevois m'accablent, parce que vous m'aimez; mais je ſerai ſobre ſur l'uſage que je ferai de vos bontés. Encore ce petit paſſe-port, je vous en conjure, et puis plus; vous me ferez un plaiſir bien ſenſible, vous ne vous laſſez jamais d'en faire. *V.*

LETTRE

LETTRE XXXII.

1765.

A M. DE CIDEVILLE.

A Ferney, le 20 de mars.

Vous étiez donc à Paris, mon cher ami, quand le dernier acte de la tragédie des *Calas* a fini ſi heureuſement. La pièce eſt dans les règles. C'eſt ici, à mon gré, le plus beau cinquième acte qui ſoit au théâtre. Toutes les pièces ſont actuellement à l'honneur de la France : les maires heureuſement réuſſiſſent mieux que les capitouls. Le rôle d'*Elie de Beaumont* eſt bien beau !

On va donner pour petite pièce *la Deſtruction des jeſuites*. Je ne ſais ſi M. d'*Alembert* en eſt l'auteur ; et certainement, s'il ne veut pas l'être, il ne faut pas qu'il le ſoit. Mais il eſt venu chez nous ce brave M. d'*Alembert*, et tous ceux qui ont eu le plaiſir de l'entendre, diſent : Le voilà, c'eſt lui, cela eſt écrit comme il parle. Pour moi, je veux bien croire que ce n'eſt pas lui ; mais je voudrais bien ſavoir quel homme a pris ſon ſtyle, ſa philoſophie, ſa gaieté, et qui partage avec lui l'héritage de *Blaiſe Paſcal*, au janſéniſme près. Il me paraît, à l'analyſe que vous me faites,

1765. que vous avez le nez fin ; je gagerais que vous avez raiſon dans tout ce que vous me dites. On dit que le temps eſt le ſeul bon juge ; mais le temps ne décide que d'après des gens comme vous.

Je ſais bon gré au préſident *Hénault* de n'avoir point parlé de la minutie concernant les bourgeois de Calais. Il eſt bien clair qu'*Edouard III* n'avait nulle envie de les faire pendre, puiſqu'il leur donna à tous de belles médailles d'or. Au reſte, je ſuis très-aiſe pour la France, et pour l'auteur qui eſt mon ami, que le Siége de Calais ait un ſi grand ſuccès ; et je ſouhaite que la pièce ſoit jouée auſſi long-temps que le ſiége a duré.

J. J. Rouſſeau mérite un peu, à ce qu'on dit ici, l'aventure dont *Edouard III* ſemblait menacer les ſix bourgeois de Calais ; mais il ne mérite point les médailles d'or. Le prétendu philoſophe ne joue que le rôle d'un brouillon et d'un délateur. Il a cru être *Diogène*, et à peine a-t-il l'honneur de reſſembler à ſon chien. Il eſt en horreur ici.

On dit que meſſieurs du canton de Shwitz ont fait d'énormes inſolences contre le roi ; ces petits cantons-là ſont un peu du quatorzième ſiècle. Je ne vous dis, mon cher ami, que des nouvelles de Suiſſe ; vous m'en donnez du ſéjour des agrémens ; on ne peut donner

que ce qu'on a. Ma petite chaumière de Ferney est tranquille au milieu de tous ces orages. Je bâtis sur le bord du tombeau, mais je jouis au moins du plaisir de faire pour madame *Denis* un château qui vaut mieux que les petits cantons ; elle vous fait mille complimens. Buvez à ma santé, je vous en prie, avec *Cicéron de Beaumont* et *Roscius Garrick*. Adieu ; ma tendre amitié ne finira qu'avec ma vie. 1765.

LETTRE XXXIII.

A M. DAMILAVILLE.

23 de mars.

MON cher frère, voici les ordres que le dieu d'Epidaure signifie à vos amygdales. Portez-vous bien, et jouissez de la force d'*Hercule* pour écraser l'hydre.

Je suis affligé de n'avoir point encore appris que le roi ait honoré d'une pension l'innocence des *Calas*.

Vous devez avoir reçu le mémoire des *Sirven*. Rien n'est plus clair ; leur innocence est plus palpable que celle des *Calas*. Il y avait du moins contre les *Calas* des sujets de soupçon, puisque le cadavre du fils avait été trouvé dans la maison paternelle, et que le père et

la mère avaient nié d'abord que ce malheureux
1765. ſe fût pendu : mais, ici on ne trouve pas le plus léger indice. Que d'horreurs, juſte Ciel ! on enlève une fille à ſon père et à ſa mère, on la fouette, on la met en ſang pour la faire catholique, elle ſe jette dans un puits, et ſon père, ſa mère, et ſes ſœurs ſont condamnés au dernier ſupplice !

On eſt honteux, on gémit d'être homme quand on voit que d'un côté on joue l'opéra comique, et que de l'autre le fanatiſme arme les bourreaux. Je ſuis à l'extrémité de la France, mais je ſuis encore trop près de tant d'abominations.

Eſt-il vrai qu'*Helvétius* eſt parti pour la Pruſſe ? du moins ne brûlera-t-on pas ſes livres dans ce pays-là.

La Deſtruction eſt-elle enfin entre les mains du public ? *A bon entendeur ſalut*, doit être la deviſe de ce petit livre. Je doute que *le Pyrrhonien raiſonnable* faſſe une grande fortune, quoique l'auteur ait beaucoup d'eſprit.

Il y a une petite brochure contre *Racine* et *Boileau*, qui ne peut être faite que par un ſot, ou du moins par un homme ſans goût, et cependant je voudrais bien l'avoir.

Je ne ſais ce que c'eſt que l'*Homme de la campagne*. Il y a dans Genève des *Lettres de la campagne* auxquelles *J. J.* a répondu par des

Lettres de la montagne. C'eſt un procès qui n'eſt intéreſſant que pour des génevois. Pour *l'Homme de la campagne*, ſi c'eſt une ſatire contre ceux qui ſe ſont retirés du monde, la ſatire a tort. Les ridicules et les crimes ne ſont que dans les villes. 1765.

Quand vous verrez l'enchanteur *Merlin*, faites-lui mes remercîmens : je viens de recevoir les *Contes moraux* de frère *Marmontel*. J'attends pour les lire que j'aye répondu à deux cents lettres, et que mon cœur ſoit un peu dégonflé de la joie inexprimable que m'ont donné quarante maîtres des requêtes.

Adieu, mon cher frère.

LETTRE XXXIV.

A M. MARMONTEL.

25 de mars.

MON cher confrère, vos *Contes* ſont pleins d'eſprit, de fineſſes et de grâces ; vous parez de fleurs la raiſon ; on ne peut vous lire ſans aimer l'auteur. Je vous remercie de toute mon ame des momens agréables que vous m'avez fait paſſer. Il n'y a pas un de vos nouveaux *Contes* dont vous ne puiſſiez faire une

1765. comédie charmante. Vous savez bien que *Michel Cervantes* disait que, sans l'inquisition, don *Quichote* aurait été encore plus plaisant. Il y a en France une espèce d'inquisition sur les livres qui vous empêchera d'être aussi utile que vous pourriez l'être à l'intérêt de la bonne cause : c'est assurément grand dommage, mais c'est du moins une grande consolation que les philosophes se tiennent unis, qu'ils conservent entre eux le feu sacré, et qu'ils en communiquent dans la société quelques étincelles. Vous voyez, par l'exemple des *Calas* et des *Sirven*, ce que peut le fanatisme ; il n'y a que la philosophie qui puisse triompher de ce monstre, c'est l'ibis qui vient casser les œufs du crocodile.

Plus *Jean-Jacques Rousseau* a déshonoré la philosophie, plus de bons esprits comme vous doivent la défendre.

Je vous prie de faire mes complimens à M. *Duclos* et à tous les êtres pensans qui peuvent avoir quelques bontés pour moi. Mandez-moi, je vous prie, ce que vous pensez du Siége de Calais ; parlez-moi avec confiance, et soyez sûr que je ne trahirai pas votre secret. On m'en a mandé des choses si différentes que je veux régler mon jugement par le vôtre. Je ne puis me figurer qu'une pièce si généralement et si long-temps applaudie, n'ait pas de

très-grandes beautés. On dit qu'on ne l'aura ſur le papier qu'après Pâques, et les nouveautés parviennent toujours fort tard dans nos montagnes. Adieu, mon cher confrère; conſervez-moi une amitié dont je ſens bien tout le prix. *V.* 1765.

LETTRE XXXV.

A M. DAMILAVILLE.

27 de mars.

MON cher frère, vous aurez dans quelque temps la Philoſophie de l'hiſtoire, et vous y verrez des choſes qui ſont auſſi vraies que peu connues. Cet ouvrage eſt d'un abbé *Bazin*, qui reſpecte la religion comme il le doit, mais qui ne reſpecte point du tout l'erreur, l'ignorance et le fanatiſme.

Quand vous lirez cet ouvrage, vous ſerez étonné de l'excès de bêtiſe de nos hiſtoires anciennes, à commencer par celle de *Rollin*. On dit que le livre eſt dédié à l'impératrice de Ruſſie, par le neveu de l'auteur. J'aurais bien voulu connaître l'oncle : il me paraît qu'il enfonce le poignard avec le plus profond reſpect. On peut le brûler pour tout ce qu'il laiſſe entendre; mais, à mon avis, on ne peut le condamner pour ce qu'il dit.

1765. Le mémoire de *Sirven*, que vous devez avoir reçu, n'eſt point, à la vérité, ſigné de lui, mais il eſt écrit de ſa main. Il n'y a qu'à envoyer la dernière page qui eſt numérotée, je la lui ferai ſigner à Gex par-devant notaire. Nous verrons s'il y a lieu de demander l'attribution d'un nouveau tribunal. La ſentence par contumace, qui condamne toute la famille, a été confirmée par le parlement de Toulouſe. Il eſt à préſumer que, ſi cette pauvre famille va purger la contumace à Toulouſe, elle ſera rouée, ou brûlée, ou pendue par proviſion, ſauf à tâcher de les faire réhabiliter au bout de trois années.

Je crois qu'il ferait bon que vous euſſiez la bonté de faire parvenir ma lettre ſur les *Calas* et les *Sirven* à M. *Rouſſeau*, directeur du *Journal encyclopédique*, à Bouillon. Ce *Rouſſeau*-là n'eſt pas comme celui de la montagne. Faites-m'en parvenir auſſi, je vous ſupplie, quelques exemplaires.

Hélas ! mon cher frère, ces petites grenades qu'on jette à la tête du monſtre le font reculer pour un moment, mais ſa rage en augmente, et il revient ſur nous avec plus de furie. Les honnêtes gens nous plaignent quand l'hydre nous attaque, mais ils ne nous défendent pas comme *Hercule*. Ils diſent : Pourquoi oſent-ils attaquer l'hydre ?

Je

Je viens de lire le Siége de Calais. L'auteur est mon ami. Je suis bien aise du succès inoui de son ouvrage ; c'est au temps à le confirmer. 1765.

Voici encore une petite lettre pour madame *Calas*. Est-ce que je n'aurai pas le plaisir de la féliciter de la pension du roi ? est ce que la lettre des maîtres des requêtes aurait été inutile ? La reine a bu, dit-on, à sa santé, mais ne lui a point donné de quoi boire.

Gémissons, mon cher ami ; et, en gémissant, *écr. l'inf.*

LETTRE XXXVI.

A M. DU BELLOI,

Sur sa tragédie du Siége de Calais.

Au château de Ferney, 31 de mars.

A peine je l'ai lue, mon cher confrère, que je vous en remercie du fond de mon cœur. Je suis tout plein du retour d'*Eustache de Saint-Pierre*, et des beaux vers que je viens de lire :

Vous me forcez, Seigneur, d'être plus grand que vous.

Et celui-ci que je citerai souvent.

Plus je vis l'étranger, plus j'aimai ma patrie.

1765. Que vous dirai-je, mon cher confrère ? votre pièce fait aimer la France et votre perſonne. Voilà un genre nouveau dont vous ſerez le père ; on en avait beſoin, et je ſuis vivement perſuadé que vous rendez ſervice à la nation. Recevez, encore une fois, mes tendres remercîmens.

LETTRE XXXVII.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

Mars.

VOUS m'avez écrit, Madame, une lettre toute animée de l'enthouſiaſme de l'amitié. Jugez ſi elle a échauffé mon cœur qui vous eſt attaché depuis ſi long-temps. Je n'ai point voulu vous écrire par la poſte ; ce n'eſt pas que je craigne que ma paſſion pour vous déplaiſe à M. *Janel*, je le prendrai volontiers pour mon confident ; mais je ne veux pas qu'il ſache à quel point je ſuis éloigné de mériter tout le bien que vous penſez de moi. Madame la ducheſſe d'*Enville* veut bien avoir la bonté de ſe charger de mon paquet ; vous y trouverez cette Philoſophie de l'hiſtoire de

l'abbé *Bazin ;* je ſouhaite que vous en ſoyez auſſi contente que l'impératrice *Catherine II* à qui le neveu de l'abbé *Bazin* l'a dédiée. Vous remarquerez que cet abbé *Bazin* , que ſon neveu croyait mort , ne l'eſt point du tout , qu'il eſt chanoine de Saint-Honoré , et qu'il m'a écrit pour me prier de lui envoyer ſon ouvrage poſthume. Je n'en ai trouvé que deux exemplaires à Genève , l'un relié , l'autre qui ne l'eſt pas ; ils feront pour vous et pour M. le préſident *Hénault* , et l'abbé *Bazin* n'en aura point. 1765.

Si vous voulez vous faire lire cet ouvrage , faites proviſion , Madame , de courage et de patience. Il y a là une fanfaronnade continuelle d'érudition orientale qui pourra vous effrayer et vous ennuyer ; mais votre ami , en qualité d'hiſtorien , vous raſſurera , et peut-être , dans le fond de ſon cœur , il ne ſera choqué ni des recherches par leſquelles toutes nos anciennes hiſtoires ſont combattues , ni des conſéquences qu'on en peut tirer. Quelque âge qu'on puiſſe avoir , et à quelque bienſéance qu'on ſoit aſſervi , on n'aime point à avoir été trompé , et on déteſte en ſecret des préjugés ridicules que les hommes ſont convenus de reſpecter en public. Le plaiſir d'en ſecouer le joug conſole de l'avoir porté , et il eſt agréable d'avoir devant les yeux les raiſons

1765. qui vous désabusent des erreurs où la plupart des hommes sont plongés, depuis leur enfance jusqu'à leur mort. Ils passent leur vie à recevoir de bonne foi des contes de *Peau-d'âne*, comme on reçoit tous les jours de la monnaie sans en examiner ni le poids ni le titre.

L'abbé *Bazin* a examiné pour eux; et, tout respectueux qu'il paraît envers les feseurs de fausse monnaie, il ne laisse pas de décrier leurs espèces.

Vous me parlez de mes passions, Madame; je vous avoue que celle d'examiner une chose aussi importante a été ma passion la plus forte. Plus ma vieillesse et la faiblesse de mon tempérament m'approchent du terme, plus j'ai cru de mon devoir de savoir si tant de gens célébres, depuis *Jérôme* et *Augustin* jusqu'à *Pascal*, ne pourraient point avoir quelques raisons. J'ai vu clairement qu'ils n'en avaient aucune, et qu'ils n'étaient que des avocats subtils et véhémens de la plus mauvaise de toutes les causes. Vous voyez avec quelle sincérité je vous parle; l'amitié que vous me témoignez m'enhardit; je suis bien sûr que vous n'en abuserez pas. Je vous avouerai même que mon amour extrême pour la vérité, et mon horreur pour des esprits impérieux qui ont voulu subjuguer notre raison, sont les principaux liens qui m'attachent à certains hommes

que vous aimeriez ſi vous les connaiſſiez. Feu l'abbé *Bazin* n'aurait point écrit ſur ces matières, ſi les maîtres de l'erreur s'étaient contentés de nous dire : Nous ſavons bien que nous n'enſeignons que des ſottiſes, mais nos fables valent bien les fables des autres peuples ; laiſſez-nous enchaîner les ſots, et rions enſemble : alors on pourrait ſe taire. Mais ils ont joint l'arrogance au menſonge, ils ont voulu dominer ſur les eſprits, et on ſe révolte contre cette tyrannie. 1765.

Quel lecteur ſenſé, par exemple, n'eſt pas indigné de voir un abbé d'*Houteville* qui, après avoir fourni vingt ans des filles à *Laugeois*, fermier général, et étant devenu ſecrétaire de l'athée cardinal *Dubois*, dédie un livre ſur la religion chrétienne à un cardinal d'*Auvergne* auquel on ne devait dédier que des livres imprimés à Sodôme !

Et quel ouvrage encore que celui de cet abbé d'*Houteville!* quelle éloquence faſtidieuſe ! quelle mauvaiſe foi ! que de faibles réponſes à de fortes objections ! quel peut avoir été le but de ce prêtre ! Le but de l'abbé *Bazin* était de détromper les hommes, celui de l'abbé d'*Houteville* n'était donc que de les abuſer.

Je crois que j'ai vu plus de cinq cents perſonnes de tout état et de tout pays dans ma retraite, et je ne crois pas en avoir vu une

1765. demi-douzaine qui ne penſent comme mon abbé *Bazin*. La conſolation de la vie eſt de dire ce qu'on penſe. Je vous le dis une bonne fois.

Ne doutez pas, Madame, que je n'aye été fort content de M. le chevalier de *Magdonal;* j'ai la vanité de croire que je ſuis fait pour aimer toutes les perſonnes qui vous plaiſent. Il n'y a point de français de ſon âge qu'on pût lui comparer, mais ce qui vous ſurprendra, c'eſt que j'ai vu des ruſſes de vingt-deux ans, qui ont autant de mérite, autant de connaiſſances, et qui parlent auſſi bien notre langue.

Il faut bien pourtant que les Français vaillent quelque choſe, puiſque des étrangers ſi ſupérieurs viennent encore s'inſtruire chez nous.

Non ſeulement, Madame, je ſuis pénétré d'eſtime pour M. *Crawford*, mais je vous ſupplie de lui dire combien je lui ſuis attaché. J'ai eu le bonheur de le voir aſſez long-temps, et je l'aimerai toute ma vie. J'ai encore une bonne raiſon de l'aimer, c'eſt qu'il a à peu-près la même maladie qui m'a toujours tourmenté : les conformités plaiſent.

Voici le temps où je vais en avoir une bien forte avec vous; des fluxions horribles m'ôtent la vue, dès que la neige eſt deſſus nos montagnes; ces fluxions ne diminuent qu'au printemps; mais à la fin le printemps perd de ſon

influence, et l'hiver augmente la ſienne. Sain ou malade, clair-voyant ou aveugle, j'aurai toujours, Madame, un cœur qui ſera à vous, ſoyez-en bien sûre. Je ne regarde la vie que comme un ſonge; mais, de toutes les idées flatteuſes qui peuvent nous bercer dans ce rêve d'un moment, comptez que l'idée de votre mérite, de votre belle imagination, et de la vérité de votre caractère, eſt ce qui fait ſur moi le plus d'impreſſion. J'aurai pour vous la plus reſpectueuſe amitié juſqu'à l'inſtant où l'on s'endort véritablement pour n'avoir plus d'idées du tout. 1765.

Ne dites point, je vous prie, que je vous aye envoyé aucun imprimé.

LETTRE XXXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, premier d'avril.

MES divins anges, je m'adreſſe à vous quand il faut remplir mes devoirs. M. *du Belloi* m'a envoyé ſon drame. Vous avez permis que ma première lettre paſsât par vos mains, je demande la même grâce pour la ſeconde. Vous m'avouerez que le petit ex-jéſuite entendrait

1765. bien mal ses intérêts, s'il avait de l'empressement.

J'ai eu l'honneur de vous envoyer trois feuilles d'un ouvrage qui m'est tombé entre les mains; mais, comme je n'ai reçu aucun ordre de vous, je n'ai pas continué les envois. Cet ouvrage pourtant m'a paru curieux et digne de vous amuser quelques momens.

La pauvre veuve *Calas* n'a point encore reçu du roi de dédommagement pour la roue de son mari. Je ne sais pas au juste la valeur d'une roue, mais je crois que cela doit être cher. Les uns lui conseillent de prendre les juges à partie, les autres non, et moi je ne lui conseille ni l'un ni l'autre; mon avis est qu'elle fasse pressentir monsieur le vice-chancelier et monsieur le contrôleur général, de peur de faire une démarche qui pourrait déplaire à la cour, et affaiblir la bonne volonté du roi.

Vous devez, mes divins anges, avoir reçu deux gros paquets, l'un par M. de *Villars*, capitaine aux gardes suisses, l'autre par M. de *Châteauvieux*, autre capitaine.

Les bagatelles qu'ils renferment sont pour vous et pour M. *Damilaville*. J'ai envoyé tout ce que j'avais, il n'y en a plus; on en refait d'autres; tout le monde devient honnête de jour en jour.

Je ne sais nulle nouvelle du tripot ni du tyran

du tripot; il a un fonds d'humeur où je ne conçois rien. Mes divins anges, prenez-moi sous votre protection, dans ce saint temps de Pâques, et daignez me mander, je vous en conjure, si vous avez reçu les petites drôleries en question. 1765.

Toute ma petite famille se met au bout de vos ailes.

Mes divins anges, je n'entends plus parler des dixmes; cela nous inquiéte un peu, maman et moi.

LETTRE XXXIX.

A M. DAMILAVILLE.

Premier d'avril.

Mon très-cher frère, j'ai reçu votre lettre du 24 de mars. Je vous dirai d'abord que, voyant combien les avis sont partagés sur la prise à partie, il m'est venu dans la tête que madame *Calas* devait faire pressentir monsieur le vice-chancelier et monsieur le contrôleur général, afin de ne pas faire une démarche qui pourrait alarmer la cour, et diminuer peut-être les bontés qu'elle espère du roi.

Voilà deux horribles aventures qui exercent à la fois votre bienfesance philosophique.

1765. J'enverrai inceſſamment la ſignature de *Sirven*, ſi le généreux *Beaumont* n'aime mieux vous confier la dernière feuille du mémoire.

M. de *la Haye* a dû vous envoyer des chiffons couverts d'une toile cirée : il y a une madame de *Chamberlin* qui aime paſſionnément les chiffons, vous ferez une bien bonne œuvre de lui en envoyer deux. On ne peut ſe diſpenſer d'en envoyer trois à M. de *Ximenès*, attendu qu'il en donnera un à M. d'*Autré* pour lui faire entendre raiſon. Vous êtes prié d'en faire tenir un à M. le marquis d'*Argence de Dirac*, à Angoulême.

M. d'*Argental* doit avoir certainement deux paquets que vous devez partager, et ces deux paquets ſont curieux. Ils ſont d'une ſeconde fabrique, et on en fait actuellement une troiſième. Ce ſont des étoffes qui deviennent fort à la mode. Je vois que le goût ſe perfectionne de jour en jour; ce n'eſt peut-être pas en fait de tragédies. Il ne m'appartient pas d'en parler, il y aurait à moi de la mauvaiſe grâce; mais vous me feriez plaiſir de m'inſtruire des ſentimens du public, que vous avez ſans doute recueillis. Quelquefois ce public aime à briſer les ſtatues qu'il a élevées, et les yeux ſe fâchent du plaiſir qu'ont eu les oreilles.

Je me recommande à vos prières, dans ce ſaint temps de Pâques, et à celles de nos

frères. Je vous avais prié de me dire ſi *Helvétius* eſt à Berlin. Pour frère *Protagoras*, il devait bien s'attendre que le libraire, maître de ſon manuſcrit, en diſpoſerait à ſon bon plaiſir, qu'il en donnerait à ſes amis, et que ces amis pourraient en apporter à Paris. Mon ami *Cideville* a gardé le ſecret, et n'en a parlé à perſonne qu'à *Protagoras* lui-même. Le livre d'ailleurs ne peut faire qu'un très-grand effet, et l'auteur jouira de ſa gloire ſans rien riſquer. 1765.

Continuez, mon cher et digne frère, à faire aimer la vérité : c'eſt à elle que je dois votre amitié ; elle m'en eſt plus chère, et je mourrai attaché à vous et à elle.

LETTRE XL.

A M. DE LA HARPE.

2 d'avril.

Je me doutais bien, Monſieur, que les vers charmans ſur les *Calas* étaient de vous ; car de qui pourraient-ils être ? J'avais reçu tant de lettres au ſujet de cette famille infortunée, qu'après les avoir miſes dans mon porte-feuille, j'y trouvai votre belle épître ſans adreſſe, et écrite, à ce qu'il me parut, d'une autre main que de la vôtre.

1765. J'apprends aujourd'hui, par M. le marquis de *Ximenès*, que je vous ai très-bien deviné; mais je ne fais pas si bien répondre. Mon état est très-languissant et très-triste, et j'ai encore le malheur d'être surchargé d'affaires; je vous assure que mes sentimens pour vous n'en sont pas moins vifs. J'ai été charmé de la candeur et de la réserve avec lesquelles vous m'avez écrit sur la pièce nouvelle. Cela est digne de vos talens, et met vos ennemis dans leur tort, supposé que vous en ayez. Il n'appartient qu'aux excellens artistes comme vous d'approuver ce que leurs confrères ont de bon, et de garder le silence sur ce qu'ils ont de moins brillant et de moins heureux. Vous avez tous les jours de nouveaux droits à mon estime et à ma reconnaissance, et vous pouvez toujours me parler avec confiance, bien sûr d'une discrétion égale à l'attachement que je vous ai voué.

LETTRE XLI.

1765.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

3 d'avril.

POURQUOI faut-il que, de mes deux anges, il y en ait toujours un qui touſſe? permettez-moi de conſulter *Tronchin* ſur cette toux. Il n'y aurait qu'à en faire l'hiſtoire, et ſur cette hiſtoire *Tronchin* donnerait ſes concluſions.

J'envoie à mes anges une autre ſorte d'hiſtoire, dont il y a auſſi de bonnes concluſions à tirer. Feu M. l'abbé *Bazin* était un bon chrétien qui n'était point ſuperſtitieux; il laiſſe entrevoir modeſtement que les Juifs étaient une nation des plus nouvelles, et qu'ils ont pris chez les autres peuples toutes leurs fables et toutes leurs coutumes. Ce coup de poignard, une fois enfoncé avec tout le reſpect imaginable, peut tuer le monſtre de la ſuperſtition dans le cabinet des honnêtes gens, ſans que les ſots en ſachent rien.

Mes anges ſont ſuppliés de faire part à frère *Damilaville* des pilules qui leur ont été apportées par un ſuédois et par deux ſuiſſes. Ces pilules, quoique condamnées par les charlatans, font beaucoup de bien à un malade raiſonnable.

1765. Meſſieurs du parlement de Toulouſe ne paraiſſent pas être du nombre de ces derniers. Mes anges ſont inſtruits, ſans doute, que ces meſſieurs s'aſſemblèrent, le 20 de mars, pour rédiger des remontrances tendantes à demander ou ordonner que tous ceux qu'ils auront fait rouer ſoient déſormais déclarés bien roués, et que ſurtout on maintienne la belle proceſſion annuelle dans laquelle on remercie DIEU, en maſque, du ſang répandu de trois à quatre mille citoyens, il y a quelque deux cents ans. De plus, *meſſieurs* ont défendu, ſous des peines corporelles, d'afficher l'arrêt qui juſtifie les *Calas ; meſſieurs* me paraiſſent opiniâtres.

Peut-être je devrais, plus humble en ma misère,
Me ſouvenir du moins que je parle à leur frère.

Mais ce frère appartient à l'humanité avant d'appartenir à *meſſieurs.*

Si la réponſe du roi au parlement de Bretagne eſt telle qu'on la trouve dans les papiers publics, il paraît que la cour ſait quelquefois réprimer *meſſieurs ;* il paraît auſſi que le public commence à ſe laſſer de cette démocratie. Ce public briſe ſouvent ſes idoles, et, au bout de quelques mois, il arrive que les applaudiſſemens ſe tournent en ſifflets. (Ceci ſoit dit en paſſant.)

Je remercie bien humblement mes anges de

leur paſſe-port, et je les ſupplie de vouloir bien dire à M. le duc de *Praſlin* combien je ſuis touché de ſes bontés. 1765.

Je trouve que la gratification ou penſion, que l'on demandait au roi pour ces pauvres *Calas*, tarde beaucoup à venir; c'eſt ce qui m'a déterminé à leur conſeiller de faire preſſentir monſieur le vice-chancelier et monſieur le contrôleur général ſur la priſe à partie, afin de ne point indiſpoſer ceux de qui cette penſion dépend : mais je peux me tromper, et je m'en rapporte à mes anges qui voient les choſes de plus près et beaucoup mieux que moi.

Je ne peux pas dicter davantage, car je n'en peux plus. Je me meurs avec la folie de planter et de bâtir, et avec le chagrin de n'avoir pas vu mes anges depuis douze ans.

LETTRE XLII.

A M. DAMILAVILLE.

Le 5 d'avril.

Vous êtes obéi, mon cher frère; ce charmant ouvrage ſera imprimé au plus vîte et avec le plus grand ſecret. Que je vous remercie d'avoir encouragé l'auteur inimitable de ce petit écrit à rendre des ſervices ſi eſſentiels à la bonne

1765. cauſe ! J'en demande très-humblement pardon à ce *Blaiſe Paſcal*, mais je le mets bien au-deſſous d'*Archimède-Protagoras :* celui-ci ne verra jamais de précipice à côté de ſa chaiſe, et il bouchera le précipice dans lequel on a fait tomber tant de ſots.

Je vous crois inſtruit des démarches du parlement de Toulouſe, qui a défendu qu'on affichât l'arrêt des maîtres des requêtes, et qui s'eſt aſſemblé pour faire au roi de belles remontrances tendantes à faire déclarer bien roués tous ceux qui auront été roués par ledit parlement. Je ne ſais pas ſi ces remontrances auront lieu ; j'ignore juſqu'à quel point la cour ménagera le parlement des Viſigoths. C'eſt dans cette incertitude que j'ai conſeillé à la veuve *Calas* de ne point haſarder la priſe à partie, ſans faire preſſentir les deux miniſtres dont dépend ſa penſion ; mais je me rendrai à l'avis que vous aurez embraſſé.

Vous daignez me demander, par votre lettre du 27 de mars, le portrait d'un homme qui vous aime autant qu'il vous eſtime : je n'ai plus qu'une mauvaiſe copie d'après un original fait il y a trente ans, et dans le fond de mes déſerts il n'y a point de peintre. Je vous enverrai ce barbouillage, ſi vous le ſouhaitez ; mais l'eſtampe faite d'après le buſte de *le Moine*, vaut beaucoup mieux.

J'attends

J'attends tous les jours de Touloufe la copie authentique de l'arrêt qui condamne toute la famille *Sirven;* arrêt confirmatif de la fentence rendue par un juge de village, arrêt donné fans connaiffance de caufe, arrêt contre lequel tout le public fe foulèverait avec indignation, fi les *Calas* ne s'étaient pas emparés de toute fa pitié. 1765.

Je ne confeillerais pas à un auteur de donner une feconde pièce patriotique. Il n'y a que le zèle admirable de M. de *Beaumont* qui foit inépuifable. Le public fe laffe bien vîte d'être généreux.

Je fuis bien malade ; tout baiffe chez moi, hors mes tendres fentimens pour vous. Je me foumets à l'Etre des êtres et aux lois de la nature ; mais *écr. l'inf.*

Je reçois, dans le moment, la fentence des *Sirven.* Je les croyais roués et brûlés, ils ne font que pendus. Vous m'avouerez que c'eft trop s'ils font innocens, et trop peu s'ils font parricides. Les complices bannis me paraiffent encore un nouvel affront à la juftice ; car, s'ils font complices d'un parricide, ils méritent la mort. Il n'y a pas le fens commun chez les Vifigoths.

Je crois qu'après les *Sirven*, les gens le plus à plaindre font ceux qui liront ce griffonnage.

1765.

LETTRE XLIII.

A M. LE CLERC DE MONTMERCI.

8 d'avril.

Plus M. de *Montmerci* m'écrit, et plus je l'aime Je n'ofe lui propofer de venir philofopher dans ma retraite cette année. Je fuis environné de maçons et d'ouvriers de toute efpèce; mais je le retiens pour l'année 1766, fuppofé que les quatre élémens me faffent la grâce de conferver mon chétif corps jufque-là. Je ne veux point mourir fans avoir vu un vrai philofophe qui veut bien m'aimer, et qui, étant libre, pourra faire ce petit voyage fans demander permiffion à perfonne. C'eft avec de tels frères que je voudrais achever ma vie dans le petit couvent que j'ai fondé.

Quand il y aura quelque chofe de nouveau dans la littérature, je vous prierai, Monfieur, de m'en faire part; mais vos lettres me font toujours plus de plaifir que les ouvrages nouveaux.

LETTRE XLIV.

1765.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 d'avril.

Je vous envoie, mes anges, l'antiquité à bâtons rompus. Je ne ſais ſi le fatras des ſottiſes myſtérieuſes des mortels vous plaira beaucoup. Vous êtes de bien bonne compagnie pour lire avec plaiſir ces profondeurs pédanteſques; mais votre eſprit s'étend à tout, ainſi que vos bontés.

Les horreurs des *Sirven* vont ſuccéder aux abominations des *Calas*. Le véritable *Elie* prend une ſeconde fois la défenſe de l'innocence opprimée. Voilà trop de procès de parricides, dira-t-on; mais, mes divins anges, à qui en eſt la faute ?

Je ne ſais ſi vous avez connu feu l'abbé *Bazin*, auteur de la Philoſophie de l'hiſtoire. Son neveu, le chevalier *Bazin*, a dédié l'ouvrage de ſon oncle à l'impératrice de toutes les Ruſſies, comme vous le ſavez; mais j'ai peur que les dévots de France ne penſent pas comme cette impératrice.

Reſpect et tendreſſe.

1765.

LETTRE XLV.

A M. DAMILAVILLE.

10 d'avril.

Vous guérirez ſurement, mon cher frère, car voilà la troiſième lettre d'*Eſculape*. Je vous prie, au nom de tous les frères, d'avoir grand ſoin de votre ſanté ; c'eſt vous qui tenez l'étendard auquel nous nous rallions, c'eſt vous qui êtes le lien des philoſophes. Il eſt venu chez moi un jeune petit avocat général de Grenoble, qui ne reſſemble point du tout aux *Omer :* il a pris quelques leçons des d'*Alembert* et des *Diderot ;* c'eſt un bon enfant et une bonne recrue. (*)

Frère d'*Argental* doit actuellement avoir reçu tous ſes paquets. Je crois, par conſéquent, qu'il peut vous lâcher encore quelques piſtolets à tirer contre l'*inf*. . . . M. de *la Haye* vous a, ſans doute, remis ſon petit paquet. On tâchera de vous fournir de petites proviſions, toutes les fois qu'on pourra ſe ſervir d'un honnête voyageur.

Voici les deux feuillets ſignés *Sirven*. J'ignore toujours ſi le parlement de Toulouſe oſera faire

(*) M. *Servan*.

des remontrances. Je ne ſuis pas plus content que vous des ménagemens qu'on a gardés en réhabilitant les *Calas*, et je ſuis affligé de voir tant de délais aux grâces que le roi doit leur accorder. Ce n'eſt pas aſſez d'être juſtifié, il faut être dédommagé : et ſi le roi ne paye pas, il faut bien que ce ſoit *David* qui paye. 1765.

Je ſuppoſe qu'à préſent vous avez la *ſentence* et l'*arrêt* contre *Sirven*, et qu'il ne manque plus rien à *Elie* pour être deux fois, en un an, le protecteur de l'innocence opprimée.

L'ouvrage dont vous me parlez, à la fin de votre lettre du premier d'avril, eſt auſſi déteſtable que vous le dites, et ce n'eſt pas un poiſſon d'avril que vous me donnez. Je ne crois pas qu'il y ait deux avis ſur cela parmi les connaiſſeurs ; mais vous ſentez bien qu'il ne m'appartient pas de dire mon avis. On dit qu'il y a des préjugés qu'il faut reſpecter, et celui-là eſt reſpectable pour moi.

Ne pourrai-je ſavoir le nom du théologien dénonciateur à qui nous ſommes redevables de la plus jolie réfutation qu'on ait faite (*)? Et *la Deſtruction*, qu'en dirons-nous? eſt-elle arrivée ? eſt-elle en ſureté ?

Gabriel ne m'a point fait voir les dernières épreuves de cette *Deſtruction ;* il eſt un peu

(*) M. l'abbé *Morellet*. C'eſt une défenſe de quelques articles de la *Gazette littéraire*.

1765. négligent. Il m'assure que, malgré les tracasseries de Genève qui l'occupent beaucoup, il sera encore plus occupé de la tracasserie du théologien.

Embrassez pour moi les frères; je vous salue tous dans le saint amour de la vérité. *Ecr. l'inf.*

LETTRE XLVI.

A M. ELIE DE BEAUMONT, *avocat.*

A Ferney, le 13 d'avril.

Je reçois, mon cher *Cicéron*, votre lettre non datée, avec le procès verbal de la célèbre servante. Je vais répondre à tous vos articles.

Je ne crois point du tout qu'il m'appartienne de parler dans ma lettre de la conduite du parlement de Toulouse. J'ai voulu et j'ai dû me borner aux faits dont je suis témoin. C'est à vous qu'il sied bien de faire voir l'outrage que le parlement de Toulouse a fait au conseil en refusant d'exécuter son arrêt. Ce que vous en dites est d'autant plus fort que vous l'avez dit avec le ménagement convenable. Le conseil a senti tout ce que vous n'avez pas exprimé. Il y a des cas où l'on doit plus faire entendre qu'on n'en dit, et c'est un des grands mérites

de votre mémoire ; c'eſt ce qui pourra ſurtout ramener M. d'*Agueſſeau* qui n'aime pas l'éloquence violente. 1765.

J'ai eu mes raiſons dans tout ce que je vous ai écrit. Si j'ai le bonheur de vous tenir à Ferney, vous apprendrez à connaître mes voiſins. La grandeur d'ame eſt dans les pays conquis autrefois par *Gengis-kan*.

Je ne peux faire ſigner votre mémoire par les *Sirven* que quand il me ſera parvenu. Je vous ai déjà mandé que toute communication était interrompue entre Lyon et mon malheureux pays.

Si vous trouvez que ma lettre puiſſe être bien reçue du public, telle que je l'ai envoyée en dernier lieu à M. *Damilaville*, ôtez les mots, *conſigné entre vos mains*, et mettez, *l'argent qu'on leur offrait pour leur honoraire;* mettez, *le conſeil de Berne* au lieu de *Berne;* *le conſeil de Genève* au lieu de *Genève*, et tout ſera dans la plus grande exactitude. Il faut rendre à chacun ſelon ſes œuvres, et madame la ducheſſe d'*Enville* et madame *Geoffrin* ne doivent pas être fruſtrées des éloges dus à leur généroſité.

Quant à M. *Coqueley*, il eſt très-sûr qu'il a eu le malheur d'être l'approbateur de *Fréron;* c'eſt être le receleur de *Cartouche*. Mais on dit qu'il a abdiqué depuis long-temps un emploi

1765. ſi odieux et ſi indigne d'un avocat. On m'aſſure que c'eſt un nommé d'*Albaret* qui lui a ſuccédé et qui a été réformé; ſi cela eſt, je tranſporte authentiquement à d'*Albaret*, et par-devant notaire, s'il le faut, l'horreur et le mépris qu'un approbateur de *Fréron* mérite; mais je ne tranſporterai jamais mon eſtime et ma tendre amitié pour vous à qui que ce ſoit dans le monde. Je vous garde ces deux ſentimens pour jamais.

P. S. J'apprends la juſtice qu'on a rendue à celui qui éclaire la juſtice et qui la fait rendre. Je partage ce triomphe avec tous les honnêtes gens de Paris. Je m'intéreſſe autant qu'eux au rétabliſſement de madame de *Beaumont.*

Sirven ſe met aux pieds du protecteur de l'innocence opprimée, avec la pancarte ci-jointe, et attendra ſa commodité.

LETTRE

LETTRE XLVII.

1765.

A M. DAMILAVILLE.

16 d'avril.

Il eſt donc enfin décidé, mon cher frère, que le roi daignera donner un dédommagement à notre veuve. Je vous aſſure qu'il aura l'intérêt de ſon argent en bénédictions. Un roi fait ce qu'il veut des cœurs : tous les proteſtans ſont prêts à mourir pour ſon ſervice. Il faut bien peu de choſe aux grands de ce monde pour inſpirer l'amour ou la haine.

Je ne ſuis pas aſſez au fait des affaires pour décider ſur la *priſe à partie ;* mais ſi cette priſe réuſſiſſait, ce ſerait un terrible coup. Je ne crois pas qu'il y en ait d'exemple depuis le maſſacre de Cabrières et de Mérindol : mais cette cruelle affaire était bien d'un autre genre; il s'agiſſait de l'abus ſanguinaire des ordres du roi, de dix-huit villages mis en cendres, et de huit à neuf mille ſujets égorgés : *tantùm relligio potuit ſuadere malorum !*

Vous ſaurez que le bruit avait couru à Toulouſe que l'arrêt des maîtres des requêtes ne regardait que la forme, et que moi votre frère je ſerais admonété pour m'être mêlé de

1765. cette affaire. Il ſe trouve au contraire que c'eſt moi qui ai l'honneur d'admonéter tout doucement *meſſieurs ;* mais les meilleurs admonéteurs ont été M. d'*Argental* et vous.

Si nous pouvons parvenir à faire une ſeconde correction à ceux qui ont pendu l'ami *Sirven* et ſa femme, nous deviendrons très-redoutables. Ne trouvez-vous pas ſingulier que ce ſoit du fond des Alpes et du quai Saint-Bernard que partent les flèches qui percent les Toulouſains tuteurs des rois ?

Il eſt bien triſte aſſurément que *Gabriel* ait laiſſé échapper quelques exemplaires de *la Deſtruction*, mais je ne crois pas que ce ſoit cette imprudence qui ait produit les difficultés qu'*Archimède* éprouve. Il me ſemble que l'enchanteur *Merlin* n'aurait jamais pu s'empêcher de préſenter ce livre à l'examen, et n'aurait point haſardé d'être déchu de ſa maîtriſe. Il me paraît que la douane des penſées eſt beaucoup plus ſévère que celle des fermiers généraux, et qu'il eſt plus aiſé de faire paſſer des étoffes en contrebande que de l'eſprit et de la raiſon. La maxime du P. *Canaye* ſubſiſte toujours : *point de raiſon chez les Velches.* Ils ſont de toute façon plus *velches* que jamais.

Il n'y a qu'un très-petit nombre de *français ; puſillus grex*, comme dit l'autre ; cependant ce petit troupeau augmente tous les jours. J'ai

vu depuis peu des officiers et des magiſtrats qui ne ſont point du tout *velches*, et j'ai béni DIEU. Entretenons le feu ſacré. 1765.

Je vous ſalue, je vous embraſſe en eſprit et en vérité; je m'unis à vous plus que jamais dans la ſainte tolérance. *Ecr. l'inf.*

LETTRE XLVIII.

AU MEME.

17 d'avril.

Je réponds à votre lettre du 10; ſi elle avait été du 11, vous auriez été dans un bel enthouſiaſme des trente-ſix mille livres accordées par le roi à notre famille *Calas*. Si le roi ſavait combien on le bénit dans les pays étrangers, il trouverait que jamais perſonne n'a mis ſon argent à un pareil intérêt. Jamais l'innocence n'a été mieux vengée ni plus honorée. Vous êtes aſſurément bien payé, mon cher frère, de toutes vos peines. Le généreux *Elie* doit être bien content; on regarde ici ſon mémoire comme un chef-d'œuvre; il était impoſſible que les juges réſiſtaſſent à la force de ſon éloquence. J'ai oublié tous mes maux, quand j'ai appris la libéralité du roi; je me ſuis cru jeune

I 2



1765. et vigoureux ; et j'imagine qu'à préſent vous ne portez plus d'emplâtre au cou.

Ou je ſuis bien trompé, ou M. de *Beaumont* a dû voir l'arrêt du parlement de Toulouſe à la ſuite de la ſentence de Caſtres. *Elie* va donc, une ſeconde fois, tirer la vertu du ſein de l'opprobre et de l'infortune. Je vous prie de l'embraſſer bien tendrement pour moi, et de lui dire qu'il a un autel dans mon cœur.

Les *Bazin* d'Hollande n'étaient pas encore arrivés quand M. de *la Haye* partit avec les Caloyers : ces Caloyers m'ont paru fort augmentés, et capables de faire beaucoup de bien. Vous avez une petite liſte des perſonnes auxquelles on peut en envoyer, et vous trouverez, ſans doute, quelque adepte qui ſe chargera aiſément du reſte. Les *Bazin* ſont d'un genre tout différent. Ils ne me ſemblent pouvoir faire fortune qu'auprès de ceux qui connaiſſent un peu l'hiſtoire ancienne. Je crois qu'ils n'eſſuieront pas le ſort de *la Deſtruction*; l'étiquette du ſac n'inſpire pas la même défiance. Le nom ſeul de jéſuite effarouche la magiſtrature ; on examine l'ouvrage dans l'idée d'y trouver des choſes dangereuſes : des fatras d'hiſtoire donnent moins d'alarme. La deſtruction des Babyloniens par les Perſans effarouche moins que la deſtruction des jéſuites par les janſéniſtes.

L'enchanteur *Merlin* eſt très-inſtamment prié de n'en pas faire une édition nouvelle avant de faire écouler celle d'un pauvre diable à qui on a donné ce petit morceau pour le tirer de la pauvreté. Je crois que l'enchanteur ſe tirera bien de la ſeconde édition. 1765.

Mon cher frère, toutes ces deſtructions-là ſont l'édification des honnêtes gens. Combattez, anges de l'humanité ; *écr. l'inf.*

LETTRE XLIX.

A M. ELIE DE BEAUMONT, *avocat.*

A Ferney, le 19 d'avril.

PROTECTEUR de l'innocence, vainqueur du fanatiſme, homme né pour le bonheur des hommes, je crois que vous avez toutes les pièces néceſſaires pour agir en faveur de la pauvre famille *Sirven* que vous voulez bien prendre ſous votre protection. Vous avez, je crois, au bas de la ſentence du juge du village, l'extrait de l'arrêt du parlement de Toulouſe, authentiquement certifié ſur papier timbré. Vous ſavez que ces arrêts par contumace s'appellent *délibération* dans la langue de *oc*, et ce mot délibération doit ſe trouver au bout de votre pancarte. *Sirven* a perdu, par

1765. cette aventure, tout ſon bien qui conſiſtait dans un fonds de dix-neuf mille francs, outre quinze cents livres de rente nettes que lui valait ſa place. Voilà toute une famille expatriée, couverte d'opprobre, et réduite à la plus cruelle misère. Le procès qu'on lui a fait me paraît abſurde, l'enlèvement de ſa fille affreux, la ſentence un attentat contre la juſtice et contre la raiſon. S'il s'agiſſait de comparaître devant tout autre tribunal que celui de Toulouſe, j'enverrais cette malheureuſe famille ſe remettre à la diſcrétion de ſes juges naturels ; mais je crains que les juges de Toulouſe ne ſoient plus ulcérés que corrigés. Qui peut répondre que ſept ou huit têtes échauffées ne ſe vengeront pas ſur les *Sirven* du triomphe que vous avez procuré aux *Calas*? J'attends votre déciſion. Je voudrais que vous puiſſiez ſentir à quel point je vous révère, je vous admire et je vous aime.

Mille repects à votre digne compagne.

P. S. Je reçois dans ce moment, Monſieur, votre lettre pour moi, et le paquet pour les *Sirven*. Je vais envoyer chercher cet infortuné père. Son malheur ne lui a peut-être pas laiſſé aſſez de netteté dans l'eſprit pour répondre catégoriquement à toutes les queſtions que vous pourrez lui faire. Nous tâcherons cepen-

dant de vous fournir des éclairciſſemens. Quelque tournure que prenne cette affaire, elle ajoutera bien des fleurons à votre couronne. 1765.

Vous êtes trop bon d'avoir bien voulu répondre au petit mémoire à conſulter ſur une maiſon. Je vous en remercie tendrement. L'affaire fut accommodée, dès que j'eus envoyé mon mémoire. Les Juifs qui feſaient ces étranges difficultés n'osèrent pas les ſoutenir, et les principaux intéreſſés n'ont pas balancé un moment à faire tout ce qui était convenable. Votre nom eſt tellement en vénération dans ce pays-ci, qu'on n'oſerait pas faire une choſe déſapprouvée par vous.

LETTRE L.

A M. * * *,

CONSEILLER AU PARLEMENT DE TOULOUSE.

A Ferney, 19 d'avril.

MONSIEUR,

Je ne vous fais point d'excuſe de prendre la liberté de vous écrire, ſans avoir l'honneur d'être connu de vous. Un haſard ſingulier avait conduit dans mes retraites, ſur les frontières de la Suiſſe, les enfans du malheureux

1765. *Calas ;* un autre hafard y amène la famille *Sirven*, condamnée à Caftres, fur l'accufation ou plutôt fur le foupçon du même crime qu'on imputait aux *Calas*.

Le père et la mère font accufés d'avoir noyé leur fille dans un puits, par principe de religion. Tant de parricides ne font pas heureufement dans la nature humaine ; il peut y avoir eu des dépofitions formelles contre les *Calas*, il n'y en a aucune contre les *Sirven*. J'ai vu le procès verbal, j'ai long-temps interrogé cette famille déplorable ; je peux vous affurer, Monfieur, que je n'ai jamais vu tant d'innocence accompagnée de tant de malheurs : c'eft l'emportement du peuple du Languedoc contre les *Calas*, qui détermina la famille *Sirven* à fuir dès qu'elle fe vit décrétée. Elle eft actuellement errante, fans pain, ne vivant que de la compaffion des étrangers. Je ne fuis pas étonné qu'elle ait pris le parti de fe fouftraire à la fureur du peuple, mais je crois qu'elle doit avoir confiance dans l'équité de votre parlement.

Si le cri public, le nombre des témoins abufés par le fanatifme, la terreur et le renverfement d'efprit qui put empêcher les *Calas* de fe bien défendre, firent fuccomber *Calas* le père, il n'en fera pas de même des *Sirven*. La raifon de leur condamnation eft dans leur

fuite. Ils ſont jugés par contumace, et c'eſt à votre rapport, Monſieur, que la ſentence a été confirmée par le parlement. 1765.

Je ne vous célerai point que l'exemple de *Calas* effraie les *Sirven*, et les empêche de ſe repréſenter. Il faut pourtant ou qu'ils perdent leur bien pour jamais, ou qu'ils purgent la contumace, ou qu'ils ſe pourvoyent au conſeil du roi.

Vous ſentez mieux que moi combien il ſerait déſagréable que deux procès d'une telle nature fuſſent portés dans une année devant ſa Majeſté; et je ſens, comme vous, qu'il eſt bien plus convenable et bien plus digne de votre auguſte corps que les *Sirven* implorent votre juſtice. Le public verra que, ſi un amas de circonſtances fatales a pu arracher des juges l'arrêt qui fit périr *Calas*, leur équité éclairée, n'étant pas entourée des mêmes piéges, n'en ſera que plus déterminée à ſecourir l'innocence des *Sirven*.

Vous avez ſous vos yeux toutes les pièces du procès; oſerais-je vous ſupplier, Monſieur, de le revoir. Je ſuis perſuadé que vous ne trouverez pas la plus légère preuve contre le père et la mère; en ce cas, Monſieur, j'oſe vous conjurer d'être leur protecteur.

Me ſerait-il permis de vous demander encore une autre grâce? c'eſt de faire lire ces mêmes pièces à quelques-uns des magiſtrats vos

1765. confrères. Si je pouvais être sûr que ni vous ni eux n'avez trouvé d'autre motif de la condamnation des *Sirven* que leur fuite, si je pouvais dissiper leurs craintes uniquement fondées sur le préjugé du peuple, j'enverrais à vos pieds cette famille infortunée, digne de toute votre compassion ; car, Monsieur, si la populace des catholiques superstitieux croit les protestans capables d'être parricides par piété, les protestans croient qu'on veut les rouer tous par dévotion, et je ne pourrais ramener les *Sirven* que par la certitude entière que leurs juges connaissent leur procès et leur innocence. J'aurais le bonheur de prévenir l'éclat d'un nouveau procès au conseil du roi, et de vous donner en même temps une preuve de ma confiance en vos lumières et en vos bontés. Pardonnez cette démarche que ma compassion pour les malheureux, et ma vénération pour le parlement et pour votre personne me font faire du fond de mes déserts.

J'ai l'honneur d'être avec respect, Monsieur, votre, &c.

LETTRE LI.

1765.

A M. DAMILAVILLE.

22 d'avril.

A Monſieur Joaquim Deguia , marquès de Marros , à Aſcoitia . par Baïonne, en Eſpagne. C'eſt, mon cher frère, l'adreſſe d'un adepte de beaucoup d'eſprit, qui s'eſt adreſſé à moi, et qui brûlerait le grand inquiſiteur, s'il en était le maître. Je vous prie de lui envoyer, par la poſte, un des rubans d'Angleterre qu'un fermier général vous a apportés. Cette fabrique prend faveur de jour en jour, malgré les oppoſitions des autres fabricans qui craignent pour leur boutique. Ces petits rubans ſont bien plus commodes et d'un débit plus aiſé que des étoffes plus larges : on en donne à ceux qui ſavent les placer. Envoyez-en un à madame la marquiſe *du Deffant*, et deux à madame la marquiſe de *Coaſlin.*

Sirven eſt chez moi. Il y griffonne ſon innocence, et la barbarie viſigote. Nous achevons, le temps preſſe. Voici un mot pour le véritable *Elie*, avec les pièces.

Nous vous les adreſſons à vous, mon cher frère, dont la philoſophie conſiſte dans la vertu autant que dans la ſageſſe.

1765.

LETTRE LII.

A M. ELIE DE BEAUMONT, *avocat.*

A Ferney, le 22 d'avril.

J'ENVOIE au protecteur de l'innocence la réponſe des *Sirven* en marge. Nous écrivons à Caſtres pour avoir des éclairciſſemens ultérieurs. Il eſt certain que l'évêque de Caſtres fit enfermer la fille *Sirven*, de ſon autorité privée. Je joins aux réponſes du père les monitoires que vous verrez, Monſieur, entièrement ſemblables à ceux qui furent publiés contre les *Calas*. Voilà un beau champ pour votre éloquence ſage et attendriſſante. Quels monſtres vous avez à combattre, et quels ſervices vous rendez à l'humanité ! Deux parricides en deux mois, imputés par le fanatiſme !

Tantùm relligio potuit ſuadere malorum !

Vous allez tirer un grand bien du plus horrible des maux.

Permettez que je vous embraſſe avec la plus tendre amitié. Ma foi, j'en fais autant à votre digne épouſe, malgré mes ſoixante-onze ans paſſés.

LETTRE LIII.

1765.

A M. DAMILAVILLE.

24 d'avril.

En réponſe à votre lettre du 18, mon cher frère, j'embraſſe tendrement *Platon-Diderot.* Par ma foi, j'embraſſe auſſi l'impératrice de toute Ruſſie. Aurait-on ſoupçonné, il y a cinquante ans, qu'un jour les Scythes récompenſeraient ſi noblement dans Paris la vertu, la ſcience, la philoſophie, ſi indignement traitées parmi nous ? Illuſtre *Diderot*, recevez les tranſports de ma joie.

Je ne peux faire la moindre attention aux tracaſſeries de la comédie ; cela peut amuſer Paris ; pour moi, je ſuis rempli d'autres idées : la généroſité ruſſe, la juſtice rendue aux *Calas*, celle qu'on va rendre aux *Sirven*, ſaiſiſſent toutes les puiſſances de mon ame. On travaille à force à la condamnation du cuiſtre théologien, dénonciateur, ſot et fripon ; la bonne cauſe triomphe ſourdement. Nouvelle édition du *Portatif* en Hollande, à Berlin, à Londres ; réfutations de théologiens qu'on baſoue ; tout concourt à établir le règne de la vérité.

Vous aurez l'abbé *Bazin* avant qu'il ſoit peu,

1765. n'en doutez pas. Vous deviez envoyer un ruban à madame *du Deffant;* vraiment, il ne faut lui envoyer rien du tout, si elle trahit les frères. De quoi s'avise-t-elle, à son âge et aveugle, de forcer des hommes de mérite à la haïr !

Sans concourir au bien, prôner la bienfesance !

Hélas! elle ne sait pas que, sans les philosophes, le sang de *Calas* n'aurait jamais été vengé.

Mon cher frère, faut-il que je meure sans vous avoir vu de mes yeux que le printemps guérit un peu? Je vous vois de mon cœur. *Ecr. l'inf.*

LETTRE LIV.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

26 d'avril.

Une bonne femme, Monseigneur, m'a donné d'une eau qui a guéri mes misérables yeux, au moins pour quelques mois; et le premier usage que je fais de la vue est de vous renouveler de ma tremblante main mes tendres hommages.

Je ſuppoſe que le paquet que vous m'ordonnâtes d'adreſſer à M. *Janel*, vous a été rendu. Quand vous en voudrez d'autres, vous n'aurez qu'à me donner vos ordres. Je vous obéirai ponctuellement, ne doutant pas d'une ſécurité entière ſous vos auſpices. 1765.

Le bruit des remontrances des gens tenant la comédie eſt parvenu juſqu'à l'enceinte de mes montagnes; il paraît qu'une troupe eſt quelquefois plus difficile à conduire que des troupes; il y a un eſprit de vertige répandu dans plus d'un corps.

J'oſerais ſoupçonner qu'il y a eu quelque tracaſſerie de la part d'une princeſſe de théâtre, qui aura pu vous indiſpoſer contre monſieur d'*Argental* dont vous aimiez autrefois la bonhomie, les yeux clignotans et la perruque en nid de pie. Il vous a de plus beaucoup d'obligation; c'eſt vous qui engageâtes le cardinal de *Tençin* à lui aſſurer une penſion. Il ſerait trop ingrat, s'il avait oublié vos bienfaits. Il jure qu'il s'en ſouvient tous les jours, et qu'il ne vous a jamais manqué. Je ſuis trop intéreſſé à vous voir perſévérer dans votre bienveillance pour vos anciens ſerviteurs, je vous ſuis trop attaché, trop ſenſible à toutes vos bontés, pour n'être pas affligé qu'un cœur reconnaiſſant ſoit dans votre diſgrâce. J'ai pris quelquefois la liberté d'avoir de petites

1765. altercations avec M. d'*Argental* ſur le tripot ; mais que n'oublie-t-on pas quand on eſt sûr d'un cœur ?

On a d'ailleurs tant de ſujets de ſe plaindre des hommes, on eſt entouré dans ce monde de tant d'ennemis, ou déclarés ou ſecrets, que quand on eſt sûr de la fidélité et de l'attachement d'une perſonne, c'eſt une acquiſition dont il eſt cruel de ſe défaire. Pour moi, je vous réponds bien que vous ſerez mon héros juſqu'au tombeau, et que je mourrai le plus fidelle et le plus reſpectueux de tous ceux qui vous ont été attachés. *V.*

LETTRE LV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 d'avril.

MES divins anges, il me paraît que le tripot eſt un peu troublé. Si les comédiens étaient aſſez fermes pour dire : Nous ne pouvons faire les fonctions de notre état, ſi on l'avilit ; nous ſommes las d'être mis en priſon ſi nous ne jouons pas, et d'être excommuniés ſi nous jouons ; dites-nous à qui nous devons obéir, du roi ou d'un habitué de paroiſſe ; mettez-nous au dernier rang des citoyens, mais laiſſez-

nous

nous jouir des droits qu'on accorde aux gadouards, aux bourreaux et aux *Frérons*; ſi, dis-je, ils tenaient ce langage, et s'ils le ſoutenaient, il faudrait bien compoſer avec eux; mais la difficulté ſera toujours d'attacher le grelot. 1765.

Je me flatte que vous avez été un peu amuſés par les dernières feuilles de l'abbé *Bazin*. Si je peux en attraper encore, j'aurai l'honneur de vous en faire part.

Il y aura des miſérables qui, malgré les proteſtations honnêtes et reſpectueuſes de l'abbé, croiront toujours qu'il a eu des intentions malignes; mais il faut les laiſſer crier.

Je ne ſais à qui en a le tyran du tripot; mon cher ange a fait tout ce qu'il devait. Si le tyran perſiſte dans ſa lubie, mon ange n'ayant rien à ſe reprocher, l'abandonnera à ſon ſens réprouvé.

On n'a donc point voulu permettre le débit de la deſtruction jéſuitique qui eſt bien auſſi la deſtruction des janſéniſtes. Tous ces marauds-là en *ites*, et en *iſtes*, et en *iens*, ſont également les ennemis de la raiſon; mais la raiſon perce malgré eux, et il faudra bien qu'à la fin ils n'aient d'empire que ſur la canaille. C'eſt à mon gré le plus grand ſervice qu'on puiſſe rendre au genre-humain, de ſéparer le ſot peuple des honnêtes gens pour jamais; et il

1765. me ſemble que la choſe eſt aſſez avancée. On ne ſaurait ſouffrir l'abſurde inſolence de ceux qui vous diſent : Je veux que vous penſiez comme votre tailleur et votre blanchiſſeuſe.

Mes anges, je baiſe le bout de vos ailes. *V.*

LETTRE LVI.

A M. DAMILAVILLE.

29 d'avril.

L'IDÉE de l'eſtampe des *Calas* eſt merveilleuſe. Je vous prie, mon cher frère, de me mettre au nombre des ſouſcripteurs, pour douze eſtampes. Il faut réuſſir à l'affaire des *Sirven* comme à celle des *Calas ;* ce ſerait un crime de perdre l'occaſion de rendre le fanatiſme exécrable.

Je crois que le généreux *Elie* peut toujours faire ſon mémoire. La confirmation de l'arrêt de Toulouſe eſt aſſez conſtatée par le procès verbal d'exécution. Le mémoire de *Sirven* eſt de la plus grande fidélité ; il a répondu avec exactitude à toutes les interrogations de ſon patron *Elie ;* ainſi nous eſpérons dans peu voir la ſeconde philippique.

L'aventure de mademoiſelle *Clairon* eſt furieuſement velche. Si j'avais un conſeil à

donner aux gens tenant la comédie, ce ferait de ne jamais remonter fur le théâtre qu'on ne leur eût rendu les droits de citoyen. La contradiction eft trop forte d'être mis au cachot fi on ne joue pas, et d'être déclaré infame fi on joue. 1765.

Je crois qu'il faut envoyer une aune de ruban à l'abbé de *Voifenon*. Vous favez d'ailleurs comment placer ces pompons : on dit qu'ils peuvent guérir les peftiférés. Il faut en envoyer un à M. le comte de *la Touraille*, gentilhomme de la chambre du prince de *Condé;* un à madame la comteffe de *la Marck*. Fefons le plus de bien que nous pourrons, DIEU nous en faura gré.

Je compte que *Gabriel* fera partir le premier de mai la petite batterie dreffée contre l'infolence et l'abfurdité théologique. Il nous eft arrivé un général autrichien qui eft tout-à-fait attaché à la bonne caufe; nous avons auffi un excellent profélyte danois. Toute langue et toute chaire commence à confeffer la vérité. O fainte philofophie, que votre règne nous advienne !

J'embraffe tous les frères dans la communion de l'efprit; DIEU répand fur eux vifiblement fes bénédictions. Je vous aime tous les jours davantage. *Ecr. l'inf.*

N. B. Il me vient en idée de faire deffiner

1765. aussi le portrait du petit *Calas* qui est encore à Genève ; il a la physionomie du monde la plus intéressante. On pourrait, pour faire un beau contraste, le placer à la porte de la prison, sollicitant un conseiller de la tournelle. Voyez, mon cher frère, si cette idée vous plaît ; parlez-en à madame *Calas*.

Mandez-moi, je vous prie, si mademoiselle *Clairon* est encore au fort-l'évêque, et si elle persiste dans la résolution de renoncer au théâtre.

LETTRE LVII.

A MADEMOISELLE CLAIRON.

Premier de mai.

L'HOMME qui s'intéresse le plus à la gloire de mademoiselle *Clairon*, et à l'honneur des beaux arts, la supplie très-instamment de saisir ce moment pour déclarer que c'est une contradiction trop absurde d'être au fort-l'évêque si on ne joue pas, et d'être excommunié par l'évêque si on joue ; qu'il est impossible de soutenir ce double affront, et qu'il faut enfin que les Velches se décident. Les acteurs qui ont marqué tant de sentimens d'honneur dans cette affaire, se joindront sans doute à elle.

Que mademoiselle *Clairon* réuffiffe ou ne réuffiffe pas, elle fera révérée du public ; et, fi elle remonte fur le théâtre comme un efclave qu'on fait danfer avec fes fers, elle perd toute fa confidération. J'attends d'elle une fermeté qui lui fera autant d'honneur que fes talens, et qui fera une époque mémorable. 1765.

LETTRE LVIII.

A M. HELVETIUS.

Premier de mai.

VOICI, mon illuftre philofophe, un gentilhomme anglais très-inftruit, et qui, par conféquent, vous eftime. Je me fuis vanté à lui d'avoir quelque part à votre amitié, car j'aime à me faire valoir auprès des gens qui penfent. M. *Makartney* penfe tout comme vous ; il croit, malgré *Omer* et *Chriftophe*, que, fi nous n'avions point de mains, il ferait affez difficile de faire des rabats à *Chriftophe* et *Omer*, et des fifflets pour les bourdons de *Simon le Franc*, favori du roi, &c. Il trouve notre nation fort drôle ; il dit que, fitôt qu'il paraît une vérité parmi nous, tout le monde eft alarmé comme fi les Anglais fefaient une defcente. Puifque vous avez eu la bonté de refter parmi les finges,

1765. tâchez donc d'en faire des hommes. DIEU vous demandera compte de vos talens. Vous pouvez plus que perſonne écraſer l'erreur, ſans montrer la main qui la frappe. Un bon petit catéchiſme imprimé à vos frais, par un inconnu, dans un pays inconnu, donné à quelques amis qui le donnent à d'autres; avec cette précaution, on fait du bien, et on ne craint point de ſe faire du mal, et on ſe moque des *Chriſtophe*, des *Omer*, &c. &c. &c. &c.

Jean-Jacques dit, à mon gré, une choſe bien plaiſante, quoique géométrique, dans ſa lettre à *Chriſtophe*, pour prouver que dans notre ſecte la partie eſt plus grande que le tout. Il ſuppoſe que notre ſauveur JESUS-CHRIST communie avec ſes apôtres; en ce cas, il eſt clair, dit-il, que JESUS mit ſa tête dans ſa bouche. Il y a par-ci par-là de bons traits dans ce *Jean-Jacques*.

On m'a envoyé ces deux extraits de *Jean Meſlier :* il eſt clair que cela eſt écrit du ſtyle d'un cheval de carroſſe, mais qu'il rue bien à propos ! et quel témoignage que celui d'un prêtre qui demande pardon, en mourant, d'avoir enſeigné des choſes abſurdes et horribles ! Quelle réponſe aux lieux communs des fanatiques qui ont l'audace d'aſſurer que la philoſophie n'eſt que le fruit du libertinage !

Oh ! ſi quelque galant homme, écrivant avec

pureté et avec force, donnant à la raifon les grâces de l'imagination, daignait confacrer un mois ou deux à éclairer le genre humain ! Il y a de bonnes ames qui font ce qu'elles peuvent, elles donnent quelques coups de bêche à la vigne du Seigneur; mais vous la feriez fructifier au centuple. *Amen !* Toutefois ne faites point apprendre à vos enfans le métier de menuifier, cela me paraît affez inutile pour l'éducation d'un gentilhomme.

1765.

Vale. Je vous eftime autant que je vous aime.

LETTRE LIX.

A M. DAMILAVILLE.

4 de mai.

Je vois par votre lettre du 24, mon cher frère, que l'enchanteur *Merlin* a été pourfuivi par les diables. Mandez-moi, je vous prie, s'il eft échappé de leurs griffes. Je m'y intéreffe bien vivement. Je tremble pour un paquet que je vous ai envoyé à l'adreffe de M. *Gaudet*. Si ce paquet eft perdu, il n'y a plus de reffource, et cependant je ne ferai pas découragé. Je fuis à peu-près borgne comme *Annibal;* j'ai juré comme lui une haine immortelle aux *Romains;*

1765. et, dussé-je être empoisonné chez *Prusias*, je mourrai en leur fesant la guerre.

La résolution de *Pierre Calas* de partir pour Genève m'effraie. Le gouvernement n'en serait-il pas indigné? *Calas* a-t-il d'autre patrie que celle où *Cicéron-Beaumont* l'a si bien défendu, où le public l'a si bien soutenu, où les maîtres des requêtes l'ont si bien jugé, où le roi a comblé sa famille de bienfaits? car vous savez qu'outre les trente-six mille livres, il y a encore six mille livres pour les procédures. Je me flatte qu'au moins vous l'empêcherez de partir sans une permission expresse; et je crains bien encore que la demande de cette permission ne déplaise à la cour, et ne fasse perdre les mille écus que le roi lui a donnés. Je soumets mon avis au vôtre.

J'ignore si mademoiselle *Clairon* remontera sur le théâtre de Paris. Je la tiens pour une pauvre créature, si elle a cette faiblesse. Plus on persécute la raison, les talens, la vérité et le goût, plus notre phalange doit marcher serrée. Je crois que les verges dont on fouette monsieur le dénonciateur théologien arriveront bientôt à son cu.

Adieu, mon cher philosophe; je m'unis toujours à vous dans la communion des fidelles, et vous embrasse avec la plus grande effusion de cœur *Ecr. l'inf.*

LETTRE

LETTRE LX.

1765.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 de mai.

MES divins anges ne ſont-ils occupés que de l'hiſtoire du jour, et n'ont-ils fait aucune attention à l'hiſtoire ancienne ? Je ne reçois point de nouvelles d'eux, ce qui eſt une hiſtoire du jour fort triſte pour moi. J'ignore s'ils ont reçu le dernier paquet ; je ne me ſouviens pas ſi je l'ai envoyé ſous le couvert de M. le duc de *Praſlin*, ou ſous un autre. Je ne demande point de nouvelles de mademoiſelle *Clairon*, madame d'*Argental* s'en remet à madame de *Florian ;* mais je perſiſte toujours dans l'idée que les comédiens doivent propoſer un dilemme dont on ne peut pas ſe tirer : *Si nous ne jouons pas, on nous met au fort ou au four de l'évêque ; et ſi nous jouons, l'évêque nous excommunie, et nous ſommes enterrés comme des chiens.* Qu'on ſe tire de cette difficulté, ſi on peut.

Le Siége de Calais a perdu à cette belle affaire ; il n'eſt pas même traîné actuellement en blocus. On l'a abandonné juſqu'en province ; je n'ai jamais vu une révolution ſi ſubite. On l'avait imprimé par-tout ſur la foi

1765. du Mercure et de l'enthousiasme de Paris ; à peine a-t-on pu le lire. Cette aventure est un peu velche.

M. de *Villette*, qui a passé trois mois chez moi, doit être actuellement à Paris. Il y recevra le paquet dont vous avez eu la bonté de vous charger.

M. de *Fontette* m'a fait l'honneur de m'écrire, mais ne m'a pas donné de grandes espérances. Si malheureusement j'étais obligé de plaider au parlement contre mon prêtre, je jure DIEU que je mourrai avant que le procès soit jugé.

Je crois que je suis aussi dans la disgrâce du tyran du tripot, mais je me console très-aisément ; et tant que mes anges daigneront m'aimer, je défie le reste des humains de troubler mon repos. Je les supplie de me mettre aux pieds de M. le duc de *Praslin*, très-indépendamment de mon curé.

Respect et tendresse. *V.*

LETTRE LXI.

1765.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

15 de mai.

PUISQUE vous avez reçu, Monſeigneur, le dernier paquet que j'eus l'honneur de vous adreſſer, il y a quelque temps, par M. *Janel*, en voici un autre qui m'arrive d'Hollande, et que je vous dépêche par la même voie. Je ne crois pas que vous ayez beſoin de l'eau de Lauſane pour vos yeux; ils ont vingt-cinq ans comme votre imagination et vos grâces. Les miens ſont très-vieux, et ont ſouffert des ophtalmies affreuſes par les vents du nord-eſt autant que par la lecture; mais, ſi vous voulez employer cette eau pour quelqu'un de vos amis, vous n'avez qu'à me donner vos ordres, j'écrirai ſur le champ à Lauſane, afin qu'on en faſſe partir quelques bouteilles par la voie que vous voudrez bien indiquer. Ce remède n'eſt bon que pour ceux qui ont des ulcères aux paupières, et n'eſt aucunement propre d'ailleurs à rétablir l'organe de la vue; il lui ferait même plus de mal que de bien. Il reſte encore à ſavoir ſi cette recette, qui eſt favorable dans le printemps, peut faire le même effet en hiver, ce dont je doute beaucoup.

1765. Permettez-moi de vous dire un petit mot des ſpectacles, qui ſont néceſſaires à Paris, et que vous protégez. J'ignore ſi vous pourriez vous ſervir de l'occaſion préſente pour faire ſentir combien il eſt contradictoire que des perſonnes payées par le roi, et qui ſont ſous vos ordres, ſoient en priſon au fort ou au four de l'évêque, ſi elles ne rempliſſent pas les devoirs de leur profeſſion, et excommuniées, damnées par l'évêque, ſi elles les rempliſſent. Eſt-il juſte qu'on perde tous les droits de citoyen, et juſqu'à celui de la ſépulture, parce qu'on eſt ſous votre autorité? Si quelqu'un peut jamais avoir la gloire de faire ceſſer cet opprobre, c'eſt aſſurément vous; et Paris vous élèverait une ſtatue comme Gènes. Mais quelquefois les choſes les plus ſimples et les plus petites ſont plus difficiles que les grandes; et tel homme qui peut faire capituler une armée d'Anglais, ne peut triompher d'un curé.

Je voudrais bien que vous protégeaſſiez les encyclopédiſtes. Ce ſont, pour la plupart, des hommes infiniment eſtimables. Leur ouvrage, malgré ſes défauts, fera beaucoup d'honneur à la nation; et ce ne ſera pas un honneur paſſager et ridicule. Un des grands défauts qu'on reproche à la nation françaiſe, c'eſt que les hommes de mérite qu'elle a produits ont été

prefque toujours opprimés ou avilis, et qu'on leur a préféré des miférables. Feu M. *le Normand de Tournehem* avait relégué les tableaux de *Vanloo* dans la chambre de fes laquais. Votre protection, accordée à ceux qui travaillent à l'*Encyclopédie*, les encouragerait ; la plus faine partie de la nation vous en faurait beaucoup de gré. 1765.

Il eft un peu humiliant que les Ruffes récompenfent magnifiquement ceux que le parlement de Paris a perfécutés.

On m'a dit que les pairs avaient préfenté au roi un mémoire fur leurs droits. J'ai longtemps examiné cette matière en étudiant l'hiftoire de France, et je fuis convaincu que l'origine de toute juridiction fuprême en France eft la pairie; mais vous avez M. *Villaret*, votre fecrétaire, qui en fait beaucoup plus que moi, et qui fans doute vous a très-bien fervi ; c'eft un homme très-inftruit. Confervez vos bontés à votre plus ancien ferviteur, qui vous fera toujours attaché avec un profond refpect. *V.*

1765.

LETTRE LXII.

A M. DAMILAVILLE.

20 de mai.

VOICI, mon cher frère, deux petits croquis de *Donat Calas*. J'aurais défiré qu'on l'eût fait un peu plus reffemblant, et qu'on n'eût pas facrifié une chofe fi importante à l'idée de le repréfenter dans une attitude douloureufe qui défigure fon joli vifage. Si vous voulez vous fervir de ce deffin, recommandez au peintre de faire *Donat* le plus joli qu'il pourra.

Vous favez d'ailleurs, mon cher frère, que vous avez carte blanche pour mettre votre frère au rang de ceux qui contribuent à la façon de cette eftampe. Ce monument éternifera la plus horrible des injuftices, la plus belle réparation, et la générofité de votre zèle vertueux.

Il femble que plus les philofophes font de bien, plus on s'efforce de les perfécuter. On a faifi le ballot qui contenait le bel ouvrage de notre cher *Archimède;* l'autre aura le même fort; la Philofophie de l'hiftoire, que tous les gens fenfés trouvent très-fage, ne fera pas épargnée. Tout eft fufpect de la part de ceux qui rendent à la nation de vrais fervices. Je crains bien de n'avoir jamais l'*Encyclopédie;*

mon âge, ma mauvaiſe ſanté et la fureur des janſéniſtes me priveront de la conſolation de lire ce grand ouvrage. Ne pourrais-je pas, par votre crédit, obtenir qu'on m'en fît parvenir trois tomes ? je garderais religieuſement le ſecret. 1765.

Si vous voyez le véritable prophète *Elie*, dites-lui, je vous en prie, que nous ſommes réduits à faire ſigner dans Gex une procuration aux filles de *Sirven*, pour ſommer le greffier du parlement toulouſain de délivrer copie de l'arrêt qui confirme l'injuſte ſentence ; et ſi le greffier refuſe, nous enverrons acte de ſon refus.

Je trouve que cette cauſe peut faire, au moins, autant d'honneur à l'éloquence de M. de *Beaumont* que la cauſe des *Calas*. Cette fureur épidémique qui a perſuadé tous les tribunaux d'une province que la loi des proteſtans eſt parricide, eſt un ſujet digne d'un citoyen tel que lui. Quiconque arrache une branche du fanatiſme, fait une plaie à l'arbre, dont il ſe ſent juſque dans ſes racines. Rendons encore ce ſervice à l'humanité dans l'affaire des *Sirven*, et demeurons inébranlables dans celle d'*écr. l'inf.*

Je penſe que déſormais il eſt à propos que vous m'écriviez à Lyon ſous l'enveloppe de M. *Camp*, banquier; la curioſité des méchans

1765. ſera trompée. Dites à frère *Archimède* qu'il en faſſe autant. Nous pourrons jouir de la conſolation de nous ouvrir nos cœurs : le mien eſt à vous juſqu'au dernier moment de ma languiſſante vie.

N. B. Soutenez conſtamment que l'abbé *Bazin* eſt le véritable auteur de la Philoſophie de l'hiſtoire. Comment n'en pas croire ſon neveu ? quelle fureur de m'imputer juſqu'à l'ouvrage d'un théologien antiquaire ? perſécutera-t-on toujours l'auteur de la chrétienne *Zaïre* ? Faites beau bruit, vous et les frères.

LETTRE LXIII.

AU MEME.

A Genève, le 22 de mai.

J'AI eu hier, mon cher frère, un petit avertiſſement de la nature, qui me dit que je n'ai pas encore long-temps à philoſopher avec vous. Cela ne m'a pas empêché, dès que je ſuis revenu à moi, d'envoyer un exprès à frère *Gabriel* pour lui intimer tous vos ordres. Vous voyez, au reſte, combien le fanatiſme augmente. Plus il ſent ſa turpitude, plus il craint qu'on ne la révèle; tout lui eſt ſuſpect.

Les livres écrits avec le plus de vérité ſont 1765.
préciſément ceux qu'il redoute davantage. On donnera bien un évêché à un prêtre ſortant du b. . . . . . , mais on perſécutera ceux qui auront paſſé leur vie à chercher le vrai, et à faire le bien.

J'ai relu la Philoſophie de l'hiſtoire, qu'on m'a envoyée d'Amſterdam : il y a quelques fautes ridicules dans l'imprimé, comme *dix mille* pour *cent mille*, à l'article *d'Egypte*. Il me ſemble auſſi que l'auteur ne s'eſt pas toujours exprimé exactement dans le chaos de la chronologie ; mais, en général, l'ouvrage m'a paru aſſez utile.

L'auteur y montre par-tout un grand reſpect pour la religion ; il parle même ſi ſouvent de ce reſpect, qu'on voit bien qu'il veut prévenir les lâches perſécuteurs qui penſent toujours qu'on en veut à leurs foyers. Cependant, malgré toutes les précautions de l'auteur, on a envoyé, de Paris à Berne, un article pour être mis dans la gazette, dans lequel il eſt dit que la Philoſophie de l'hiſtoire eſt plus dangereuſe encore que le Portatif. On me fait auſſi l'honneur de m'attribuer cette Philoſophie. Je voudrais l'avoir faite, quoiqu'on ne me l'attribue que pour me perdre. Mais de quel droit me rend-on reſponſable des ouvrages d'autrui ? Il n'eſt pas juſte que je ſois toujours

1765. victime. Il femble que l'aboliffement des jéfuites ait été un nouveau fignal de perfécution contre les gens de lettres.

Parlez de tout cela avec frère *Archimède.* Que les frères célèbrent les agapes, en dépit des tyrans janféniftes : dreffez un autel à la raifon dans votre falle à manger.

Hæc quotiefcumque feceritis, in meî memoriam facietis.

J'ajoute à cette lettre de mon ami qu'il m'eft arrivé des perfonnes de Paris fort inftruites. On a décacheté quelques-unes de nos lettres contre-fignées *Courteille* : heureufement il n'y a jamais eu dans vos lettres rien que de vertueux et de fage, qui ne foit digne de vous. Mais, pour plus de fureté, écrivez-moi quelque lettre fous la même enveloppe *de Courteille*, et écrivez contre-figné *Laverdy*, à M. *Camp*, banquier à Lyon, et fous le couvert de M. *Camp*, à M. *Wagnière* à Genève. Que frère *Archimède* prenne la même précaution, et qu'il vous donne tout ce qu'il voudra m'écrire. Vous recevrez, par cet ordinaire, une lettre qu'on ouvrira fi l'on veut.

Eft-il poffible qu'on foit obligé à de telles précautions, et que la plus douce confolation de la vie nous foit arrachée ? Gardez-vous bien d'écrire à *Gabriel Cram*... ni à *G*.... Gardez-vous bien qu'on faffe entrer le ballot

de ce diable d'abbé *Bazin*, pour qui on prend des gens qui ne s'appellent pas *Bazin*. Il eſt minuit, je n'en puis plus. 1765.

LETTRE LXIV.

AU MEME.

A Genève, 22 de mai.

MON cher et vertueux ami, je vous ai envoyé le portrait du petit *Calas*, peint à l'huile; ſa mère aidera à rectifier les traits; ils ſont mieux peints dans le cœur de cette digne mère que par le pinceau de M. *Hubert*. On fait actuellement un recueil de toutes les pièces de cette triſte aventure dont la fin fera tant d'honneur aux maîtres des requêtes, à la nation, et ſurtout au roi qui a ſi bien réparé la malheureuſe injuſtice de Toulouſe. S'il était mieux inſtruit, je ſuis bien sûr que la bonté de ſon cœur réparerait, ſur la fin de ma vie, toutes les injuſtices que j'ai eſſuyées. Vous ſavez qu'on m'impute tous les jours des ouvrages auxquels je n'ai pas eu la moindre part. Ce ne devait pas être la récompenſe d'avoir fait la Henriade, le Siècle de *Louis XIV*, et quelques autres ouvrages qui n'ont déplu ni au roi ni à

1765. la nation; mais c'eſt le ſort attaché à la profeſſion d'homme de lettres. Peut-être eſt-il dur, à l'âge de ſoixante et douze ans, d'être continuellement en butte à la calomnie; mais j'ai appris, dans la ſaine philoſophie que nous cultivons tous deux, qu'il faut ſavoir ſe réſigner. Tout ce que je ſouhaite, c'eſt que le roi et le miniſtère puiſſent un jour ſavoir que les gens de lettres ſont les meilleurs citoyens et les meilleurs ſujets. Tout eſt cabale à la cour, tout eſt quelquefois paſſion dans de grandes compagnies qui ne devraient point avoir de paſſions; il n'y a que les vrais gens de lettres qui n'aient point d'intrigues, et qui aiment ſincèrement l'ordre et la paix.

Adieu, mon digne ami; je ſuis bien malade, et, en vérité, on ne devrait pas troubler mes derniers jours. Votre amitié vertueuſe fait toute ma conſolation. *Voltaire.*

LETTRE LXV.

1765.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Genève, 22 de mai.

Mes divins anges, on vient de me dire tout ce que vous aviez donné charge de dire, et je ſuis demeuré confondu de la demi-feuille copiée et de cette queſtion : *Quel eſt donc ce Damilaville* (*) ? Hélas ! mes chers anges, plût à Dieu qu'il y eût beaucoup de citoyens comme ce *Damilaville !* Je ne ferai point de remarques ſur tout cela, parce qu'il n'y en a point à faire ; je vous demanderai ſeulement ſi cette demi-feuille eſt ſi méchante. Je crois que cette lettre vous parviendra ſurement, puiſque je l'adreſſe à Lyon, ſous l'enveloppe de M. de *Chauvelin.* Cette voie déroutera les curieux, et vous pourrez m'écrire en toute ſureté ſous l'enveloppe de M. *Camp*, banquier à Lyon, en ne cachetant point avec vos armes, et en mettant ſur la lettre, à M. *Wagnière* chez M. *Souchay* à Genève.

Je vois bien que la perſécution des janſéniſtes

(*) Il s'agit ici de quelques paſſages d'une lettre à monſieur *Damilaville*, interceptée à la poſte, et peut-être falſifiée ; car on ſait que les lettres montrées au gouvernement, ne ſont pas toujours d'exactes copies des lettres ouvertes.

1765. eſt forte. On a renvoyé le ballot de *la Deſtruction jéſuitique* de notre philoſophe d'*Alembert*, parce qu'il y a quatre lignes contre les convulſionnaires. On taxe à préſent d'irréligion un ſavant livre d'un théologien qui témoigne à chaque page ſon reſpect pour la religion, et qui ne dit que des vérités qu'il faut être aveugle pour ne pas reconnaître. On m'impute ce livre ſans le moindre prétexte, comme ſi j'étais un rabbin, et comme ſi l'auteur de Mérope et d'Alzire était enfariné des ſciences orientales. Il ne dépend pas de moi de rendre les fanatiques ſages, et les fripons honnêtes gens ; mais il dépend de moi de les fuir. Je vous demande en grâce de me dire ſi vous me le conſeillez. Je ſuis, quoi qu'on en diſe, dans ma ſoixante et douzième année ; je me vois chargé d'une famille aſſez nombreuſe, dont la moitié eſt la mienne, et dont l'autre moitié eſt une famille que je me ſuis faite.

J'ai commencé des entrepriſes utiles et chères, et le petit canton que j'habite commençait à devenir heureux et floriſſant par mes ſoins. S'il faut abandonner tout cela, je m'y réſoudrai, j'irai mourir ailleurs ; il eſt arrivé pis à *Socrate*. Je ſais qu'il y a certaines armes contre leſquelles il n'y a guère de boucliers.

Ayez la bonté, je vous en prie, de me dire

à quel point ces armes ſont affilées. Je vous avoue que je ſerais curieux de voir cette demi-feuille. Il eſt minuit, il y a trois heures que je dicte, je n'en peux plus; pardonnez-moi de finir ſitôt, c'eſt bien à mon grand regret. 1765.

LETTRE LXVI.

A M. DAMILAVILLE.

A Genève, 27 de mai.

J'AFFLIGERAI votre belle ame en vous diſant, mon cher ami, que nous ne pourrons pas avoir ſitôt l'arrêt de Toulouſe. Je ſupplie, en attendant, le défenſeur de l'innocence de tenir toujours ſon mémoire tout prêt. Il y a trois ans que cette famille eſt dans les larmes. On a eſſuyé celles des *Calas*, c'eſt à préſent le tour des *Sirven*. Ces horreurs ſont d'autant plus effrayantes, qu'elles ſe paſſent dans un ſiècle plus éclairé. C'eſt un affreux contraſte avec la douceur de nos mœurs. Voilà le funeſte effet du ſyſtême de l'intolérance. Il y a encore de la barbarie dans les provinces. Je ne plains plus les *Calas*, après le jugement des maîtres des requêtes, et après les bienfaits du roi; mais les *Sirven* ſont bien à plaindre Je les

1765. recommande plus que jamais aux bontés de M. de *Beaumont*.

Après vous avoir parlé des malheurs d'autrui, il faut que votre amitié me permette encore de parler de mes peines.

Je lisais ce matin un livre anglais dans lequel se trouve la substance de plus de vingt chapitres du Dictionnaire philosophique que l'ignorance et la calomnie m'ont si grossièrement imputé; et, pour comble de bêtise, il y a dans d'autres chapitres des phrases entières prises de moi mot pour mot. Je me mettrais dans une belle colère, si l'âge et les maladies n'affaiblissaient les passions. *Tronchin* m'exhorte à la résignation pour les maux du corps et de l'ame; il me trouve très-bien disposé. Comptez que votre amitié fait ma plus chère consolation.

Voltaire. (1)

(1) Le même jour M. de *Voltaire* adressa, par une autre voie, à M. *Damilaville*, le billet suivant:

J'ai écrit à mon cher frère aujourd'hui; la lettre est à son adresse, et je suis bien sûr qu'elle n'arrivera pas sans avoir été ouverte. Il y a dans le paquet une lettre à M. d'*Alembert* pour les curieux; mais je suis très en peine de savoir si un petit paquet d'Hollande, adressé il y a quinze jours à M. *Gaudet*, est arrivé à bon port, et si une lettre sous l'enveloppe dudit M. *Gaudet*, dans laquelle on s'expliquait avec confiance, a été reçue. J'attends, non sans inquiétude, que mon frère m'éclaircisse de tout cela, et qu'il m'écrive par la voie de Lyon. Je l'embrasse avec la plus grande tendresse. *Ecr. l'inf.*

Nous ne citerons que cet exemple et les lettres des 22 et

LETTRE

LETTRE LXVII.

1765.

AU MEME.

A Rolle, pays de Vaud, près de Genève, 28 de mai.

J'ACHEVAIS, mon cher ami, de prendre les eaux en Suiſſe, où j'ai encore acheté un petit domaine, lorſque je reçus votre paquet pour M. *Tronchin*. Je le lui envoyai ſur le champ. Je vois que votre mal de gorge eſt opiniâtre ; mais je vous avertis qu'il eſt rare qu'un médecin guériſſe ſes malades à cent lieues, et qu'une ſœur de la charité fait plus de bien de près qu'*Eſculape* de loin. Dès que j'aurai la réponſe de l'oracle de Genève, je vous la ferai parvenir.

Sirven prend le parti d'aller lui-même à Toulouſe chercher l'arrêt et les pièces dont

28 de mai, pour montrer les précautions que M. de *Voltaire* était obligé de prendre en éclairant les hommes par des ouvrages philoſophiques, et en ſervant l'humanité dans la défenſe des *Calas* et des *Sirven*. Ses lettres étant ſouvent interceptées, il en écrivait d'oſtenſibles ſous ſon nom, et d'autres ſous des noms ſuppoſés. C'était un M. *Bourſier*, un M. *Lantin*, un M. *Ecr. l'inſ.* ou *Ecrlinſ.* De-là les contradictions apparentes touchant certains ouvrages qui ſervaient de prétexte pour le perſécuter.

1765. M. de *Beaumont* a befoin pour confommer fon entreprife généreufe. Il dit qu'il fera agir fes amis, et qu'il faura fe mettre à l'abri de tout. Ce pauvre homme et fa famille me fendent le cœur; ils font beaucoup plus malheureux que ne le font aujourd'hui les *Calas*. Qu'il eft beau, mon ami, de faire du bien, et que M. de *Beaumont* va augmenter fa gloire ! Pour moi, je n'ai à augmenter que ma patience. Je paye un peu cher l'intérêt de ma petite réputation; car, Dieu merci, il n'y a prefque point de mois qu'on ne faffe courir quelque ouvrage fous mon nom : vers et profe, on m'attribue tout. Quelque libraire d'Hollande a-t-il l'impertinence de m'attribuer un mauvais livre, auffitôt je reçois vingt lettres de Paris et de Verfailles, et on veut que j'envoye fur le champ ce bel ouvrage que je ne connais pas. Enfin, on va jufqu'à m'imputer je ne fais quelle Philofophie de l'hiftoire, ouvrage de quelque rabbin, ou tout au moins d'un favant en *us* ou en *ès*. On en parle au roi, et on lui dit que je fuis très-favant dans les langues orientales. J'ai beau protefter que je ne fais pas un mot de l'ancien chaldéen, on ne m'en croit pas fur ma parole; et, fi je fuis aveugle, on dit que j'ai perdu les yeux à déchiffrer les livres des anciens brachmanes, et même que je fuis prêt à faire une fecte de

Guèbres. Il me faut résoudre à être vexé jusqu'au dernier moment. 1765.

Mandez-moi, je vous prie, si M. d'*Alembert* a la pension de M. *Clairaut*. Je verrai *Cramer* quand je serai à Genève. Je ne sais si c'est lui qui a imprimé le petit ouvrage en faveur de M. l'abbé *Arnaud*. Cet écrit m'a paru un chef-d'œuvre en son genre, mais j'ai pensé qu'il ne devait réussir qu'à Paris, auprès de ceux qui prennent intérêt à ces disputes littéraires.

Puisque la paix est faite, *Cramer* en sera pour ses frais aussi-bien que pour ceux de la nouvelle édition qu'il a faite de *Corneille*, et qu'il n'aura pas la permission de débiter dans Paris, à cause du privilége des libraires.

Je vous sais toujours bon gré de cultiver les lettres au milieu de vos occupations de finance. On dit, dans les pays étrangers, que les finances du royaume vont bien; mais on n'en dit pas autant de votre littérature.

Il a couru des bruits fort ridicules sur M. le duc de *Choiseul*. Je crois qu'il s'en moque; il sait bien qu'il faut laisser parler: *Non ponebat enim rumores antè salutem*. Je fais toujours des vœux pour le succès de sa colonie; car enfin c'est le pays de *Candide*, c'est le pays des gros moutons rouges, et je passerai pour un hableur si la colonie ne réussit pas. Il y a d'ailleurs quelques-uns de mes bons amis les

1765. Suiſſes qui ſont partis pour la Cayenne; c'eſt encore un nouveau motif pour moi de m'y intéreſſer.

Adieu, mon cher ami; je ſuis trop bavard pour un malade. *V.*

LETTRE LXVIII.

AU MEME.

28 de mai.

M. *Tronchin* a le paquet de mon frère, et on enverra la réponſe dès qu'on l'aura reçue.

J'ai ſu qu'on avait encore envoyé un ſecond paquet par M. *Gaudet*, et probablement ce paquet n'eſt point parvenu à ſa deſtination.

On écrivit depuis une lettre inſtructive ſur l'état des choſes, et on ſe ſervit de la même voie. Cette lettre partit le 21 ou le 22 du mois. Il ſerait très-triſte qu'on l'eût ouverte. On a ecrit, le 27, par M. *Héron*, premier commis des bureaux du conſeil, et la lettre a été miſe à la poſte à Lyon.

Je penſe qu'il eſt néceſſaire que vous m'écriviez à Genève une lettre ſignée de vous. Vous y direz que vos occupations vous permettent peu de vous occuper de littérature; que vous faites, à la vérité, venir quelquefois

des livres d'Hollande pour un de vos amis, 1765.
et que vous avez à peine le temps d'y jeter un coup d'œil. Vous pourrez me dire que vous avez parcouru la Philoſophie de l'hiſtoire, et que vous êtes bien étonné qu'on m'attribue un livre rempli de citations chaldéennes, ſyriaques et égyptiennes. Vous pourrez me plaindre d'ailleurs d'être en butte à la calomnie, depuis cinquante années; vous me raſſurerez en me diſant combien le roi eſt équitable. Si ce canevas vous paraît raiſonnable, vous le broderez; puiſqu'on eſt curieux, vous ſatisferez la curioſité.

Vous pourrez adreſſer vos autres lettres ſous l'enveloppe de M. *Camp*, banquier à Lyon, comme je vous l'ai déjà mandé.

Je ne vous dis pas combien il eſt douloureux de recourir à ces expédiens. Nous voilà comme un amant et une maîtreſſe dont les lettres ſont interceptées par les jaloux. Aimons-nous-en davantage, et *écr. l'inf.*

1765.

LETTRE LXIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

29 de mai.

Il y a, au fond de la Suiſſe, mes chers anges, des eaux aſſez bonnes pour les vieillards cacochymes qui ont beſoin de mettre du baume et de la tranquillité dans leur ſang. Je crois que je vais prendre ces eaux, et que je pars inceſſamment pour avoir de ce baume ; car il faut mourir à ſon aiſe.

Il me ſemble que c'eſt une ordonnance du médecin, que je ſuppoſe être dans la demi-feuille dont madame de *Florian* m'a parlé ; il n'y a qu'une choſe dont je ſuis un peu en doute, c'eſt ſi cette demi-feuille ou demi-page parle de maladies mortelles. Vous ſentez combien il eſt triſte que les conſultations d'un pauvre malade ſoient expoſées aux regards de ceux qui ne ſont pas de la faculté, et qu'il eſt très-bon de changer d'air. Je ſoupçonne qu'on a joué le même tour à frère *Damilaville* qui a grand mal à la gorge, et qui a beſoin de régime. Je lui conſeille, pour ſon mal, de prendre comme moi de la racine de patience.

Je me trompe peut-être, mais j'imagine qu'on peut, avec quelque ſureté, écrire pour

ſes affaires ſous l'enveloppe de M. de *Chauvelin* 1765.
l'intendant, en feſant partir le paquet de Lyon, le deſſus écrit d'une main étrangère, et la lettre cachetée d'une tête.

Je préſume encore que vous pouvez avoir la bonté de m'écrire à Lyon ſous le couvert de M. *Camp*, banquier, contre-ſigné *Chauvelin*. Je ne crois pas non plus compromettre l'intérêt que vous voulez bien prendre à ma ſituation violente, en inſérant ici un petit mot pour frère *Damilaville*, que je vous ſupplie de lui faire rendre. Je dois un petit mot à *le Kain*, agréez-vous que je le mette auſſi dans ce paquet ?

Dès qu'il partira quelqu'un pour Paris, je ne manquerai pas de le charger de quelques *Bazin* d'Hollande, arrivés depuis peu. Je ne ſais plus comment le monde eſt fait. L'ouvrage de feu l'abbé me paraît rempli du plus profond reſpect pour la religion. Les janſéniſtes ſont comme les provinciaux ; ils croient toujours qu'on veut ſe moquer d'eux, ou plutôt ils reſſemblent aux tyrans qui ſuppoſent continuellement des conſpirations contre leur pouvoir. Mes chers et divins anges, j'ai défriché un coin de terre ſauvage, je l'ai embelli, j'ai rendu ſes groſſiers habitans aſſez heureux ; je quitterai tout le fruit de mes peines comme on ſort d'une hôtellerie, ſitôt que je ne

1765. pourrai vivre dans cet aſile ſans inquiétude. Mandez-moi, je vous prie, ſi je dois reſter dans ce trou ou aller dans un autre, parce que tous les trous ſont égaux pour un homme qui penſe. Celui qu'on habite pour quelques minutes eſt ſi voiſin de celui qu'on habitera pour toujours, que ce n'eſt pas la peine de ſe gêner.

Toute ma famille raſſemblée baiſe très-humblement les ailes de mes anges. Le patriarche pourrait bien aller de Sichem en Egypte, quoiqu'il n'ait point de femme à préſenter à des *Pharaon*. *V*

LETTRE LXX.

A M. DAMILAVILLE.

A Genève, 30 de mai.

Le malade réformé à la ſuite de *Tronchin* envoie aux malades de Paris les réponſes de l'oracle d'Epidaure. Mais je vous répèterai toujours, mon cher ami, qu'une ſœur du pot fait plus de bien à un malade qu'elle ſoigne, qu'*Eſculape* n'en peut faire en dictant ſes ordonnances de cent lieues. D'ailleurs monſieur *Tronchin* n'a pas un moment dont il puiſſe diſpoſer, et ne peut donner au nombre prodigieux

prodigieux de consultations dont on l'accable, toute l'attention qu'il voudrait. Je vous exhorte, mon cher ami, à ne pas négliger de faire voir votre mal de gorge à quelqu'un à qui vous aurez confiance. 1765.

Vos amis qui ont fait ce charmant ouvrage de la justification de la *Gazette littéraire*, doivent être affligés qu'il ne paraisse pas. Mais tout doit céder aux désirs de M. le duc de *Praslin ;* cette *Gazette littéraire* est dans son département ; c'est lui qui la protége, c'est à lui à décider de ce qui doit être publié, et de ce qui doit être supprimé. *Gabriel Cramer*, à qui on avait envoyé le manuscrit, veut bien sacrifier son édition. Il lui en coûtera son argent ; un libraire d'Hollande ne ferait pas si honnête. J'ignore si l'ouvrage était connu de M. le duc de *Praslin*. Il se peut que vos amis ne l'aient pas consulté, et qu'ils se soient reposés sur l'envie de lui plaire ; en ce cas, il n'est tenu à rien, et ne doit aucun dédommagement. D'ailleurs, la quantité de livres écrits librement est si grande dans l'oisiveté de la paix, que je conçois bien que tout ce qui vient de l'étranger est suspect. Les *Lettres de Deon*, *de Vergi*, l'*Espion chinois*, la *Vie de madame de Pompadour*, les *Récriminations de la société de* JESUS, inondent l'Europe. Toutes les fois qu'il paraît un nouveau livre, je

1765. tremble. Il a beau être déteſtable, je crains toujours qu'on me l'impute. Je voudrais n'avoir jamais rien écrit. C'eſt une barbarie de m'avoir attribué ce Dictionnaire philoſophique, dont plus de quatre auteurs ſont aſſez connus. Il n'y a point d'homme de lettres et de goût qui ne ſente la différence des ſtyles.

Pour le fatras chaldéen et ſyriaque de l'abbé *Bazin*, je m'y perds; il n'y a que des calomniateurs bien mal-adroits qui puiſſent dire au roi que j'ai fait un tel ouvrage. Je ne crois pas qu'il y ait un bénédictin en France, qui ſoit capable d'en être l'auteur. Je ſuis bien las d'être en butte aux diſcours des hommes. Dans quelle ſolitude faut-il donc s'enſevelir? Adieu, mon cher ami; plaignez et aimez votre ami *Voltaire*.

LETTRE LXXI.

AU MEME.

5 de juin.

MON cher et vertueux ami, j'ai reçu votre lettre du 29 de mai. Si vous êtes quatre à la tête de la bonne œuvre de faire graver une eſtampe au profit de la famille *Calas*, je ſuis le cinquième; ſi vous êtes trois, je ſuis d'un

quart ; ſi vous êtes deux, je me mets en tiers. Vous pouvez prendre chez M. de *Laleu* l'argent qu'il faudra ; il vous le fera compter à l'inſpection de ma lettre. 1765.

Ma ſanté eſt toujours très-faible, mais il faut mourir en feſant du bien. On s'adreſſe fort mal quand on veut faire venir de Genève la Philoſophie de l'hiſtoire. M. de *Barrière* s'eſt aviſé de m'écrire et de me prier de lui faire avoir ce livre. Il n'eſt point imprimé à Genève, mais en Hollande, et il ſe paſſe trois mois avant qu'on puiſſe tirer un paquet d'Amſterdam ; d'ailleurs je n'aime point ces commiſſions. Les janſéniſtes s'imaginent que, dans les pays étrangers, tout ce qu'on imprime eſt contre eux ; et on ſe fait des tracaſſeries quand on cherche à rendre ce ſervice. Je ſuis ſi las de jéſuites, de janſéniſtes, de remontrances, de démiſſions et de toutes les pauvretés qui rendent la nation ridicule, que je ne ſonge qu'à vivre en paix dans mon obſcure retraite, au pied des Alpes.

J'ai envoyé à M. de *Beaumont* un mémoire pour les *Sirven*. Cette malheureuſe famille me fait une pitié que je ne peux exprimer. La mère vient d'expirer de douleur ; elle nous était bien néceſſaire pour conſtater des faits importans. Vous voyez les malheurs horribles que le fanatiſme cauſe.

1765. Adieu; je vous embraſſe triſtement. Vous devez avoir reçu deux lettres auxquelles j'attends réponſe.

LETTRE LXXII.

AU MEME.

A Genève, 7 de juin.

Je ne ſais, mon digne et vertueux ami, ſi je vous ai mandé que la femme de *Sirven* eſt morte en prenant, comme *Calas*, DIEU à témoin de ſon innocence. La douleur a abrégé ſes jours. Le père eſt au déſeſpoir; cela ne nous empêchera pas de faire toutes nos diligences pour fournir au généreux *Beaumont* toutes les pièces néceſſaires.

Je ſuis toujours malade auprès de monſieur *Tronchin;* mais, quand je ſerais à la mort, je ne négligerais pas de ſervir une famille ſi infortunée.

J'ai reçu vos lettres du 29 de mai et du 31, mais je n'ai pu encore démêler ſi vous avez reçu, par M. *Gaudet*, la lettre que l'*Ecrlinf* vous adreſſa le 22. Je vous ſupplie de vouloir bien faire parvenir à M. *Briaſſon* le petit mémoire ci-joint. Je ſerais curieux d'avoir les ouvrages que l'abbé *Bazin* a donnés de ſon vivant. C'était un

homme qui écrivait dans un ſtyle un peu pré-cieux, et à peu-près dans le goût de l'*Hiſtoire de la philoſophie*, de *Deſlandes*. *Briaſſon* eſt fort au fait de tous ces livres rares, et il pourrait me les faire tenir. Je vous ſerai très-obligé de lui recommander de les faire chercher dans la librairie. 1765.

Pluſieurs lettres parlent avec beaucoup d'éloges du ſermon de monſieur l'archevêque de Toulouſe, à l'ouverture de l'aſſemblée du clergé ; cette modération et cette douceur doivent plaire beaucoup au roi dont il ſeconde la ſageſſe.

J'ai chez moi l'auteur de Warvick ; il va faire une tragédie tirée de l'hiſtoire de France ; mais il eſt à craindre qu'il ne lui arrive la même choſe qu'aux bûcherons qui prétendaient tous recevoir une coignée d'or, parce que *Mercure* en avait donné une d'or à un de leurs compagnons, pour une de bois. Les ſujets tirés de l'hiſtoire de ſon pays ſont très-difficiles à traiter. Je lui donnerai du moins mes petits conſeils ; et, ne pouvant plus travailler, je tâcherai d'encourager ceux qui ſe conſacrent au métier dangereux des lettres. Il ne m'a jamais produit que des chagrins ; je ſouhaite aux autres un ſort plus heureux.

Avez-vous fait commencer l'eſtampe des *Calas* ? Il ne faut pas laiſſer refroidir la chaleur

1765. du public; il oublie vîte, et il paſſe aiſément du procès des *Calas* à l'opéra comique.

De quoi ſe mêle le parlement de Pau de donner auſſi ſa démiſſion ? Pour moi, j'ai donné la mienne des vers et de la proſe ; et, pourvu que la calomnie me laiſſe en paix, je mourrai tout doucement. En attendant, je vis pour vous aimer.

Je vous embraſſe, mon cher ami, avec la plus grande tendreſſe ; mandez-moi ſurtout comment va votre gorge.

LETTRE LXXIII.

A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

7 de juin.

VOUS êtes encore plus aimable que je ne diſais M. de *la Harpe* vient de me donner votre paquet ; votre lettre me fait plus de plaiſir que le *Teſtament* que vous m'envoyez. Il ſe pourra bien faire que vous aſpiriez un jour à l'honneur d'être père de famille, et que vous ſoyez docteur *in utroque jure.* Ce ſera à vous de voir s'il vaut mieux vivre en philoſophe, que de donner des enfans à l'Etat ; c'eſt une grande queſtion qu'il ne m'appartient pas de décider.

Je ſuis infiniment touché de la bonté que

vous avez eue de me confier le *Teſtament ;* je le trouve furieuſement noble. 1765.

Non, je ne me flatte pas de vous voir à Ferney ; c'eſt un bonheur qui paſſerait mes eſpérances. Comment pourrez-vous aller dans votre terre de Bourgogne, au milieu des affaires dont vous devez être ſurchargé ? J'ai peur que vous n'attendiez la tenue des états ; car il faudra bien venir vous faire recevoir et prendre ſéance. C'eſt alors que j'oſerais compter ſur une des plus grandes conſolations que je puiſſe recevoir en ma vie. M. de *la Harpe* partagerait bien ma joie. Je vous aſſure que je ferai votre paix avec M. de *Ximenès ;* cela ne ſera pas difficile ; il ſait trop ce que vous valez, pour être long-temps fâché contre vous.

Le parlement de Beſançon n'a point du tout envie de ſe démettre ; il n'a démis que nos vaches auxquelles il a défendu, par un arrêt ſolennel, d'aller paître dans la Franche-Comté. Elles ont eu beau préſenter leur requête, et faire valoir la maxime d'*Ariſtote : Que chacun ſe mêle de ſon métier, les vaches ſeront bien gardées*, on les a condamnées au banniſſement du reſſort du parlement.

Vous ne devez rien à M. *D.... ;* tous vos comptes ſont faits. Je ſouhaite que ceux de l'extraordinaire des guerres ſe rendent auſſi promptement, et que vous ſoyez débarraſſé

1765. au plus vîte de tout ce tracas qui n'eſt fait ni pour votre humeur ni pour vos grâces.

Adieu, très-aimable maréchal des logis. Puiſſe, quelque jour, mon heureuſe deſtinée vous amener dans ma chaumière ! Tout ce qui eſt à Ferney vous eſt preſque auſſi tendrement attaché que le vieux malade.

LETTRE LXXIV.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

15 de juin.

HEUREUSEMENT, Monſieur, le gouverneur de Pierre-Enciſe eſt un officier rempli d'honneur, et qui a les mœurs les plus aimables ; il n'eſt occupé que d'adoucir le ſort de ceux qu'il eſt obligé de recevoir dans le château, et la perſonne dont vous me parlez ne pouvait être en de meilleures mains. Vous aurez pu recevoir un petit paquet que M. le marquis de *Charas* doit vous remettre ; c'eſt un jeune homme qui m'a paru bien digne de l'amitié que vous avez pour lui. Je ſuis un peu tombé en décadence depuis que je n'ai eu l'honneur de vous voir. Les longues maladies ont précipité chez moi la décrépitude. Je ne crois pas que j'aye long-temps à vivre, mais vous

pouvez compter que les ſentimens que vous m'avez connus, s'affermiront dans moi juſqu'au dernier moment, et que je vous aimerai toujours avec la même tendreſſe. Il ne me ſied plus de vous parler de pâtés de perdrix ; mais, quand vous voudrez donner quelques ordres, adreſſez les à M. *Wagnière*, chez monſieur *Souchay*, à Genève. 1765.

P. S. Je n'ai jamais lu, ni le nº 13, ni le nº 20, de ce miſérable *Fréron*, ni aucun de de ſes numéros. Je ſais ſeulement, par la voix publique, que l'arithmétique ne ſuffit pas pour nombrer ſes ſottiſes et ſes calomnies. Je ne vois pas d'ailleurs qu'il me ſoit convenable de lui répondre ; car il faudrait le lire, et je ne peux ſupporter tant d'ennui. Il eſt toujours d'aſſez mauvaiſe grâce de faire ſa propre apologie et de récriminer ; mais ce qui ſerait aviliſſant dans moi, eſt bien louable dans vous. Je ſens, avec la plus tendre reconnaiſſance, toute l'étendue de votre généroſité ; et, s'il eſt décent à moi de me taire, il eſt bien beau à vous de parler en faveur d'un homme que vous aimez : le nom d'un pareil avocat fera bien de l'honneur à ſon client.

Vous ſavez avec quels ſentimens je vous ſuis dévoué pour toute ma vie.

1765.

LETTRE LXXV.

A MADEMOISELLE CLAIRON.

21 de juin.

Il y a des gens, Mademoiſelle, qui ſont auſſi curieux de voir ce qu'on vous écrit, que le public l'eſt de vous entendre. Je confie ce petit billet à M. *Cramer* qui vous le fera tenir par une voie sûre. M. le comte de *Valbelle*, que j'ai eu l'honneur de recevoir dans ma petite retraite, a pu vous inſtruire de l'intérêt extrême que je prends à tout ce qui vous regarde.

S'il eſt vrai qu'une dame de vos amies vienne à Genève pour ſa ſanté, je me flatte que vous l'engagerez à prendre à la campagne le même appartement que M. de *Valbelle* a bien voulu occuper. Vous ne trouverez dans cette maiſon que des partiſans, des admirateurs et des amis. On y honore les beaux arts, et ſurtout le vôtre; on y déteſte ceux qui en ſont les ennemis; c'eſt un temple où l'encens fume pour vous.

Il eſt vrai que ce temple eſt un peu bouleverſé par des maçons qui s'en ſont emparés; mais votre nom eſt parvenu juſqu'à eux, et ils diſent qu'ils ne vous feront point de bruit.

LETTRE LXXVI.

1765.

A M. DAMILAVILLE.

A Genève, le 22 de juin.

J'AI reçu, mon cher ami, votre lettre pour le docteur *Tronchin*. Les autres ont été reçues en leur temps. M. *Tronchin* vous aſſure de ſon amitié et de ſon zèle; il dit que vous devez continuer le régime qu'il vous a preſcrit. Pour moi, mon principal régime eſt la patience et la réſignation aux ordres immuables de la nature. J'ai aſſez vécu pour ſavoir qu'il y a peu de choſes à regretter. S'il eſt poſſible que le ſoin que vous devez à votre ſanté vous conduiſe à Genève, et que j'aye le plaiſir de vous embraſſer et de vous ouvrir mon cœur, je croirai la fin de ma vie très-heureuſe. Je n'ai rien de nouveau touchant l'ordonnance du parlement de Toulouſe. Il eſt à croire que les *Sirven* ſeront réduits à envoyer à M. de *Beaumont* une proteſtation contre le refus de délivrer cette ordonnance et les autres pièces néceſſaires. J'ai toujours même penſé que ce refus ſerait favorable à la cauſe des *Sirven*, et ſervirait à leur faire obtenir plus aiſément une attribution de juges, puiſqu'il conſtaterait

1765. la mauvaise volonté et l'injustice des tribunaux dont cette famille a tant raison de se plaindre.

Je vous supplie d'embrasser tendrement pour moi l'homme supérieur à qui le public rend justice (*), et à qui ceux qui disposent de ce qui lui est dû, l'ont rendue si peu. Je m'intéresse à lui, non-seulement comme à un homme qui fait honneur à la nation, mais comme à un homme que j'aime de tout mon cœur. Je suis persuadé qu'il n'attendra que peu de temps ; et, puisque la place n'est point donnée à d'autres, c'est une preuve qu'il l'aura, ou je suis bien trompé : on connaît trop ce qu'il vaut, et les sacrifices généreux qu'il a faits.

Il est sûr que feu l'abbé *Bazin* a donné des ouvrages de métaphysique ; j'en ai vu des lambeaux cités, et je me flatte que *Briasson*, qui m'a déterré des livres assez rares, me trouvera encore celui-là. Pour son *Oeuvre posthume*, qui paraît depuis quelque temps en Hollande, je ne crois pas qu'il y ait à présent un homme assez dépourvu de sens pour m'attribuer cet ouvrage qui ne peut avoir été fait que par un rabbin ou par un bénédictin, et qui ne peut être lu que par le petit nombre d'hommes de cabinet qui aiment ces recherches épineuses.

Au reste, je n'entends rien à la manie qu'on

(*) M. d'*Alembert*.

a aujourd'hui de vouloir décrier les philoſo- phes. Il me ſemble que les ſottiſes et les inconſéquences de *Rouſſeau* ne doivent point retomber ſur les gens de lettres de France. Ceux que je connais ſont les meilleurs ſujets du roi, les plus pacifiques, les plus amis de l'ordre. En vérité, les reproches qu'on leur fait reſſemblent à ceux que le loup feſait à l'agneau. 1765.

Que cette injuſtice paſſagère ne vous empêche pas d'aimer les lettres. Adieu, mon cher ami.

LETTRE LXXVII.

A M. DE CHABANON.

25 de juin.

Les gens de lettres doivent s'aimer, Mon- ſieur; car, en vérité, les gens du monde et les gens d'Egliſe ne les aiment guère. Le refus de la penſion due à M. d'*Alembert*, et le libelle du gazetier des convulſions contre lui, font également lever les épaules. Il faut que le petit troupeau des gens qui penſent ſe tienne ſerré contre les loups. Je ne ſavais pas devant qui je parlais, quand je m'aviſai de dire ce que je penſais de vous, en préſence de M. de *la Chevalerie*. Vos lettres m'avaient inſpiré une

1765. eſtime et une amitié que j'aurais témoignée devant vos ennemis, s'il était poſſible que vous en euſſiez.

M. de *la Harpe* a un feu céleſte qu'il ne doit qu'à lui ; mais il n'y fait encore rien cuire, et vous aurez achevé votre Virginie avant qu'il ait fait le plan de ſa pièce. C'eſt dommage que nous n'ayons eu, depuis *Pharamond*, de prince ni de miniſtre qui ait violé des filles. On demande actuellement des ſujets français ; vous ſerez réduits, Meſſieurs, à *Louis VIII* qui aima mieux mourir, dit-on, que de coucher avec une fille de quinze ans. Ce ſujet eſt la controverſe de Virginie. Vous voulez apparemment vous en tenir à l'impreſſion, parce que mademoiſelle *Clairon* a pris congé. On dit que *le Kain* en fait autant. Vous plaiderez par écrit, faute de bons avocats qui plaident ; mais le public aime l'audience, et il y a plus de ſpectateurs que de lecteurs. Pour moi, Monſieur, je voudrais vous lire et vous entendre, et jouir de votre converſation qu'on dit auſſi aimable que vos mœurs.

Agréez, Monſieur, les ſentimens de la véritable eſtime qu'a pour vous votre, &c. *V.*

LETTRE LXXVIII.

1765.

A M. HELVETIUS.

26 de juin.

Je vous ai toujours dans la tête et dans le cœur, mon cher philoſophe, quoique vous m'ayez entièrement oublié. Vous m'avez affligé en ne venant point dans mes déſerts libres, au retour d'une cour deſpotique ; ma douleur redouble quand j'apprends que vous déſeſpérez de la cauſe commune. Un général tel que vous doit inſpirer de la confiance aux armées. Je vous conjure de prendre courage, de combattre, et je vous réponds de la victoire.

Ne voyez-vous pas que tout le Nord eſt pour nous, et qu'il faudra tôt ou tard que les lâches fanatiques du Midi ſoient confondus ? L'impératrice de Ruſſie, le roi de Pologne (qui n'eſt pas un imbécille, feſant de mauvais livres avec un ſecrétaire ex-jéſuite), le roi de Pruſſe, vainqueur de la ſuperſtitieuſe Autriche, bien d'autres princes arborent l'étendard de la tolérance et de la philoſophie. Il s'eſt fait, depuis douze ans, une révolution dans les eſprits, qui eſt ſenſible. Pluſieurs magiſtrats, dans les provinces, font amende honorable

1765. pour l'infolente hypocrifie de ce malheureux *Omer*, la honte du parlement de Paris. D'affez bons livres paraiffent coup fur coup; la lumière s'étend certainement de tous côtés. Je fais bien qu'on ne détruira pas la hiérarchie établie, puifqu'il en faut une au peuple; on n'abolira pas la fecte dominante, mais certainement on la rendra moins dominante et moins dangereufe. Le chriftianifme deviendra plus raifonnable, et par conféquent moins perfécuteur. On traitera la religion en France comme en Angleterre et en Hollande, où elle fait le moins de mal qu'il foit poffible.

Nous ne fommes pas faits en France pour arriver les premiers. Les vérités nous font venues d'ailleurs; mais c'eft beaucoup de les adopter. Je fuis très-perfuadé que, fi on veut s'entendre et fe donner un peu de peine, la tolérance fera regardée, dans quelques années, comme un baume effentiel au genre-humain. Le nom d'*Omer Joli* fera auffi odieux et auffi ridicule que celui de *Fréron*. C'eft à vous à foutenir vos frères, et à augmenter leur nombre. Vous favez qu'il eft aifé d'imprimer fans fe compromettre; la *Gazette eccléfiaftique* en eft une belle preuve. Eft-il poffible que des fages ne puiffent parvenir dans Paris à faire, avec prudence, ce que font des fanatiques avec fécurité? Quoi, ces malheureux vendront des

des poiſons, et nous ne pourrons pas diſtribuer des remèdes ! Nous avons, à la vérité, des livres qui démontrent la fauſſeté et l'horreur des dogmes chrétiens ; nous aurions beſoin d'un ouvrage qui fît voir combien la morale des vrais philoſophes l'emporte ſur celle du chriſtianiſme. Cette entrepriſe eſt digne de vous. Il vous ſerait bien aiſé d'alléguer un nombre de faits très-intéreſſans qui ſerviraient de preuves ; ce ſerait un amuſement pour vous, et vous rendriez ſervice au genre-humain.

1765.

Eclairez les hommes, mais ſoyez heureux. Vous méritez de l'être, et vous avez de quoi l'être. Perſonne ne s'intéreſſe plus que moi à votre félicité ; mais je tiens qu'elle ſera plus parfaite lorſque, ſans vous compromettre, vous aurez contribué à confondre l'erreur. Le ſecret témoignage qu'on ſe rend alors à ſoi-même eſt une des meilleures jouiſſances. Votre lâche *Fontenelle* ne vivait que pour lui ; vivez pour vous et pour les autres. Il ne ſongeait qu'à montrer de l'eſprit ; ſervez-vous de votre eſprit pour éclairer le genre-humain. Je vous embraſſe dans la communion des fidelles. *V.*

1765.

LETTRE LXXIX.

A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

Juin.

Je crois, mon cher Marquis, vous avoir déjà dit de quelle manière il faut m'adreſſer vos lettres ; ſans cela, vous courez riſque d'avoir plus d'un confident de vos ſecrets.

Vous me parlez de la retraite précipitée du miniſtre (*) ; on peut dire qu'il a ſoutenu les caprices de la fortune, comme il a reçu ſes careſſes. Il n'y a pas moins de grandeur à ſupporter de grandes injuſtices, qu'à faire de grandes actions.

Ce que vous me dites du prélat harangueur m'a étonné et affligé; car on m'avait flatté que, dans une eſpèce de ſermon à ſon aſſemblée, il avait prêché la tolérance. Sa ſortie contre les philoſophes eſt plus dangereuſe que vous ne penſez ; on n'en veut déjà que trop aux partiſans de la raiſon ; et vous avez dû vous en apercevoir au refus que M. d'*Alembert* eſſuie, juſqu'à préſent, d'une petite penſion à laquelle il a un droit inconteſtable, et que l'académie des ſciences demandait pour lui.

(*) M. de *Choiſeul;* c'était une fauſſe nouvelle.

Il me ſemble qu'il n'eſt pas bien honorable pour la France, qu'on prive de douze cents livres de rente un homme ſi ſupérieur, qui a fait un ſacrifice de cent mille livres d'appointemens, pour reſter dans ſon pays qu'il honore. C'eſt une réflexion que ſans doute tout le monde a faite, et qui vaut la penſion. 1765.

J'avais raiſon, comme vous voyez, de ne point envoyer ce brimborion de frère *Oudin*, qu'on ne peut avoir fait courir que très-défiguré. On ne doit parler du porc de St *Antoine* et du chien de St *Roch*, pendant l'aſſemblée du clergé, qu'avec un profond reſpect.

Vous avez beau me dire qu'on lèvera l'excommunication ſi juſtement fulminée par ceux qui jouent des pièces latines contre ceux qui jouent des pièces françaiſes, je connais trop l'Egliſe; elle ne peut pas plus ſe relâcher qu'elle ne peut errer. Il n'y a plus que les drames bourgeois du néologue *Marivaux* où l'on puiſſe aller pleurer en ſureté de conſcience. Les comédiens français trouveront plus d'indulgence au parlement, dans quelque occaſion favorable où ils plaideront contre l'archevêque.

Je ſuis fâché du mauvais ſuccès de votre protégé; mais, pour être bon comédien, il faudrait deſcendre de *Protée* en ligne directe. Il faut beaucoup de talent pour être excommunié.

O 2

1765. M. de *la Harpe* eſt à Ferney ; mais il n'y a pas beaucoup travaillé. J'eſpérais qu'il ferait ici quelques petits Warvicks. Il n'y a que madame *Dupuits* qui ſe mette chez nous à faire des enfans. Pour moi, je mène toujours la même vie. Je lis, avec édification, les pères de l'Egliſe. Je prie *Hubert* de deſſiner St *Paul ;* il en fera un portrait fort reſſemblant, d'après l'idée qu'en donnent de vieux auteurs qui ont été en tiers avec lui et Ste *Thècle.*

Dieu ſoit loué que vous ſoyez toujours dans le deſſein de venir voir votre terre de Bourgogne, et de viſiter, en paſſant, des reclus qui vous ſont bien tendrement attachés !

LETTRE LXXX.

A M. DAMILAVILLE.

A Genève, le 3 de juillet.

MON cher ami, j'ai reçu votre lettre du 26 de juin. Il faut toujours commencer par cette formule ; car il y a eu un tel dérangement dans les poſtes de Genève, qu'on ne reçoit pas toujours fort exactement les lettres de ſes amis. Votre mal de gorge m'inquiéte beaucoup. Serait-il bien vrai que vous puſſiez venir dans nos déſerts, et franchir les montagnes qui

nous entourent ? Je devrais le bonheur de vous voir à une bien trifte caufe ; mais je ferais doublement confolé par le plaifir de vous embraffer, et par l'efpérance que *Tronchin* vous guérirait. Tous les arts utiles feraient-ils tombés en France, ainfi que les arts agréables, au point qu'il n'y ait pas un homme qui fache guérir une tumeur dans les amygdales ? La foi que vous avez dans *Tronchin* fera mon bonheur. 1765.

On dit que mademoifelle *Clairon* vient à Genève ces jours-ci, mais ce n'eft pas pour fes amygdales. J'ignore encore fi elle prendra chez moi un logement. Ma chaumière n'eft plus qu'une mafure renverfée et défolée par des maçons ; mais quand je ferai sûr de vous recevoir, je leur ferai bien faire une cellule pour vous dans mon petit couvent. Vous ferez logé, bien ou mal, mon cher ami, et nous aurons le plus grand foin de votre fanté. Je vous ouvrirai un cœur qui eft tout à vous ; nous plaindrons enfemble le fort de la littérature et de ceux qui la cultivent.

Vous vous doutez bien à quel excès le libelle du gazetier janfénifte m'a indigné. Voilà donc les ouvrages qu'on permet, tandis que les bons font à peine tolérés, et quelquefois profcrits !

Je crois qu'on a imprimé quelques fermons de l'abbé *Bazin*, et qu'ils fe trouvent dans des

1765. recueils ; on m'en a même envoyé quelques paſſages. Sa Philoſophie de l'hiſtoire, qu'on m'imputait d'abord, et que, Dieu merci, on ne m'impute plus, n'a pas laiſſé d'être bien reçue en Angleterre et dans tous les pays étrangers. On me mande que cet ouvrage a paru inſtructif et ſage ; mais il n'eſt pas juſte qu'on m'attribue tous les ouvrages nouveaux qui paraiſſent : je ne veux ni d'un honneur ni d'une honte que je ne mérite pas. Je ſuis hors d'état de travailler ; je voudrais au moins que les autres fiſſent ce que je ne puis plus faire. *La Harpe*, qui eſt toujours chez moi, m'avait promis une tragédie ; il n'a rien commencé. *Vitanda eſt improba ſyren deſidia.*

J'attends patiemment le paquet que m'a promis *Briaſſon*, et je me flatte que nous lirons enſemble ce qu'il contient ; nous en raiſonnerons, et ce ſeront les momens les plus agréables de ma vie.

LETTRE LXXXI.

1765.

A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

8 de juillet.

Le vieux malade de Ferney préſente ſes très-tendres reſpects au jeune malingre de l'hôtel d'Elbeuf.

Je vois que vous vous regardez comme un homme dévoué à la médecine, et que vous paſſez votre temps entre les ragoûts et les drogues. Cela rend mélancolique, mais cela fait auſſi un grand bien; car on en aime mieux ſon chez ſoi, on réfléchit davantage, on ſe confirme dans ſa philoſophie, on fait moins de cas du monde, et, dès qu'on a un rayon de ſanté, on court au plaiſir. Une telle vie ne laiſſe pas d'avoir ſon mérite; les malingres ont de très-beaux momens.

Permettez-moi encore, Monſieur, d'abuſer de votre bonté, et de vous recommander cette lettre pour M. d'*Alembert*. Il faut que l'air de Ferney ne ſoit pas bon pour les tragédies. L'auteur de Warvick n'a pas encore fait une pauvre petite ſcène. Je ſerai bien honteux s'il ſort de chez moi ſans avoir travaillé. Si la pièce était prête, nous la jouerions.

1765. Je crois vous avoir dit que, madame *Denis* m'ayant demandé une grande salle pour repasser son linge, je lui avais donné celle du théâtre ; mais, après y avoir pensé mûrement, elle a conclu qu'il vaut mieux être en linge sale, et jouer la comédie. Elle a rebâti le théâtre, et demain on joue Alzire, en attendant Warvick, et en attendant aussi mademoiselle *Clairon* qui peut-être ne viendra pas.

Puissiez-vous, Monsieur, visiter bientôt vos terres de Bourgogne ! Nous vous donnerons la comédie, et vous ne serez pas mécontent de la comédie. Je suis si vieux que je ne peux plus jouer les vieillards ; c'est grand dommage ; car je vous avoue modestement que je jouais *Lusignan* beaucoup mieux que *Sarrazin*.

Lorsque vous ferez votre tournée, mandez-nous quels rôles vous voulez. Vous devez être un excellent acteur, si vous êtes sur le théâtre comme à souper, et je vous soupçonne de vous tirer à merveille de tout ce que vous voudrez faire.

Conservez-moi une amitié que je mérite par mes très-tendres sentimens pour vous.

LETTRE

LETTRE LXXXII.

1765.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 de juillet.

Je dépêche à mes anges le dernier mot du petit prêtre tragique ; il vient de m'apporter ses roués, et les voilà. Vous ne sauriez croire à quel point ce petit provincial vous respecte et vous aime. Je sens bien, m'a-t-il dit, que mon œuvre dramatique n'est pas digne de vos anges ; le sujet ne comporte pas ces grands mouvemens de passions qui arrachent le cœur, ce pathétique qui fait verser des larmes ; mais on y trouvera un assez fidelle portrait des mœurs romaines dans le temps du triumvirat. Je me flatte qu'on trouvera plus d'union dans le dessein qu'il n'y en avait dans les premiers essais, que les fureurs de *Fulvie* sont plus fondées, ses projets plus dévoilés, le dialogue plus vif, plus raisonné et plus contrasté, les vers plus soignés et plus vigoureux. Le sujet est ingrat, et les connaisseurs véritables me sauront peut-être quelque gré d'en avoir surmonté les difficultés.

Je vous avoue que j'ai à peu-près les mêmes espérances que le petit novice ex-jésuite. Si

1765. vous trouvez la pièce paſſable, pourrait-on la faire jouer à Fontainebleau ? Les places ſont priſes. Ce ſerait peut-être un aſſez bon expédient de faire préſenter la pièce à M. le maréchal de *Richelieu* par quelqu'un d'inconnu que *le Kain* détacherait, ou par quelque actrice que *le Kain* mettrait dans la confidence de l'ouvrage, ſans lui laiſſer ſoupçonner l'auteur. Cette démarche eſt délicate ; mais je parle à des politiques, à des conjurés qui peuvent rectifier mes idées, et les faire réuſſir.

J'ai reçu de quelques amis d'aſſez amples paquets contre-ſignés *Courteille*, qui n'ont point été ouverts, et qui ſont venus très-librement à mon adreſſe. Vous avez fait enfin, divins anges, préciſément ce que je demandais ; vous m'avez inſtruit de ce que contenait la demi-page. Permettez que je pouſſe la curioſité jusqu'à demander ſi le maître de la maiſon l'a vue, ou ſi elle n'a été que juſqu'à monſieur ſon ſecrétaire.

Je voudrais bien que M. le duc de *Praſlin* protégeât fortement M. d'*Alembert* ; il ferait une action digne de lui.

Reſpect et tendreſſe. *V.*

LETTRE LXXXIII.

1765.

A MADEMOISELLE CLAIRON.

Aux Délices, 12 de juillet.

Il n'y a, Mademoiselle, que le plaiſir de vous voir et de vous entendre qui puiſſe me ranimer : vous ſerez ma fontaine de Jouvence. J'ai auprès de moi à préſent toute ma famille; je vous l'amènerai : nous paſſerons les monts pour vous admirer. Tout ce qu'on me dit de vous me ferait courir au bout du monde pour vous ſeule. Je vous connaiſſais déjà les plus grands talens ; vous les avez pouſſés, depuis quelques années, à cette perfection à laquelle il eſt ſi rare d'arriver. Il n'y a perſonne qu'on vous compare. Serai-je aſſez heureux encore pour faire quelque choſe que vous daignaſſiez embellir ? Il faut que je me hâte ; car malheureuſement je baiſſe autant que vous vous élevez. Il ne vous faut ni de vieux ſoupirans, ni de vieux poëtes. Je ne ſais pas encore dans quel temps vous ſerez à Lyon ; mais j'écris à Lyon pour m'en informer, dans la crainte que ma réponſe ne vous trouve plus à Marſeille.

M. le duc de *Villars* m'a fait l'honneur de

1765. me mander qu'il était enchanté de vous. Vraiment, je le crois bien. J'eſpère que M. *Tronchin* me mettra bientôt en état d'être au nombre de ceux que vous étonnerez à Lyon, et à qui vous arracherez des larmes. Comptez que perſonne ne s'intéreſſe plus que moi à vos ſuccès, à votre gloire et à votre bonheur. C'eſt avec ces ſentimens que je ſerai toute ma vie, Mademoiſelle, votre, &c.

LETTRE LXXXIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 de juillet.

MES anges, le préſent paquet contient deux choſes bien importantes que je mets ſous votre protection; la première conſiſte en mauvais vers pour mettre à la place d'autres mauvais vers de l'ex-jéſuite, dans vos roués; la ſeconde eſt un paquet de pièces un peu meilleures, que nous préſentons, madame *Denis* et moi, à M. de *Calonne*, et nous eſpérons qu'elles ne ſeront point ſifflées, grâce à vos bontés. Nous préſumons que nos anges gardiens voudront bien lui faire parvenir ce paquet qui eſt réellement pour nous de la

plus grande importance ; il contient l'acte de l'inféodation de nos dixmes. 1765.

Je voudrais perdre mes dixmes, et que les roués fuffent intéreffans ; mais on ne peut tirer d'un fujet que ce qu'il comporte. Je le trouve intéreffant, moi, parce que j'aime mieux les Romains que les Velches et les Bretons du quatorzième fiècle ; mais les Romains ne font plus à la mode. Je demande bien pardon à mes anges des libertés que je prends toujours avec eux.

Je les fupplie de vouloir bien faire agréer par M. le duc de *Praflin* mon refpect et ma reconnaiffance. *V.*

LETTRE LXXXV.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

16 de juillet.

Je me hâte, Monfieur, de répondre à votre lettre du 5 de juillet. Non, fans doute, le parlement de Touloufe ne peut rien contre l'arrêt d'un tribunal fuprême, nommé par le roi pour juger en dernier reffort, et jugeant au nom du roi même. Je crois l'arrêt des maîtres des requêtes affiché actuellement dans Touloufe, par un huiffier de la chaîne. Toute la

1765. famille *Calas* doit rentrer dans ſon bien, dans ſon état, dans ſa renommée ; la mémoire de *Jean Calas* eſt réhabilitée, et il ne manque à cette famille que le pardon que les huit juges fanatiques doivent lui demander à genoux, l'argent à la main. Je ne ſais pas ce que fera ce parlement ; mais je ſais que les lois, le conſeil d'Etat, la France et l'Europe entière le condamnent. On eſt occupé à préſent à tirer du greffe la ſentence qui a condamné les *Sirven ;* ſi on y parvient, nous aurons bientôt deux grands monumens du fanatiſme de province, et de l'équité de Verſailles.

L'impératrice de Ruſſie a écrit une lettre charmante, pleine de raiſon et d'eſprit, au neveu de l'abbé *Bazin*. On penſe dans le Nord comme auprès d'Angoulême.

La nièce a pour vous, Monſieur, les mêmes ſentimens que moi. Continuez à aimer le bien et à le faire.

Vous ſavez que ce n'eſt point à moi d'écrire la lettre que vous voulez bien demander, puiſque je n'ai point vu la ſottiſe à laquelle vous croyez qu'il faut répondre : on ne peut écrire au haſard. Je ne peux rien ajouter à ce que j'ai eu l'honneur de vous mander à ce ſujet.

Adieu, Monſieur ; permettez-moi de vous embraſſer très-tendrement.

LETTRE LXXXVI.

1765.

A MADEMOISELLE CLAIRON.

A Ferney, 23 de juillet.

Si j'avais pu, Mademoiſelle, recevoir votre réponſe avant de vous avoir écrit mon épître, cette épître vaudrait bien mieux; car j'ai oublié cette louange qui vous eſt due, d'avoir appris le coſtume aux Français. J'ai très-grand tort d'avoir omis cet article dans le nombre de vos talens; je vous en demande bien pardon, et je vous promets que ce péché d'omiſſion ſera réparé. Ménagez votre ſanté qui eſt encore plus précieuſe que la perfection de votre art. J'aurais bien voulu que vous euſſiez pu paſſer quelques mois auprès d'*Eſculape-Tronchin*; je me flatte qu'il vous aurait miſe en état d'orner long-temps la ſcène françaiſe à laquelle vous êtes ſi néceſſaire. Quand on pouſſe l'art auſſi loin que vous, il devient reſpectable, même à ceux qui ont la groſſièreté barbare de le condamner. Je ne prononce pas votre nom, je ne lis pas un morceau de *Corneille* ou une pièce de *Racine*, ſans une véhémente indignation contre les fripons et contre les fanatiques qui ont l'inſolence de proſcrire un art qu'ils devraient du

1765. moins étudier pour mériter, s'il se peut, d'être entendus quand ils osent parler. Il y a tantôt soixante ans que cette infame superstition me met en colère. Ces animaux-là entendent bien peu leurs intérêts, de révolter contre eux ceux qui savent penser, parler et écrire, et de les mettre dans la nécessité de les traiter comme les derniers des hommes. L'odieuse contradiction de nos Français, chez qui on flétrit ce qu'on admire, doit vous déplaire autant qu'à moi, et vous donner de violens dégoûts. Plût à Dieu que vous fussiez assez riche pour quitter le théâtre de Paris, et jouer chez vous avec vos amis, comme nous fesons dans un coin du monde où nous nous moquons terriblement des sottises et des sots. J'ai bien résolu de n'en pas sortir. Mon unique souhait est que *Tronchin* soit le seul homme au monde qui puisse vous guérir, et que vous soyez forcée de venir chez nous.

Adieu, Mademoiselle; soyez aussi heureuse que vous méritez de l'être; croyez que je vous admire autant que je méprise les ennemis de la raison et des arts, et que je vous aime autant que je les déteste. Conservez-moi vos bontés; je sens tout ce que vous valez; c'est beaucoup dire. *V.*

LETTRE LXXXVII.

1765.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 de juillet.

Nous avons été confondus, mes divins anges, de votre lettre du 18 de juillet. Le paquet que le jeune homme vous avait envoyé était adreſſé à M. le duc de *Praſlin ;* il contenait l'ouvrage de ce pauvre petit novice. J'y avais joint une grande lettre que je vous écrivais, avec un mémoire pour M. de *Calonne*, accompagné de l'original de l'inféodation des dixmes de Ferney, et de la preuve que ces dixmes ont toujours appartenu aux ſeigneurs. Tout cela formait un paquet conſidérable, et on croyait que le nom de M. le duc de *Praſlin* ſerait reſpecté. S'il n'avait été queſtion que de l'ouvrage du jeune homme, on n'aurait pas manqué de l'envoyer tout ouvert, ce paquet ſeul pouvant être pour lui comme pour vous; mais on avait, par diſcrétion, adreſſé le tout à votre nom, pour ne pas abuſer de celui de M. de *Praſlin*, juſqu'au point de le charger de mes mémoires pour le rapporteur des dixmes de Genève et des miennes. Nous n'avions abuſé que de vos bontés; ce ſont nos précautions

1765. qui ont occaſionné l'ouverture du paquet, et probablement auſſi l'ouverture d'un autre que je vous adreſſai huit jours après. Ce dernier contenait des pièces eſſentielles ſur le procès des *Sirven* que vous voulez bien protéger; elles étaient pour M. *Elie de Beaumont* qui vous fait quelquefois ſa cour. Je ne doutais pas, encore une fois, que ces deux paquets, à l'adreſſe de M. le duc de *Praſlin*, ne fuſſent en ſureté.

Je crains aujourd'hui que ceux de M. de *Calonne* ne ſoient perdus auſſi-bien que ceux de M. de *Beaumont.*

J'oſe vous ſupplier de m'informer de ce que ces paquets vous ont coûté; j'eſpère qu'on vous rendra votre débourſé. Je ſuis à vos pieds, et je rougis de tous les embarras que je vous cauſe; mais les papiers pour MM. de *Calonne* et de *Beaumont* ſont ſi eſſentiels, que je ne balance pas à vous ſupplier de vous faire informer s'ils ont été reçus. Il ſe peut que les commis de la poſte aient décacheté la première enveloppe, et qu'ils aient envoyé les paquets à leurs adreſſes reſpectives; il ſe peut auſſi qu'ils ne l'aient pas fait, et que tout ſoit perdu; en ce cas, j'en ferais pour mes dixmes, et *Sirven* pour ſon bien et pour ſa roue. Pardonnez à mon inquiétude, et agréez la confiance que j'ai en vos bontés.

Cette aventure m'afflige d'autant plus qu'on m'apprend l'affaire défagréable que *Beaumont* effuie d'une grande partie de fes prétendus confrères, et je ne fais encore comment il s'en eft tiré. 1765.

On me dit, dans ce moment, que l'infant eft mort de la petite vérole naturelle, après avoir fauvé fon fils par l'artificielle. Je me flatte que cette mort funefte ne changera rien à votre état, et que vous ferez miniftre du fils comme du père. Je fuis fi affligé, et d'ailleurs fi malade et fi faible, que je n'ai pas le courage de vous parler de votre jeune homme. J'avais une cinquantaine de corrections à vous faire tenir de fa part, ce fera pour une autre occafion. Vous pouvez compter qu'il fongera très-férieufement à tout ce que vous lui faites l'honneur de lui dire ; il eft auffi docile à vos avis, que fenfible à vos bontés.

Nous avons ce foir mademoifelle *Clairon.* J'aurais bien d'autres chofes à vous communiquer, mais vous favez qu'on eft privé de la confolation d'ouvrir fon cœur.

Refpect et tendreffe. *V.*

1765.

LETTRE LXXXVIII.

A MONSIEUR

LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

A Ferney, 29 de juillet.

C'EST une grande confolation, Monfieur, dans ma vieilleffe infirme, de recevoir de vous le beau recueil dont vous m'avez honoré. Votre préfent eft venu bien à propos; je peux encore lire dans les beaux jours de l'été. J'ai déjà lu votre traduction de Phèdre, et j'ai parcouru tout le refte que je vais lire très-attentivement. Je fuis toujours étonné de la facilité avec laquelle vous rendez vers pour vers une tragédie toute entière. Votre ftyle eft fi naturel qu'un étranger, qui n'aurait jamais entendu parler de la Phèdre de *Racine*, et qui aurait appris parfaitement l'italien et le français, ferait très-embarraffé à décider laquelle des deux pièces eft l'original. Il faut vous avouer que les Français n'ont jamais eu de traductions pareilles en aucun genre : cet avantage, que vous poffédez, ne vient pas feulement de l'heureufe flexibilité de la langue italienne, il eft dû à votre génie.

Je trouve, Monſieur, que votre préface eſt une belle réponſe aux ardélions ; elle doit vous faire aimer de vos inférieurs, et vous faire reſpecter de vos égaux. J'ai entrevu, par ce que vous dites ſur Idoménée, qu'en effet vous aviez trop honoré un ouvrage qui ne méritait pas vos ſoins : ce qui eſt mépriſé chez nous ne doit pas être eſtimé en Italie. 1765.

Permettez que je joigne ici les éloges et les remercîmens que je dois à M. *Paradiſi ;* il me paraît bien digne de votre amitié : vous ne pouviez être mieux ſecondé dans la culture des beaux arts. On diſait autrefois dans les temps d'ignorance : *Bononia docet ;* on doit dire aujourd'hui, grâces à vous, dans le temps du goût et de l'eſprit : *Bononia placet.*

Adieu, Monſieur. Je ne peux mieux finir ma carrière qu'en regrettant de n'avoir pas eu l'honneur de vivre avec vous. Tant que je vivrai, vous n'aurez point de partiſan plus zélé, ni d'ami plus véritable. *V.*

1765.

LETTRE LXXXIX.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

30 de juillet.

Il n'eſt pas juſte, Monſeigneur, qu'un vieux amateur et ſerviteur du tripot comique, comme moi, ait chez lui mademoiſelle *Clairon*, ſans vous demander vos ordres. Elle vient d'arriver; j'ignore encore l'état de ſa ſanté. J'ignore le parti qu'elle ſera obligée de prendre, et je crois que je dois demander vos ordres pour ſavoir ſur quel ton je dois lui parler, et quelles ſont vos intentions. Ce n'eſt pourtant pas que je penſe que mes conſeils aient beaucoup d'autorité ſur elle; il eſt à croire que M. le comte de *Valbelle* aura beaucoup plus de crédit que moi; mais enfin, ſi vous avez quelques ordres à me donner, je les exécuterai très-fidellement. Je ſuis aſſez comme cette vieille m. . . . . qui ſe mourait, et qui diſait à ſes demoiſelles : Croyez-vous que je puiſſe tromper quelqu'un en l'état où je ſuis ? Comptez, Monſeigneur, que l'envie de vous plaire ſera ma dernière volonté.

La mort du duc de Parme eſt une belle leçon de l'inoculation ; ſon fils qui a eu la petite

vérole artificielle eſt en vie, et le père, qui a
négligé cette précaution, meurt à la fleur de 1765.
ſon âge. Les vieilles femmes inoculent elles-mêmes leurs petites filles dans le pays que j'habite. Eſt-il poſſible que le préjugé dure en France ſi long-temps !

Je ſuis actuellement auprès de M. *Tronchin*; ainſi vous me pardonnerez de vous parler d'inoculation. J'ai un peu recouvré la vue, mais je perds tout le reſte. Conſervez votre ſanté, ce bien ſans lequel les autres ne ſont rien, et vivez, s'il ſe peut, auſſi long-temps que votre gloire. *V.*

LETTRE XC.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 d'auguſte.

MES chers anges, j'avais preſſenti combien vos deux belles ames feraient affligées de la perte que vous avez faite. Toute notre petite ſociété habitante du pied des Alpes, en partageant votre douleur, a cherché ſa conſolation dans l'idée que ce malheur ne changerait rien à votre ſituation; et nous croyons en avoir l'aſſurance, quoique vous ne nous en ayez pas

1765. éclaircis dans la dernière lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire.

Mademoiselle *Clairon* va jouer, à baſſe note, *Aménaïde* et *Electre* ſur mon petit théâtre de Ferney, qu'on a rétabli comme vous le vouliez. C'eſt contre les ordres exprès de *Tronchin*, qui ne répond pas de ſa vie ſi elle fait des efforts, et qui veut abſolument qu'elle renonce à jouer la tragédie. Auſſi a-t-elle été obligée de lui promettre qu'elle ne remonterait plus ſur le théâtre de Paris, qui exige des éclats de voix et une action véhémente qui la feraient infailliblement ſuccomber.

Pour moi, qui ſuis encore plus malade qu'elle, je retourne me mettre entre les mains de *Tronchin* à Genève. Il eſt juſte que je meure dans une terre étrangère, pour prix de cinquante années de travaux, et que *Fréron* jouiſſe à Paris de toute ſa gloire.

Je vous ſupplie, encore une fois, au nom de l'amitié dont vous m'avez toujours honoré, de me mander ſi vous croyez que les calomnies, dont j'ai toujours été la victime, ont fait une aſſez forte impreſſion pour que je doive prendre le parti d'aller vivre dans un petit bien que j'ai vers la Suiſſe, ou plutôt pour y aller mourir. Je ſuis tout prêt, et je mourrai en vous aimant. *V.*

LETTRE

LETTRE XCI.

1765.

AU MEME.

22 d'augufte.

Il faut d'abord rendre compte à mes anges du voyage de mademoifelle *Clairon*. Elle a joué fupérieurement *Aménaïde* ; mais, dans l'Electre, elle aurait ébranlé les Alpes et le mont Jura. Ceux qui l'ont entendue à Paris difent qu'elle n'a jamais joué d'une manière fi neuve, fi vraie, fi fublime, fi étonnante, fi déchirante. Voilà ce que vous perdez, meffieurs les Velches : mais, vraiment, j'apprends que vous en faites bien d'autres ; vous ne voulez pas qu'on grave madame *Calas* et fes enfans ; vous craignez que cela ne déplaife à M. *David* et à huit confeillers de Touloufe. Graver madame *Calas* ! la grande police ne peut fouffrir un pareil attentat.

Ma foi, meffieurs les Velches, on vous fiffle d'un bout de l'Europe à l'autre, et il y a longtemps que cela dure ; cependant je vous pardonne en faveur des ames bien nées et véritablement françaifes qui font encore parmi vous, et furtout en faveur de mes anges. J'efpère que l'attention polie qu'on a eue pour

1765. *meſſieurs* de Toulouſe n'empêchera pas que l'eſtampe ne ſoit très bien débitée.

J'ai deux grâces à vous demander ; la première, de vouloir bien me dire ce que c'eſt qu'un monſieur *Barrau* que je ſoupçonne être employé dans les bureaux des affaires étrangères. Il m'a envoyé de Verſailles quelques remarques ſur le Siècle de *Louis XIV*, qui me paraiſſent d'un homme parfaitement inſtruit de tous les détails. C'eſt une bonne connaiſſance à cultiver.

Vous pourriez encore me dire s'il y a eu des ſecrétaires d'ambaſſade en titre d'office, avant qu'on eût propoſé ce titre à cet étonnant et extravagant *Déon de Beaumont* qui travaillait aux feuilles de *Fréron*, avant d'être capitaine et plénipotentiaire. M. de *Saint-Foix*, ou celui qui eſt chargé du dépôt, pourrait vous dire s'il y a eu en effet des ſecrétaires d'ambaſſade à Veniſe, nommés par la cour ; s'il y a eu un traitement et des honneurs affectés à cette place, et ſi *Jean-Jacques Rouſſeau* en a joui lorſqu'il accompagna M. de *Montaigu* dans ſon ambaſſade à Veniſe.

Ces petites notices ſont néceſſaires aux barbouilleurs comme moi, qui ſe mêlent d'être hiſtoriens, et à qui l'on fait toujours des chicanes. Vous me ferez un extrême plaiſir de me fournir quelques inſtructions ſur ces bagatelles,

comme vous m'en avez fourni ſur la préten- 1765.
due ambaſſade du marquis de *Taleyrand* en Ruſſie.

A propos de Ruſſie, l'impératrice a écrit une lettre charmante au neveu de l'abbé *Bazin*. Vous voyez comme elle en uſe avec les Français, et vous ſentez bien que feu monſieur ſon mari aura tort dans la poſtérité.

Reſpect et tendreſſe.

LETTRE XCII.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Genève, 23 d'auguſte.

VOILA, Monſeigneur, mes fluxions ſur les yeux qui recommencent, ainſi vous permettrez à ce vieux malade de vous écrire d'une main étrangère.

J'ai reçu mademoiſelle *Clairon* comme vous le vouliez et comme elle le mérite : elle a été honorée, fêtée, chantée.

Criaillez tant que vous voudrez contre les encyclopédiſtes ; ce ſont des gens très-dangereux, qui vous ont fait perdre le Canada, qui ont cauſé l'épidémie mortelle à la Cayenne, et qui viennent de vous faire battre à Maroc. Rien n'eſt plus juſte aſſurément que de les

1765. faire pendre, comme vous le propoſiez dans une de vos gracieuſes lettres; mais je vous ſupplie de m'excepter de la ſentence. Je ne ſuis point du tout encyclopédiſte, je ne ſuis qu'un laboureur malade qui défriche des champs incultes, et qui marie des filles dans un coin de terre ignoré. Ce petit aſile n'eſt connu que depuis que vous l'avez honoré de votre préſence et de vos beaux faits. Tout ce que je demande, c'eſt qu'on ne m'impute point les rogatons dont *Rouſſeau* inonde ce pays. On a grand ſoin de mettre de temps en temps, ſous mon nom, des Dictionnaires philoſophiques et autres ravauderies. Je ſuis bien loin de m'amuſer à ces ſottiſes; ma ſanté eſt devenue ſi mauvaiſe que je ne ſonge plus qu'à mourir; et je mourrai pénétré pour vous de la plus reſpectueuſe tendreſſe. *V.*

LETTRE XCIII.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 28 d'auguſte.

Le petit ex-jéſuite, auteur des roués, n'a pas une ſanté bien brillante, et n'eſt pas dans la première jeuneſſe. Ce vieux pauvre diable préſente ſes très-ſincères reſpects à leurs Excel-

lences ; il vous ſupplie de lui renvoyer, ſoit à lui, ſoit aux anges, certain drame qu'il a tâché de rendre moins indigne de votre ſuffrage, quand vous aurez une occaſion; renvoyez, dit-il, ce croquis, afin qu'on tâche de vous préſenter un tableau. 1765.

Nous avons eu M. de *la Tremblaye* qui fait de fort jolies choſes, et M. le prince *Camille* qui en ſent le prix. M. le duc de *Lorge* eſt toujours à Genève ; il a mal par devant et par derrière, et moi j'ai mal par tout ; ainſi je lui fais peu ma cour. Mais voici M. le duc de *Randan* qui arrive auſſi avec dix-ſept ou dix-huit amis qui jouent tous la comédie. Ils prétendent repréſenter ſur le théâtre de Ferney ; je le leur abandonne de tout mon cœur, pourvu que je ne ſois pas de la troupe ; voilà qui eſt fait ; j'ai renoncé au théâtre Il faut prendre congé à ſoixante et dix ans paſſés. Si c'était madame l'ambaſſadrice qui jouât Phèdre, encore pourrais-je faire *Théramène*, et puis mourir à ſes pieds ; mais c'eſt un effort que je ne ferai que pour elle.

Dirai je à votre Excellence qu'il m'eſt venu un M. de *la Balle?* point ; c'eſt M. de *la Balme*, ſurnommé de l'*Echelle*, gentilhomme ſavoyard, par conſéquent pauvre, et, en qualité de pauvre, grand feſeur d'enfans. Ce M. de *la Balme* eſt oncle de ce jeune homme à qui j'ai donné

1765. mademoiselle *Corneille*. J'ai un fils haut de cinq pieds et demi, m'a-t-il dit, et je ne ſais qu'en faire; vous êtes connu de monſieur l'ambaſſadeur de France à Turin; il a pour vous des bontés; il eſt ſans doute ami du miniſtre de la guerre, ainſi mon fils ſera enſeigne : il a déjà un frère et deux oncles dans le ſervice, et ſes ancêtres ont ſervi dès le temps de *Céſar*; je m'en prendrai à vous ſi mon fils n'eſt pas enſeigne. Monſieur, lui ai-je répondu, je doute fort que M. de *Chauvelin* ſe mêle des enſeignes de Savoie, et je ne ſuis pas aſſez hardi pour abuſer à ce point des bontés dont il m'honore. Alors le bon M. de *la Balme* m'a embraſſé tendrement. Mon cher M. de *Voltaire*, écrivez à monſieur l'ambaſſadeur, je vous en conjure. Monſieur, je n'oſe, cela paſſe mes forces. Enfin, il m'a tant prié, tant preſſé, il était ſi ému, que j'ai la hardieſſe d'écrire; mais je n'écris qu'autant que la choſe ſoit facile, qu'elle s'accorde avec toutes vos convenances, qu'elle ne vous compromette en rien, et que vous me pardonniez la liberté que je prends.

Que vos Excellences agréent les reſpects du bon homme *V*.

LETTRE XCIV.

1765.

A MADEMOISELLE CLAIRON, *à Marſeille.*

A Ferney, 30 d'auguſte.

Je ne vous dirai pas, Mademoiſelle, à quel point vous êtes regrettée, parce que je ne pourrais l'exprimer.

Voici ce qu'on m'écrit de Verſailles; *Tout le monde veut ſavoir des nouvelles de mademoiſelle Clairon, et le roi tout le premier.*

Voici ma réponſe :

„ Elle eſt partie auſſi malade que regrettée et „ honorée, couchée dans ſon carroſſe et ſoute„ nue par ſon courage. M. *Tronchin* ne répond „ pas de ſa vie ſi elle remonte ſur le théâtre. „ Elle lui a dit qu'elle ſerait forcée d'obéir à „ ſes ordonnances; mais que toutes les fois „ que le roi voudrait l'entendre, elle ferait „ comme tous ſes autres ſujets, qu'elle haſar„ derait ſa vie pour lui plaire. „

Vous voyez, Mademoiſelle, que j'ai dit la vérité toute pure, ſans rien ajouter ni diminuer.

Permettez-moi de préſenter mes reſpects au plus aimable des Français, et au plus aimable des Ruſſes.

Nous nous entretenons de vous à Ferney,

1765. nous vous aimons de tout notre cœur, et en cela, nous n'avons d'avantage ſur perſonne. J'ai par-deſſus les autres le ſentiment de la reconnaiſſance. Nous ne nous flattons pas de vous avoir une ſeconde obligation. Vous êtes pour moi le phénix qu'on ne voyait qu'une fois en ſa vie.

Vous êtes au-deſſus des formules de lettres. *V.*

LETTRE XCV.

A M. DE CIDEVILLE.

A Ferney, le 31 d'auguſte.

MON cher et ancien ami, j'ai penſé comme l'académie de Rouen; j'ai trouvé les conquérans normands très-bien chantés, et j'ai été fort aiſe que vous ayez donné le prix au jeune M. de *la Harpe*. Il a paſſé quelques jours dans mon hermitage, et comme j'aime beaucoup à corrompre la jeuneſſe, je l'ai fort exhorté à ſuivre la déteſtable carrière des vers. C'eſt un homme perdu. Il fera certainement de bons ouvrages, moyennant quoi il mourra de faim, ſera honni et perſécuté; mais il faut que chacun rempliſſe ſa deſtinée. La vôtre eſt de vivre heureux, de ne cultiver les lettres que pour votre plaiſir, de vous partager très-prudemment entre les

plaiſirs

plaiſirs de la ville et ceux de la campagne. Je ſuis tout juſte la moitié auſſi prudent que vous; 1765.
la campagne ſeule peut me plaire, même pendant l'hiver.

Je ſuis bien aiſe que l'abbé *Bazin* vous ait amuſé. Il y a un abbé *Bazin* à Paris, qui croit avoir fait ce livre, et qui s'eſt plaint à moi, aſſez plaiſamment, qu'on eût mis dans le titre, *par feu M. l'abbé Bazin.* Je lui ai prouvé que, depuis *Bazin* roi de Thuringe, il y avait eu pluſieurs grands-hommes de ce nom, et que ce n'était pas lui qui avait fait cette Philoſophie. Je ſais bien que des gens ont cru que j'étais de la famille des *Bazin;* mais je n'ai point cette vanité. Ce livre eſt farci d'érudition orientale dont on ne peut me ſoupçonner qu'avec une extrême injuſtice.

J'ai eu chez moi mademoiſelle *Clairon* qui a bien voulu jouer *Aménaïde* et *Electre* ſur mon petit théâtre. Madame *Denis* a très-bien joué *Clytemneſtre;* madame de *Florian* s'eſt tirée à merveille du rôle de la ſimple et tendre *Iphiſe.* Pour mademoiſelle *Clairon*, elle nous a tous étonnés; j'en ſuis encore tranſporté. Je crois qu'elle quitte le théâtre, moyennant quoi il faut qu'on le ferme.

Adieu, mon cher ami; toute la famille vous fait mille tendres complimens. Conſervez votre ſanté.

1765.

LETTRE XCVI.

A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

Premier de ſeptembre.

Il y a long-temps, Monſieur, que je médite de vous écrire. Le ſéjour de mademoiſelle *Clairon* m'a un peu dérangé ; et, après ſon départ, il a fallu réparer le temps que les plaiſirs avaient dérobé à ma philoſophie.

Je ne connaiſſais point le mérite de mademoiſelle *Clairon*, je n'avais pas même l'idée d'un jeu ſi animé et ſi parfait. J'avais été accoutumé à cette froide déclamation de nos froids théâtres, et je n'avais vu que des acteurs récitant des vers à d'autres acteurs, dans un petit cercle entouré de petits-maîtres.

Mademoiſelle *Clairon* m'a dit que ni elle ni mademoiſelle *Duménil* n'avaient déployé l'action dont la ſcène eſt ſuſceptible, que depuis que M. le comte de *Lauraguais* a rendu au public, aſſez ingrat, le ſervice de payer de ſon argent la liberté du théâtre et la beauté du ſpectacle. Pourquoi nul autre homme que lui n'a-t-il contribué à cette magnificence néceſſaire? et pourquoi ce même public s'eſt-il plus ſouvenu de quelques fautes de M. de *Lauraguais*, que de ſa généroſité et de ſon goût pour les arts?

Les torts qu'un homme peut avoir dans l'intérieur de ſa famille, ne regardent que ſa famille; les bienfaits publics regardent tous les honnêtes gens. *Alcibiade* peut avoir fait quelques ſottiſes, mais *Alcibiade* a fait de belles choſes; auſſi le préfère-t-on à tous les citoyens inutiles qui n'ont fait ni bien ni mal. 1765.

Je ne ſais pas encore quelle eſpèce de vie vous mènerez; mais, comme je ne vous ai vu faire que des actions généreuſes, comme vous avez un cœur ſenſible et beaucoup d'eſprit, et que par-deſſus tout cela vous allez être très-riche, vous devez bien vous attendre qu'on épluchera votre conduite. Vous vous trouverez entre la flatterie et l'envie, mais j'eſpère que vous vous démêlerez très-habilement de l'une et de l'autre. Pardonnez à ma petite morale.

Je ne vous envoie point les verſiculets faits en l'honneur de mademoiſelle *Clairon*. On en tira quelques exemplaires; mademoiſelle *Clairon* en emporta une moitié, mes nièces ſe jetèrent ſur l'autre; je n'en ai pas à préſent, Dieu merci, une ſeule copie. Dès que j'en aurai recouvré une, je vous l'enverrai; mais, en vérité, ces bagatelles ne ſont bonnes qu'aux yeux de ceux pour qui elles ſont faites; elles ſont comme les chanſons de table, qu'il ne faut chanter qu'en pointe de vin.

1765. Je vous remercie de toutes vos nouvelles. Souvenez-vous toujours de la bonne caufe : ce n'eft pas affez d'être philofophe, il faut faire des philofophes.

Si vous voyez M. le comte de *la Touraille*, ne m'oubliez pas auprès de lui. Il me paraît avoir bien de la raifon, de l'efprit et du goût ; cela n'eft pas à négliger.

LETTRE XCVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 de feptembre.

PREMIEREMENT, mes divins anges fauront que c'eft la chofe du monde la plus aifée d'envoyer au fuppliant un paquet de vers contre-figné.

Secondement, que je renverrai fur le champ en droiture, à M. le duc de *Praflin*, la pièce entière dûment corrigée, avec la préface honnête et modefte du petit ex-jéfuite ; et, fi mes anges font contens, ils remettront le tout à *le Kain*, qui faifira le temps le plus favorable pour imprimer l'ouvrage à fon profit, fuppofé qu'il puiffe y avoir du profit, et que le public ne foit pas laffé de tant d'œuvres dramatiques.

Troisièmement, mes anges me permettront-ils de leur présenter la pancarte ci-jointe ? M. *Fabry*, dont il est question, a rendu en effet des services, en réglant les limites de la France, de la Suisse et de Genève. Si mes anges ont la bonté de m'assurer des intentions favorables de M. le duc de *Praslin*, je serai bien content, et je ferai grand plaisir à M. *Fabry*. 1765.

Notre résident se porte mieux, mais monsieur *Tronchin* ne croit pas qu'il en réchappe ; il peut se tromper, tout grand médecin qu'il est. Vingt personnes demandent déjà cette place.

Je crois que M. le duc de *Praslin* est instruit du mérite de M. *Astier*, qui est employé depuis long-temps. Je ne le connais pas, mais je sais qu'il est tout-à-fait pour la bonne cause, et extrêmement circonspect.

Je suis extrêmement content de monsieur *Damilaville* ; c'est un homme d'une probité courageuse.

Il faut vous dire un petit mot de la vertu de *Jean-Jacques Rousseau*, qui est dans un autre goût.

Il vient d'être avéré que, pour être admis à la communion des fidelles dans le village où il aboie, il a promis, par un écrit signé de sa main, *qu'il écrirait contre le livre abominable d'Helvétius.* Son curé, avec lequel il s'est

1765. brouillé comme avec le reſte du monde, a été obligé de faire imprimer cette belle promeſſe.

Il eſt bien triſte, pour la philoſophie, que ce miſérable en ait pris le manteau pendant quelque temps; mais il ne faut pas que *Platon* ceſſe de philoſopher, parce que le chien de *Diogène* veut mordre; il faut vivre et mourir dans l'amour de la vérité.

Je baiſe plus que jamais le bout des ailes de mes anges.

LETTRE XCVIII.

A M. LE COMTE D'AUTRÉ.

6 de ſeptembre.

CE n'eſt donc plus le temps, Monſieur, où les *Pythagore* voyageaient pour aller enſeigner les pauvres Indiens. Vous préférez votre campagne à mes maſures. Soyez bien perſuadé que je mourrai très-affligé de ne vous avoir point vu. J'ai eu l'honneur de paſſer quelque temps de ma vie avec madame votre mère, dont vous avez tout l'eſprit avec beaucoup plus de philoſophie.

Si j'avais pu vous poſſéder cette automne, vous auriez trouvé chez moi un philoſophe qui vous aurait tenu tête, et qui mérite de ſe

battre avec vous ; pour moi, je vous aurais écoutés l'un et l'autre, et je ne me ſerais point battu ; j'aurais tâché ſeulement de vous faire une bonne chère plus ſimple que délicate. Il y a des nourritures fort anciennes et fort bonnes, dont tous les ſages de l'antiquité ſe ſont toujours bien trouvés. Vous les aimez, et j'en mangerais volontiers avec vous ; mais j'avoue que mon eſtomac ne s'accommode point de la nouvelle cuiſine. Je ne peux ſouffrir un ris de veau qui nage dans une ſauce ſalée, laquelle s'élève quinze lignes au-deſſus de ce petit ris de veau. Je ne puis manger d'un hachis compoſé de dinde, de lièvre et de lapin, qu'on veut me faire prendre pour une ſeule viande. Je n'aime ni le pigeon à la crapaudine, ni le pain qui n'a pas de croûte. Je bois du vin modérément, et je trouve fort étranges les gens qui mangent ſans boire, et qui ne ſavent pas même ce qu'ils mangent. 1765.

Je ne vous diſſimulerai pas même que je n'aime point du tout qu'on ſe parle à l'oreille quand on eſt à table, et qu'on diſe ce qu'on a fait hier à ſon voiſin qui ne s'en ſoucie guère, ou qui en abuſe ; je ne déſapprouve pas qu'on diſe *Benedicite* ; mais je ſouhaite qu'on s'en tienne là, parce que ſi l'on va plus loin, on ne s'entend plus ; l'aſſemblée devient cohue, et on diſpute à chaque ſervice.

1765. Quant aux cuiſiniers, je ne ſaurais ſupporter l'eſſence de jambon, ni l'excès des morilles, des champignons, et de poivre et de muſcade, avec leſquels ils déguiſent des mets très-ſains en eux-mêmes, et que je ne voudrais pas ſeulement qu'on lardât.

Il y a des gens qui vous mettent ſur la table un grand ſurtout où il eſt défendu de toucher; cela m'a paru très-incivil. On ne doit ſervir un plat à ſon hôte que pour qu'il en mange, et il eſt fort injuſte de ſe brouiller avec lui, parce qu'il aura entamé un cédrat qu'on lui aura préſenté. Et puis, quand on s'eſt brouillé pour un cédrat, il faut ſe raccommoder et faire une paix plâtrée, ſouvent pire que l'inimitié déclarée.

Je veux que le pain ſoit cuit au four, et jamais dans un privé. Vous auriez des figues au fruit, mais dans la ſaiſon.

Un ſouper ſans apprêts, tel que je le propoſe, fait eſpérer un ſommeil fort doux et fort plein, qui ne ſera troublé par aucun ſonge déſagréable.

Voilà, Monſieur, comme je déſirerais d'avoir l'honneur de manger avec vous. Je ſuis un peu malade à préſent. Je n'ai pas grand appétit, mais vous m'en donneriez, et vous me feriez trouver plus de goût à mes ſimples alimens.

Madame *Denis* eſt très-ſenſible à l'honneur de votre ſouvenir. Elle eſt entièrement à mon régime. C'eſt d'ailleurs une fort bonne actrice ; vous en auriez été content dans une aſſez mauvaiſe pièce à la grecque, intitulée Oreſte, et vous l'auriez écoutée avec plaiſir, même à côté de mademoiſelle *Clairon*. Conſervez-moi au moins vos bontés, ſi vous me refuſez votre préſence réelle. *V.* 1765.

LETTRE XCIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

9 de ſeptembre.

Notre réſident *Montpéroux* vient de mourir ; à qui donnera-t-on cette place ? je voudrais bien que ce fût à un philoſophe. Pluſieurs perſonnes la demandent. Je ne connais point du tout par moi-même M. *Aſtier* qui eſt en Hollande, et qui a, dit-on, bien ſervi ; mais je ſais qu'il eſt fort ſage et fort paiſible. Il eſt ſans doute convenable de ne pas envoyer dans cette ville un bigot fanatique.

Je ſonge à ce pauvre *Tercier* qui a perdu ſi mal à propos ſa place, pour avoir approuvé un livre médiocre, qui n'était que la paraphraſe des *Penſées de la Rocheſoucault*. Si nous pouvions

1765. l'avoir, ce ferait une grande confolation. Quoi qu'il en foit, je fupplie inftamment mes anges de nous envoyer un réfident philofophe.

M. de *Chauvelin*, l'ambaffadeur à Turin, m'a mandé qu'il vous enverrait la petite drôlerie de l'ex-jéfuite; mais à quoi vous fervira-t-elle, mes divins anges? Cet exemplaire eft, à la vérité, un peu plus complet que le vôtre, mais il y a encore beaucoup de chofes à corriger. Ne vaudrait-il pas mieux renvoyer au petit prêtre fa guenille en droiture? Je vous ai déjà dit que je recevais fans difficulté les paquets contre-fignés qui m'étaient adreffés. Et où ferait le mal quand on enjoliverait ce paquet d'une demi-feuille de papier, dans laquelle on écrirait : *Voilà ce que M. le duc de Praflin vous envoie, il trouve vos vers fort mauvais, et vous recommande de les corriger*, ou telle autre chofe femblable. Il me femble que cette grande affaire d'Etat peut fe traiter très-facilement par la pofte; on renverra le tout avec une préface des plus honnêtes, et toutes les indications néceffaires à l'ami *le Kain*.

Je fuis toujours très émerveillé de la défenfe qu'on a faite au roi de donner le privilége à madame *Calas* de vendre fon eftampe. J'ai déjà fait quelques foufcriptions dans ma retraite, et M. *Tronchin* en a fait bien davantage,

comme de raiſon. Je plains bien mes pauvres *Sirven.* Malheur à tous ceux qui viennent les derniers, dans quelque genre que ce puiſſe être; l'attention du public n'eſt plus pour eux. Il faudrait à préſent avoir eu deux hommes roués dans ſa famille, pour faire quelque éclat dans le monde. 1765.

Je m'imagine que l'affaire des dixmes ſera décidée à Fontainebleau. Il en eſt de cette beſogne comme de celle de l'ex-jéſuite, il n'importe en quel temps elle finiſſe, pourvu que mes anges et M. le duc de *Praſlin* les favoriſent toutes deux.

Tout ce qui eſt dans ma petite retraite ſe met au bout des ailes de mes anges. *V.*

LETTRE C.

A MADEMOISELLE CLAIRON.

16 de ſeptembre.

Mes yeux, Mademoiſelle, ne ſont pas ſi heureux à préſent qu'ils l'étaient quand ils avaient le bonheur de vous voir. Ils pouvaient alors le diſputer à mes oreilles; mais actuellement ils ſont ſi malades que je ne peux avoir l'honneur de vous écrire de ma main.

Vous m'ordonnez de vous écrire à Aix, cela

1765. me fait craindre que vous n'ayez pas reçu la lettre que je vous écrivis à Marſeille. Je vous y rendais compte de l'empreſſement de M. le maréchal de *Richelieu* à ſavoir des nouvelles de votre ſanté. Le roi s'en était informé lui-même. Je vous confiais que j'avais inſtruit M. le maréchal de *Richelieu* de la vérité; je lui diſais que vous vous étiez trouvée fort mal de l'effort que vous aviez fait de repréſenter *Electre* et *Aménaïde* ſur mon petit théâtre, et que M. *Tronchin* avait déclaré qu'il y allait de votre vie, mais que vous ne balanceriez pas de la riſquer quand il s'agirait de plaire au roi. Si ma première lettre eſt perdue, celle-ci ſervira de ſupplément.

L'amitié que vous me témoignez me fait encore plus de plaiſir que les talens inimitables que je vous ai vu déployer. Je m'intéreſſe à votre bonheur autant qu'à votre gloire. Vous ferez les délices de vos amis comme vous avez fait celles du public; et, en vérité, le public ne vaut pas des amis.

Toute ma famille vous fait les complimens les plus tendres et les plus ſincères. Ne m'oubliez pas, je vous en ſupplie, auprès de M. le comte de *Valbelle;* il ne m'appartient pas d'envier ſa place, mais j'envie celle de M. de *Neledensky*, puiſqu'il vous accompagne.

Si vous êtes à Aix, voulez-vous bien me

recommander aux bontés de M. le duc de *Villars*? Je ne le fatigue point de mes inutiles lettres, mais je lui ferai attaché toute ma vie. 1765.

Adieu, Mademoiselle; si j'avais de la santé, vous me trouveriez à Lyon sur votre passage. *V.*

LETTRE CI.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Genève, 16 de septembre.

Vous vous êtes donc mis, Monseigneur, à ressusciter les morts? Vous avez déterré je ne sais quelle Adélaïde morte en sa naissance, et que j'avais empaillée pour la déguiser en Duc de Foix. Vous lui avez donné la plus belle vie du monde. *Tronchin* n'approche pas de vous, quelque grand médecin qu'il soit; il ne peut me faire autant de bien que vous en faites à mes enfans. Je ne désespère pas, tandis que vous êtes en train, que vous ne ressuscitiez aussi la Femme qui a raison. On prétend qu'il y a quelques ordures, mais les dévotes ne les haïssent pas. Que sait-on même si un jour vous ne ferez pas jouer la Princesse de Navarre? La musique du moins en est très-belle, et je suis sûr qu'elle ferait grand plaisir; cela vaudrait bien un opéra comique.

1765. Je ne ſais ſi mademoiſelle *Clairon* rajuſte ſa ſanté dans le beau climat de Provence. Je crois que le public ferait en elle une perte irréparable. Vous aurez trouvé que j'ai pouſſé l'enthouſiaſme un peu loin dans certains petits verſiculets ; mais ſi vous aviez vu comme elle a joué *Electre* dans mon tripot, vous me pardonneriez.

Vous allez vous occuper de plaiſirs à Fontainebleau ; ces plaiſirs-là ſont de ma compétence ; mais il ne m'appartient pas de les goûter à votre cour. J'ai environ deux douzaines d'enfans qui ſe produiſent quelquefois ſous votre protection ; mais, pour le père, il fait fort bien d'aimer ſa retraite, et de ne pas déſirer autre choſe. Il ne regrette que le bonheur qu'il a eu ſi long-temps de vous approcher et d'admirer votre gaieté au milieu de vos affaires de toute eſpèce. Ses yeux, pochés par le vent du Nord, ne lui permettent pas de vous écrire de ſa main à quel point il eſt pénétré de reſpect pour vous, et combien il prend la liberté de vous aimer. *V.*

LETTRE CII.

1765.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 de ſeptembre.

MES divins anges, je vois bien que je ne connaiſſais pas encore ce public inconſtant que je croyais connaître. Je ne me doutais pas qu'il dût approuver avec tant de tranſports ce qu'il avait condamné avec tant de mépris. Vous ſouvenez-vous qu'autrefois, lorſque *Vendôme* diſait, à la dernière ſcène, *Es-tu content*, *Coucy*, les plaiſans répondaient, *Couſſi*, *Couſſi?* J'ai retrouvé ici, dans mes paperaſſes deux tragédies d'Adélaïde; elles ſont toutes deux fort différentes, et probablement la troiſième, qu'on a jouée à la comédie, diffère beaucoup des deux autres. Je fais toujours mon thème en pluſieurs façons. Il eſt à croire que *le Kain* fera imprimer, à ſon profit, cette Adélaïde qu'on vient de repréſenter; mais je penſe qu'il conviendrait qu'il m'envoyât une copie bien exacte, afin qu'en la conférant avec les autres, je puſſe en faire un ouvrage ſupportable à la lecture, et dont le ſuccès fût indépendant du mérite des acteurs. C'eſt ſur quoi je vous demande vos bons offices auprès de *le Kain*, car je vous demande toujours des grâces.

1765. A l'égard des roués, j'attends toujours votre paquet et vos ordres ; le petit jésuite a sa préface toute prête, mais il dit qu'il ne faut pas s'attendre à de grands mouvemens de passion dans un triumvir ; et que cette pièce est plus faite pour des lecteurs qui réfléchissent, que pour des spectateurs qu'il faut animer. Il sait de plus que le pardon d'*Octave* à *Pompée* ne peut jamais faire l'effet du pardon d'*Auguste* à *Cinna*, parce que *Pompée* a raison et que *Cinna* a tort, et surtout parce que ceux qui sont venus les premiers ne laissent point de place à ceux qui viennent les seconds.

Je sais bien que j'ai été un peu trop loin avec mademoiselle *Clairon ;* mais j'ai cru qu'il fallait un tel baume sur les blessures qu'elle avait reçues au fort-l'évêque. Elle m'a paru d'ailleurs aussi changée dans ses mœurs que dans son talent; et plus on a voulu l'avilir, et plus j'ai voulu l'élever.

J'espère qu'on me pardonnera un peu d'enthousiasme pour les beaux arts ; j'en ai dans l'amitié, j'en ai dans la reconnaissance.

LETTRE CIII.

1765.

AU MEME.

21 de feptembre.

Mes divins anges, tout le monde croit que j'ai bien du crédit dans votre cour célefte; tout le monde demande la place de *Montpéroux*; tout le monde s'adreffe à moi. Madame de *la Chevalerie*, fœur de M. de *Chabanon* que vous protégez, veut obtenir la réfidence de Genève pour fon mari, qui eft officier et qui a la croix de Saint-Louis. Elle m'a ordonné de vous en écrire, et j'obéis à fes ordres. Je fuis perfuadé que M. de *Chabanon* vous en aura déjà parlé; mais je fuis perfuadé auffi qu'il lui fera plus aifé de faire une bonne pièce, que d'obtenir pour fon beau-frère cette place que vous m'avez dit être deftinée à ceux qui ont fervi dans les affaires étrangères.

Pour moi, je me borne à obtenir une copie de l'Adélaïde que vous avez fait jouer. Je voudrais furtout favoir fi le duc de *Némours* eft reconnu rival de fon frère, au troifième ou au quatrième acte. Voilà les intérêts politiques qui m'occupent. Je vous écris en fortant de Mérope, qu'on a exécutée fur mon petit théâtre de marionnettes, au grand étonnement

1765. des Allobroges. Figurez-vous qu'il n'y avait rien chez vous de ſi brillant ; car madame de *Schouvalof* avait prêté à madame *Denis* pour deux cents mille écus de diamans, et à peu-près autant à madame de *Florian*, pour jouer la baronne dans Nanine. Ce qui eſt encore plus étonnant, c'eſt que M. de *Schouvalof* jouait *Egiſthe* dans Mérope.

Je ne m'attendais pas, quand je fis cette pièce, que je la verrais exécutée par des ruſſes, près du lac de Genève. Ce monde-ci eſt une plaiſante pièce de théâtre, et meſſieurs du clergé, qui me mêlent dans leurs caquets, ſont de plaiſans comédiens.

Reſpect et tendreſſe. *V.*

LETTRE CIV.

A M. THOMAS,

*Qui lui avait envoyé l'*Eloge de *Deſcartes.*

Le 22 de ſeptembre.

JE n'ai reçu qu'aujourd'hui, Monſieur, le préſent dont vous m'avez honoré, et la lettre charmante dont vous l'accompagnez. La mort de notre réſident, chez qui le paquet eſt reſté long-temps, a retardé mon plaiſir, et je me hâte de vous témoigner ma reconnaiſſance ;

vous ne ſavez pas combien je vous ſuis redevable. Ce n'eſt point là un diſcours académique, c'eſt un excellent ouvrage d'éloquence et de philoſophie. Autrefois nous donnions pour ſujet du prix des textes faits pour le ſéminaire de Saint-Sulpice, aujourd'hui les ſujets ſont dignes de vous. Il eſt plaiſant qu'à la ſuite d'un écrit ſi ſublime, il ſe trouve une approbation de deux docteurs : elle ne peut nuire pourtant à votre ouvrage; il eſt admirable, malgré leur ſuffrage. 1765.

On ne lit plus *Deſcartes*, mais on lira ſon éloge, qui eſt en même temps le vôtre. Ah, Monſieur, que vous y montrez une belle ame et un eſprit éclairé! quel morceau que l'hiſtoire de la perſécution du nommé *Voët* contre *Deſcartes!* Vous avez employé et fortifié les crayons de *Démoſthène*, pour peindre un coquin abſurde qui oſe pourſuivre un grand-homme. Vous m'avez fait un grand plaiſir de ne pas oublier le petit conſeiller de province, qui mépriſait le philoſophe ſon frère. Tout votre ouvrage m'enchante d'un bout à l'autre. Je vais le relire, dès que j'aurai dicté ma lettre; car l'état où je ſuis me permet rarement d'écrire. Vous avez parfaitement ſéparé le génie de *Deſcartes* de ſes chimères, et vous avez habilement montré combien l'auteur même des tourbillons était un homme ſupérieur.

1765. On m'a dit que vous faites un poëme épique ſur le czar *Pierre*. Vous êtes fait pour célébrer les grands-hommes ; c'eſt à vous à peindre vos confrères. Je m'imagine qu'il y aura une philoſophie ſublime dans votre poëme. Le ſiècle eſt monté à ce ton-là, et vous n'y avez pas peu contribué.

Vous faites, dans votre *Eloge de Deſcartes*, un éloge de la ſolitude qui m'a bien touché. Plût à Dieu que vous vouluſſiez bien partager la mienne, et vivre avec moi comme un frère que l'éloquence, la poëſie et la philoſophie m'ont donné. J'ai dans ma maſure un ami qui eſt comme moi votre admirateur, et avec qui je voudrais paſſer le reſte de ma vie ; c'eſt M. *Damilaville*, qu'un malheureux emploi de finance rappelle à Paris. Il vous dira quelle obligation je vous aurais, ſi vous daigniez venir tenir ſa place. Il eſt vrai que dans l'été nous avons un peu de monde, et même des ſpectacles ; mais je n'en ſuis pas moins ſolitaire. Vous travailleriez avec le plus grand loiſir, vous feriez renaître ces temps que nos petits-maîtres regardent comme des fables, où les talens et la philoſophie réuniſſaient des amis ſous le même toit.

J'ai bien peur que ma propoſition ne ſoit auſſi une fable ; mais enfin il ne tiendra qu'à vous d'en faire la vérité la plus conſolante

pour votre ferviteur, pour votre admirateur, et, permettez-moi de le dire, pour votre ami. *V.* 1765.

LETTRE CV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 de feptembre.

Or, mes anges, voilà donc mon ami *Fabry* agent par intérim de la parvuliffime république de Genève. Mais, quand vous voudrez, vous m'enverrez les roués; et, en attendant, permettez que je vous adreffe ce petit mot pour le duc de *Vendôme*.

Je viens de lire le fublime *Eloge de Defcartes*, par M. *Thomas*. J'aime mieux lire, je vous jure, le panégyrifte que le héros. C'eft un homme d'un rare mérite que ce *Thomas*; et ni *Thomas d'Aquin*, ni *Thomas Didyme*, ni *Thomas de Cantorbéry* n'approchent de lui. Il avait bien voulu m'envoyer fon ouvrage, et le paquet contre-figné *Praflin* était refté chez ce pauvre *Montpéroux* pendant fa dernière maladie.

Vous voyez donc bien que je reçois mes paquets contre-fignés, à moins que les réfidens ne foient morts, et que c'eft pure malice fi vous ne m'envoyez pas les roués, et pure

1765. malice encore ſi *le Kain* ne me fait pas tenir ſa vieille Adélaïde : car, encore une fois, je ſuis très en peine de ſavoir laquelle des trois copies eſt la paſſable.

Vous vous ſouciez fort peu de ſavoir que l'impératrice de Ruſſie, la bonne amie de l'abbé *Bazin*, voulait avoir des filles pour enſeigner le français aux petites filles de ſon empire. Pluſieurs étaient déjà parties. Le conſeil de Genève a trouvé cela fort mauvais; et, ſans aucun reſpect pour l'impératrice, il a fait arrêter ces filles dans l'Etat de Berne, qui a favoriſé leur enlèvement. L'auguſte et ferme *Catherine* ſera très-courroucée, et moi je le ſuis auſſi. Cette action me paraît brutale et tyrannique. Je ne prends plus le parti du conſeil génevois que pour mes dixmes.

Voici un placet pour *le Kain*, ſur lequel je vous demande votre protection. *V.*

LETTRE CVI.

1765.

A M. ELIE DE BEAUMONT, *avocat.*

A Ferney, le 26 de feptembre.

VOUS entreprenez, Monfieur, un ouvrage digne de vous, en effayant de réformer la jurifprudence criminelle. Il eft certain qu'on fait trop peu de cas en France de la vie des hommes. On y fuppofe apparemment que les condamnés, étant dûment confeffés, s'en vont droit en paradis. Je ne connais guère que l'Angleterre où les lois femblent plus faites pour épargner les coupables que pour facrifier l'innocence. Croyez que par-tout ailleurs la procédure criminelle eft fort arbitraire.

Le roi de Pruffe a fait un petit code intitulé *le Code felon la raifon*, comme fi le digefte était felon la folie; mais, dans ce code, le criminel eft oublié. Le meilleur ufage établi en Pruffe, comme dans toute l'Allemagne et en Angleterre, eft qu'on n'exécute perfonne fans la permiffion expreffe du fouverain. Cette coutume était établie en France autrefois. On eft un peu trop expéditif chez vous. On y roue les gens de broc en bouche, avant que le voifinage même en foit informé; et les cas les

1765. plus graciables échappent à l'humanité du ſouverain.

J'ai écrit en Suiſſe, ſelon vos ordres. Je ne peux mieux faire que de vous envoyer la réponſe de M. de *Correvon*, magiſtrat de Lauſane ; mais vous trouverez ſurement plus de lumières en vous que dans les juriſconſultes étrangers.

A l'égard des *Sirven*, M. de *Lavaiſſe* me mande que l'ordonnance du parlement de Toulouſe, portant permiſſion à un juge ſubalterne d'effigier ſon prochain, n'eſt point regardée comme une confirmation de ſentence. Voilà, je vous l'avoue, une ſingulière logomachie. Quoi, la permiſſion de déshonorer un homme et de confiſquer ſon bien, n'eſt pas un jugement ! Le parlement donne donc cette licence au haſard ! Ou la ſentence lui paraît juſte ou inique. Il en ordonne l'exécution, il confirme donc la juſtice ou l'iniquité. Il ne peut ordonner cette exécution qu'en connaiſſance de cauſe. De bonne foi, eſt-ce une ſimple affaire de ſtyle, d'ordonner la ruine et la honte d'une famille ?

Voilà un beau champ pour votre éloquence. La rage d'accuſer en Languedoc les pères de tuer les enfans, ſubſiſte toujours. Un enfant meurt d'une fièvre maligne à Montpellier ; le médecin va voyager ; pendant ſon voyage,

on

on accuſe le père d'avoir aſſaſſiné ſon fils. On
allait le condamner, lorſque le médecin arrive, 1765.
parle aux juges, les fait rougir, et le père prend actuellement les juges à partie. Cette aventure pourrait bien mériter un épiſode dans votre mémoire. Je vais écrire au médecin pour ſavoir le nom de ce brave père.

Adieu, Monſieur; j'ai le malheur de n'avoir vu ni madame de *Beaumont* ni vous, mais j'ai le bonheur de vous aimer tous deux de tout mon cœur.

LETTRE CVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

2 d'octobre.

A peine le petit prêtre a-t-il reçu ſes roués de la part de ſes divins anges, qu'il s'eſt mis ſur le champ à faire ce que leſdits anges ont preſcrit, excepté à la ſcène d'*Octave* et de *Julie*. Le pauvre diable confeſſe qu'il ne peut réchauffer cette ſcène, et il dit qu'il lui eſt impoſſible de faire d'*Octave* un amoureux violent. L'impuiſſance dont il convient lui fait beaucoup de peine; mais il dit que c'eſt le ſeul vice dont on ne peut pas ſe corriger.

Ce malheureux prêtre renverra, le plutôt

1765. qu'il pourra, ſes roués, avec l'honnête préface convenable en pareil cas. Le temps ne fait rien à l'affaire. Il compte ſur les gens qui aiment l'hiſtoire romaine ; mais comme il y en a beaucoup plus qui aiment l'opéra comique, il n'eſpère pas un ſuccès prodigieux.

Pour moi, j'attends Adélaïde, et je la renverrai auſſi avec ſa préface ; car il me ſemble qu'elle en mérite une.

Je ne ſavais point que *Clairon* eût manqué à mes anges, quand je lui fis, je ne ſais comment, des vers hexamètres comme pour une héroïne romaine ; mais elle avait ſi bien joué *Electre*, elle avait été ſi fêtée par tout le pays, elle avait été ſi honnête et ſi polie, que je fus enquinaudé.

On dit qu'il n'eſt pas bien ſûr que l'on donne à Fontainebleau toutes les fêtes qu'on préparait.

J'ai écrit un petit mot de félicitation à M. *Hénin ;* M. le duc de *Praſlin* ne pouvait faire un meilleur choix ; ce ſera un homme de bonne compagnie de plus dans notre petit canton allobroge. J'adreſſai ma lettre à M. de *Saint-Foix*, ne ſachant pas ſi M. *Hénin* eſt à Paris.

Le plaiſant ſecrétaire d'ambaſſade que *Jean-Jacques !* voilà un étrange original ; c'eſt bien dommage qu'il ait fait *le Vicaire ſavoyard*. La

conversation de ce vicaire méritait d'être écrite par un honnête homme. 1765.

J'ai vu, depuis peu, des fatras d'instructions pastorales, d'arrêts contre les instructions, d'arrêts contre les arrêts, et de lettres contre les arrêts, et de lettres sur les miracles de *Jean-Jacques*, et j'ai conclu qu'une tragédie est plus touchante, et que Ce qui plaît aux dames est plus agréable; et j'ai dit dans mon cœur, il n'y a de bon que de souper avec ses amis, et de se réjouir dans ses œuvres; et j'ai surtout ajouté que la consolation de la vie consiste à être un peu aimé de ses divins anges, ces divins anges à qui je n'ai pas l'honneur d'écrire de ma main, attendu que je suis retombé dans mes malingreries, et je ne m'en mets pas moins à l'ombre de leurs ailes. *V.*

LETTRE CVIII.

AU MEME.

8 d'octobre.

MES anges sauront que j'ai reçu aujourd'hui Adélaïde. On a remis sur le champ les roués dans le porte-feuille, et on va reprendre cette Adélaïde en sous-œuvre, non sans faire des Velches le cas qu'ils méritent, non sans être

1765. honteux de travailler pour gens qui approuvent dans un temps ce qu'ils condamnent dans un autre.

Mon philofophe *Damilaville*, qui avait fait pendant quelques mois la confolation de ma vie, eft parti et a pris fon plus long pour aller voir un ami avec lequel il reftera quelque temps. Je ne fais pas trop dans quel temps il fe préfentera devant mes anges.

J'ai envoyé à M. *Elie de Beaumont* toutes les pièces néceffaires pour entreprendre le procès des *Sirven*. Je ne crois pas qu'il trouve dans cette affaire la même faveur et le même enthoufiafme que dans celle des *Calas*. Je connais notre public, il fe refroidit bien vîte, il n'aime pas les répétitions ; il lui faut du nouveau, et c'eft ce qui fait la fortune de l'opéra comique. Cependant je me flatte que mes anges voudront bien encourager *Elie*. Il eft néceffaire que le mémoire foit très-bien fait, et qu'il foit dépouillé de toute cette déclamation du barreau, qui eft le contraire de la véritable éloquence. *Elie* peut m'envoyer ce factum fous le premier contre-feing venu, et je répète encore que tous les paquets à mon adreffe me font très-fidellement rendus.

J'ai lu une excellente lettre qui juftifie l'arrêt du parlement contre le clergé, en citant le procès de *Guillaume Rofe*, évêque de Senlis,

le plus déteftable ennemi d'*Henri IV.* Le bon Dieu béniffe l'auteur de cette lettre, quel qu'il foit! Dieu me pardonne, je crois que je fuis actuellement parlementaire ; mais, ce qui eft bien plus sûr, c'eft que je fuis attaché à mes anges avec mon culte de latrie ordinaire. 1765.

Permettent-ils que j'insère ici ce petit mot pour *Rofcius le Kain ?*

Et nos dixmes ! mes divins anges, et nos dixmes ! ayez pitié de nous.

LETTRE CIX.

AU MEME.

11 d'octobre.

J'IGNORE fi l'un de mes anges eft à Fontainebleau. Je ne fais ni quand ni comment je pourrai renvoyer à *le Kain* fon Adélaïde, avec un bout de préface; tout eft prêt, les roués le font auffi : mais fefons une réflexion. Les roués finiffent à peu-près comme Adélaïde. On cède au cinquième acte fa maîtreffe à fon rival. Ne penfez-vous pas qu'il faut mettre un intervalle entre les publications de ces deux pièces ? n'eft-il pas convenable que l'on reprenne Adélaïde au retour de Fontainebleau, une ou deux fois, pour favorifer le débit de l'édition

1765. au profit de *le Kain ?* S'il entend ſes intérêts, il fera vendre l'ouvrage à la comédie, même le jour de la dernière repréſentation ; et, s'il veut me faire plaiſir, il ne demandera point de privilége, parce que ces inutiles pancartes ne ſervent qu'à faire naître des querelles entre ceux qui ſont en poſſeſſion d'imprimer mes ſottiſes.

La nouvelle qu'on me donne pour sûre, eſt-elle vraie ? On m'aſſure que M. le duc de *Praſlin* veut ſe retirer après le voyage de Fontainebleau. Je conçois bien qu'un homme auſſi ſage que lui préfère une vie douce, avec ſes amis, au tracas fatigant des affaires ; mais il me ſemble qu'il eſt encore trop jeune pour déſirer ce repos qui doit être la récompenſe d'un long travail. Je ſerais très-fâché qu'il prît ce parti, à moins que ſa ſanté ne l'y force.

Je vous demande en grâce de me dire ſi cette nouvelle eſt auſſi bien fondée qu'on le dit. Je préſume que *Tronchin* viendra bientôt à Paris prendre ſoin de la ſanté de M. le duc d'*Orléans*, qui ne paraît pas avoir beſoin de médecin. Que deviendrai-je, moi chétif, quand je ne ſerai plus dans le voiſinage de *Tronchin ?* On dit que je n'en ai pas pour ſix mois.

Voici choſes d'une autre eſpèce. Je crois vous avoir déjà mandé que l'impératrice de

toutes les Russies, souveraine de deux mille lieues de pays, et de trois cents mille automates armés, qui ont battu les Prussiens batteurs des Autrichiens, &c., que ladite impératrice daignait faire venir quelques femmes de Genève, pour montrer à lire et à coudre à de jeunes filles de Pétersbourg; que le conseil de Genève a été assez fou et assez tyrannique pour empêcher des citoyennes libres d'aller où il leur plaît; et enfin, assez insolent pour faire sortir de la ville un seigneur envoyé par cette souveraine. 1765.

M. le comte de *Schouvalof*, qui était chez moi, m'avait recommandé ces demoiselles. Je ne balance pas assurément entre *Catherine II* et les vingt-cinq perruques de Genève.

Cette aventure m'a été fort sensible; elle m'a engagé à faire venir chez moi des citoyens parens de ces voyageuses affligées. Ils m'ont prouvé que le conseil agit en plus d'une occasion contre toutes les lois, et qu'il est bien loin de mériter (comme je l'ai cru long-temps) la protection du ministère de France. Il y a dans ce conseil trois ou quatre coquins, c'est-à-dire trois ou quatre dévots fanatiques qui ne sont bons qu'à jeter dans le lac.

Mes anges, traitez les fanatiques comme le diable le fut par St *Michel. V.*

1765.

LETTRE CX.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

12 d'octobre.

VRAIMENT, Monſieur, je croyais vous avoir envoyé la lettre que vous me demandez; la voici, quoiqu'elle n'en vaille pas trop la peine. Je ſuis toujours très-étonné que le parlement de Toulouſe ſoit demeuré, dans cette affaire, dans une inaction qui ne peut être que honteuſe. S'il croit avoir bien jugé les *Calas*, il doit publier la procédure, pour tâcher de ſe juſtifier; s'il ſent qu'il ſe ſoit trompé, il doit réparer ſon injuſtice ou du moins ſon erreur; il n'a fait ni l'un ni l'autre, et voilà le cas où c'eſt le plus infame des partis de n'en prendre aucun.

On me mande de Languedoc que cette fatale aventure a fait beaucoup de bien à ces pauvres huguenots, et que, depuis ce temps-là, on n'a envoyé perſonne aux galères pour avoir prié DIEU en pleine campagne, en vers français auſſi mauvais que nos pſaumes latins.

Adieu, Monſieur; vous ne sauriez croire combien je ſuis ſenſible au bien que vous faites dans votre province. Mille reſpects à mademoiſelle votre fille, qui ſera bientôt madame.

LETTRE CXI.

1765.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

16 d'octobre.

J'AI vu, Madame, votre écoſſais qui aurait droit d'être fier comme un écoſſais, ſi on pouvait être fier en proportion de ſes connaiſſances et de ſon mérite. Il m'a dit que, malgré la mélancolie dont vous me parlez, vous conſervez une imagination charmante dans la ſociété. Il n'y a point de dédommagement pour les deux yeux, mais il y a de grandes conſolations. Voici bientôt le temps où je vais perdre la vue; mes déteſtables fluxions me reprennent dans l'automne et l'hiver : je ſuis préciſément comme *Pollux* qui ne voyait le jour que ſix mois de l'année.

Nous avons beaucoup parlé de vous et de M. le préſident *Hénault*. Vous ſavez bien que je m'intéreſſerai tendrement à l'un et à l'autre juſqu'au dernier moment de ma vie. Il me manda, par ſa dernière lettre, que tout doit finir. Rien n'eſt plus vrai : tous les êtres animés ne ſont nés qu'à cette condition ; mais il faut bien ſe ſouvenir que *Cicéron*, qui était premier

1765. préſident du parlement de Rome, dit ſouvent, dans ſes lettres, et quelquefois même au ſénat romain, que la mort n'eſt que la fin des douleurs. *Céſar*, qui a conquis et gouverné votre pays des Velches, penſait de même ; et ces deux meſſieurs valaient bien le père *Eliſée*.

En attendant, il faut s'amuſer. Madame de *Florian*, ma nièce, vous fera tenir, avec cette lettre, quelques feuilles imprimées que j'ai trouvées chez un curieux. Il y a une lettre ſur mademoiſelle de l'*Enclos*, écrite à un miniſtre huguenot, qui pourra vous égayer quelques minutes. Il y a quelques chapitres métaphyſiques qui pourront vous ennuyer, et d'autres où l'on ne dit que des choſes que vous ſavez, et que vous dites beaucoup mieux.

J'y joins un autre ouvrage qu'on appelle le Dictionnaire philoſophique. Des méchans me l'ont imputé ; c'eſt une calomnie atroce dont je vous demande juſtice. Je ſuis fâché qu'un livre ſi dangereux ſoit ſi commode pour le lecteur ; on l'ouvre et on le ferme ſans déranger les idées. Les chapitres ſont variés comme ceux de *Montagne*, et ne ſont pas ſi longs.

On m'aſſure que cette édition-ci eſt plus ample et plus inſolente que toutes les autres. Je ne l'ai pas vue ; vous en jugerez : et je la condamne s'il y a du mal.

Je vous dirai cependant à ma honte que j'aime affez en général tous ces petits chapitres qui ne fatiguent point l'efprit. 1765.

Je vais faire chercher encore une Pucelle pour vous amufer ; mais je doute que j'aye le temps de la trouver avant le départ de madame de *Florian*. On trouve rarement des pucelles chez ces marauds d'huguenots de Genève.

Je ne fors jamais de chez moi, et je m'en trouve bien : on a tous fes momens à foi ; et la vie eft fi courte qu'il n'en faut pas perdre un quart d'heure.

Je fuis fâché que vous preniez en averfion nos pauvres philofophes. Si vous croyez qu'ils marchent un peu fur mes traces, je vous prie de ne pas battre ma livrée.

Je fais toute l'hiftoire de la petite vérole de madame la ducheffe de *Boufflers*. S'il était vrai qu'elle eût été en effet bien inoculée, et qu'elle eût eu la petite vérole naturelle après l'artificielle, cela ferait trifte pour elle ; mais ce ferait un exemple unique entre vingt mille ; et les exceptions rares n'ôtent rien à la force des lois générales.

Je n'étais pas inftruit de la maladie de madame la maréchale de *Luxembourg*. Elle n'a point répondu à une lettre qui méritait affurément une réponfe ; mais je m'intérefferai toujours à elle, comme fi elle répondait.

1765. Adieu, Madame; je vous aimerai toujours ſans la plus légère diminution. Je ſouhaite que vous ſoyez le moins malheureuſe qu'on puiſſe être ſur ce ridicule petit globe. *V.*

LETTRE CXII.

A M. DAMILAVILLE.

16 d'octobre.

J'AI paſſé de beaux jours avec vous, mon cher frère; il me reſte les regrets; mais il me reſte auſſi la douceur du ſouvenir, et l'eſpérance de vous revoir encore avant que je meure. Qui vous empêcherait, par exemple, de revenir un jour avec M. et madame de *Florian*? Vous ſavez combien ils vous aiment, car vous avez gagné tous les cœurs. J'ai reçu votre lettre de Dijon, et madame de *Florian* ne vous rendra la mienne qu'à Paris. Je me flatte que votre zèle, conduit par votre prudence, va ſervir la bonne cauſe avec toute la chaleur que la nature a miſe dans votre cœur généreux, ſincère et compatiſſant. Les indignes ennemis de la raiſon et de la vertu ſentiront bientôt qu'il n'y a de raiſon et de vertu que chez les vrais philoſophes. L'infame *J. J.* eſt le *Judas*

de la confrérie, mais vous ferez de dignes apôtres. 1765.

Vous ſavez avec quelle impatience j'attends les manuſcrits de *Fréret*, que vous m'avez promis. Ceux que vous avez emportés peuvent ſe multiplier aiſément. La lumière ne doit pas demeurer ſous le boiſſeau. Je me flatte que vous m'inſtruirez des querelles du parlement et du clergé ; nous ſommes cette fois-ci parlementaires, et de dignes paroiſſiens de monſieur l'archevêque de Novogorod.

Les diviſions de Genève éclateront bientôt. Il eſt abſolument néceſſaire que, vous et vos amis, vous répandiez dans le public que les citoyens ont raiſon contre les magiſtrats ; car il eſt certain que le peuple ne veut que la liberté, et que la magiſtrature ambitionne une puiſſance abſolue. Y a-t-il rien de plus tyrannique, par exemple, que d'ôter la liberté de la preſſe ? et comment un peuple peut-il ſe dire libre, quand il ne lui eſt pas permis de penſer par écrit ? Quiconque a le pouvoir en main voudrait crever les yeux à tous ceux qui lui ſont ſoumis ; tout juge de village voudrait être deſpotique : la rage de la domination eſt une maladie incurable.

Je commence à lire aujourd'hui le livre italien *des Délits et des peines*. A vue de pays, cela me paraît philoſophique ; l'auteur eſt un frère.

1765. Adieu, vous qui ferez toujours le mien. Adieu, mon cher ami; périffent les infames préjugés qui déshonorent et qui abrutiffent la nature humaine, et vive la raifon et la probité qui font les protectrices des hommes contre les fureurs de l'*inf.... !* Adieu, encore une fois, au nom de *Confucius*, de *Marc-Antonin*, d'*Epictète*, de *Cicéron* et de *Caton*.

LETTRE CXIII.

A M. DE LA HARPE.

19 d'octobre.

J'AVOUE qu'il y a quelque chofe de vrai dans ce que vous dites de la belle réception qu'on fit à cette Adélaïde du Guefclin, long-temps avant que vous fuffiez né. On ne réuffit dans ce monde qu'à la pointe de l'épée; le plaifant de l'affaire, c'eft qu'il n'y a pas un mot de changé dans la pièce autrefois fifflée et aujourd'hui applaudie. Ces exemples doivent confoler la jeuneffe. Songez que, fi vous travaillez pour des Français, vous travaillez auffi pour des Velches qui ont approuvé une *Electre* amoureufe d'un *Itis*, qui ont préféré la Phèdre de *Pradon* à celle de *Racine*, et qui ont méprifé Athalie pendant trente ans. C'eft bien pis dans

les provinces où les préſidens des élections et les échevins jugent d'un ouvrage par les feuilles 1765.
de *Fréron*. Heureuſement vous avez autant de courage que de génie. Quelqu'un a dit que la gloire réſide au haut d'une montagne ; les aigles y volent, et les reptiles s'y traînent. Vous avez pris un vol d'aigle dans Warvick, et vos ailes ſont bonnes.

Je vous embraſſe de tout mon cœur. Madame *Denis* vous fait mille complimens.

LETTRE CXIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

26 d'octobre.

Je vous obéis toujours ponctuellement, mon divin ange, mais c'eſt quand je le peux. Votre dernière lettre, du 19 d'octobre, qui, par parenthèſe, eſt charmante, me remontre mon devoir ſur deux ou trois points d'Adélaïde. Vous verrez, par la feuille ſuivante, que mon devoir eſt rempli, bien ou mal.

Les quatre vers que vous regrettez, et qui commencent : *Il faut à ſon ami montrer ſon injuſtice*, ſont déjà reſtitués, et je les ai envoyés à *le Kain*, à qui je vous ſupplie de faire tenir ce nouveau brimborion.

1765. Comme il faut à ſon ami montrer ſon injuſtice, vous croyez donc me montrer la mienne en prenant parti contre les filles, et vous trouvez bon qu'on les empêche d'aller où vous ſavez, c'eſt-à-dire en Ruſſie. Je conçois bien qu'il n'eſt pas permis d'enrôler des ſoldats, et de débaucher des manufacturiers ; mais je vous aſſure que les filles majeures ont le droit de voyager, et que la manière dont on en a uſé avec un ſeigneur envoyé par *Catherine*, eſt directement contre les lois divines, humaines, et même génevoiſes. J'en ai été d'autant plus piqué que M. le comte de *Schouvalof*, très-intéreſſé dans cette affaire, était alors chez moi.

Je vous aſſure de plus que je n'ai jamais vécu avec les membres du conſeil de la parvuliſſime république de Genève; car, excepté les *Tronchin* et deux ou trois autres, ce tripot eſt compoſé de pédans du ſeizième ſiècle. Il y a beaucoup plus d'eſprit et de raiſon dans les autres citoyens. Au reſte, vient chez moi qui veut, je ne prie perſonne; madame *Denis* fait les honneurs, et moi je reſte dans ma chambre, condamné à ſouffrir ou à barbouiller du papier; les viſites me feraient perdre mon temps; je n'en rends aucunes, Dieu merci. Les belles et grandes dames, les pairs, les intendans même ſe ſont accoutumés à ma groſſièreté. Il

n'eſt

n'eſt pas en moi de vivre autrement, grâce à ma vieilleſſe et à mes maladies. 1765.

Madame la comteſſe d'*Harcourt* ſe fera porter dans un lit à la ſuite de *Tronchin*. Elle pouvait ſe remuer quand elle vint ici, elle ne ſe remue plus ; on dépoſera ſon lit ſous des hangars ou des remiſes, de cabaret en cabaret, juſqu'à Paris. Je voudrais bien en faire autant qu'elle, uniquement pour vous faire ma cour, et pour jouir de la conſolation de vous revoir. Mon cœur vous l'a dit cent fois, il eſt dur de mourir ſans avoir cauſé avec vous. Mais j'ai avec moi un parent qui, quoique jeune, eſt réduit à un état pire, ſans comparaiſon, que celui de madame d'*Harcourt*. Il a beſoin de nos ſecours journaliers. Comment l'abandonner ? comment laiſſer ma petite *Corneille* groſſe de ſix mois ? Je me dis, pour m'étourdir, ce ſera pour l'année qui vient ; belle chimère ! l'année qui vient je ſerai mort, et les dévots riront bien quand je ſerai damné.

Je ſoupçonne que ſi M. le duc de *Praſlin* ſe dégoûte d'un tracas qui n'eſt qu'un fagot d'épines, s'il eſt aſſez philoſophe pour reſter miniſtre avec la liberté de vivre avec ſes amis, et de jouir de ſes belles poſſeſſions, M. de *Chauvelin* vous conſolera. Il eſt parti bien bruſquement de Turin, comme vous ſavez, et comme vous ſaviez ſans doute avant qu'il partît. J'ai été

1765. confondu qu'il n'ait pas pris ſon chemin par mes maſures ; mais il m'a mandé qu'il était très-preſſé, et moi j'ai été très-fâché de ne pouvoir lui rendre mes hommages à ſon paſſage.

Vos Velches gâtent tout, ils détériorent juſqu'à l'inoculation. Ces choſes-là n'arrivent point en Angleterre. Je ſuis bon français, *quoi qu'on die* ; je ſuis affligé des ſottiſes que font certains corps ; ils ſe mettent évidemment dans le cas d'avoir tort quand ils auront raiſon.

Adieu, mon divin ange ; madame *Denis* vous fait mille tendres complimens, et vous ſavez combien je vous idolâtre.

Que devient madame d'*Argental* pendant votre abſence ? *V.*

LETTRE CXV.

A M. LE PRINCE DE GALLITZIN.

Octobre.

MONSIEUR,

J'AI trop d'obligations à ſa Majeſté impériale, je lui ſuis trop reſpectueuſement attaché pour ne l'avoir pas ſervie autant qu'il a dépendu de moi, dans le deſſein qu'elle a eu de faire venir dans ſon empire, quelques femmes de Genève

et du pays de Vaud, pour enſeigner la langue françaiſe à des jeunes filles de qualité à Moſcou et à Pétersbourg. C'eſt d'ailleurs un ſi grand honneur pour notre langue, que j'aurais ſecondé cette entrepriſe, quand même la reconnaiſſance ne m'en aurait pas impoſé le devoir. 1765.

M. le comte de *Schouvalof* a déjà rendu compte à votre Excellence de toute cette affaire, et de la manière dont le petit conſeil de Genève a fait ſortir de la ville M. le comte de *Bulau*, chargé des ordres de l'impératrice. Je peux aſſurer à votre Excellence que jamais il n'a été défendu à aucun génevois ni à aucune génevoiſe d'aller s'établir où bon leur ſemble. Ce droit naturel eſt une partie eſſentielle des droits de cette petite nation dont le gouvernement eſt démocratique. Il eſt vrai qu'elle ne prétend pas qu'on faſſe des recrues chez elle, et M. le duc de *Choiſeul* même a eu la bonté de ſouffrir que les capitaines génevois, au ſervice de France, ne fiſſent point de recrues à Genève, quoiqu'il fût très en droit de l'exiger; mais il y a une grande différence entre battre la caiſſe pour enrôler des ſoldats, et accepter les conditions que demandent des femmes, maîtreſſes d'elles-mêmes, pour aller enſeigner la jeuneſſe.

Le petit conſeil de Genève ſemble, je l'avoue, ne s'être conduit ni avec raiſon, ni

1765. avec juſtice, ni avec le profond reſpect que doivent des bourgeois de Genève à votre auguſte impératrice; mais votre Excellence ſait bien que. dans les compagnies, ce ne ſont pas toujours les plus vertueux et les plus ſenſés qui prédominent. Il y a quelques magiſtrats que l'eſprit de parti a rendus ridiculement ennemis de la France et de la Ruſſie, et qui feſaient des feux de joie à leurs maiſons de campagne, lorſque nos armes avaient été malheureuſes dans le cours de la dernière guerre.

Ce ſont ces conſeillers de ville qui ont forcé les autres à faire à M. de *Bulau* l'affront intolérable dont M. le comte de *Schouvalof* ſe plaint ſi juſtement. Je ne me mêle en aucune manière des continuelles tracaſſeries qui diviſent cette petite ville; et ſans avoir la moindre diſcuſſion avec perſonne, je me ſuis borné, dans cet éclat, à témoigner à M. le comte de *Schouvalof* et à d'autres, mon reſpect, ma reconnaiſſance et mon attachement pour ſa majeſté l'impératrice. Ces ſentimens, gravés dans mon cœur, ſeront toujours la règle de ma conduite. C'eſt ce que j'ai écrit en dernier lieu à un ami de M. le duc de *Praſlin*, et c'eſt une proteſtation que je renouvelle entre vos mains.

J'ai l'honneur d'être avec reſpect, &c.

LETTRE CXVI.

1765.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN, *à Paris.*

A Ferney, premier de novembre.

Je ſuis très-fâché, Monſieur, que vous ſoyez arrivé ſitôt à Paris ; j'aurais bien voulu tenir encore chez moi long-temps M. et madame de *Florian* et M. de *Florianet.*

Je ne ſais ſi les ſpectacles ont ceſſé à Paris, dans la criſe dangereuſe où ſe trouve monſieur le dauphin ; ils doivent du moins être déſerts, et le clergé doit ſuſpendre ſes querelles, pour ne s'occuper qu'à prier DIEU. Il vaut beaucoup mieux qu'il faſſe des prières que des mandemens ; les unes ſeront très-bien reçues de DIEU, et les autres fort mal du public. M. *Tronchin* eſt parti pour Paris, nous verrons ſi on le conſultera. Madame d'*Harcourt* le ſuit dans un lit dont elle ne ſortira point ſur la route. Elle eſt, ainſi que d'*Aumart*, un terrible exemple du pouvoir de la médecine.

Je crois que vous ne vous intéreſſez guère aux affaires de meſſieurs de Genève. Une grande partie des citoyens eſt toujours fort aigrie contre les grandes perruques. On s'eſt aſſemblé aujourd'hui pour faire des élections, je n'en ſais point encore le réſultat. Mon devoir et

1765. mon goût ſont, ce me ſemble, de jouer un rôle directement contraire à celui de *Jean-Jacques*. *Jean-Jacques* voulait tout brouiller, et moi, comme bon voiſin, je voudrais, s'il était poſſible, tout concilier. Il y a, de part et d'autre, des gens de mérite; mais ce ſont des mérites incompatibles. Je reçois les uns et les autres de mon mieux; c'eſt à quoi je me borne. Il faut tâcher de ne pas reſſembler au voiſin *Robert*, qui ſe trouvait fort mal d'avoir voulu raccommoder *Sganarelle* et ſa femme.

Je me flatte que madame de *Florian* eſt en bonne ſanté. J'ai beau faire des allées et des étoiles pour ſa ſœur, elle ne s'y promène point; elle a le malheur d'être à la campagne, et de n'en pas jouir; je fais continuellement avec elle le repas du renard et de la cicogne.

Mes complimens, je vous prie, à votre beau-frère et à votre beau-fils. Si vous rencontrez quelque évêque, dites-lui qu'il ne m'excommunie point; ſi vous rencontrez quelque conſeiller du parlement, dites-lui qu'il ne me brûle point au pied du grand eſcalier (comme la lettre circulaire de l'évêque de Reims), en préſence de maître *Dagobert Iſabeau*.

Adieu, Monſieur; je vous embraſſe vous et madame votre femme, ſans cérémonie et de tout mon cœur. *V.*

LETTRE CXVII.

1765.

A M. DE LA BORDE,

PREMIER VALET DE CHAMBRE DU ROI.

A Ferney, 4 de novembre.

SAVEZ-VOUS, Monfieur, combien votre lettre me fait d'honneur et de plaifir ? Voici donc le temps où les morts reffufcitent. On vient de rendre la vie à je ne fais quelle Adélaïde, enterrée depuis plus de trente ans ; vous voulez en faire autant à Pandore ; il ne me manque plus que de me rajeunir : mais M. *Tronchin* ne fera pas ce miracle, et vous viendrez à bout du vôtre. Pandore n'eft pas un bon ouvrage, mais il peut produire un beau fpectacle, et une mufique variée ; il eft plein de duo, de trio et de chœurs ; c'eft d'ailleurs un opéra philofophique qui devrait être joué devant *Bayle* et *Diderot ;* il s'agit de l'origine du mal moral et du mal phyfique. *Jupiter* y joue d'ailleurs un affez indigne rôle ; il ne lui manque que fes deux tonneaux. Un affez médiocre muficien, nommé *Royer*, avait fait prefque toute la mufique de cette pièce bizarre, lorfqu'il s'avifa de mourir. Vous ne reffufciterez pas ce *Royer*, vous êtes plutôt homme à l'enterrer.

1765. J'avoue, Monſieur, qu'on commence à ſe laſſer du récitatif de *Lulli*, parce qu'on ſe laſſe de tout, parce qu'on ſait par cœur cette belle déclamation notée, parce qu'il y a peu d'acteurs qui ſachent y mettre de l'ame; mais cela n'empêche pas que cette déclamation ne ſoit le ton de la nature, et la plus belle expreſſion de notre langue. Ces récits m'ont toujours paru fort ſupérieurs à la pſalmodie italienne, et je ſuis comme le ſénateur *Pococurante*, qui ne pouvait ſouffrir un châtré feſant, d'un air gauche, le rôle de *Céſar* ou de *Caton*.

L'opéra italien ne vit que d'ariettes et de fredons; c'eſt le mérite des Romains d'aujourd'hui; la grand'meſſe et les opéra font leur gloire. Ils ont des feſeurs de doubles croches, au lieu de *Cicérons* et de *Virgiles;* leurs voix charmantes raviſſent tout un auditoire en *a*, en *e*, en *i* et en *o*.

Je ſuis perſuadé, Monſieur, qu'en uniſſant enſemble le mérite français et le mérite italien, autant que le génie de la langue le comporte, et en ne vous bornant pas au vain plaiſir de la difficulté ſurmontée, vous pourrez faire un excellent ouvrage ſur un très-médiocre canevas. Il y a heureuſement peu de récitatif dans les quatre premiers actes, il paraît même ſe prêter aiſément à être meſuré et coupé par des ariettes.

Au

Au refte, fi vous voulez vous amufer à mettre le péché originel en mufique, vous fentez bien, Monfieur, que vous ferez le maître d'arranger le jardin d'Eden tout comme il vous plaira ; coupez, taillez mes bofquets à votre fantaifie, ne vous gênez fur rien. Je ne fais plus quelle dame de la cour, en écrivant en vers au duc d'*Orléans* régent, mit à la fin de fa lettre : 1765.

Alongez les trop courts, et rognez les trop longs,
Vous les trouverez tous fort bons.

Vous écourterez donc, Monfieur, tout ce qui vous plaira; vous difpoferez de tout. Le poëte d'opéra doit être très-humblement foumis au muficien; vous n'aurez qu'à me donner vos ordres, et je les exécuterai comme je pourrai. Il eft vrai que je fuis vieux et malade, mais je ferai des efforts pour vous plaire, et pour vous mettre bien à votre aife.

Vous me faites un grand plaifir de me dire que vous aimez M. *Thomas;* un homme de votre mérite doit fentir le fien. Il a une bien belle imagination guidée par la philofophie; il penfe fortement, il écrit de même. S'il ne voyageait pas actuellement avec *Pierre le grand*, je le prierais d'animer Pandore de ce feu de *Prométhée* dont il a une fi bonne provifion; mais la vôtre vous fuffira; le peu que j'en

1765. avais n'eſt plus que cendres ; ſoufflez deſſus, et vous en ferez peut-être ſortir encore quelques étincelles. Si j'avais autant de génie que j'ai de reconnaiſſance de vos bontés, je reſſemblerais à l'auteur d'*Armide*, ou à celui de *Caſtor* et de *Pollux*.

J'ai l'honneur d'être avec les ſentimens les plus reſpectueux, Monſieur, &c.

LETTRE CXVIII.

A M. DAMILAVILLE.

4 de novembre.

MON cher frère, je ne ſuis pas étonné que les petits-maîtres de Paris choquent un peu le bon ſens d'un philoſophe tel que vous. Vous n'aviez pas beſoin de Ferney pour déteſter les faux airs, la légéreté, la vanité, le mauvais goût. Votre *Platon* eſt ſans doute revenu avec vous, et vous vous conſolerez enſemble de l'importunité des gens frivoles. Le petit nombre des élus ſera toujours celui des penſeurs.

Je ſuis trop vieux, et je ne me porte pas aſſez bien pour aller faire un tour chez les Shavanois ; mais je les reſpecte et je les aime. Je connaiſſais déjà la belle harangue de ce peuple vraiment policé aux Anglais de la nouvelle Angleterre,

qui fe difent policés. J'ai déjà même écrit quelque chofe à ce fujet, qui m'a paru en valoir la peine. Les vrais fauvages font les ennemis des beaux arts et de la philofophie; les vrais fauvages font ceux qui veulent établir deux puiffances; les vrais fauvages font les calomniateurs des gens de lettres. La calomnie mérite bien le nom d'*infame* que nous lui avons donné. 1765.

Avouez que vous l'avez trouvée bien infame quand vous avez été témoin de ma vie philofophique et retirée, quand vous avez vu mon églife, que je tiens pour auffi jolie, auffi bien recrépie, et auffi bien deffervie que celle de *Pompignan*. Son frère, l'évêque du Puy, m'appelle impie, et voudrait me faire brûler, parce que j'ai trouvé les pfaumes de *Pompignan* mauvais; cela n'eft pas jufte, mais la vertu fera toujours perfécutée.

Je crois que vous allez donner une nouvelle chaleur à la foufcription en faveur des *Calas*. Les belles actions font votre véritable emploi. Celui que la fortune vous a donné, n'était pas fait pour votre belle ame.

J'ai pris la liberté de fupplier l'électeur palatin d'ordonner à fon miniftre à Paris de foufcrire pour plufieurs exemplaires; je vous fupplie de vous informer fi fes ordres font exécutés. Il doit y avoir pour environ mille

1765. écus de ſouſcriptions à Genève. J'en ai pour ma part quarante-neuf qui ont payé, et cinq qui n'ont pas payé. Vous pourrez faire prendre l'argent chez M. de *Laleu*, quand il vous plaira.

M. le comte de *la Tour-du-Pin* m'écrivit ſur le champ une lettre digne d'un brave militaire. Il m'ordonna de ne point rendre l'homme en queſtion ; ſous quelque prétexte que ce pût être. Voilà comme il en faudrait uſer avec les perſécuteurs de l'abominable eſpèce que vous connaiſſez.

On dit que Ce qui plaît aux dames (*) a eu un grand ſuccès à Fontainebleau. Il ne m'appartient pas, à mon âge, de me rengorger d'avoir fourni le canevas des divertiſſemens de la cour, mais je ſuis fort aiſe qu'elle ſe réjouiſſe ; cela me prouve évidemment que monſieur le dauphin n'eſt point en danger comme on le dit.

J'ai peur qu'à la Saint-Martin le parlement et le clergé ne donnent leurs opéra comiques, dont la muſique ſera probablement fort aigre ; mais la ſageſſe du roi a déjà calmé tant de querelles de ce genre, que j'eſpère qu'il diſſipera cet orage.

On m'a mandé qu'il paraiſſait un mandement d'un évêque grec, je ne ſais ſi c'eſt une plaiſanterie ou une vérité. Il me ſemble que les

(*) La Fée Urgèle, opéra comique.

Grecs ne ſont plus à la mode ; cela était bon du temps de M. et de madame *Dacier*. Je fais plus de cas des confitures sèches que vous m'avez promis de m'envoyer par la diligence de Lyon ; je crois que les meilleures ſe trouvent chez *Fréret*, rue des Lombards. Pardon des petites libertés que je prends avec vous, mais vous ſavez que les dévots aiment les ſucreries. 1765.

Je peux donc eſpérer que j'aurai, au mois de janvier, le gros ballot qu'on m'a promis. Il me fera paſſer un hiver bien agréable, mais cet hiver ne vaudra pourtant pas le mois d'été que vous m'avez donné. Il me ſemble qu'avec cette pacotille, je pourrai avoir de quoi vivre ſans recourir aux autres marchands qui ne débitent que des drogues aſſez inutiles. Je ſais fort bien auſſi qu'il y a des drogues dans le gros magaſin que j'attends, et que tout n'eſt pas des bons feſeurs ; mais le bon l'emportera tellement ſur le mauvais, qu'il faudra bien que les plus difficiles ſoient contens.

Tronchin m'a demandé aujourd'hui des nouvelles de votre gorge ; je me flatte que vous m'en apprendrez de bonnes. Ma ſanté eſt toujours bien faible, et les pluies dont nous ſommes inondés ne la fortifient pas.

Adieu, mon vertueux ami ; ſoutenez la vertu, confondez la calomnie, et écraſez cette infame.

1765.

LETTRE CXIX.

A MADAME LA MARQUISE DE FLORIAN.

7 de novembre.

Ma chère nièce, voici un gros paquet que madame la ducheſſe d'*Enville* a bien voulu vous faire parvenir. Vous y trouverez d'abord une lettre de M. le comte de *Schouvalof* pour M. de *Florian*, et un paquet pour madame *du Deffant*, que je vous ſupplie de lui faire tenir comme vous pourrez, et le plutôt que vous pourrez.

Je ne ſais pas trop quand vous recevrez tout cela, car nous ſommes inondés ; les ponts ſont emportés, les coches de Lyon ſe noient dans la rivière d'Inn ; nous voilà ſéparés du reſte du monde, mais je m'aperçois ſeulement que je ſuis ſéparé de vous. Vous m'aviez accoutumé à une vie fort douce.

On ne ſait point encore quand M. *Tronchin* ira s'établir à Paris; il ſemble qu'il redoute d'y être conſulté ſur la maladie de monſieur le dauphin. Les nouvelles de cette maladie varient tous les jours ; mais je m'imagine toujours que le péril n'eſt pas preſſant, puiſque les ſpectacles continuent à Fontainebleau.

Je n'ai point vu mademoiselle *Clairon* sur la liste des plaisirs ; il semble qu'on ait voulu lui faire croire qu'on pouvait se passer d'elle. Vous allez avoir, à la Saint-Martin, l'opéra comique, le parlement et le clergé. Tout cela sera fort amusant ; mais, si vous êtes un peu philosophe, vous vous plairez davantage à la conversation de MM. *Diderot* et *Damilaville*. 1765.

Je ne sais si vous savez que *J. J. Rousseau* a été lapidé comme S[t] *Etienne*, par des prêtres et des petits garçons de Motier-Travers. Il me semble qu'on en parlait déjà quand vous étiez dans l'enceinte de nos montagnes ; mais le bruit de ce martyre n'était pas encore confirmé. Heureusement les pierres n'ont pas porté sur lui. Il s'est enfui comme les apôtres, et a secoué la poussière de ses pieds.

Nous verrons si le clergé de France fera lapider les parlemens. Il me semble que celui de Paris a perdu son procès au sujet des nonnes de Saint-Cloud. Cela est bien juste ; l'archevêque est duc de Saint-Cloud, et il faut que le charbonnier soit maître chez lui, surtout quand il a la foi du charbonnier.

Je vous prie, quand il y aura quelque chose de nouveau, de donner au grand écuyer de *Cyrus* la charge de votre secrétaire des commandemens. Vous ferez une bonne action, dont je vous saurai beaucoup de gré, si vous

1765. donnez à dîner à M. de *Beaumont*, non pas à *Beaumont l'archevêque*, mais *Beaumont le philoſophe*, le protecteur de l'innocence, et le défenſeur des *Calas* et des *Sirven*. L'affaire des *Sirven* me tient au cœur; elle n'aura pas l'éclat de celle des *Calas* : il n'y a eu malheureuſement perſonne de roué, ainſi nous avons beſoin que *Beaumont* répare par ſon éloquence ce qui manque à la cataſtrophe. Il faut qu'il faſſe un mémoire excellent. Je voudrais bien le voir avant qu'il fût imprimé, et je voudrais ſurtout que les avocats ſe défiſſent un peu du ſtyle des avocats.

Adieu, ma chère nièce; vous devez recevoir, ou avoir reçu une lettre de votre ſœur. Nous feſons mille complimens à tout ce qui vous entoure, mari, fils et frère, et nous vous ſouhaitons autant de plaiſir qu'on en peut goûter quand on eſt détrompé des illuſions de Paris.

LETTRE CXX.

1765.

A M. DE CHABANON.

Au château de Ferney, 13 de novembre.

JE fais paſſer ma réponſe, Monſieur, par madame votre ſœur que j'ai eu l'honneur de voir quelquefois dans mes maſures helvétiques. Vous m'avez envoyé l'épître de monſieur *Delille*, mais ſouvenez-vous que c'eſt en attendant votre Virginie.

Nardi parvus onix eliciet cadum.

On fait de beaux vers à préſent, on a de l'eſprit et des connaiſſances ; mais il eſt bien rare de faire des vers qui ſe retiennent et qui reſtent dans la mémoire, malgré qu'on en ait. Il règne dans preſque tous les ouvrages de ce temps-ci, une abondance d'idées incohérentes qui étouffent le ſujet, et quand on les a lus, il ſemble qu'on ait fait un rêve ; on ſe ſouvient ſeulement que l'auteur a de l'eſprit, et on oublie ſon ouvrage.

M. *Delille* n'eſt pas dans ce cas ; il penſe d'ailleurs en philoſophe, et il écrit en poëte; je vous prie de le remercier de la double bonté qu'il a eue de m'envoyer ſon ouvrage, et de me l'envoyer par vous. Je lui fais bon gré

1765. d'avoir loué *Catherine*. Elle m'a fait l'honneur de me mander qu'elle venait de chaffer tous les capucins de la Ruffie ; elle dit qu'*Abraham Chaumeix* eft devenu tolérant, mais qu'il ne deviendra jamais un homme d'efprit. Elle en a beaucoup, et elle perfectionne tout ce que cet illuftre barbare *Pierre I* a créé. Je fuis perfuadé que, dans fix mois, on ira des bouts de l'Europe voir fon carroufel ; les arts et les plaifirs nobles font bien étonnés de fe trouver à l'embouchure du lac Ladoga.

Adieu, Monfieur ; vivez gaiement fur les bords de la Seine, et faites y applaudir Virginie. Je foupçonne fon hiftoire d'être fort romanefque ; elle n'en fera pas moins intéreffante. Perfonne ne prendra plus de part à vos fuccès que votre très-humble, très-obéiffant ferviteur et confrère, *V*.

LETTRE CXXI.

1765.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 de novembre.

Le petit ex-jéfuite, mes anges, eft toujours très-docile ; mais il fe défie de fes forces, il ne voit pas jour à donner une paffion bien tendre et bien vive à un triumvir ; il dit que cela eft auffi difficile que de faire parler un lieutenant criminel en madrigaux.

Permettez-moi de ne point me rendre encore fur l'article des filles de Genève. Non-feulement la loi du couvent n'eft pas que les filles feront cloîtrées dans la ville, mais la loi eft toute contraire. Les chofes font rarement comme elles paraiffent de loin. Le cardinal de *Fleuri* regardait les derniers troubles de Genève comme une fédition des halles. M. de *Lautrec* arriva plein de cette idée ; il fut bien étonné quand il apprit que le pouvoir fouverain réfide dans l'affemblée des citoyens ; que le petit confeil avait excédé fon pouvoir, et que le peuple avait marqué une modération inouie jufqu'au milieu même d'un combat où il y avait eu du fang de répandu.

Les mécontentemens réciproques, entre les

1765. citoyens et le conſeil, ſubſiſtent toujours. Il ne convient ni à ma qualité d'étranger, ni à ma ſituation, ni à mon goût, d'entrer dans ces querelles. Je dois, comme bon voiſin, les exhorter tous à la paix, quand ils viennent chez moi ; c'eſt à quoi je me borne.

On vient malheureuſement de m'adreſſer une fort mauvaiſe ode, ſuivie d'une hiſtoire des troubles de Genève juſqu'au temps préſent. Cette hiſtoire vaut bien mieux que l'ode ; et plus elle eſt bien faite, plus je parais compromis par un parti qui veut s'attacher à moi. Cet ouvrage doit d'autant plus alarmer le petit conſeil, que nous ſommes préciſément dans le temps des élections. J'ai ſur le champ écrit la lettre ci-jointe à l'un des *Tronchin*, qui eſt conſeiller d'Etat. Je veux qu'au moins cette lettre me lave de tout ſoupçon d'eſprit de parti ; je veux paraître impartial comme je le ſuis.

Je vous ſupplie, mes divins anges, de bien garder ma lettre, et de vouloir bien même la montrer à M. le duc de *Praſlin*, en cas de beſoin, afin que je ne perde pas tout le fruit de ma ſageſſe. Si je tiens la balance égale entre les citoyens et le conſeil de Genève, il n'en eſt pas ainſi des querelles de votre parlement et de votre clergé. Je me déclare net pour le parlement, mais ſans conſéquence pour l'avenir ;

car je trouve fort mauvais qu'il fatigue le roi et le miniſtère pour des affaires de bibus, et je veux qu'il réſerve toutes ſes forces contre les uſurpations eccléſiaſtiques, ſurtout contre les romaines. Il m'a fallu, en reſſaſſant l'hiſtoire, relire la *Conſtitution ;* je ne crois pas qu'on ait jamais forgé une pièce plus impertinente et plus abſurde. Il faut être bien prêtre, bien velche, pour faire, de cette arlequinade jéſuitique et romaine, une loi de l'Egliſe et de l'Etat. O Velches! ô Velches! vous n'avez pas le ſens d'une oie.

1765.

Monſieur l'abbé le coadjuteur m'a envoyé ſon portrait; je lui ai envoyé quelques rogatons qui me ſont tombés ſous la main. Je me flatte qu'on entendra parler de lui dans l'affaire des deux puiſſances, et que ce *Bellérophon* écraſera la chimère du pouvoir ſacerdotal, qui n'eſt qu'un blaſphème contre la raiſon, et même contre l'Evangile.

J'ai chez moi un jéſuite et un capucin; mais, par tous les Dieux immortels, ils ne ſont pas les maîtres.

Reſpect et tendreſſe. *V.*

Nota benè. Ou que M. de *Praſlin* garde ſa place, ou qu'il la donne à M. de *Chauvelin ;* voilà mon dernier mot.

1765.

LETTRE CXXII.

A M. DAMILAVILLE.

13 de novembre.

MON cher ami, plus je réfléchis sur la honteuse injustice qu'on fait à M. d'*Alembert*, plus je crois que le coup part des ennemis de la raison ; c'est cette raison qu'on craint et qu'on hait, et non pas sa personne. Je sais bien qu'un homme puissant a cru, l'année passée, avoir lieu de se plaindre de lui ; mais cet homme puissant est noble et généreux, et serait beaucoup plus capable de servir un homme de mérite que de lui nuire. Il a fait du bien à des gens qui ne le méritaient guère. Je m'imagine qu'il expierait son péché en procurant à un homme comme M. d'*Alembert*, non-seulement l'étroite justice qui lui est due, mais les récompenses dont il est si digne.

Je ne connais point d'exemple de pension accordée aux académiciens de Pétersbourg qui ne résident pas, mais il mérite d'être le premier exemple, et assurément cela ne tirerait pas à conséquence. Il faudrait que je fusse sûr qu'il n'ira point présider à l'académie de Berlin, pour que j'osasse en écrire en Russie. *Rousseau* doit être actuellement à Potsdam ; il

reſte à ſavoir ſi M. d'*Alembert* doit fuir ou rechercher ſa ſociété, et s'il eſt bien déterminé dans le parti qu'il aura pris. J'agirai ſur les inſtructions et les aſſurances poſitives que vous me donnerez. 1765.

L'impératrice de Ruſſie m'a écrit une lettre à la *Sévigné* (*) ; elle dit qu'elle a fait deux miracles ; elle a chaſſé de ſon empire tous les capucins, et elle a rendu *Abraham Chaumeix* tolérant. Elle ajoute qu'il y a un troiſième miracle qu'elle ne peut faire, c'eſt de donner de l'eſprit à *Abraham Chaumeix*.

Auriez-vous trouvé *Bigex* à Paris ? Pour moi, j'ai toujours mon capucin (**). Je fais mieux que l'impératrice ; elle les chaſſe, et je les défroque.

Il paraît à Genève un livre qui m'eſt en quelque façon dédié : c'eſt une hiſtoire courte, vive et nette des troubles paſſés et des préſens. Les citoyens y expoſent de très-bonnes raiſons ; il ſemble que l'auteur veuille me forcer par des louanges, et même par d'aſſez mauvais vers, à prendre le parti des citoyens contre le petit conſeil ; mais c'eſt de quoi je

(*) Voyez la Correſpondance de l'impératrice, lettre du 22 d'auguſte 1765.

(**) Ce capucin que M. de *Voltaire* tolérait chez lui, finit par le voler, et ſe réfugia à Londres où il mourut de la v...

1765. me garderai bien. Il ſerait ridicule à un étranger, et ſurtout à moi, de prendre un parti. Je dois être neutre, tranquille, impartial, bien recevoir tous ceux qui me font l'honneur de venir chez moi, ne leur parler que de concorde; c'eſt ainſi que j'en uſe; et s'il était poſſible que je leur fuſſe de quelque utilité, je ne pourrais y parvenir que par l'impartialité la plus exacte.

Je vais faire raſſembler ce que je pourrai des anguilles de M. *Néedham*, pour vous les faire parvenir; ce ne ſont que des plaiſanteries. Les choſes auxquelles *Bigex* peut travailler ſont plus dignes de l'attention des ſages.

On m'a dit qu'on allait faire une nouvelle édition de l'ouvrage attribué à *Saint-Evremond*, et de quelques autres pièces relatives au même objet. J'ai cherché en vain à Genève une lettre d'un évêque grec (*); il n'y a qu'un ſeul exemplaire qui eſt je crois entre les mains de madame la ducheſſe d'*Enville*. On prétend que c'eſt un morceau aſſez inſtructif ſur l'abus des deux puiſſances. L'auteur prouve, dit-on, que la ſeule véritable puiſſance eſt celle du ſouverain, et que l'Egliſe n'a d'autre pouvoir que les prérogatives accordées par les rois et

(*) Voyez le Mandement de l'archevêque de Novogorod, volume de Facéties.

par

par les lois. Si cela eſt, l'ouvrage eſt très-raiſonnable. J'eſpère l'avoir inceſſamment. 1765.

Adieu, mon cher ami ; tout notre hermitage vous fait les plus tendres complimens. *V.*

LETTRE CXXIII.

AU MEME.

19 de novembre.

MON cher frère, voici des guenilles qui ne ſont pas miraculeuſes, mais dans leſquelles un honnête impie ſe moque prodigieuſement des miracles. Le prophète *Grimm* en demande quelques exemplaires, je vous en envoie *cinq*. Ce ne ſont-là que des troupes légères qui eſcarmouchent ; vous m'avez promis un corps d'armée conſidérable. J'attends ce livre de *Fréret*, qui doit être rempli de recherches ſavantes et curieuſes ; envoyez-moi une bonne proviſion ; la victoire ſe déclare pour nous de tous côtés. Je vous aſſure que dans peu il n'y aura que la canaille ſous les étendards de nos ennemis, et nous ne voulons de cette canaille ni pour partiſans ni pour adverſaires. Nous ſommes un corps de braves chevaliers défenſeurs de la vérité, qui n'admettons parmi nous que des gens bien élevés. Allons,

1765. brave *Diderot*, intrépide d'*Alembert*, joignez-vous à mon cher *Damilaville*, courez ſus aux fanatiques et aux fripons, plaignez *Blaiſe Paſcal*, mépriſez *Houtteville* et *Abadie* autant que s'ils étaient pères de l'Egliſe ; détruiſez les plates déclamations, les miſérables ſophiſmes, les fauſſetés hiſtoriques, les contradictions, les abſurdités ſans nombre ; empêchez que les gens de bon ſens ne ſoient les eſclaves de ceux qui n'en ont point : la génération naiſſante vous devra ſa raiſon et ſa liberté.

Je vous ai toujours dit que M. le duc de *Choiſeul* a une ame noble et ſenſible ; c'eſt un grand malheur qu'il ſoit mécontent de *Protagoras*. Eſt-il poſſible qu'un homme d'un eſprit ſi ſupérieur que *Saurin* faſſe toujours des pièces qui ne réuſſiſſent guère? à quoi tient donc le ſuccès ? Des gens médiocres font des pièces qu'on joue pendant vingt ans ; on repréſente encore la Didon de *Pompignan*. Grâce au ciel, je n'ai point fait le Siége de Paris ; il y a pourtant là un certain évêque *Goſlin* qui feſait une belle figure ; il n'exigeait point de billets de confeſſion, mais il ſe battait comme un diable ſur la brèche, et tuait des normands tant qu'il pouvait. Si jamais on met des évêques ſur le théâtre, comme je l'eſpère, je retiens place pour celui-là.

N'oubliez pas de preſſer *Briaſſon* de tenir

ſa promeſſe. Je peux mourir cet hiver, et je ne veux point mourir ſans avoir eu entre mes mains tout le *Dictionnaire encyclopédique.* Je commencerai par lire l'article *Vingtième.* 1765.

Nous vous embraſſons tous.

LETTRE CXXIV.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 20 de novembre.

Il faut que vous ſachiez, Madame, qu'il y a près d'un mois que madame la ducheſſe d'*Enville* voulut bien ſe charger d'un aſſez gros paquet pour vous. Ce paquet, qui en contenait d'autres, eſt adreſſé à madame de *Florian*, qui doit prendre ce qui eſt pour elle, et vous faire tenir ce qui eſt pour vous. Le départ de madame la ducheſſe d'*Enville* a été retardé de jour en jour; mais enfin elle ne ſera pas toujours à Genève.

Je ne ſais ſi ce que je vous envoie vous amuſera; mais vous verrez, dans la lettre qui eſt jointe à ce paquet, que je vous ouvre entièrement mon cœur. Je m'y ſuis livré au plaiſir

1765. de caufer avec vous, comme fi j'étais au coin de votre feu. Je ne peux vous rien dire de plus que ce que je vous ai dit. Je penfe fur le préfent et fur l'avenir, comme j'ai parlé dans ma lettre. Plus on vieillit, dit-on, plus on a le cœur dur : cela peut être vrai pour des miniftres d'Etat, pour des évêques et pour des moines ; mais cela eft bien faux pour ceux qui ont mis leur bonheur dans les douceurs de la fociété et dans les devoirs de la vie.

Je trouve que la vieilleffe rend l'amitié bien néceffaire ; elle eft la confolation de nos misères et l'appui de notre faibleffe, encore plus que la philofophie. Heureux vos amis, Madame, qui vous confolent et que vous confolez ! Je vous ai toujours dit que vous vivriez fort long temps, et je me flatte que M. le préfident *Hénault* pouffera encore loin fa carrière. Le chagrin, qui ufe l'ame et le corps, n'approche point de lui.

On m'a mandé qu'on avait découvert un bâtard de *Moncrif* qui a foixante et quatorze ans. Si cela eft, *Moncrif* eft le doyen des beaux efprits de Paris ; mais il veut toujours paraître jeune, et dit qu'il n'a que foixante et dix-huit ans ; c'eft avoir un grand fonds de coquetterie.

Je m'occupe à bâtir et à planter comme fi j'étais jeune ; chacun a fes illufions. Je vous ai mandé que je commençais mon quartier de

quinze-vingt qui arrive tous les ans avec les neiges. 1765.

Voilà la ſaiſon, Madame, où nous devons nous aimer tous deux à la folie; c'eſt dans mon cœur un ſentiment de toute l'année.

Je ne ſais s'il eſt vrai que monſieur le dauphin ait vomi un abcès de la poitrine, et ſi cette criſe pourra le rendre aux vœux de la France. Je voudrais que les mauvaiſes humeurs, qu'on dit être dans les parlemens et dans les évêques, euſſent auſſi une évacuation favorable; mais l'eſprit de parti eſt plus envenimé qu'un ulcère aux poumons.

Portez-vous bien, Madame, et agréez mon tendre reſpect. Daignez ne me pas oublier auprès de votre ancien ami. *V.*

LETTRE CXXV.

A M. DAMILAVILLE.

25 de novembre.

VOTRE mal de gorge et votre amaigriſſement me déplaiſent beaucoup; vous ſavez ſi je m'intéreſſe à votre bien-être et à votre long-être. Notre *Eſculape-Tronchin* ne guérit pas tout le monde: madame la ducheſſe d'*Enville* pourra bien reſter tout l'hiver à Genève. Quoi

1765. qu'il faffe, mon cher ami, la nature en faura toujours plus que la médecine. La philofophie apprend à fe foumettre à l'une et à fe paffer de l'autre ; c'eft le parti que j'ai pris.

Cette philofophie, contre laquelle on fe révolte fi injuftement, peut faire beaucoup de bien, et ne faire aucun mal. Si elle avait été écoutée, les parlemens n'auraient pas tant harcelé le roi, et tant outragé les miniftres. L'efprit de corps et la philofophie ne vont guère enfemble. Je crains que l'archevêque de Novogorod, dont vous me parlez, ne puiffe les foutenir dans la feule chofe où ils paraiffent avoir raifon, et qu'après avoir combattu mal à propos l'autorité royale fur des affaires de finance et de forme, ils ne finiffent par fuccomber quand ils foutiennent cette même autorité contre quelques entreprifes du clergé.

Mais la fanté de monfieur le dauphin eft un objet fi intéreffant qu'il doit anéantir toutes ces querelles. La bulle *Unigenitus* et toutes les bulles du monde ne valent pas affurément la poitrine et le foie d'un fils unique du roi de France.

Madame *Denis* ne fe porte pas trop bien; elle me charge de vous dire combien elle vous aime et vous eftime. Elle attend les boîtes de confitures que vous voulez bien nous envoyer; il n'y a qu'à les mettre au coche de Lyon.

Embraſſez pour moi M M. *Diderot* et d'*Alembert*, quand vous les verrez. Toute mon ambition eſt que la cour pût les connaître, et rendre juſtice à leur mérite qui fait honneur à la France.

1765.

Qu'eſt devenu le très-pareſſeux *Thiriot*? Il m'écrit une ou deux fois l'an par boutade. Vous ſavez probablement que *Jean-Jacques* eſt à Strasbourg où il fait jouer le Devin de village ; cela vaut mieux que de chercher à mettre le trouble dans Genève, et d'être lapidé à Motier-Travers. Les magiſtrats et les citoyens ſont toujours diviſés ; je ne les vois, les uns et les autres, que pour leur inſpirer la concorde : c'eſt la bouſſole invariable de ma conduite.

Je vous demande en grâce de preſſer M. de *Beaumont* ſur l'affaire des *Sirven* ; elle me paraît toute prête ; le temps eſt favorable ; je ne crois pas qu'il y ait un inſtant à perdre.

Je vous embraſſe du meilleur de mon cœur.

1765.

LETTRE CXXVI.

AU MEME.

27 de novembre.

Je ne manquai pas, mon cher ami, de faire chercher, il y a quelques jours, à Genève, chez le ſieur *Bourſier*, les deux petites facéties de Neuchâtel. Je les adreſſai ſous l'enveloppe de M. de *Courteille*, comme vous me l'aviez preſcrit. Je ferais fâché qu'elles fuſſent perdues, il ſerait difficile de les retrouver. Ce ſont des bagatelles qui n'ont qu'un temps, après quoi elles périſſent comme les feuilles de *Fréron*.

Les diviſions de Genève continuent toujours, mais ſans aucun trouble. Ce fut, ces jours paſſés, une choſe aſſez curieuſe de voir huit cents cinquante citoyens refuſer leurs ſuffrages aux magiſtrats avec beaucoup plus d'ordre et de décence que les moines n'éliſent un prieur dans un chapitre. Pluſieurs magiſtrats et pluſieurs citoyens m'ont prié de leur donner un plan de pacification. Je n'ai pas voulu prendre cette liberté ſans conſulter monſieur d'*Argental*. Je crois d'ailleurs qu'il faut attendre que les eſprits un peu échauffés, ſoient refroidis.

M.

M. *Hénin*, nommé à la réſidence de Genève, viendra bientôt ; c'eſt un homme de mérite très-inſtruit ; il eſt plus capable que perſonne de porter les Génevois à la concorde. *Jean-Jacques* a un peu embrouillé les affaires ; on découvre tous les jours de nouvelles folies de ce *Jean-Jacques*. Vous connaiſſez, je crois, *Cabanis*, qui eſt un chirurgien de grande réputation. Ce *Cabanis* a mis long-temps des bougies en ſa vilaine petite verge, il l'a ſoigné, il l'a nourri long-temps. *Jean-Jacques* a fini par ſe brouiller avec lui comme avec monſieur *Tronchin*. Il paraît que l'ingratitude entre pour beaucoup dans la philoſophie de *Jean-Jacques*.

1765.

Notre enfant, madame *Dupuits*, vient d'accoucher, à ſept mois, d'un garçon qui eſt mort au bout de deux heures. Il a été heureuſement baptiſé ; c'eſt une grande conſolation. Il eſt triſte que père *Adam* n'ait pas fait cette fonction ſalutaire, dont il ſe ſerait acquitté avec une extrême dignité.

Adieu, mon très-cher *écr.* de *l'inf.*

P. S. Je recommande toujours à vos bontés l'affaire de *Sirven*. Un homme de loi de ſon pays m'a mandé qu'il lui avait conſeillé lui-même de fuir ; et que, dans le fanatiſme qui aliénait alors tous les eſprits, il aurait été

1765. infailliblement ſacrifié comme *Calas*. Cette ſeconde affaire fera autant d'honneur à M. de *Beaumont* que la première, ſans avoir le même éclat. On verra que l'amour de l'humanité l'anime plutôt que celui de la célébrité.

LETTRE CXXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 de novembre.

Je dois dire, ou répéter à mes anges, que quand je leur ai envoyé un plan, qui n'eſt pas un plan de tragédie, je n'ai pris cette liberté que parce que pluſieurs perſonnes des deux partis m'en avaient prié. J'ajoute encore que je n'ai mis par écrit mes idées que pour donner à M. *Hénin* des notions préliminaires de l'état des choſes. M. *Fabry*, dont j'ai déjà eu l'honneur de vous parler, et qui eſt à peu-près chargé des affaires par intérim, m'a paru être de mon avis dans les converſations que j'ai eues avec lui. Ce qui pourrait me faire croire que j'ai rencontré aſſez juſte, c'eſt qu'ayant propoſé en général le nombre de ſept cents citoyens pour exiger une aſſemblée du corps entier de la république, ce nombre a paru trop fort aux citoyens, et trop petit

aux magiſtrats ; par conſéquent il ne s'écarte
pas beaucoup du juſte milieu que j'ai propoſé, 1765.
puiſque l'aſſemblée générale n'eſt preſque jamais compoſée que de treize cents, tout au plus, et qu'il n'y a qu'un ſeul exemple où elle ait été de quatorze cents.

Mes remontrances à *le Kain* deviennent inutiles après l'édition faite d'Adélaïde, ainſi n'en parlons plus. Un temps viendra où les tracaſſeries de la comédie ſeront finies comme celles de Bretagne, et où le petit ex-jéſuite pourra revenir à ſes roués ; mais, pour moi, je ſerai toujours à mes anges avec reſpect et tendreſſe. *V.*

LETTRE CXXVIII.

AU MEME.

28 de novembre.

Il y a deux choſes, mes divins anges, à conſidérer en ce paquet. La plus importante eſt celle de deux vers à reſtituer dans Adélaïde; et ces deux vers ſe trouvent dans une lettre ci-jointe à *le Kain*, laquelle je ſoumets à la protection de mes anges.

La ſeconde eſt une billeveſée d'une autre eſpèce, qui fera voir à mes anges combien

1765. je suis impartial, ami de la paix, exempt de ressentiment, équitable, et peut-être ridicule.

Plusieurs membres du conseil de Genève, et plusieurs citoyens sont venus tour à tour chez moi, et m'ont exposé les sujets de leurs divisions. J'ai pris la liberté de leur proposer des accommodemens. Il y a quelques articles sur lesquels on transigerait dans un quart d'heure; il y en a d'autres qui demanderaient du temps, et surtout plus de lumières que je n'en ai. Mon seul mérite, si c'en est un, est de jouer un rôle diamétralement opposé à celui de *Jean-Jacques*, et de chercher à éteindre le feu qu'il a soufflé de toutes les forces de ses petits poumons. J'ai mis par écrit un petit plan de pacification, qui me paraît clair et très-aisé à entendre par ceux qui ne sont pas au fait des lois de la parvulissime république de Genève; donnez-vous, je vous en prie, le plaisir ou l'ennui de lire ma petite chimère; je ne veux pas la présenter aux intéressés avant que vous m'ayez dit si elle est raisonnable. Je crois qu'il faudrait préalablement la montrer à deux avocats de Paris, afin de savoir si elle ne répugne en rien au droit public et au droit des gens. Ensuite je vous prierai de la faire lire à M. de *Saint-Foix*, à M. le marquis de *Chauvelin*, à M. *Hénin* et enfin à M. le duc de *Praslin*; mais non pas à

M. *Cromelin*, parce qu'il eſt partie intéreſſée, et que, malgré tout ſon eſprit et toute ſa raiſon, il peut être préoccupé. 1765.

Si M. le duc de *Praſlin* approuvait ce plan, je le propoſerais alors au conſeil de Genève, et ce ſerait un préliminaire de la paix que M. *Hénin* ferait à ſon arrivée. Je ne me mêlerai plus de rien, dès que M. *Hénin* ſera ici; je ne fais que préparer les voies du Seigneur.

Je ſais bien, mes divins anges, que M. le duc de *Praſlin* a maintenant des affaires plus importantes. Je vois avec douleur que les parlemens, à force d'avoir demandé des choſes qui ont paru injuſtes, ſuccomberont peut-être dans une choſe juſte, et que la France ne ſera pas du diocèſe de Novogorod la grande.

La maladie de monſieur le dauphin cauſe encore de plus grandes inquiétudes, et ce n'eſt pas trop le temps de parler des tracaſſeries de Genève; mais auſſi les tracaſſeries étrangères peuvent ſervir de délaſſement, et amuſer un moment.

Amuſez-vous donc, et donnez-moi vos avis et vos ordres.

Quand vous ſerez dans un temps plus heureux et plus fait pour les plaiſirs, le petit ex-jéſuite vous enverra ſes roués. Il a profité, autant qu'il a pu, de vos très-bons conſeils; il ne parviendra jamais à faire une pièce attendriſſante;

1765. ce n'était pas ſon deſſein; mais elle pourra être vigoureuſe et attachante.

Toute ma petite famille baiſe très-humblement le bout de vos ailes.

LETTRE CXXIX.

A M. LE KAIN.

A Ferney, 29 de novembre.

MON cher grand acteur, j'ai reçu votre Adélaïde. Je m'imagine que la maladie de monſieur le dauphin, et les tracaſſeries de Bretagne, ne permettent pas qu'on donne une grande attention aux vers bons ou mauvais. J'ai peur que cette année-ci ne ſoit pas l'année de votre plus groſſe recette; mais ſi mademoiſelle *Clairon* ne donne pas ſa démiſſion, vous pourrez encore vous tirer d'affaire. M. de *la Harpe* me mande que vous avez donné la préférence à Stockholm ſur Tolède. Je ne doute pas qu'il n'y ait dans ſa pièce autant d'intérêt que dans celle de *Piron*, avec de plus beaux vers.

Quant à la pauvre Adélaïde, elle ne me paraît pas ſi heureuſe à la lecture qu'à la repréſentation. Je vois bien que vos talens l'avaient embellie. L'édition a beaucoup de fautes qui ne ſont point corrigées dans l'errata. Il me

tombe sous la main un vers que je n'entends point du tout, c'est à la page 30 : 1765.

Gardez d'être réduit au hasard dangereux
Que les chefs de l'Etat ne trahissent leurs vœux.

cela n'est ni français pour la construction, ni intelligible pour le sens. J'ai fait beaucoup de mauvais vers en ma vie ; mais, Dieu merci, je n'ai pas à me reprocher celui-là ; il est plat et barbare. Voilà où mène la malheureuse coutume de couper et d'étriquer des tirades. Quoique je sois bien vieux, je ne laisse pas d'avoir un peu de goût, et même un peu d'amour propre, et je suis fâché d'être si ridicule. Je vois bien qu'il n'y a plus de remède. Je vous prie, pour me consoler, de me mander comment vont les spectacles, les plaisirs ou l'ennui de Paris, et de ne plus mettre *comédie française* en contre-seing sur vos lettres ; il est fort indifférent pour la poste que vos lettres viennent de la comédie française ou de la comédie italienne ; ce qui n'est pas indifférent, c'est votre amitié.

Je vous embrasse de tout mon cœur. *V.*

Je reçois votre lettre du 23. Je ne crains pas que le temple vous fasse grand tort, si Gustave-Vasa est beau et bien joué.

1765.

LETTRE CXXX.

A M. CAILHAVA,

Auteur de la comédie intitulée le Tuteur dupé.

Au château de Ferney, 30 de novembre.

Je ne puis trop vous remercier, Monſieur, de la bonté que vous avez eue de me faire partager le plaiſir que vous avez donné à tout Paris. Je n'ai point été étonné du ſuccès de votre pièce ; non-ſeulement elle fournit beaucoup de jeu de théâtre, mais le dialogue m'en a paru naturel et rapide ; elle eſt auſſi bien écrite que bien intriguée. Il eſt à croire que vous ne vous bornerez pas à cet eſſai, et que le théâtre français s'enrichira de vos talens. Ma plus grande conſolation, dans ma vieilleſſe languiſſante, eſt de voir que les beaux arts que j'aime ſont ſoutenus par des hommes de votre mérite.

J'ai l'honneur d'être avec toute l'eſtime qui vous eſt due, Monſieur, &c.

LETTRE CXXXI.

1765.

A M. CHRISTIN, *fils*, *avocat à Saint-Claude*.

2 de décembre.

Il eſt ſi juſte, Monſieur, de pendre un homme pour avoir mangé du mouton le vendredi, que je vous prie inſtamment de me chercher des exemples de cette pieuſe pratique dans votre province. La perte de la liberté et des biens, pour avoir fourni de la viande aux hérétiques en carême, n'eſt qu'une bagatelle. Je voudrais bien ſavoir de quelle date eſt la défenſe de traduire *la Bible* en langue vulgaire. Cette défenſe, d'ailleurs, était très-raiſonnable de la part de gens qui ſentaient leur cas véreux.

Quand vous feuilleterez vos archives d'horreur et de démence, voulez-vous bien vous donner la peine de choiſir tout ce que vous trouverez de plus curieux et de plus propre à rendre la ſuperſtition exécrable.

On ne peut être plus touché que je le ſuis, Monſieur, de votre façon de penſer et de votre amitié; vous êtes véritablement cheri dans notre maiſon.

1765.

LETTRE CXXXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 2 de décembre.

MES ANGES,

Je vous confirme que je me suis lassé de perdre mon temps à vouloir pacifier les Génevois. J'ai donné de longs dîners aux deux partis; j'ai abouché M. *Fabry* avec eux. Cette noise, dont on fait du bruit, est très-peu de chose; elle se réduit à l'explication de quelques articles de la médiation. Il n'y a pas eu la moindre ombre de tumulte. C'est un procès de famille qui se plaide avec décence. Il n'est point vrai que le parti des citoyens *ait mis opposition à l'élection des magistrats*, comme l'a mandé M. *Fabry*, qui était alors peu instruit, et qui l'est mieux aujourd'hui. Les citoyens qui élisent ont seulement demandé de nouveaux candidats.

M. *Hénin* trouvera peut-être le procès fini, ou le terminera aisément. Mon seul partage, comme je vous l'ai déjà dit, a été de jeter de l'eau sur les charbons de *Jean-Jacques Rousseau*.

Ce qui m'a le plus déterminé encore à renvoyer les citoyens à M. *Fabry*, c'est un énorme

ſoufflet donné en pleine rue à M. le préſident *du Tillet*, l'un des malades de M. *Tronchin*. C'eſt un homme languiſſant depuis trois ans, et dans l'état le plus triſte. Un citoyen, qui apparemment était ivre, lui a fait cet affront. Le conſeil, occupé de ſes différens, n'a point pris connaiſſance de cet excès ſi puniſſable. Le docteur *Tronchin*, pour ne pas effaroucher les malades qui viennent de France, a traité le ſoufflet de maladie légère, et a voulu tout aſſoupir. Les ſoufflets dégoûteraient les voyageurs. Voilà pourtant la ſeconde inſulte faite dans Genève à des français. Le conſeil en pouvait faire juſtice d'autant plus aiſément qu'il a mis aux fers un citoyen pour s'être rendu caution du droit de cité qu'un habitant réclamait ſans montrer ſes titres. 1765.

Il n'y a pas long-temps que M. le prince *Camille* fut condamné dans Genève à dix louis d'une eſpèce d'amende, pour avoir voulu ſéparer un de ſes laquais qui ſe battait avec un citoyen. M. *Hénin*, encouragé par la protection de M. le duc de *Praſlin*, mettra ordre à toutes ces étranges irrégularités. Pour moi, que mon âge et mes maladies retiennent dans la retraite, je fais de loin des vœux pour la concorde publique. J'aime tant la paix, et je l'inſpire quelquefois avec tant de bonheur, que mon curé m'a donné un plein déſiſtement

1765. du procès pour les dixmes. Ce désistement n'empêchera pas M. le duc de *Praslin* de persister dans ses bontés, et de faire rendre un arrêt du conseil qui confirmera les droits du pays de Gex et de Genève; mais, à présent, des objets plus importans et plus intéressans doivent attirer son attention.

Je vous supplie, mes divins anges, de vouloir bien, quand vous le verrez, l'assurer de ma respectueuse reconnaissance. Le même sentiment m'anime pour vous avec l'amitié la plus tendre. *V.*

LETTRE CXXXIII.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

4 de décembre.

Je vous crois actuellement, Monsieur, en train d'être grand-père; car je m'imagine qu'on ne perd pas son temps dans votre beau climat. Notre petite *Dupuits* a perdu le sien; elle s'est avisée d'accoucher avant sept mois d'un petit drôle gros comme le pouce, qui a vécu environ deux heures. On était fort en peine de savoir s'il avait l'honneur de posséder une ame; père *Adam*, qui doit s'y connaître et qui ne s'y connaît guère, n'était pas là pour décider la

queſtion ; une fille l'a baptiſé à tout haſard, après quoi il eſt allé tout droit en paradis, où votre archevêque d'*Auch* prétend que je n'irai jamais. Mais il devrait ſavoir que ce ſont les calomniateurs qui en ſont exclus, et que la porte eſt ouverte aux calomniés qui pardonnent et qui font du bien. 1765.

Permettez-moi de préſenter mes reſpects à toute votre famille préſente et à venir. Tout Ferney vous fait les plus ſincères complimens.

V.

LETTRE CXXXIV.

A M. DAMILAVILLE.

Le 4 de décembre.

MON confrère *Saurin*, mon cher frère, m'a envoyé ſon Orpheline léguée, et je lui en fais mes remercîmens par cette lettre que je vous adreſſe. Je ne crois pas que ce legs ait valu beaucoup d'argent à l'auteur. Il y a beaucoup d'eſprit dans ſon ouvrage, bien de la fineſſe, une grande profondeur de raiſon dans les détails ; les vers ſont bien faits, le ſtyle eſt aiſé et agréable ; et, avec tout cela, une pièce de théâtre peut très-bien n'avoir aucun ſuccès. Il faut *vis comica* pour la comédie, et *vis tragica* pour la tragédie ; ſans cela, toutes les

1765. beautés ſont perdues. Ayez la bonté de lui faire parvenir ma lettre.

Je viens d'être bien attrapé par un livre que j'avais fait venir en hâte de Paris. L'annonce me feſait eſpérer que je connaîtrais tous les peuples qui ont habité les bords du Danube et du Pont-Euxin, et que j'entendrais fort bien l'ancienne langue ſlavone. L'auteur, M. *Peyſſonel*, qui a été conſul en Tartarie, promettait beaucoup, et n'a rien tenu. Je mettrai ſon livre à côté de *l'Hiſtoire des Huns*, par *Guignes*, et ne les lirai de ma vie. J'attends, pour me conſoler, le ballot que *Briaſſon* doit m'envoyer. Il ne ſonge pas qu'en le feſant partir au mois de janvier par les rouliers, il m'arrivera au mois de mars ou d'avril.

Je ne ſais de qui eſt une analyſe qui court en manuſcrit, et qui eſt très-bien faite. Les erreurs groſſières d'une chronologie aſſez intéreſſante y ſont développées par colonnes. On y voit évidemment que ſi DIEU eſt l'auteur de la morale des Hébreux, comme nous n'en pouvons douter, il ne l'eſt pas de leur chronologie. Mais ces diſcuſſions ne ſont faites que pour les ſavans; et, pourvu que les autres aiment JESUS-CHRIST en eſprit et en vérité, il n'eſt pas néceſſaire qu'ils en ſachent autant que *Newton* et *Masham*.

Bonſoir, mon cher frère. *Ecr. l'inf.*

LETTRE CXXXV.

1765.

A M. SAURIN.

Le 4 de décembre.

Je ſoupçonne, Monſieur, qu'il en eſt à peu-près aujourd'hui comme de mon temps. Il y avait tout au plus, aux premières repréſentations, une centaine de gens raiſonnables; c'eſt pour ceux-là que vous avez écrit. Votre pièce eſt remplie de traits qui valent mieux, à mon gré, que bien des pièces nouvelles qui ont eu de grands ſuccès. On y voit à tout moment l'empreinte d'un eſprit ſupérieur, et vous ne ferez jamais rien qui ne vous faſſe beaucoup d'honneur auprès des ſages.

Il me paraît que madame votre femme eſt de ce nombre, puiſqu'elle ſent votre mérite, et qu'elle vous rend heureux; c'eſt une preuve qu'elle l'eſt auſſi. Je vous en fais à tous deux mes très-tendres complimens.

Quant aux Anglais, je ne peux vous ſavoir mauvais gré de vous être un peu moqué de *Gilles Shakeſpeare*. C'était un ſauvage qui avait de l'imagination. Il a fait beaucoup de vers heureux, mais ſes pièces ne peuvent plaire qu'à Londres et au Canada. Ce n'eſt pas bon

1765. ſigne pour le goût d'une nation, quand ce qu'elle admire ne réuſſit que chez elle.

Rendez toujours ſervice, mon cher confrère, à la raiſon humaine. On dit qu'elle a de plats ennemis qui oſent lever la tête. C'eſt un bien ſot projet de vouloir aveugler les eſprits, quand une fois ils ont connu la lumière.

Conſervez-moi votre amitié; elle me fera oublier les ſots dont votre grande ville eſt encore remplie.

LETTRE CXXXVI.

A M. DE CHABANON.

A Ferney, 4 de décembre.

VOULEZ-VOUS ſavoir, Monſieur, l'effet que fera Virginie, envoyez-la-nous. S'il y a deux rôles de femme, je vous avertis que j'ai chez moi deux bonnes actrices, l'une ma nièce *Denis*, l'autre ma fille *Corneille*; j'ai deux ou trois acteurs ſous la main, qui ne gâteront point votre ouvrage; nous ferons cinq ou ſix ſpectateurs, tous gens diſcrets. Soyez sûr que la pièce ne ſortira pas de mes mains, et que les rôles me ſeront rendus à la fin de la repréſentation.

C'eſt, à mon ſens, la ſeule manière de juger d'une

d'une pièce de théâtre. J'ai toujours ouï dire que *Deſpréaux*, qui était le confident de *Racine* et de *Molière*, ſe trompait toujours ſur les ſcènes qu'il croyait devoir réuſſir le plus, et ſur celles dont il ſe déſiait : or jugez, ſi *Deſpréaux* ſe trompait toujours dans Auteuil près de Paris, ce qui m'arriverait à Ferney au pied du mont Jura. Je crois qu'il faut voir les choſes en place, pour en bien juger. 1765.

Je me flatte qu'en effet, Monſieur, vous pourrez nous donner les violons dans notre enceinte de montagnes. On nous aſſure que madame votre ſœur doit acheter une belle terre dans mon voiſinage ; vous y viendrez ſans doute. Le plaiſir de vous entretenir augmentera, s'il ſe peut, encore l'eſtime que vos lettres m'ont inſpirée ; mais dépêchez-vous, car ma mauvaiſe ſanté m'avertit que je ne ſerai pas doyen de l'académie françaiſe. Je vous donne ma voix pour être mon ſucceſſeur, à moins que vous n'aimiez mieux choiſir ſelon l'ordre du tableau.

Vous me parlez de la meilleure édition de mes ſottiſes, il n'y en a point de bonne ; mais j'aurai l'honneur de vous envoyer la moins déteſtable que je pourrai trouver.

Permettez-moi de vous embraſſer tout comme ſi j'avais déjà eu l'honneur de vous voir. *V.*

1765.

LETTRE CXXXVII.

A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

A Ferney, 4 de décembre.

MES maladies qui me perſécutent, Monſieur, quand l'hiver commence, et mes yeux qui ſe couvrent d'écailles quand la neige arrive, ne m'ont pas permis de répondre auſſitôt que je l'aurais ſouhaité à votre obligeante lettre. Madame *Denis* et madame *Dupuits* ſont auſſi ſenſibles que moi à l'honneur de votre ſouvenir. Madame *Dupuits* s'eſt aviſée d'accoucher à ſept mois d'un petit garçon qui n'a vécu que deux heures; j'en ai été fâché, en qualité de grand-père honoraire; mais ce qui me conſole, c'eſt qu'il a été baptiſé. Il eſt vrai qu'il l'a été par une garde huguenotte; cela lui ôtera dans le paradis quelques degrés de gloire que père *Adam* lui aurait procurés.

Je ne ſuis point étonné, Monſieur, que vous ayez de mauvais comédiens à Nancy; on dit que ceux de Paris ne ſont pas trop bons. Il eſt difficile de faire naître des talens, quand on les excommunie. Les Grecs, qui ont inventé l'art, avaient plus de politeſſe et de raiſon que nous.

Il me paraît que vous n'êtes pas plus content de la ſociété des femmes que du jeu des comédiens ; le bon eſt rare par-tout en tout genre. Vous trouverez dans votre philoſophie des reſſources que le monde ne vous fournira guère. Si jamais le haſard vous ramène vers l'enceinte de nos montagnes, n'oubliez pas l'hermitage où l'on vous regrette. 1765.

Agréez les reſpects de *V.*

LETTRE CXXXVIII.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

8 de décembre.

BENI ſoit Dieu, Monſieur, vous et votre chanoine vous faites de bien belles actions ; couronnez-les en feſant de *J. Meſlier* ce que vous avez fait de la lettre ſur *Calas*. Il faut que les choſes utiles ſoient publiques ; vous en pouvez venir très-aiſément à bout. Vous rendrez un ſervice eſſentiel à tous les honnêtes gens. Ayez cette bonne œuvre à cœur. Il n'y a pas un homme de bien dans le pays que j'habite qui ne penſe comme vous, et je me flatte qu'il en ſera bientôt de même dans le vôtre.

Le docteur *Tronchin* craint pour les jours

1765. de monſieur le dauphin ; on dit que les médecins de la cour ne ſont pas d'accord ; tout le monde eſt dans les plus vives alarmes ; mais on a toujours des eſpérances dans ſa jeuneſſe et dans la force de ſon tempérament. Dieu veuille nous conſerver long-temps le fils et le père ! Adieu, Monſieur ; nous feſons les mêmes vœux pour toute votre famille.

LETTRE CXXXIX.

A M. DAMILAVILLE.

A Ferney, 9 de décembre.

MON cher ami, ma lettre doit commencer d'une façon toute contraire aux épîtres familières de *Cicéron ;* et je dois vous dire : Si vous vous portez mal, j'en ſuis très-affligé ; pour moi, je me porte mal. La différence entre nous, c'eſt que vous êtes un jeune chêne qui eſſuyez une tempête, et que moi je ſuis un vieux arbre qui n'a plus de racines. *Tronchin* ne guérira ni vous ni moi. Vous vous guérirez tout ſeul par votre régime : c'eſt-là la vraie médecine dans tous les cas ordinaires. Il ſe peut pourtant que votre groſſeur à la gorge n'ayant pas ſuppuré, l'humeur ait reflué dans le ſang ; en ce cas, vous feriez obligé de joindre à votre

régime quelques déterſifs légers. Peut-être que la petite ſauge avec un peu de lait vous ferait beaucoup de bien. Les alimens et les boiſſons qui ſervent de remèdes ont ſeuls prolongé ma vie; et je ne connais point de médecin ſupérieur à l'expérience. 1765.

Je fais bien des vœux pour que notre cher *Beaumont* trouve l'exemple qu'il cherche. Il fera ſurement triompher l'innocence des *Sirven* comme celle des *Calas*.

On dit qu'il s'eſt déjà préſenté ſoixante perſonnes pour remplir le nouveau parlement de Bretagne; en ce cas, c'eſt une affaire finie, et la paix ne ſera plus troublée dans cette partie du royaume. Je me flatte qu'elle régnera auſſi dans notre voiſinage : il n'y a pas eu la moindre ombre de tumulte, et il n'y en aura point. Vous pouvez être sûr que tout ce qu'on vous dit eſt ſans fondement.

Rien n'eſt plus ridicule que l'idée que vous dites qu'on s'eſt faite de ce pauvre père *Adam*; il me dit la meſſe et joue aux échecs : voilà, en vérité, les deux ſeules choſes dont il ſe mêle. Il ne connaît pas un ſeul génevois, il ne va jamais à la ville. J'ai eu le bonheur de plaire aux magiſtrats et aux citoyens, en tâchant de les rapprocher, en leur donnant de bons dîners, en leur feſant l'éloge de la concorde et de leur ville.

1765. M. *Hénin*, qui arrive inceſſamment, trouvera les voies de la pacification préparées, et achèvera l'ouvrage. J'ai joué le ſeul rôle qui me convînt, ſans faire aucune démarche, recevant tout le monde chez moi avec politeſſe, et ne donnant ſur moi aucune priſe. Monſieur d'*Argental* ſait bien que telle a été ma conduite; M. le duc de *Praſlin* en eſt inſtruit; je laiſſe parler les gens qui ne le ſont point. Je ſais bien qu'il faut que dans Paris on diſe des ſottiſes. Il y a cinquante ans que je ſuis en butte à la calomnie, et elle ne finira qu'avec moi. Je m'y ſuis accoutumé comme aux indigeſtions.

Digérez, mon cher ami, et mandez-moi, je vous en conjure, des nouvelles de votre ſanté.

LETTRE CXL.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 de décembre.

MES anges, vous n'allez point à Fontainebleau, vous êtes fort ſages; ce ſéjour doit être fort mal ſain, et vous y feriez trop mal à votre aiſe. J'ai peur que la cour n'y reſte tout l'hiver. J'ai peur auſſi que vous n'ayez

pas de grands plaiſirs à Paris ; la maladie de monſieur le dauphin doit porter par-tout la triſteſſe. Cependant voilà une comédie de *Sédaine* qui réuſſit et qui vous amuſe ; celle de Genève ne finira pas ſitôt. Je crois, entre nous, que le conſeil s'eſt trop flatté que M. le duc de *Praſlin* lui donnerait raiſon en tout. Cette eſpérance l'a rendu plus difficile, et les citoyens en ſont plus obſtinés. J'ai préparé quelques voies d'accommodement ſur deux articles ; mais le dernier ſurtout ſera très-épineux, et demandera toute la ſagacité de M. *Henin*. Je lui remettrai mon mémoire et la conſultation de votre avocat : cet avocat me paraît un homme d'un grand ſens et d'un eſprit plein de reſſources. Si vous jugez à propos, mes divins anges, de me faire connaître à lui, et de lui dire combien je l'eſtime, vous me rendrez une exacte juſtice.

1765.

Je ne chercherai point à faire valoir mes petits ſervices, ni auprès des magiſtrats, ni auprès des citoyens ; c'eſt aſſez pour moi de les avoir fait dîner enſemble à deux lieues de Genève ; il faut que M. *Hénin* faſſe le reſte, et qu'il en ait tout l'honneur. Tout ce que je déſire, c'eſt que M. le duc de *Praſlin* me regarde comme un petit *Anti-Jean-Jacques*, et comme un homme qui n'eſt *pas venu apporter le glaive*, *mais la paix*. Cela eſt un peu contre

1765. la maxime de l'Evangile, cependant cela eſt fort chrétien.

Vous ne ſauriez croire, mes divins anges, à quel point je ſuis pénétré de toutes vos bontés. Vous me permettez de vous faire part de toutes mes idées, vous avez daigné vous intéreſſer à mon petit mémoire ſur Genève, vous me ménagez la bienveillance de M. le duc de *Praſlin*, vous avez la patience d'attendre que le petit ex-jéſuite travaille à ſon ouvrage; enfin votre indulgence me tranſporte. Je ſouhaite paſſionnément que les parlemens puiſſent avoir le crédit de ſoutenir, dans ce moment-ci, les lois, la nation et la vérité contre les prêtres; ils ont eu des torts, ſans doute, mais il ne faut pas punir la France entière de leurs fautes. Vive l'impératrice de Ruſſie! vive *Catherine*, qui a réduit tout ſon clergé à ne vivre que de ſes gages, et à ne pouvoir nuire!

Toute ma petite famille baiſe les ailes de mes anges comme moi-même. *V.*

LETTRE

LETTRE CXLI.

1765.

AU MEME.

21 de décembre.

Mes anges de paix, j'ai remis à M. *Hénin* les rameaux d'olivier que vous avez bien voulu m'envoyer. La consultation de vos avocats m'a paru, comme je vous l'ai mandé, pleine de raison et d'équité. Ils se sont trompés sur quelques usages de Genève, qu'ils ne peuvent connaître ; ils ont dit ce qui leur a paru juste ; et M. *Hénin* conciliera la justice et les convenances. Je crois surtout qu'il ne souffrira pas qu'on donne des soufflets impunément à nos présidens, et qu'il soutiendra la dignité de résident de France mieux que ne fesait ce pauvre petit *Montpéroux*.

Berne et Zurich sont près d'envoyer des médiateurs à cette pauvre république qui ne sait pas se gouverner elle-même. On dit, dans Genève, que M. le duc de *Praslin* enverra M. le marquis de *Castries*. Si c'est un bruit faux, comme je le crois, je ne vois pas pourquoi le résident de France ne serait pas nommé médiateur. Il me semble que les lois en seraient plus respectées, et la paix mieux affermie,

1765. quand le médiateur, restant résident, serait en état de faire aller la machine qu'il aurait montée lui-même.

De plus, M. *Hénin* étant déjà très au fait du sujet des dissentions, serait plus capable que personne de concilier les esprits. Enfin, c'est une idée qui me vient; il ne me l'a point du tout suggérée, et je vous la soumets; voyez si vous voulez en parler à M. le duc de *Praslin*.

Il y a quelques têtes mal faites dans Genève, qui trouvent mauvais, dit-on, qu'on ait consulté des avocats de la petite ville de Paris, sur les affaires de la puissante ville de Genève; on prétend même qu'elles veulent engager *Cromelin* à s'en plaindre. Je ne crois pas qu'elles veuillent pousser le ridicule jusque-là. Je n'ai d'ailleurs rien fait que sur les prières des meilleurs citoyens, je n'ai agi que dans des vues d'impartialité et de justice; et cela est si vrai que je me suis adressé à vous.

En voilà assez pour Genève, venons à l'autre tripot. Il se peut faire qu'en lisant rapidement la copie d'Adélaïde du Guesclin, que *le Kain* m'avait envoyée, et la voyant en général assez conforme à un exemplaire que j'avais, je n'aye pas fait assez d'attention à ces deux malheureux vers qui feraient tomber Phèdre et Athalie :

Gardez d'être réduit au hafard dangereux
Que les chefs de l'Etat ne trahiffent leurs vœux. 1765.

Je n'aurais pas fait de pareils vers à l'âge de quatorze ans ; on a fait une coupure en cet endroit. Il fe peut que cette coupure ait été faite autrefois pour une feconde repréfentation, et qu'on ait coufu ces deux vers diaboliques pour rattraper la rime.

Quand je les ai vus imprimés, j'ai été fur le point de m'évanouir, comme vous croyez bien. Si vous voyez *le Kain*, je vous prie de lui peindre le jufte excès de ma douleur. Je fuis bien loin de l'accufer de ce fanglant affront, j'en rejette l'opprobre fur *Quinault*, et fur qui on voudra ; mais je prie *le Kain* inftamment de faire mettre à la fin de l'édition, *en errata*, ce que je lui ai envoyé. Comptez que ces deux vers-là, et ceux qu'on m'envoie de Paris, contribueront à abréger ma vie.

On m'a mandé que le *Philofophe fans le favoir* n'avait ni nœud, ni intrigue, ni dénouement, ni efprit, ni comique, ni intérêt, ni vraifemblance, ni peinture des mœurs ; mais il faut bien pourtant qu'il y ait quelque chofe de très-bon, puifque vous l'approuvez. Après tout, ce n'eft qu'à la longue, comme vous favez, que les ouvrages en tout genre peuvent être appréciés.

1765. Je vous ſouhaite les bonnes fêtes, comme on dit à Parme; et puiſſe le temps des bonnes fêtes ne vous pas faire le même mal qu'il fait à ma poitrine et à mes yeux !

Vous ſerez bien aimable de faire valoir un peu auprès de M. le duc de *Praſlin* la manière franche et déſintéreſſée dont je me ſuis conduit avec mes voiſins, avant l'arrivée de M. *Hénin.*

Reſpect et tendreſſe. *V.*

LETTRE CXLII.

A M. DAMILAVILLE.

A Ferney, 25 de décembre.

MON cher frère, connaiſſez-vous ce proverbe eſpagnol? *De las coſas mas ſeguras, la mas ſegura es dudar : Des choſes les plus sûres, la plus sûre eſt de douter.* Comment voulez-vous que madame *du Deffant* ait ces Mélanges dont vous me parlez, puiſqu'ils ne ſont pas encore achevés d'imprimer ? Il eſt vrai que madame *du Deffant* a une lettre ſur mademoiſelle de l'*Enclos;* c'eſt une épreuve du troiſième volume, dont j'ai cru pouvoir la régaler, parce qu'elle me demandait, avec la dernière inſtance, de quoi l'amuſer dans le triſte état où elle eſt.

On ne vous a pas dit plus vrai ſur les affaires

de Genève. Les deux partis n'ont point promis de prendre les armes, il n'a jamais été queſtion de pareilles extrémités. Tout s'eſt paſſé, ſe paſſe et ſe paſſera avec la plus grande tranquillité; et, ſi j'avais quelque vanité, je pourrais dire que je n'ai pas peu contribué à la bienſéance que les citoyens ont gardée dans toutes leurs démarches. 1765.

On exagère tout, on falſifie tout, on m'attribue tous les jours des ouvrages que je n'ai jamais vus, et que je ne lirai point. Je me ſuis réſigné à la deſtinée des gens de lettres un peu célèbres, qui eſt d'être calomniés toute leur vie.

Adieu, mon cher frère; conſervez votre ſanté. M. *Bourſier* m'a mandé qu'il vous avait écrit.

Je crois qu'*Helvétius* a dû être bien étonné du prix que *J. J.* a mis à ſa communion huguenotte.

1765.

LETTRE CXLIII.

AU MEME.

28 de décembre.

MON cher frère, je me flatte que le triste événement de la mort de monsieur le dauphin arrêtera, pour quelque temps, la guerre des rochets et des robes noires; qu'on ne parlera plus de bulle, quand il ne s'agit que de malheureux *De profundis*. Les hommes rentrent en eux-mêmes dans les grands événemens qui font la douleur publique, et laissent, pour quelques jours, leurs vains débats et leurs folles querelles.

J. J. Rousseau n'est bon qu'à être oublié; il sera comme *Ramponeau* qui a eu un moment de vogue à la Courtille, à cela près que *Ramponeau* a eu cent fois moins de vanité et d'orgueil que le petit polisson de Genève.

Vous aurez incessamment M. *Tronchin* à Paris, ainsi vous n'aurez plus de mal de gorge; pour moi, je serai réduit à être mon médecin moi-même; ma sobriété me tiendra lieu de *Tronchin*.

Il y a un *Traité des superstitions* qui paraît depuis peu: s'il en vaut la peine, je vous supplie de me l'envoyer. J'espère recevoir

dans un mois le gros ballot que *Briaſſon* a déjà fait partir ; j'en commencerai la lecture comme celle des livres hébreux, par la fin, et vous ſavez pourquoi. 1765.

J'attends auſſi des étrennes de vous et de M. *Fréret*, et de *Bigex*. M. *Bourſier* prétend toujours qu'il vous a écrit.

N. B. A propos, voici ce que j'ai toujours oublié de vous dire pour l'affaire des *Sirven*. Il me paraît néceſſaire que M. de *Beaumont* rappelle, dans ſon exorde, la dernière aventure d'un citoyen de Montpellier qui, dans le temps qu'il pleurait la mort de ſon fils, fut accuſé de l'avoir tué, vit deſcendre chez lui la juſtice avec le plus terrible appareil, s'évanouit, et fut ſur le point de mourir.

Ce dernier exemple, joint à l'aventure éternellement mémorable des *Calas*, fera voir quels horribles préjugés règnent dans les eſprits des Viſigoths. Cela peut non-ſeulement fournir de beaux traits d'éloquence, mais encore diſpoſer favorablement le conſeil.

1765.

LETTRE CXLIV.

A M. * * *,

OFFICIER DE MARINE. (*)

MONSIEUR,

Il eſt vrai que j'ai haſardé un Eſſai ſur l'hiſtoire générale, qui n'eſt qu'un tableau des malheurs que les rois, les miniſtres, les peuples de tous les pays s'attirent par leurs fautes. Il y a peu de détails dans cet ouvrage. Si, dans ce tableau général, on plaçait tous les portraits, cela formerait une galerie de peintures qui règnerait d'un bout de l'univers à l'autre. Je me ſuis contenté de toucher en deux mots les faits principaux. Le peu que j'ai dit du combat de Finiſtère eſt tiré mot à mot des papiers anglais. Notre nation n'eſt jamais bien informée de rien dans la première chaleur des événemens, et la nation anglaiſe ſe trompe très-ſouvent. Je ſais au moins qu'elle ne s'eſt pas trompée ſur la juſtice qu'elle a rendue à tous les officiers français qui combattirent à cette journée; et, comme vous étiez, Monſieur, un des principaux, cette juſtice vous regarde

(*) On croit que c'eſt M. de *Vaudreuil.*

particulièrement. Il se peut très-bien faire qu'alors on ignorât à Londres si vous alliez au Canada ou si vous reveniez de la Martinique. Il est encore très-naturel que les Anglais aient qualifié les six vaisseaux de guerre français de gros vaisseaux de roi, pour les distinguer des autres. L'amiral anglais était à la tête de dix-sept vaisseaux de guerre; et, quoique vous n'eûtes affaire qu'à quatorze, votre résistance n'est pas moins glorieuse. Je suis encore très-persuadé que les Anglais outrèrent, dans les premiers momens de leur joie, leurs avantages, et qu'ils se trompèrent de plus de moitié en prétendant avoir pris la valeur de vingt millions. Vous savez qu'à ce triste jeu les joueurs augmentent toujours le gain et la perte. 1765.

Mon seul but avait été de faire voir la prodigieuse supériorité qu'on avait laissé prendre alors sur mer aux Anglais, puisque, de trente-quatre vaisseaux de guerre, il n'en resta qu'un au roi à la fin de la guerre : c'est une faute dont il paraît qu'on s'est fort corrigé.

Quant aux espèces frappées avec la légende *Finistère*, il y en eut peu, et j'en ai vu une. Je verrais, sans doute, avec plus de plaisir, Monsieur, un monument qui célébrerait votre admirable conduite dans cette malheureuse journée. On commencera bientôt une nouvelle

1765. édition de cet Essai sur l'histoire générale. Je ne manquerai pas de profiter des instructions que vous avez eu la bonté de me donner. Je rectifierai avec soin toutes les méprises des Anglais, et surtout je vous rendrai la justice qui vous est due. Je n'ai point de plus grand plaisir que celui de m'occuper des belles actions de mes compatriotes. Les rois, tout puissans qu'ils sont, ne le sont pas assez pour récompenser tous les hommes de courage qui ont servi la patrie avec distinction. La voix d'un historien est bien peu de chose; elle se fait à peine entendre, surtout dans les cours, où le présent efface toujours le souvenir du passé. Mais ce sera pour moi une très-grande consolation, si vous voyez, Monsieur, votre nom avec quelque plaisir dans un ouvrage historique qui contient très-peu de noms et de détails particuliers. Il s'en faut beaucoup que cet Essai historique soit un temple de la gloire; mais, s'il l'était, ce serait avec plaisir que j'y bâtirais une chapelle pour vous.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentimens qui vous sont dus, Monsieur, votre, &c.

LETTRE CXLV.

1765.

A MADAME DE TREVENEGAT.

MADAME de *Trévénegat* s'eſt adreſſée à un malade, pour ſavoir des nouvelles de ce que vaut une mort ſubite. L'homme à qui elle s'eſt adreſſée ſe connaît en maladies de langueur, depuis environ cinquante ans; mais en morts ſubites, point du tout. Il faut demander cela à *Céſar*, qui diſait que cette façon de quitter le monde était la meilleure. A l'égard des juſtes et des réprouvés, dont madame de *Trévénegat* parle, l'avocat conſultant répond qu'il connaît force honnêtes gens, et qu'il ne connaît ni réprouvés ni juſtes; que ce n'eſt pas là ſon affaire; qu'il n'a jamais envoyé perſonne ni en paradis ni en enfer, et qu'il ſouhaite à madame de *Trévénegat* une mort ſubite pour le plus tard que faire ſe pourra. En attendant, il lui conſeille de s'amuſer, de jouer, de faire bonne chère, de bien dormir, de ſe bien porter, et lui préſente ſes reſpects.

1765.

LETTRE CXLVI.

A MADEMOISELLE CLAIRON.

Il eſt vrai, Mademoiſelle, que la belle *Ofilds*, la première comédienne d'Angleterre, jouit d'un beau mauſolée dans l'égliſe de Veſtminſter, ainſi que les rois et les héros du pays, et même le grand *Newton*. Il eſt vrai auſſi que mademoiſelle *le Couvreur*, la première actrice de France en ſon temps, fut portée, dans un fiacre, au coin de la rue de Bourgogne, non encore pavée; qu'elle y fut enterrée par un crocheteur, et qu'elle n'a point de mauſolée. Il y a dans ce monde des exemples de tout. Les Anglais ont établi une fête annuelle en l'honneur du fameux comédien-poëte *Shakeſpeare*. Nous n'avons pas encore parmi nous la fête de *Molière*. *Louis XIV*, au comble de la grandeur, danſa avec les danſeurs de l'opéra, devant tout Paris, en revenant de la fameuſe campagne de 1672. Si l'archevêque de Paris en avait voulu faire autant, il n'aurait pas été ſi bien accueilli, quand même il eût été le premier homme de l'Europe pour le menuet.

L'Italie, au commencement de notre ſeizième ſiècle, vit renaître la tragédie et la

comédie, grâce au goût du pape *Léon X*, et au génie des prélats *Bibiena*, *la Caſa*, *Triſſino*. 1765.
Le cardinal de *Richelieu* fit bâtir la ſalle du Palais-royal pour y jouer ſes pièces et celles de ſes cinq garçons poëtes. Deux évêques feſaient, par ſes ordres, les honneurs de la ſalle, et préſentaient des rafraîchiſſemens aux dames dans les entr'actes.

Nous devons l'opéra au cardinal *Mazarin;* mais voyez comme tout change. Les cardinaux *du Bois* et *Fleuri*, tous deux premiers miniſtres, ne nous ont pas valu ſeulement une farce de la foire. Nous ſommes devenus plus réguliers, nos mœurs ſont, ſans doute, plus ſévères. On a ſoupçonné les janſéniſtes d'avoir armé les bras de l'Egliſe contre les ſpectacles, pour ſe donner le plaiſir de tomber ſur les jéſuites qui feſaient jouer des tragédies et des comédies par leurs écoliers, et qui mettaient ces exercices parmi les premiers devoirs d'une bonne éducation. On prétend même que les jéſuites intimidés ceſsèrent leurs ſpectacles quelque temps avant que leur ſociété fût abolie en France.

Vous avez ſans doute entendu dire, Mademoiſelle, aux grands ſavans qui viennent chez vous, que le contraire était arrivé chez les Grecs et chez les Romains nos maîtres. L'argent deſtiné pour les frais du théâtre

1765. d'Athènes était un argent ſacré ; il n'était pas même permis d'y toucher dans les plus preſſantes néceſſités, et dans les plus grands dangers de la guerre.

On fit encore mieux dans l'ancienne Rome. Elle était déſolée par la peſte, vers l'an 390 de ſa fondation ; il fallait apaiſer les Dieux par les cérémonies les plus ſaintes : que fit le ſénat ? il ordonna qu'on jouât la comédie, et la peſte ceſſa. Tout bon médecin n'en doit pas être ſurpris ; il ſait qu'un plaiſir honnête eſt fort bon pour la ſanté.

Malheureuſement nous ne reſſemblons ni aux Grecs ni aux anciens Romains ; il eſt vrai qu'en France il y a beaucoup d'aimables français, mais il y a auſſi des velches, et ceux-ci ne regarderaient pas la comédie comme un ſpécifique, s'ils étaient attaqués de la peſte. Pour moi, Mademoiſelle, je voudrais paſſer ma vie à vous entendre, ou la peſte m'étouffe. J'avoue que les contradictions qui diviſent les eſprits au ſujet de votre art ſont ſans nombre, mais vous ſavez que la ſociété ſubſiſte de contradictions ; il n'y en a point parmi ceux qui vivent avec vous ; ils ſe réuniſſent tous dans les ſentimens d'eſtime et d'amitié qu'ils vous doivent.

LETTRE CXLVII.

1765.

A M. MOREAU,

DIRECTEUR DES PEPINIERES DU ROI.

Le . . . . .

Vous voulez, Monfieur, que j'aye l'honneur de vous répondre fous l'enveloppe de monfieur le contrôleur général, et je vous obéis.

Il eft vrai que j'avais fort applaudi à l'idée de rendre les enfans trouvés et ceux des pauvres, utiles à l'Etat et à eux-mêmes. J'avais deffein d'en faire venir quelques-uns chez moi pour les élever. J'habite malheureufement un coin de terre dont le fol eft auffi ingrat que l'afpect en eft riant. Je n'y trouvai d'abord que des écrouelles et de la misère. J'ai eu le bonheur de rendre le pays plus fain, en deffèchant des marais ; j'ai fait venir des habitans, j'ai augmenté le nombre des charrues et des maifons ; mais je n'ai pu vaincre la rigueur du climat.

Monfieur le contrôleur général invitait à cultiver la garance ; je l'ai effayé, rien n'a réuffi. J'ai fait planter plus de vingt mille pieds d'arbres que j'avais tirés de Savoie, prefque tous font morts. J'ai bordé quatre fois

1765. le grand chemin de noyers et de châtaigniers ; les trois quarts ont péri, ou ont été arrachés par les payſans. Cependant je ne ſuis pas rebuté ; et, tout vieux et infirme que je ſuis, je planterais aujourd'hui, sûr de mourir demain; les autres en jouiront.

Nous n'avons point de pépinières dans le déſert que j'habite ; je vois que vous êtes à la tête des pépinières du royaume, et que vous avez formé des enfans à ce genre de culture, avec ſuccès ; puis-je prendre la liberté de m'adreſſer à vous pour avoir deux cents ormeaux qu'on arracherait à la fin de l'automne prochaine, qu'on m'enverrait pendant l'hiver par les rouliers, et que je planterais au printemps ? Je les payerais au prix que vous ordonneriez. Je voudrais qu'on leur laiſsât à tous un peu de tête.

Il y a une eſpèce de cormier qui porte des grappes rouges, et que nous appelons *timier ;* ils réuſſiſſent aſſez bien dans notre climat : ſi vos ordres pouvaient m'en procurer une centaine, je vous aurais, Monſieur, beaucoup d'obligation.

J'ai été très-touché de votre amour du bien public ; celui qui fait croître deux brins d'herbe où il n'en croiſſait qu'un, rend ſervice à l'Etat.

J'ai l'honneur d'être avec l'eſtime la plus reſpectueuſe, &c.

LETTRE

LETTRE CXLVIII.

1765.

A M. D'ALBERTAS,

PREMIER PRESIDENT DE LA CHAMBRE DES COMPTES D'AIX.

MONSIEUR le premier préſident des comptes, vous comptez mal ; *car* vous avez compté quarante-cinq louis à un homme pour les compter à madame votre femme, et il les a comptés à une autre, et ce n'eſt pas là le compte. Quand madame la préſidente ſaura cela, elle ſe fâchera ; *car* les femmes aiment à ſe fâcher contre leurs maris ; et elle dira : Si mon mari fait voyager de petits ſuiſſes, j'en ferai voyager de grands, et cela ruinera la maiſon, *car* les Suiſſes ſont chers.

Envoyez-lui donc bien vîte beaucoup d'argent, *car* elle n'en a point ; et il ne faut pas qu'une femme ſoit ſans argent, *car* on ne ſait point ce qui peut arriver.

Ne croyez plus, parce que vous êtes couleur de roſe et blanc, et le plus honnête homme du monde, qu'un ſuiſſe couleur de roſe et blanc ſoit auſſi honnête homme ; *car* il y a des fripons de toutes les couleurs. Ne confiez plus votre cher argent à ceux qui vivent aux

1765. dépens d'autrui ; *car*, pour ces gens-là, rien n'eſt plus prochain que l'argent.

Croyez qu'il eſt preſque néceſſaire de connaître les hommes pour connaître les ſuiſſes, *car* aujourd'hui rien ne reſſemble plus à un homme qu'un ſuiſſe. Il en eſt même, comme vous voyez, qui commencent à ſe former, *car* ils prennent les mœurs des nations polies.

Réparez vîte vos torts, *car* c'eſt le moyen de faire qu'on vous les pardonne, et ſurtout qu'on vous garde le ſecret.

Conſolez-vous auſſi le plutôt que vous pourrez, *car* rien n'eſt plus triſte que d'avoir du chagrin ; et pour vous conſoler, croyez que vous n'êtes ni le ſeul ni le premier qui ait été attrapé par le petit ſuiſſe ; *car* malheureuſement le malheur d'autrui conſole.

LETTRE CXLIX.

A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

A Ferney, 4 de janvier.

C'EST vous, Monſieur, qui m'avez appris
1766. que de bons et braves citoyens de Paris avaient porté des chandelles à la ſtatue d'*Henri IV*. Je vous dois la réponſe que je fais à ces bonnes

gens (*). Si j'avais été à Paris, je les aurais accompagnés ; mais, comme je ne veux point me brouiller avec les moines de Sainte-Geneviève, je vous demande en grâce, avec les inſtances les plus vives, de ne laiſſer prendre aucune copie de ces vers. Il eſt vrai que de la poëſie allobroge, venant du pied du mont Jura et du fond des glaces affreuſes qui nous environnent, ne mérite guère la curioſité des gens de Paris ; mais le ſujet eſt ſi intéreſſant qu'il peut tenter les moins curieux. 1766.

De plus, il m'eſt important de ſavoir ce qu'on penſe de ces vers, avant qu'on les publie. Je dois peut-être adoucir la préférence trop marquée que je donne à l'adorable *Henri IV* ſur Ste *Geneviève ;* ma paſſion pour ce grand-homme m'a peut-être emporté trop loin : je n'ai ſongé qu'aux bons Français en compoſant cet ouvrage tout d'une haleine, et je n'ai pas aſſez ſongé aux dévots qui peuvent trop ſonger à moi.

Recueillez les voix, je vous en prie, et inſtruiſez-moi de ce qu'on dit, afin que je ſache ce que je dois faire.

Vous m'appelez plaiſamment votre protecteur, et moi, je vous appelle ſérieuſement le mien dans cette occaſion.

(*) L'épître à *Henri IV*, volume d'Epîtres.

1766.

LETTRE CL.

A M. L'ABBÉ CESAROTTI.

A Ferney, 10 de janvier.

MONSIEUR,

Je fus bien agréablement ſurpris de recevoir, ces jours paſſés, la belle traduction que vous avez daigné faire de la Mort de Céſar et de la tragédie de Mahomet.

Les maladies qui me tourmentent, et la perte de la vue dont je ſuis menacé, ont cédé à l'empreſſement de vous lire. J'ai trouvé dans votre ſtyle tant de force et tant de naturel, que j'ai cru n'être que votre faible traducteur, et que je vous ai cru l'auteur de l'original. Mais plus je vous ai lu, plus j'ai ſenti que, ſi vous aviez fait ces pièces, vous les auriez faites bien mieux que moi, et vous auriez bien plus mérité d'être traduit. Je vois, en vous liſant, la ſupériorité que la langue italienne a ſur la nôtre. Elle dit tout ce qu'elle veut, et la langue françaiſe ne dit que ce qu'elle peut. Votre diſcours ſur la tragédie, Monſieur, eſt digne de vos beaux vers; il eſt auſſi judicieux que votre poëſie eſt ſéduiſante. Il me paraît

que vous découvrez d'une main bien habile tous les resſorts du cœur humain, et je ne doute pas que, ſi vous avez fait des tragédies, elles ne doivent ſervir d'exemples comme vos raiſonnemens ſervent de préceptes. Quand on a ſi bien montré les chemins, on y marche ſans s'égarer. Je ſuis perſuadé que les Italiens feraient nos maîtres dans l'art du théâtre, comme ils l'ont été dans tant de genres, ſi le beau monſtre de l'opéra n'avait forcé la vraie tragédie à ſe cacher. C'eſt bien dommage, en vérité, qu'on abandonne l'art des *Sophocle* et des *Euripide* pour une douzaine d'ariettes fredonnées par des eunuques. Je vous en dirais davantage ſi le triſte état où je ſuis me le permettait. Je ſuis obligé même de me ſervir d'une main étrangère pour vous témoigner ma reconnaiſſance, et pour vous dire une partie de ce que je penſe. Sans cela, j'aurais peut-être oſé vous écrire dans cette belle langue italienne, qui devient encore plus belle ſous vos mains. 1766.

Je ne puis finir, Monſieur, ſans vous parler de vos ïambes latins; et, ſi je n'y étais pas tant loué. je vous dirais que j'ai cru y retrouver le ſtyle de *Térence.*

Agréez, Monſieur, tous les ſentimens de mon eſtime, mes ſincères remercîmens, et mes regrets de n'avoir point vu cette Italie à qui vous faites tant d'honneur.

1766.

LETTRE CLI.

A M. CHRISTIN.

10 de janvier.

Je vous demande bien pardon, mon cher ami, de répondre ſi tard à votre lettre. Vous ne doutez pas combien j'ai été ſenſible à la perte que nous avons faite tous deux du plus digne ami que vous euſſiez. Je le regretterai toute ma vie. Vous êtes le ſeul, dans le pays où vous êtes, qui puiſſiez me conſoler. Je vous plains de vivre avec des perſonnes ſi éloignées du caractère de celui dont nous pleurons la mort. Nous déſirons infiniment à Ferney de pouvoir arranger les choſes de façon que vous vécuſſiez avec nous La vie n'eſt ſupportable qu'avec d'honnêtes gens dont les ſentimens ſont conformes aux nôtres.

Je me tiendrai très-heureux quand vous pourrez laiſſer des bœufs ruminer avec des bœufs, et venir penſer avec vos amis.

Je tiens l'hiſtoire de l'homme pendu pour avoir mangé gras, très-véritable. Cet arrêt d'ailleurs me ſemble fort juſte; car les hommes qui ſe laiſſent traiter ainſi n'ont que ce qu'ils méritent.

Nous vous feſons tous les plus ſincères complimens. *V.*

LETTRE CLII.

1766.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 de janvier.

MES divins anges, j'aurais pu faire une sottise si j'avais mis ma dernière lettre d'hier sous l'enveloppe d'un autre ministre que M. le duc de *Praslin*, ou M. le duc de *Choiseul*, qui sont également vos amis. Quoi qu'il en soit, vous me pardonnerez de n'avoir pu résister à la passion, qui est devenue chez moi dominante, de vous voir médiateur à Genève. Je crois bien que cette nomination ne sera pas sitôt faite. Le conseil de Genève n'a écrit au roi et aux conseils de Berne et de Zurich, que pour réclamer la garantie, et il est probable que ce ne sera qu'après beaucoup de préliminaires que le roi daignera envoyer un médiateur.

Je vous répète que si les petites passions ne s'étaient pas opposées à la raison, dont elles sont les ennemies mortelles, les petites querelles qui divisent Genève se seraient apaisées aisément. Je crus devoir faire lire un précis de la décision judicieuse des avocats de Paris à quelques-uns des plus modérés des deux partis. Ils tombèrent d'accord que rien n'était plus sagement pensé. Ils commençaient à agir

1766. de concert pour faire accepter des propoſitions ſi raiſonnables, lorſque M. *Hénin* arriva. Je ſentis qu'il était de la bienſéance que je lui remiſſe toute la négociation, et que mon amour propre ne devait pas balancer un moment mon devoir. Les choſes ſe ſont fort aigries depuis ce temps-là, comme je vous l'ai mandé, ſans qu'on puiſſe reprocher à M. *Hénin* d'avoir négligé de porter les eſprits à la concorde.

M. *Hénin* paraît penſer, comme moi, qu'il y a un peu de ridicule à fatiguer un roi de France pour ſavoir en quels cas le conſeil des vingt-cinq de Genève doit aſſembler le conſeil général des quinze cents. C'était une queſtion de juriſprudence qu'on devait décider à l'amiable par des arbitres; et, encore une fois, les avocats de Paris avaient ſaiſi le nœud de la difficulté, et en avaient préſenté le dénouement.

Pluſieurs citoyens y ayant plus mûrement penſé, ſont venus chez moi aujourd'hui; ils m'ont prié de leur communiquer la conſultation, ou du moins le précis de cette pièce, me diſant qu'ils eſpéraient qu'on pourrait s'y conformer. Je leur ai répondu que je ne pouvais le faire ſans votre permiſſion. Je me ſuis contenté de leur en lire le réſultat, tel que je l'avais lu, il y a plus d'un mois, à quelques magiſtrats et à quelques citoyens.

Je

Je vous demande donc aujourd'hui cette permiſſion, mes divins anges, je crois qu'elle ne fera qu'un très-bon effet. Cette démarche me ſera utile, en perſuadant de plus en plus mes voiſins de mon extrême impartialité et de mon amour pour la paix. 1766.

Il faut que *Jean-Jacques Rouſſeau* ſoit un grand extravagant d'avoir imaginé que c'était moi qui l'avais fait chaſſer de l'Etat de Genève et de celui de Berne; j'aimerais autant qu'on m'eût accuſé d'avoir fait rouer *Calas*, que de m'imputer d'avoir perſécuté un homme de lettres. Si *Rouſſeau* l'a cru, il eſt bien fou; s'il l'a dit ſans le croire, c'eſt un bien mal-honnête homme. Il en a perſuadé madame la maréchale de *Luxembourg*, et peut-être M. le prince de *Conti;* et, ce qu'il y a de ſouverainement ridicule, c'eſt que cette belle idée eſt la cauſe unique de la diſſention qui règne aujourd'hui dans Genève.

On dit que c'eſt un petit prédicant, originaire des Cévennes, qui a ſemé le premier tous ces faux bruits; un prêtre en eſt bien capable. Il faudra tâcher que la paix de Genève ſe faſſe comme celle de Veſtphalie, aux dépens de l'Egliſe. Je ſuis comme le vieux *Caton*, qui diſait toujours au ſenat: Tel eſt mon avis, et *qu'on ruine Carthage.*

Reſpect et tendreſſe. *V.*

1766.

LETTRE CLIII.

A M. DE CHABANON.

A Ferney, 13 de janvier.

PLUS vos lettres, Monſieur, m'ont inſpiré d'eſtime et d'amitié pour vous, plus je ſens qu'il eſt de mon devoir de répondre à la confiance dont vous m'honorez, en vous diſant librement ma penſée.

Il m'eſt arrivé avec vous ce qui arrive preſque toujours avec les gens du métier, que l'on conſulte ; ils voient le ſujet ſous un point de vue, et l'auteur l'a enviſagé ſous un autre.

Je m'intéreſſe véritablement à vous ; le ſujet m'a paru d'une difficulté preſque inſurmontable. Ne m'en croyez pas ; conſultez ceux de vos amis qui ont le plus d'uſage du théâtre, et le goût le plus sûr ; laiſſez repoſer quelque temps votre ouvrage ; vous le reverrez enſuite avec des yeux frais, et vous en ſerez meilleur juge que perſonne. Ce pas-ci eſt gliſſant ; il ne faudrait vous compromettre à donner une pièce de théâtre qu'en cas que tous vos amis vous euſſent répondu du ſuccès, et que vous-même, en revoyant votre pièce après l'avoir oubliée, vous vous ſentiſſiez intérieurement entraîné par l'intérêt de l'intrigue. C'eſt de

cette intrigue dont il s'agit principalement ; vous jugerez ſi elle eſt aſſez vraiſemblable et aſſez attachante ; c'eſt-là ce qui fait réuſſir les pièces au théâtre. La diction, la beauté continue des vers ſont pour la lecture. Eſther eſt divinement écrite, et ne peut être jouée; le ſtyle de Rhadamiſte eſt quelquefois barbare ; mais il y a un très-grand intérêt, et la pièce réuſſira toujours. Je ne ſais ſi je me trompe, mais j'aurais ſouhaité que *Virginie* n'eût point eu trois amans ; j'aurais voulu que l'état d'eſclave, dont elle eſt menacée, eût été annoncé plutôt, et que cet aviliſſement eût fait un beau contraſte avec les ſentimens romains de cette digne fille ; qu'elle eût traité ſon tyran en eſclave, et que ſon père l'eût reconnue pour légitime à la nobleſſe de ſes ſentimens. Je voudrais que le doute ſur ſa naiſſance fût fondé ſur des preuves plus fortes qu'une ſimple lettre de ſa mère. 1766.

La conſpiration contre *Appius* ne me paraît point faire un aſſez grand effet, elle empêche ſeulement que l'amour n'en faſſe. Les intérêts partagés s'affaibliſſent mutuellement.

J'aurais aimé encore, je vous l'avoue, à voir dans *Virginius* un ſimple citoyen, pauvre, et fier de cette pauvreté même. J'aurais aimé à voir le contraſte de la tyrannie inſolente et du noble orgueil de l'indigence vertueuſe.

1766. Mais je ne vous confie toutes ces idées qu'avec la juste défiance que je dois en avoir. Pardonnez-les, Monsieur, au vif intérêt que je prends à votre gloire : un mot, quoique jeté au hasard et mal à propos, fait souvent germer des beautés nouvelles dans la tête d'un homme de génie. Vous êtes plus en état de juger mes pensées que je ne le suis de juger votre ouvrage. Agréez l'estime infinie que je vous dois, et les sentimens d'amitié que vous faites naître dans mon cœur. Je supprime les complimens inutiles. *V.*

LETTRE CLIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 de janvier.

OUI, mes divins anges, il faut absolument que vous veniez, sans quoi je prends tout net le parti de mourir.

M. *Hénin* vous logera très-bien à la ville, et nous aurons le bonheur de vous posséder à la campagne. Je vous avertis que tout le tripot de Genève et les députés de Zurich et de Berne désirent un homme de votre caractère. Il y avait eu bien des coups de fusil de tirés

et quelques hommes de tués, en 1737, lorſ- 1766.
qu'on envoya un lieutenant général des armées du roi ; mais aujourd'hui il ne s'agit que d'expliquer quelques lois, et de ramener la confiance. Perſonne aſſurément n'y eſt plus propre que vous.

Je ſens combien il vous en coûterait de vous ſéparer long-temps de M. le duc de *Praſlin* ; mais vous viendrez dans les beaux jours, et pour un mois ou ſix ſemaines tout au plus. M. *Hénin* vous enverra tout le procès à juger, avec ſon avis et celui des médiateurs ſuiſſes. Ce ſera encore un grand avantage de pouvoir conſulter à Paris les avocats en qui vous avez confiance, quoique vous n'ayez pas beſoin de les conſulter. Lorſqu'enfin M. le duc de *Praſlin* aura approuvé les lois propoſées, vous viendrez nous apporter la paix et le plaiſir.

M. *Hénin* ſignera après vous, non-ſeulement le traité, mais l'établiſſement de la comédie. Ce qui reſte dans Genève de pédans et de cuiſtres du ſeizième ſiècle, perdra ſes mœurs ſauvages. Ils deviendront tous français. Ils ont déjà notre argent, ils auront nos mœurs. Ils dépendront entièrement de la France, en conſervant leur liberté.

M. *Hénin* eſt l'homme du monde le plus capable de vous ſeconder dans cette belle entrepriſe ; il eſt plein d'eſprit et de grâces,

1766. très-inſtruit, conciliant, laborieux et fait pour plaire aux gens aimables et aux barbares.

Au reſte, le jeune ex-jéſuite vous attend après Pâques. Je vous répète qu'on eſt très-content de ſa conduite dans la province. Il n'a eu nulle part ni au Dictionnaire philoſophique, ni aux Lettres des ſieurs *Covelle* et *Beaudinet* ; il a toujours preuve en main. Il dit qu'il eſt accoutumé à être calomnié par les *Frérons*, mais que l'innocence ne craint rien ; que non-ſeulement on ne peut lui reprocher aucun écrit équivoque, mais que, s'il en avait fait dans ſa jeuneſſe, il les déſavouerait, comme S[t] *Auguſtin* s'eſt rétracté. Il ne ſe départira pas plus de ces principes que du culte de latrie qu'il vous a voué. *V.*

LETTRE CLV.

AU MEME.

17 de janvier.

Je vous envoie, mes divins anges, le conſentement plein de reſpect et de reconnaiſſance que les citoyens de Genève, au nombre de mille, ont donné à la réquiſition que le petit conſeil a faite de la médiation. Je leur ai conſeillé cette démarche qui m'a paru ſage et

honnête, et vous verrez que je les ai engagés encore à faire ſentir qu'ils ſont prêts à écouter les tempéramens que le conſeil pourrait leur propoſer; mais j'aurais voulu qu'ils euſſent propoſé eux-mêmes des voies de conciliation. Quoi qu'il en ſoit, on a bien trompé la cour, quand on lui a dit que tout était en feu dans Genève. Je vous répète encore qu'il n'y a jamais eu de diviſion plus tranquille. C'eſt même moins une diviſion qu'une différence paiſible de ſentimens dans l'explication des lois. Quoique j'aye remis à M. *Hénin* la conſultation de vos avocats, quoiqu'il ne m'appartienne en aucune manière de vouloir entrer le moins du monde dans les fonctions de ſon miniſtère, cependant, comme depuis plus de trois mois je me ſuis appliqué à jouer un rôle tout contraire à celui de *Jean-Jacques*, j'ai continué à donner mes avis à ceux qui ſont venus me les demander. Ces avis ont toujours eu pour but la concorde. Je n'ai caché au conſeil aucune de mes démarches, et le conſeil même m'en remercia par la bouche d'un conſeiller du nom de *Tronchin*, la veille de l'arrivée de M. *Hénin*.

1766.

En un mot, tout eſt et ſera tranquille, je vous en réponds. Je vous prie de l'aſſurer à M. le duc de *Praſlin*. La médiation ne ſervira qu'à expliquer les lois.

1766. Je redouble mes vœux de jour en jour pour que vous ſoyez le médiateur ; M. *Hénin* le déſire comme moi, et vous n'en doutez pas. Je ſais que M. le comte d'*Harcourt* eſt ſur les lieux, je ſais qu'il a un mérite digne de ſa naiſſance; mais M. le duc de *Praſlin* ſait auſſi que ce n'eſt pas le mérite qu'il faut pour concilier des lois qui ſemblent ſe contredire, pour en changer d'autres qui paraiſſent peu convenables, et pour aſſurer la liberté des citoyens, ſans offenſer en rien l'autorité des magiſtrats.

Je ne ceſſerai de vous dire que ce doit être là votre ouvrage, et je me livre dans cette eſpérance à des idées ſi flatteuſes, que je ne ſais pas comment je pourrais ſupporter le refus. Venez, mes chers anges, je vous en conjure.

Il faut vous dire encore un petit mot de ces lettres qui ont amuſé tous les honnêtes gens, et juſqu'à des prêtres. Elles ne ſont ni ne feront jamais de moi, elles n'en peuvent être. Je vous renvoie à la lettre que je vous ai écrite ſous l'enveloppe de M. le duc de *Praſlin*. Je ne puis pas répondre que la fréronaille ne me calomnie quelquefois, mais je vous réponds bien que j'aurai toujours un bouclier contre ſes armes ; l'impoſture peut m'accuſer, mais jamais me confondre. Je ferais beau bruit, ſi on s'aviſait de s'en prendre à un homme de ſoixante et douze ans, à qui

toute ſa petite province rend témoignage de ſa conduite chrétienne, de ſes bons ſentimens et de ſes bonnes œuvres, et qui, de plus, eſt ſous les ailes de ſes anges. En vérité, je fais trop de bien pour qu'on me faſſe du mal. 1766.

Reſpect et tendreſſe. *V.*

LETTRE CLVI.

AU MEME.

20 de janvier.

VOILA donc qui eſt fait ; j'aurai la douleur de mourir ſans vous avoir vus ; vous me privez, mes cruels anges, de la plus grande conſolation que j'aurais pu recevoir. Je ne vous alléguerai plus de raiſons, vous n'entendrez de moi que des regrets et des gémiſſemens. Quel que ſoit le miniſtre médiateur que M. le duc de *Praſlin* nous envoie, il ſera reçu avec reſpect, et il dictera des lois. Si je pouvais eſpérer quelques années de vie, je m'intéreſſerais beaucoup au ſort de Genève. Une partie de mon bien eſt dans cette ville, les terres que je poſsède touchent ſon territoire, et j'ai des vaſſaux ſur ſon territoire même.

Il eſt d'ailleurs bien à déſirer qu'un arrangement, projeté avec les fermes générales,

1766. réuſſiſſe, qu'on tranſporte ailleurs les barrières et les commis qui rendent ce petit pays de Genève ennemi du nôtre; qu'on favoriſe les Génevois dans notre province, autant que le roi de Sardaigne les a vexés en Savoie; qu'ils puiſſent acquérir chez nous des domaines, en payant un droit annuel équivalent à la taille, ou même plus fort, ſans avoir le nom humiliant de la taille. Le roi y gagnerait des ſujets; le prodigieux argent que les Génevois ont gagné ſur nous refluerait en France en partie; nos terres vaudraient le double de ce qu'elles valent. Je me flatte que M. le duc de *Praſlin* voudra bien concourir à un deſſein ſi avantageux. Je ne me repentirais pas alors de m'être preſque ruiné à batir un château dans ces déſerts.

Je ne ſaurais finir ſans vous dire encore que je n'ai aucune part aux plaiſanteries de monſieur *Beaudinet*, et de M. *Montmolin*. Soyez ſûr d'ailleurs que, s'il y a encore des cuiſtres du ſeizième ſiècle dans ce pays-ci, il y a beaucoup de gens du ſiècle préſent; ils ont l'eſprit juſte, profond, et quelquefois très-délicat.

Il n'y a point à préſent de pays où l'on ſe moque plus ouvertement de *Calvin* que chez les calviniſtes, et où l'eſprit philoſophique ait fait des progrès plus prompts; jugez-en par ce qui vient de ſe paſſer à Genève. Un

peuple tout entier s'eſt élevé contre ſes magiſtrats, parce qu'ils avaient condamné le *Vicaire ſavoyard;* il n'y a point de pareil exemple dans l'hiſtoire, depuis 1766 ans. 1766.

Ceux qui ont eu part au Dictionnaire philoſophique ſont publiquement connus. Je ſais bien qu'on a inſéré dans ce livre pluſieurs paſſages qu'on a pris dans mes œuvres; mais je ne dois pas être plus reſponſable de cette compilation dont on a fait cinq éditions, que de tout autre livre où je ſerais cité quelquefois. Si on avait l'injuſtice barbare de me perſécuter pour des livres que je n'ai point faits et que je déſavoue hautement, vous ſavez que je partirais demain, et que j'abandonnerais une terre dont j'ai banni la pauvreté, et une famille qui ne ſubſiſte que par moi ſeul. Vous ſavez qu'il m'importe bien peu que les vers du pays de Gex ou d'un autre faſſent de mauvais repas de ma maigre figure. Les dévots ſont bien méchans; mais j'eſpère qu'ils ne feront pas aſſez heureux pour m'arracher à la protection de M. le duc de *Praſlin*, et pour inſulter à ma vieilleſſe.

Les tracaſſeries de Genève ſont devenues extrêmement plaiſantes. M. *Hénin* qui en rit comme un homme de bonne compagnie qu'il eſt, en aura fait rire ſans doute M. le duc de *Praſlin;* on ſe fait des niches de part

1766. et d'autre avec toute la circonſpection et toute la politeſſe poſſible. Ce n'eſt pas comme en Pologne, où l'on tire un ſabre rouillé à chaque argument de l'adverſe partie. Ce n'eſt pas comme dans le canton de Shwitz, où l'on ſe donne cent coups de bâtons pour donner plus de poids à ſon avis. On commence à plaiſanter à Genève ; on dit que les ſyndics uſent du droit négatif avec leurs femmes ; attendu qu'ils n'en ont point d'autre. Le monde ſe déniaiſe furieuſement, et les cuiſtres du ſeizième ſiècle n'ont pas beau jeu.

L'ex-jéſuite vous enverra ſes guenillons à Pâques ; il eſt malade par le froid horrible qu'il fait en Sibérie. Nous nous mettons, lui et moi, ſous les ailes de nos anges.

LETTRE CLVII.

A M. DAMILAVILLE.

20 de janvier.

Mon cher frère, je ſouhaite la bonne année à madame *Calas*, par le petit billet que je vous adreſſe, et vous la lui donnerez par l'eſtampe que vous lui deſtinez.

Je peux donc me flatter de voir le mémoire

de *Sirven*. Le véritable *Elie* n'obtiendra peut-être pas un arrêt d'attribution, mais il obtiendra un arrêt d'approbation au tribunal du public. Il ſera regardé comme le protecteur de l'innocence ; et, tant qu'il ſera au barreau, il ſera le refuge des opprimés. 1766.

Platon était peut-être le ſeul homme capable de faire l'*Hiſtoire de la philoſophie*. Quand il ſera aux deux premiers ſiècles de notre ère vulgaire, un autre ſerait embarraſſé, et c'eſt où il triomphera.

Quelle horreur de perſécuter les philoſophes ! Les Romains, plus ſages que vous, n'ont pas perſécuté *Lucrèce*. Jamais perſonne n'a parlé plus hardiment que *Cicéron*, et il a été conſul ; mais il n'avait pas affaire à des Velches. Il convient à des Velches que *Fréron* s'enivre à Paris, et que je meure au pied des Alpes.

Les tracaſſeries de Genève continuent, mais elles ſont à pouffer de rire. Les deux partis ſe jouent tous les tours imaginables, avec toute la diſcrétion poſſible. Les médiateurs feront bien étonnés quand ils verront qu'on les fait venir pour une querelle de ménage dont il eſt difficile de trouver le fondement ; c'eſt faire deſcendre *Jupiter* du ciel pour arranger une fourmillière. Le plaiſant de l'affaire, c'eſt que l'origine de toute cette belle querelle eſt que

1766. la ville de *Calvin*, où l'on brûla autrefois *Servet*, a trouvé mauvais qu'on ait brûlé le *Vicaire ſavoyard*. Il me ſemble que les Pariſiens n'ont rien dit, quand on a brûlé le poëme de *la Loi naturelle*.

Les comédiens ont-ils donné quelque choſe de nouveau à la rentrée? comment vous portez-vous? Je n'en peux plus; je me réſigne, et je vous aime. *Ecr. l'inf.*

LETTRE CLVIII.

A MADAME

LA MARQUISE DE FLORIAN, *à Paris.*

22 de janvier.

J'AI fini avec regret l'*Hiſtoire de Ferdinand et d'Iſabelle*. Elle m'a fait un très-grand plaiſir, et je ne doute pas qu'elle n'ait beaucoup de ſuccès auprès de tous ceux qui préfèrent les choſes utiles et vraies aux romaneſques. Je fais mon compliment à l'auteur, et je m'énorgueillis de lui appartenir de ſi près. Si *Iſabelle* revenait au monde, elle lui donnerait au moins un canonicat de Tolède; mais ſi la petite *Geneviève* de Nanterre revenait, elle me traiterait fort mal. Dès que j'eus fait ces

maudits vers (*), M. *Dupuits* et père *Adam* les portèrent à Genève sans m'en rien dire ; 1766.
ils furent imprimés sur le champ dans la ville de *Calvin* ; ils l'ont été dans le quartier de *Geneviève* à Paris ; et me voilà brouillé avec la sainte, avec tous les génovéfains, avec M. *Souflot*, et peut-être avec les dévots de la cour ; mais c'est ma destinée. J'avais pourtant bonne intention. Je me suis laissé trop entraîner à mon zèle pour *Henri IV*. Il n'y a d'autre remède à cela que de faire pénitence, et de réciter l'oraison de sainte *Geneviève* pendant neuf jours.

Je ne me mêle en aucune façon du recueil qu'on fait à Lausane des pièces concernant les *Calas*. Je n'aime point le titre d'*Assassinat juridique*, parce qu'un titre doit être simple, et non pas un bon mot. Il est très-vrai que la mort de *Calas* est un assassinat affreux, commis en cérémonie ; mais il faut se contenter de le faire sentir sans le dire.

Le père *Corneille* est venu voir sa fille. Je ne crois pas qu'à eux deux ils viennent à bout de faire une tragédie ; mais le père est un bon homme, et la fille une bonne enfant.

Il n'y a point de trouble à Genève, comme on se tue de le dire ; il n'y a que des tracasseries, des misères, des pauvretés auxquelles

(*) Épître à *Henri IV*, volume d'Epîtres.

1766. les médiateurs mettront ordre dans quatre jours.

Le docteur *Tronchin* doit être parti aujourd'hui, suivi de quelques-uns de ses malades qui le mènent en triomphe. J'espère que M. et madame de *Florian* le verront dans sa gloire, et qu'ils me maintiendront dans son amitié.

J'embrasse tendrement nièce, neveu et petits-neveux.

LETTRE CLIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 de janvier.

Je vous avoue, mon divin ange, et à vous aussi, ma divine ange, que je trouve vos raisons pour ne pas venir à Genève extrêmement mauvaises. Je penserai toujours qu'un conseiller d'honneur du parlement de Paris peut très-bien figurer avec un grand trésorier du pays de Vaud. Je penserai qu'un ministre plénipotentiaire d'un petit-fils du roi de France est fort au-dessus de tous les plénipotentiaires de Zurich et de Berne. Je penserai que l'incompatibilité du ministère de Parme avec celui de France est nulle, et qu'on a donné des lettres de compatibilité en mille occasions

occafions moins importantes. Enfin je croirai toujours que ce voyage ne ferait pas inutile auprès de madame de *Grofley ;* mais vous ne voulez point venir, il ne me refte que de vous aimer en gémiffant. 1766.

On me mande de Paris que le jour de Sainte-Geneviève, jour auquel fa chapelle autrefois ne défempliffait pas, il ne fe trouva perfonne qui daignât lui rendre vifite ; et que celle qui donne la pluie et le beau temps gela de froid le jour de fa fête. Je ne me fouviens plus fi je vous ai mandé que M. *Dupuits* et mon jéfuite, qui nous dit la meffe, s'en allèrent malheureufement à Genève donner des copies de cette guenille ; on l'imprima fur le champ, le tout fans que j'en fuffe rien. On l'a imprimée à Paris. *Fréron* dira que je fuis un impie et un mauvais poëte, les honnêtes gens diront que je fuis un bon citoyen.

Vous fouvenez-vous d'un certain mandement d'un archevêque de Novogorod contre la chimère auffi dangereufe qu'abfurde des *deux puiffances ?* L'auteur ne croyait pas fi bien dire. Il fe trouve en effet que non-feulement cet archevêque, à la tête du fynode grec, a réprouvé ce fyftême des *deux puiffances*, mais encore qu'il a deftitué l'évêque de Roftof qui ofait le foutenir. L'impératrice de Ruffie m'a écrit huit grandes pages de fa main, pour

1766 me détailler toute cette aventure. J'ai été prophète ſans le ſavoir, comme l'étaient tous les anciens prophètes. Voici d'ailleurs deux lignes bien remarquables de ſa lettre : *La tolérance eſt établie chez nous, elle fait loi de l'Etat, et il eſt défendu de perſécuter.*

Pourquoi faut-il que ma *Catherine* ne règne pas dans des climats plus doux, et que la vérité et la raiſon nous viennent de la mer glaciale ? Il me ſemble que, dans mon dépit de ne vous point voir arriver à Genève, je m'en irais à Kiovie finir mes jours, ſi *Catherine* y était ; mais malheureuſement je ne peux ſortir de chez moi ; il y a deux ans que je n'ai fait le voyage de Genève.

Vous me demandez qui ſera mon médecin quand je n'aurai plus le grand *Tronchin* ? je vous répondrai, perſonne ou le premier venu ; cela eſt abſolument égal à mon âge ; mon mal n'eſt que la faibleſſe avec laquelle je ſuis né, et que les ans ont augmentée. *Eſculape* ne guérirait pas ce mal-là ; il faut ſavoir ſe réſigner aux ordres de la nature.

Rouſſeau eſt un grand fou, et un bien méchant fou, d'avoir voulu faire accroire que j'avais aſſez de crédit pour le perſécuter, et que j'avais abuſé de ce prétendu crédit. Il s'eſt imaginé que je devais lui faire du mal, parce qu'il avait voulu m'en faire, et peut-être

parce qu'il lui était revenu que je trouvais son *Héloïse* pitoyable, son *Contrat social* très-insocial, et que je n'estimais que son *Vicaire savoyard* dans son *Emile ;* il n'en faut pas davantage dans un auteur pour être attaqué d'un violent accès de rage. Le singulier de toute cette affaire-ci, c'est que les petits troubles de Genève n'ont commencé que par l'opinion inspirée par *Jean-Jacques* au peuple de Genève, que j'avais engagé le conseil de Genève à donner un décret de prise de corps contre *Jean-Jacques*, et que la résolution en avait été prise chez moi, aux Délices. Parlez, je vous prie, de cette extravagance à *Tronchin*, il vous mettra au fait; il vous fera voir que *Rousseau* est non-seulement le plus orgueilleux de tous les écrivains médiocres, mais qu'il est le plus mal-honnête homme.

1766.

J'ai été tenté quelquefois d'écrire au conseil de Genève pour démentir solennellement toutes ces horreurs, et peut-être je succomberai à cette tentation ; mais j'aime bien mieux la déclaration que me donnèrent, il y a quelque temps, les syndics de la noblesse et du tiers état de notre province, les curés et les prêtres de mes terres, lorsqu'ils surent qu'il y avait, je ne sais où, des gens assez malins pour m'accuser de n'être pas bon chrétien. Je conserve précieusement cette pièce

1766. authentique, et je m'en ſervirai, ſi jamais la tolérance n'eſt pas établie en France comme en Ruſſie.

Adieu, anges cruels, qui ne voulez voir ni les Alpes ni le mont Jura; je ne m'en mets pas moins à l'ombre de vos ailes.

LETTRE CLX.

A M. DAMILAVILLE.

25 de janvier.

MON cher frère, vous ſouvenez-vous d'un certain mandement de l'archevêque de Novogorod, que je reçus de Paris, la veille de votre départ? J'en ignore l'auteur, mais ſurement c'eſt un prophète.

Figurez-vous que la lettre de M. le prince de *Gallitzin* en renfermait une de l'impératrice qui daigne m'apprendre qu'en effet l'archevêque de Novogorod a ſoutenu hautement le vrai ſyſtême de la puiſſance des rois contre la chimère abſurde des *deux puiſſances*. Elle me dit qu'un évêque de Roſtof, qui avait prêché les *deux puiſſances*, a été condamné par le ſynode auquel l'archevêque de Novogorod préſidait, qu'on lui a ôté ſon évêché, et qu'il a été mis dans un couvent. Faites ſur cela vos

réflexions, et voyez combien la raiſon s'eſt perfectionnée dans le Nord. 1766.

Notre grand *Tronchin* ne vous apporte rien, parce que je n'ai rien. Les chiffons dont vous me parlez ont été bien vîte épuiſés. *Bourſier* jure qu'il vous a envoyé les numéros 18 et 19. *Fauche* n'envoie point les ballots; je ne reçois rien, et je meurs d'inanition.

Il pleut tous les jours à Genève de nouvelles brochures; ce ſont des pièces du procès, qui ne peuvent être lues que par les plaideurs.

La querelle de *Rouſſeau* ſur les miracles a produit vingt autres petites querelles, vingt petites feuilles dont la plupart font alluſion à des aventures de Genève, dont perſonne ne ſe ſoucie. On m'a fait l'honneur de m'attribuer quelques-unes de ces niaiſeries. Je ſuis accoutumé à la calomnie, comme vous ſavez.

Je ne ſaurais finir ſans vous parler de ſainte *Geneviève*. Il eſt bon d'avoir des ſaints, mais il eſt encore mieux de ſe réſigner à DIEU. Il eſt utile même que le peuple ſoit perſuadé que la vie et la mort dépendent du Créateur, et non pas de la ſainte de Nanterre. C'eſt le ſentiment de tous les théologiens raiſonnables et de tous les honnêtes gens éclairés.

Ecr. l'inf.

1766.

LETTRE CLXI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 de janvier.

Comme mes anges m'ont paru avoir envie de lire quelques-unes des lettres de meſſieurs *Covelle* et *Beaudinet*, je vous en envoie une que j'ai retrouvée. Je m'imagine, peut être mal à propos, qu'elle vous amuſera. Je ſuis un franc provincial qui croit qu'on peut s'occuper à Paris de ce qui ſe paſſe dans ſon village. Vous ne ſerez point ſurpris que M. *Beaudinet*, qui demeure à Neuchâtel, ait donné quelques louanges adroites à ſon ſouverain. Vous ſaurez de plus que ce ſouverain lui écrit ſouvent, et que M. *Beaudinet*, qui peut-être n'eſt pas trop dans les bonnes grâces de la prêtraille, doit ſe ménager des retraites et des appuis à tout haſard. Le prince qui lui écrit lui mandait que, depuis quelques années, il s'eſt fait une prodigieuſe révolution dans les eſprits en Allemagne, et que l'on commence même à penſer en Bohème et en Autriche, ce qui ne s'était jamais vu. Les eſprits s'éclairent de jour en jour, depuis Moſcou juſqu'en Suiſſe.

Vous voyez que la philoſophie n'eſt pas

une chofe fi dangereufe, puifque tant de fouverains la protégent fous main, ou l'accueillent à bras ouverts. Je vous affure qu'on rirait bien, dans l'étendue de deux ou trois mille lieues où notre langue a pénétré, fi on favait qu'il n'eft pas permis de dire en France que fainte *Geneviève* ne fe mêle pas de nos affaires. On aurait bien raifon alors de penfer que les Velches arrivent toujours les derniers. Il faudra bien pourtant qu'ils arrivent à la fin; car l'opinion gouverne le monde, et les philofophes à la longue gouvernent l'opinion des hommes.

1766.

Il eft vrai qu'il y a un certain ordre de perfonnes auxquelles on donne une éducation bien funefte ; il eft vrai qu'on combattra la raifon autant qu'on a combattu les découvertes de *Newton* et l'inoculation de la petite vérole ; mais, tôt ou tard, il faut que la raifon l'emporte. En attendant, mes divins anges, je vous fupplie de m'avertir fi jamais il paffe quelque idée trifte dans la tête de certaines perfonnes qui peuvent faire du mal. Je connais des gens qui ne manqueraient pas de prendre leur parti fur le champ.

J'ai grande impatience que vous entreteniez notre docteur *Tronchin*. Dites-moi donc, je vous en prie, qui vous enverrez à votre place à Genève. Quel qu'il puiffe être, DIEU m'eft

1766. témoin combien je vous regretterai. On dit que c'eſt M. le chevalier de *Beauteville ;* on ne pouvait, en ne vous nommant pas, faire un meilleur choix ; étant d'ailleurs ambaſſadeur en Suiſſe, il eſt preſque ſur les lieux, et doit connaître parfaitement le tripot de Genève.

Reſpect et tendreſſe. *V.*

LETTRE CLXII.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

27 de janvier.

Je me jette à vos genoux, Madame. Je vois par votre lettre du 6 de janvier, qui ne m'eſt parvenue pourtant que le 18, que je vous avais alarmée. Comptez que je ferais déſeſpéré de vous cauſer la plus légère affliction. Vous ſentez bien que, dans la ſituation où je ſuis, je ne dois donner aucune priſe à la calomnie : vous ſavez qu'elle ſaiſit les choſes les plus innocentes pour les empoiſonner.

Il y a des gens qui m'envient une retraite au milieu des rochers, qui n'auraient pitié ni de ma vieilleſſe ni des maux qui l'accablent, et qui me perſécuteraient au-delà du tombeau ;

mais

mais je ſuis pleinement raſſuré par votre lettre; et vous avez dû voir, par ma dernière, avec quelle confiance je vous ouvre mon cœur. Ce cœur eſt plein de vous, il eſt continuellement ſenſible à votre état comme à votre mérite, il aime votre imagination et votre candeur, il vous ſera attaché tant qu'il battra dans mon faible corps.

1766.

Vous et votre ami, vous pouvez avoir été convaincus, par ma dernière lettre, combien je ſuis éloigné de quelques philoſophes modernes qui oſent nier une intelligence ſuprême, productrice de tous les mondes. Je ne puis concevoir comment de ſi habiles mathématiciens nient un mathématicien éternel.

Ce n'était pas ainſi que penſaient *Newton* et *Platon*. Je me ſuis toujours rangé du parti de ces grands-hommes. Ils adoraient un Dieu, et déteſtaient la ſuperſtition.

Je n'ai rien de commun avec les philoſophes modernes que cette horreur pour le fanatiſme intolérant; horreur bien raiſonnable, et qu'il eſt utile d'inſpirer au genre-humain pour la fureté des princes, pour la tranquillité des Etats, et pour le bonheur des particuliers.

Voilà ce qui m'a lié avec des perſonnes de mérite, qui peut-être ont trop d'inflexibilité dans l'eſprit, qui ſe plient peu aux uſages du

monde, qui aiment mieux inſtruire que plaire,
1766. qui veulent ſe faire écouter, et qui dédaignent d'écouter ; mais ils rachètent ces défauts par de grandes connaiſſances et par de grandes vertus.

J'ai d'ailleurs des raiſons particulières d'être attaché à quelques-uns d'entre eux ; et une ancienne amitié eſt toujours reſpectable.

Mais ſoyez bien perſuadée, Madame, que, de toutes les amitiés, la vôtre m'eſt la plus chère. Je n'enviſage point ſans une extrême amertume la néceſſité de mourir ſans m'être entretenu quelques jours avec vous ; c'eût été ma plus chère conſolation. Vos lettres y ſuppléent ; je crois vous entendre quand je vous lis. Jamais perſonne n'a eu l'eſprit plus vrai que vous. Votre ame ſe peint toute entière dans tout ce qui vous paſſe par la tête : c'eſt la nature elle-même avec un eſprit ſupérieur ; point d'art, point d'envie de ſe faire valoir, nul artifice, nul déguiſement, nulle contrainte : tout ce qui n'eſt pas dans ce caractère me glace et me révolte.

Je vous aime, Madame, parce que j'aime le vrai : en un mot, je ſuis au déſeſpoir de ne point paſſer quelques jours avec vous, avant de rendre ma chétive machine aux quatre élémens.

Vous ne m'avez point mandé ſi vous digé-

rez. Tout le reſte, en vérité, eſt bien peu de choſe. 1766.

Faites-vous lire, Madame, le rogaton que je vous envoie, et ne le donnez à perſonne; car, quelque bon ſerviteur que je ſois de *Henri IV*, je ne veux pas me brouiller avec ſainte *Geneviève*. *V*.

LETTRE CLXIII.

A M. DE CHABANON.

A Ferney, 31 de janvier.

J'AI tardé bien long-temps à vous répondre, Monſieur, mais j'ai dû craindre de ne vous répondre jamais; j'ai eu une fluxion ſur la poitrine, ſur les yeux et ſur les oreilles; je ne parlais ni ne voyais. Le premier uſage que je fais de la voix qui m'eſt un peu revenue, eſt de dicter mes ſentimens. Vous ſentez combien je déſire d'avoir l'honneur de vous voir dans ma retraite, tout indigne qu'elle eſt à préſent de votre viſite. Nous ſommes preſque à l'air par un froid affreux, mais nous trouverons de quoi vous mettre à couvert et vous chauffer. J'ai peur qu'étant avec M. et madame de *la Chabalerie*, vous ne vous empreſſiez pas trop de les quitter pour nos déſerts.

1766. Madame votre sœur mérite assurément la préférence sur moi ; mais, quand vous voudrez partager vos faveurs, j'en aurai toute la reconnaissance possible. Vous me trouverez peut-être encore bien malade ; mais vous trouverez chez moi tout ce qui reste de la famille *Corneille*, père, fille et petite-fille ; vous trouverez madame *Denis*, ma nièce, qui récite des vers comme vous en faites ; car je vous avertis qu'il y en a d'extrêmement beaux dans votre Virginie. Nous raisonnerons de tout cela, quand j'aurai la force de raisonner ; il n'en faut pas pour vous aimer, cela ne coûte aucun effort. Je vous attends et je vous recevrai comme je vous écris, sans cérémonie. *V.*

LETTRE CLXIV.

A M. ELIE DE BEAUMONT.

Ferney, premier de février.

Je vous assure, Monsieur, qu'un des beaux jours de ma vie a été celui où j'ai reçu le mémoire que vous avez daigné faire pour les *Sirven*. J'étais accablé de maux, ils ont tous été suspendus. J'ai envoyé chercher le bon *Sirven* ; je lui ai remis ces belles armes avec lesquelles vous défendez son innocence ;

il les a baiſées avec tranſport. J'ai peur qu'il n'en efface quelques lignes avec les larmes de douleur et de joie que cet événement lui fait répandre. Je lui ai confié votre mémoire et vos queſtions ; il ſignera, et fera ſigner par ſes filles, la conſultation ; il paraphera toutes les pages, ſes filles les parapheront auſſi ; il rappellera ſa mémoire, autant qu'il pourra, pour répondre aux queſtions que vous daignez lui faire ; vous ſerez obéi en tout comme vous devez l'être. Il cherche actuellement des certificats ; j'ai écrit à Berne pour lui en procurer. 1766.

Permettez, Monſieur, que je paye tous les avocats qui voudront recevoir les honoraires de la conſultation. Je n'épargnerai ni dépenſes ni ſoins pour vous ſeconder de loin dans les combats que vous livrez, avec tant de courage, en faveur de l'innocence. C'eſt rendre en effet ſervice à la patrie, que de détruire les ſoupçons de tant de parricides. Les huguenots de France ſont, à la vérité, bien ſots et bien fous ; mais ce ne ſont pas des monſtres.

J'enverrai votre factum à tous les princes d'Allemagne, qui ne ſont pas bigots ; je vous demande en grâce de me laiſſer le ſoin de le faire tenir aux puiſſances du Nord ; j'ai l'ambition de vouloir être la première trompette de votre gloire à Péterſbourg et à Moſcou.

Vous m'avez ordonné de vous dire mon

1766. avis ſur quelques petits détails qui appartiennent plus à un académicien qu'à un orateur, j'ai uſé et peut-être abuſé de cette liberté ; vous ſerez, comme de raiſon, le juge de ces remarques. J'aurai l'honneur de vous les envoyer avec votre original ; mais, en attendant, il faut que je me livre au plaiſir de vous dire combien votre ouvrage m'a paru excellent, pour le fond et pour la forme. Cette conſultation était bien plus difficile à faire que celle des *Calas ;* le ſujet était moins tragique, l'objet de la requête moins favorable, les détails moins intéreſſans. Vous vous êtes tiré de toutes ces difficultés par un coup de l'art ; vous avez ſu rendre cette cauſe celle de la nation et du roi même. Vos mémoires ſur les *Calas* ſont de beaux morceaux d'éloquence ; celui-ci eſt un effort du génie.

Je vois que vous avez envie de rejeter, dans les notes, quelques preuves et quelques réflexions de juriſprudence, qui peuvent couper le fil hiſtorique et ralentir l'intérêt. Je vous exhorte à ſuivre cette idée ; votre ouvrage ſera une belle oraiſon de *Cicéron*, avec des notes de la main de l'auteur.

J'attends *Sirven* avec grande impatience pour relire votre chef-d'œuvre, et ce ne ſera pas ſans enthouſiaſme. Si j'avais votre éloquence, je vous exprimerais tout ce que vous m'avez fait ſentir.

AU MEME.

1766.

Du 3 de février.

LES *Sirven* arrivent dans le moment, avec réponſe à tout. Je crois ne pouvoir mieux faire que de ne pas différer à vous envoyer le paquet; je l'adreſſe, par la poſte, à M. *Héron*, premier commis de la chancellerie et des finances, et je vous fais parvenir cette lettre par mon cher et vertueux ami M. *Damilaville*, afin que, s'il arrive malheur à l'un de ces paquets, l'autre puiſſe y remédier.

Je préſente mon reſpect à l'illuſtre perſonne digne d'être la femme de M. de *Beaumont*. *V.*

LETTRE CLXV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 de février.

JE renvoie à mes divins anges le mémoire de M. de *la Voute* pour les comédiens. Je les ſupplie très-humblement de trouver que j'ai raiſon, parce que je crois avoir raiſon; mais, s'ils me condamnent, je croirai que j'ai tort. La tournure que vous avez priſe eſt très-habile. La déclaration du roi ſera un bouclier contre

1766. la prêtraille. Elle sera enregistrée ; et, quand les cuistres refuseront la sépulture à un citoyen pensionnaire du roi, on leur lâchera le parlement. Ne vous ai je pas mandé que ma *Catherine* vient de chasser les capucins, pour n'avoir pas voulu enterrer un violon français ?

Vous êtes donc de très-bons politiques ; vous auriez donc arrangé les Génevois en vous jouant. On dit M. le chevalier de *Beauteville* malade ; il peut se donner tout le temps de raffermir sa santé, rien ne presse ; il n'y a pas eu une patte de froissée dans la guerre des rats et des grenouilles. M. *Cromelin* est un peu ardent ; on aurait dit que le feu était aux quatre coins de Genève. Comptez que les médiateurs se mettront à pouffer de rire, quand ils verront de quoi il s'agit. On a trompé monsieur le duc ; on l'a engagé à précipiter ses démarches. Les Zurichois, qui n'aiment pas à dépenser leur argent inutilement, commencent à murmurer qu'on les envoye chercher pour une querelle d'auteur ; car c'est-là l'unique fond de la noise. Si je ne m'occupais pas tout entier de l'affaire des *Sirven*, qui est plus sérieuse, je ferais un petit *Lutrin* de la querelle de Genève. J'ai vu l'esquisse du mémoire d'*Elie de Beaumont ;* je me flatte qu'il fera un très-grand effet, et que nous obtiendrons un arrêt d'attribution. Vous nous protégerez, mes chers anges. Il est bon

d'écrafer deux fois le fanatifme ; c'eft un monftre qui lève toujours la tête. J'ai dans la mienne de foulever l'Europe pour les *Sirven ;* vous m'aiderez.

1766.

Refpect et tendreffe. *V.*

LETTRE CLXVI.

A M. JABINEAU DE LA VOUTE.

4 de février.

MONSIEUR,

Vous fentez bien que je fuis partie dans la caufe que vous défendez fi bien ; je vous dois autant de remercîmens que d'éloges ; votre mémoire me paraît convaincant.

Oferais-je vous fupplier feulement de ne point faire, fans correctif, le trifte aveu que les comédiens ont été déclarés infames à Rome ?

Premièrement, je ne vois point de loi expreffe, permanente, et publiquement reconnue, qui prononce cette infamie. La loi dont les ennemis des arts triomphent, eft au titre 2 du livre II du digefte. Cette loi ne fait point partie des lois romaines ; ce n'eft qu'un édit du préteur, et cet édit changeait tous les ans. C'eft *Ulpier* qui cite cet édit, fans dire à quelle occafion il fut promulgué, et dans quelles

1766. bornes il était renfermé. *Ulpier* eſt, chez les Romains, ce que ſont, chez les Velches, *Carondas*, *Rebuffe* et autres, qu'on n'a jamais pris pour des légiſlateurs.

2°. Il n'y a aucun juriſconſulte romain, ni aucun auteur qui ait dit qu'on regardât comme infames ceux qui déclamèrent des tragédies, et qui récitèrent des comédies ſur les théâtres conſtruits par les conſuls et par les empereurs. Ne doit-on pas interpréter des édits vagues et obſcurs par des lois claires et reconnues qui les expliquent ? Si l'édit, rapporté au livre II du digeſte, parle de l'infamie attachée à ceux qui *in ſcenam prodeunt*, la loi de *Valentin*, qu'on trouve au titre 4 du livre I du code, donne le ſens précis de la loi du préteur, citée au digeſte. Elle dit : *Mimæ, et quæ ludibrio corporis ſui quæſtum faciunt*, &c. Les mimes et celles qui proſtituent leur corps, &c.

Or, certainement, les acteurs qui repréſentaient les pièces de *Térence*, de *Varus*, de *Sénèque*, n'étaient ni des mimes, ni des danſeuſes de corde qui recevaient des ſoufflets ſur le théâtre pour de l'argent, comme *Théodore*, femme de *Juſtinien*, qui fit ce beau métier avant que d'être impératrice.

3°. La loi du même code, au titre *de lenonibus* (des maqueraux et maquerelles), défend de forcer une femme libre, et même une ſer-

vante, à monter ſur la ſcène. Mais ſur quelle ſcène? et puis, n'eſt-il pas également défendu de forcer une femme à ſe faire religieuſe? 1766.

4°. L'article *Mathematicos* déclare les mathématiciens infames, et les chaſſe de la ville. Cela prouve-t-il que l'académie des ſciences eſt déclarée infame par les lois romaines? Il eſt évident que, par le terme *mathematicos*, les Romains n'entendaient pas nos géomètres, et que, par celui de mimes, ils n'entendaient pas nos acteurs. La choſe eſt ſi évidente que, par la loi de *Théodoſe*, d'*Arcadius* et d'*Honorius: Si quis in publicis porticibus* (livre II, titre 36), il n'eſt défendu qu'aux *pantomimes et aux vils hiſtrions d'afficher leurs images dans les lieux où ſont les images des empereurs*. La ſource de la mépriſe vient donc de ce que nous avons confondu les bateleurs avec ceux qui feſaient profeſſion de l'art auſſi utile qu'honnête de repréſenter les tragédies et les comédies.

5°. Loin que cet art, ſi différent de celui des hiſtrions et des mimes, fût mis au rang des choſes déshonnêtes, il fut compté preſque toujours parmi les cérémonies ſacrées. *Plutarque* eſt bien éloigné de rapporter l'origine de la tragédie à la fable vulgaire que *Theſpis*, au temps des vendanges, promenait, ſur un tombereau, des ivrognes barbouillés de lie, qui amuſaient les payſans par des quolibets.

1766. Si les ſpectacles avaient commencé ainſi dans la ſavante Gréce, il eſt indubitable qu'on aurait eu d'abord des farces avant que d'avoir des poëmes tragiques ; ce fut tout le contraire. Les premières pièces de théâtre, chez les Grecs, furent des tragédies dans leſquelles on chantait les louanges des dieux : la moitié de la pièce était compoſée d'hymnes. *Plutarque* nous apprend que cette inſtitution vient de *Minos ;* ce fut un légiſlateur, un pontife, un roi qui inventa la tragédie en l'honneur des dieux. Elle fut toujours regardée dans Athènes comme une ſolennité ſainte : l'argent employé à ces cérémonies était auſſi ſacré que celui des temples. *Monteſquieu*, qui ſe trompe preſque à chaque page, regarde comme une folie, chez les Athéniens, de n'avoir pas détourné, pour la guerre du Péloponèſe, l'argent deſtiné pour le théâtre ; mais c'eſt que ce tréſor était conſacré aux dieux. On craignait de commettre un ſacrilége ; et il fallut toute l'éloquence de *Démoſthène* (dans ſa ſeconde *Olynthienne*) pour éluder une loi qui tenait de ſi près à la religion. Puiſque le théâtre tragique était ſaint chez les Grecs, on voit bien que la profeſſion d'acteur était honorable. Les auteurs étaient acteurs quand ils en avaient le talent. *Eſchine*, magiſtrat d'Athènes, fut auteur ; *Paulus* fut envoyé en ambaſſade.

Ce ſpectacle était ſi religieux que, dans la première guerre punique, les Romains l'établirent pour conjurer les dieux de faire ceſſer le fléau de la contagion. Jamais il n'y eut à Rome de théâtre qui ne fût conſacré aux dieux, et qui ne fût rempli de leurs ſimulacres. 1766.

Il eſt très-faux que la profeſſion d'acteur fut enſuite abandonnée aux ſeuls eſclaves. Il arriva que les Romains, ayant ſubjugué tant de nations, employèrent les talens de leurs eſclaves. Il n'y eut guère chez eux de mathématiciens, de médecins, d'aſtronomes, de ſculpteurs et de peintres que des grecs ou des africains pris à la guerre. *Térence*, *Epictète*, furent eſclaves. Mais, de ce que les peuples conquis exerçaient leurs talens à Rome, on ne doit pas conclure que les citoyens romains ne puſſent ſignaler les leurs.

Je ne puis comprendre comment M. *Huern* a pu dire que *Roſcius n'était pas citoyen romain; que Cicéron, ſon orateur adverſe, employa contre lui les lois de la république, ſa naiſſance et la vénalité des ſpectacles, et que Roſcius n'eut rien de ſolide à lui oppoſer*. Comment peut-on dire tant de ſottiſes, en ſi peu de paroles, *dans l'ordre des lois, dans l'ordre de la ſociété, et dans l'ordre de la religion, par le ſecours d'une littérature agréable et intéreſſante?* Ce pauvre homme a trop nui à la cauſe qu'il voulait défendre.

1766. Comment a-t-il pu ignorer que *Cicéron* plaida pour *Rofcius*, au lieu d'être fon avocat adverfe ; qu'il ne s'agiffait point du tout de citoyen romain, mais d'argent ? *Cicéron* dit que *Rofcius* fut toujours très-libéral et très-généreux ; qu'il avait pu gagner trois millions de fefterces, et qu'il ne l'avait pas voulu. Eft-ce-là un efclave ? *Rofcius* était un citoyen qui formait une académie d'acteurs. Plufieurs chevaliers romains exercèrent leurs talens fur le théâtre. Nous avons encore le catalogue des prêtres qui deffervaient le temple d'*Augufte* à Lyon ; on y trouve un comédien.

Lorfque le chriftianifme prit le deffus, on s'éleva contre les théâtres confacrés aux dieux. S[t] *Grégoire* de Nazianze leur oppofa des tragédies tirées de l'ancien et du nouveau *Teftament*. Cette mode barbare paffa en Italie ; de-là, nos myftères : et ce terme de *myftère* devint tellement propre aux pièces de théâtre, que les premières tragédies profanes, que l'on fit dans le jargon velche, furent auffi appelées *myftères*.

Vous verrez d'un coup d'œil, Monfieur, ce qu'il faut adopter ou retrancher de tout ce fatras d'érudition comique.

Mais je vous prie de ne point mettre dans le projet de déclaration : *Voulons et nous plaît que tout gentilhomme et demoifelle puiffe repréfenter fur le théâtre*, &c. ; cette claufe choquerait la

nobleſſe du royaume. Il ſemblerait qu'on inviterait les gentilshommes à être comédiens ; une telle déclaration ſerait révoltante. Contentons nous d'indiquer cette permiſſion, ſans l'exprimer, d'autant plus qu'il n'eſt point du tout prouvé que *Floridor* fût gentilhomme. Il ſe vantait de l'être, il ne le prouva jamais ; on le favoriſa, on ferma les yeux. Ce qui peut d'ailleurs ſe dire hiſtoriquement, ne peut ſe dire quand on fait parler le roi. Il faut tâcher de rendre l'état de comédien honnête, et non pas noble. 1766.

Je vous demande pardon, Monſieur, de tout ce que je viens de dicter à la hâte ; vous le rectifierez. J'inſiſte ſur l'infamie prononcée contre les mathématiciens ; cet exemple me paraît déciſif. Nos mathématiciens, nos comédiens ne ſont point ceux qui encoururent quelquefois, par les lois romaines, une note d'infamie ; certainement cette infamie qu'on objecte, n'eſt qu'une équivoque, une erreur de nom.

Je finis, comme j'ai commencé, par vous remercier et par vous dire combien je vous eſtime. Agréez les reſpectueux ſentimens de votre, &c.

1766.

LETTRE CLXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 de février.

Je reçus hier, de la main d'un de mes anges, une lettre qui commençait par *Monſieur mon cher couſin*. Comme à moi tant d'honneur n'appartient, je regardai au bas, et je vis qu'elle était adreſſée à M. le préſident de *Baral*, à qui je l'envoie.

J'ai ſoupçonné que, par la même mépriſe, il aura reçu pour moi une lettre à laquelle il n'aura rien compris, et j'eſpère qu'il me la renverra.

Je m'imagine que mes anges verront bientôt le mémoire d'*Elie* pour les *Sirven*, et qu'ils le protégeront de toute leur puiſſance. Cette affaire agite toute mon ame ; les tragédies, les comédies, le tripot, ne ſont plus de rien ; j'oublie qu'il y a des tracaſſeries à Genève ; le temps va trop lentement ; je voudrais que le mémoire d'*Elie* fût déjà débité, et que toute l'Europe en retentît. Je l'enverrais au mufti et au grand-turc, s'ils ſavaient le français. Les coups que l'on porte au fanatiſme devraient pénétrer d'un bout du monde à l'autre.

Il faut pourtant que je m'apaiſe un peu,

et

et que je revienne au mémoire de M. de *la Voute*,
en faveur du tripot. Je crois qu'il réuſſira ; mais 1766.
voudra-t-il bien faire uſage de mes remarques? Je les croirai bien fondées juſqu'à ce que vous m'ayez fait apercevoir du contraire. Il me paraît bien peu convenable que le roi diſe, dans une déclaration : *Voulons et nous plaît que tout gentilhomme puiſſe être comédien.* Je tiens qu'il faut faire parler le roi plus décemment.

J'ai été bien ébaubi quand je reçus une lettre paſtorale du *révérendiſſime et illuſtriſſime évêque et prince de Genève*, munie d'une lettre de M. de *Saint-Florentin* qui demande une collecte pour nos ſoldats qui ſont eſclaves à Maroc. J'aurais ſouhaité une autre tournure ; mais la choſe eſt faite. On trouvera peu d'argent dans notre petite province. Ce roi de Maroc eſt un terrible homme ; il demande environ huit cents mille francs pour deux cents eſclaves : cela eſt cher.

Nous ſommes toujours en Sibérie ; cela n'accommode pas les gens de mon âge. Je crois que je ſerais fort aiſe d'être à Maroc pendant l'hiver. Nous avons toujours ici *Pierre Corneille*; mais il ne donnera point de tragédie cette année. Nos montagnes de neiges n'ont pas encore permis à M. de *Chabanon* de venir chercher ſa Virginie.

Je me mets au bout des ailes de mes anges. *V.*

1766.

LETTRE CLXVIII.

A M. CONTANT D'ORVILLE.

A Ferney, 11 de février.

Je reçus hier, Monſieur, le premier volume du recueil que vous avez bien voulu faire (*) ; il était accompagné d'une lettre en date du 24 de décembre dernier. Je me hâte de vous remercier de votre lettre, du recueil, de l'épître dédicatoire à madame la comteſſe de *Butturlin*, et de l'avis de l'éditeur. Ce ſont autant de bienfaits dont je dois ſentir tout le prix. Vous m'avez fait voir que j'étais plus ami de la vertu, et même plus théologien que je ne croyais l'être. Il y a bien des choſes que la convenance du ſujet et la force de la vérité font dire ſans qu'on s'en aperçoive ; elles ſe placent d'elles-mêmes ſous la main de l'auteur. Vous avez daigné les raſſembler, et je ſuis tout étonné moi-même de les avoir dites.

Il faut avouer auſſi que ceux qui m'ont perſécuté ne doivent pas être moins étonnés que moi. Votre recueil eſt un arſenal d'armes défenſives que vous oppoſez aux traits des *Frérons* et des lâches ennemis de la raiſon et des belles-lettres.

(*) Il eſt intitulé : *Penſées de Voltaire.*

Ma vieilleſſe et mes maladies m'avaient fait oublier preſque tous mes ouvrages ; vous m'avez fait renouveler connaiſſance avec moi-même. Je me ſuis retrouvé d'abord dans tout ce que j'ai dit de DIEU. Ces idées étaient parties de mon cœur ſi naturellement, que j'étais bien loin de ſoupçonner d'y avoir aucun mérite. Croiriez-vous, Monſieur, qu'il y a eu des gens qui m'ont appelé athée ; c'eſt appeler *Queſnel* moliniſte. Chaque ſiècle a ſes vices dominans ; je crois que la calomnie eſt celui du nôtre. Cela eſt ſi vrai que jamais on n'a dit tant de mal de *Bayle* que depuis une trentaine d'années. L'inſolence avec laquelle on a calomnié le *Dictionnaire encyclopédique* eſt ſans exemple. Le malheureux qui fournit des mémoires contre cet important ouvrage, pouſſa l'abſurdité juſqu'au point de dire que, ſi on ne découvrait pas le venin dans les articles déjà imprimés, on le trouverait infailliblement dans les articles qui n'étaient pas encore faits. Cela me fait ſouvenir d'un abbé *Desfontaines*, écrivain de feuilles périodiques, qui, en rendant compte du *Minute-philoſopher* du célèbre *Barclai*, évêque de Cloîne, crut, ſur le titre, que c'était un livre de plaiſanteries contre la religion, et traita le vieil évêque de Cloîne comme un jeune libertin, ſans avoir lu ſon ouvrage. 1766.

Ce *Desfontaines* a eu des ſucceſſeurs encore

1766. plus ignorans et plus méchans que lui, qui n'ont cessé de calomnier les véritables gens de lettres. Jamais la philosophie n'a été plus répandue, et jamais cependant elle n'a essuyé de plus cruelles injustices. Ce sont ces injustices mêmes qui augmentent l'obligation que je vous ai.

Je ne sais, Monsieur, si madame de *Butturlin*, à qui vous me dédiez, est sœur de M. le comte de *Voronzof* que j'ai eu l'honneur de voir chez moi, et qui est actuellement ambassadeur à la Haie; je vous supplie de vouloir bien lui présenter mes respects.

J'ai l'honneur d'être avec la plus sincère reconnaissance, Monsieur, votre, &c.

LETTRE CLXIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 12 de février.

Il est vrai, mes anges gardiens, que M. le duc de *Praslin* ne pouvait faire un meilleur choix que celui de M. le chevalier de *Beauteville;* la convenance y est toute entière. Vous savez que je suis intéressé plus que personne à tous les arrangemens qu'on peut faire à Genève. J'ai quelque bien dans cette ville, mes terres

ſont à ſes portes, beaucoup de génevois ſont dans ma cenſive ; je vous ſupplie donc d'obtenir de M. le duc de *Praſlin* qu'il ait la bonté de me recommander à monſieur l'ambaſſadeur. 1766.

Quant à l'objet de la médiation, je puis aſſurer qu'il n'y a qu'un ſeul point un peu important ; et je crois, avec M. *Hénin*, que la France en peut tirer un avantage auſſi honorable qu'utile. Il s'agit des bornes qu'on doit mettre au droit que les citoyens de Genève réclament, de faire aſſembler le conſeil général, ſoit pour interpréter des lois obſcures, ſoit pour maintenir des lois enfreintes.

Il faut ſavoir ſi le petit conſeil eſt en droit de rejeter, quand il lui plaît, toutes les repréſentations des citoyens ſur ces deux objets ; c'eſt ce qu'on appelle le droit négatif.

Vous penſez que ce droit négatif, étant illimité, ſerait inſoutenable; qu'il n'y aurait plus de république, que le petit conſeil des vingt-cinq ſe trouverait revêtu d'un pouvoir deſpotique, que tous les autres corps en ſeraient jaloux, et qu'il en naîtrait infailliblement des troubles interminables ; mais auſſi, il ſerait également dangereux que le peuple eût le droit de faire convoquer le conſeil général ſelon ſes caprices.

Il eſt très-vraiſemblable que les médiateurs, éclairés et ſoutenus par M. le duc de *Praſlin*,

1766. fixeront les cas où le conſeil général, qui eſt le véritable ſouverain de la république, devra s'aſſembler. J'oſe eſpérer que les médiateurs, étant garans de la paix de Genève, demeureront toujours les juges de la néceſſité ou de l'inutilité d'aſſembler le conſeil général. L'ambaſſadeur de France en Suiſſe, étant toujours à portée, et devant avoir naturellement une grande influence ſur les opinions de Zurich et de Berne, ſe trouvera le chef perpétuel d'un tribunal ſuprême qui décidera des petites conteſtations de Genève.

Il me ſemble que c'eſt l'idée de M. *Hénin*. Lorſque, dans les occaſions importantes, la plus nombreuſe partie des citoyens qui ont voix délibérative au conſeil général, demanderont qu'il ſoit aſſemblé, le conſeil des vingt-cinq, joint au conſeil des deux cents, ſera juge de cette réquiſition en premier reſſort; monſieur l'ambaſſadeur de France, l'envoyé de Berne et le bourgmeſtre de Zurich, ſeront juges en dernier reſſort, et ils prononceront ſur les mémoires que les deux partis leur enverront.

Si ce règlement a lieu, comme il eſt très-vraiſemblable, Genève ſera toujours ſous la protection immédiate du roi, ſans rien perdre de ſa liberté et de ſon indépendance.

On eſpère que cette protection pourra

s'étendre jufqu'à faciliter aux Génevois les moyens d'acquérir des terres dans le pays de Gex. Plus le roi de Sardaigne les molefte vers la frontière de la Savoie, plus nous profiterions, fur nos frontières, des grâces que fa Majefté daignerait leur faire. Le pays produirait bientôt au roi le double de ce qu'il produit, nos terres tripleraient de prix, les droits de mouvance feraient fréquens et confidérables, les Génevois rendraient infenfiblement à la France une partie des fommes immenfes qu'ils tirent de nous annuellement, et ils feraient fous la main du miniftère. 1766.

Ce qui empêche jufqu'à préfent les Génevois d'acquérir dans notre pays, c'eft que non-feulement on les met à la taille, mais on les charge exceffivement. M. *Hénin* et M. *Fabry* croient qu'il fera très-aifé de lever cet obftacle, en impofant, fur les acquifitions que les Génevois pourront faire, une taxe invariable qui ne les affujettira pas à l'aviliffement de la taille, et qui produira davantage au roi.

J'ajoute encore que, par cet arrangement, il fera bien plus aifé d'empêcher la contrebande; mais cet objet regarde les fermes générales.

Il ne m'appartient pas de faire des propofitions; je me borne à des fouhaits. Vous me direz que je fuis un peu intéreffé à tout cela,

1766. et que Ferney deviendrait une terre considérable, je l'avoue; mais c'est une raison de plus pour que je demande la protection de M. le duc de *Praslin*, et ce n'est pas une raison pour qu'il me la refuse. Je vous supplie donc instamment, mes divins anges, de lui présenter mes idées, mes requêtes et mon très-respectueux attachement.

N. B. Je ne sais pourquoi les Génevois disent toujours *le roi de France notre allié. Addisson* prétend que, quand il passa par Monaco, le concierge lui dit : *Louis XIV* et monseigneur mon maître ont toujours vécu en bonne intelligence, quand la guerre était allumée dans toute l'Europe.

Je me mets à l'ombre de vos ailes. *V.*

LETTRE

LETTRE CLXX.

1766.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

19 de février.

Il y a un mois, Madame, que j'ai envie de vous écrire tous les jours ; mais je me ſuis plongé dans la métaphyſique la plus triſte et la plus épineuſe, et j'ai vu que je n'étais pas digne de vous écrire.

Vous me mandâtes, par votre dernière lettre, que nous étions aſſez d'accord tous deux ſur ce qui n'eſt pas ; je me ſuis mis à rechercher ce qui eſt. C'eſt une terrible beſogne ; mais la curioſité eſt la maladie de l'eſprit humain. J'ai du moins la conſolation de voir que tous les fabricateurs de ſyſtêmes n'en ſavaient pas plus que moi ; mais ils font tous les importans, et je ne veux pas l'être : j'avoue franchement mon ignorance.

Je trouve d'ailleurs, dans cette recherche, quelque vaine qu'elle puiſſe être, un aſſez grand avantage. L'étude des choſes qui ſont ſi fort au-deſſus de nous, rendent les intérêts de ce monde bien petits à nos yeux ; et, quand

1766. on a le plaiſir de ſe perdre dans l'immenſité, on ne ſe ſoucie guère de ce qui ſe paſſe dans les rues de Paris.

L'étude a cela de bon, qu'elle nous fait vivre tout doucement avec nous-mêmes, qu'elle nous délivre du fardeau de notre oiſiveté, et qu'elle nous empêche de courir hors de chez nous pour aller dire et écouter des riens, d'un bout de la ville à l'autre. Ainſi, au milieu de quatre-vingts lieues de montagnes de neige, aſſiégé par un très-rude hiver, et mes yeux me refuſant le ſervice, j'ai paſſé tout mon temps à méditer.

Ne méditez-vous pas auſſi, Madame? ne vous vient-il pas auſſi quelquefois cent idées ſur l'éternité du monde, ſur la matière, ſur la penſée, ſur l'eſpace, ſur l'infini? Je ſuis tenté de croire qu'on penſe à tout cela quand on n'a plus de paſſions, et que tout le monde eſt comme *Matthieu Garo* qui recherche pourquoi les citrouilles ne viennent pas au haut des chênes.

Si vous ne paſſez pas votre temps à méditer, quand vous êtes ſeule, je vous envoie un petit imprimé ſur quelques ſottiſes de ce monde, lequel m'eſt tombé entre les mains. Je ne ſais s'il vous amuſera beaucoup; cela ne regarde que *Jean-Jacques Rouſſeau* et des poliſſons de prêtres calviniſtes.

L'auteur eſt un goguenard de Neuchâtel, et les plaiſans de Neuchâtel pourront fort bien vous paraître inſipides ; d'ailleurs on ne rit point du ridicule des gens qu'on ne connaît point. Voilà pourquoi M. de *Mazarin* diſait qu'il ne ſe moquait jamais que de ſes parens et de ſes amis. Heureuſement ce que je vous envoie n'eſt pas long ; et, s'il vous ennuie, vous pourrez le jeter au feu. 1766.

Je vous ſouhaite, Madame, une vie longue, un bon eſtomac, et toutes les conſolations qui peuvent rendre votre état ſupportable ; j'en ſuis toujours pénétré. Je vous prie de dire à M. le préſident *Hénault* que je ne ceſſerai jamais de l'eſtimer de tout mon eſprit, et de l'aimer de tout mon cœur. Permettez-moi les mêmes ſentimens pour vous, qui ne finiront qu'avec ma vie. *V.*

P. S. Je vous plains beaucoup d'avoir perdu M. *Crawford* ; je ſens bien qu'il était digne de vous entendre. On ne regrette que les gens à qui l'on plaît, excepté en amour, s'entend.

1766.

LETTRE CLXXI.

A M. DAMILAVILLE.

21 de février.

J'ai donc commencé, mon cher ami, par lire *le Vingtième* (*). C'eſt l'ouvrage d'un excellent citoyen, et d'un philoſophe qui a de grandes vues ; je le relirai avec plus d'attention encore. Je ſuis un peu fâché, à la première lecture, que l'auteur n'aime pas *J. B. Colbert.* Il me ſemble qu'il ne pardonne pas aſſez à un miniſtre qui fut jeté hors de toutes ſes meſures par les guerres de *Louis XIV*, et par la magnificence de ce monarque. Il fut obligé de faire pour quatre cents millions d'affaires avec les traitans, immédiatement après avoir ſigné un arrêt par lequel il était défendu à jamais d'en faire. Il faut ſonger que le duc de *Sulli* n'avait point de *Louvois* qui le contrariait éternellement. Quoi qu'il en ſoit, je ſuis pénétré de la plus haute eſtime pour feu monſieur *Boulanger.*

J'ai reçu une lettre charmante de M. de *Beaumont.* Je ferai tout ce qu'il m'ordonne, et je lui écrirai inceſſamment.

(*) Les articles *vingtième* et *population*, dans l'*Encyclopédie*, ſont de M. *Damilaville* qui les attribuait à feu M. *Boulanger.*

Le bruit a couru dans notre pays de neige que le roi de Pruſſe était mort; mais cette nouvelle n'eſt point confirmée. Si elle l'était, ſon tombeau pourrait bien être comme celui des anciens princes tartares, ſur lequel on immolait des hommes : il ne ſerait pas hors de vraiſemblance que, dans quelque temps, la guerre recommençât en Allemagne. 1766.

Il me paraît qu'à Paris on ne ſonge qu'à ſon plaiſir. Cela prouve qu'on a de l'argent; mais il faudra qu'on en ait beaucoup, ſi les cinquante millions ſe rempliſſent.

Je ſuis bien aiſe qu'on ait en France un peu de ſévérité ſur l'entrée des livres étrangers. On en imprime de ſi pitoyables et de ſi ridicules, que c'eſt très-bien fait d'écarter cette vermine; mais *Cramer* eſt la victime d'une mépriſe ſingulière, à l'occaſion de cette défenſe. Il envoyait en Hollande un *Recueil de mélanges littéraires* en trois volumes, dans lequel, ſans me conſulter, il a fourré quelques ouvrages qu'il a attrapés de moi, et il envoyait en France des ſupplémens de *Corneille* et d'autres œuvres permiſes. On s'eſt trompé, on a adreſſé les *Mélanges* en France, et le *Corneille* en Hollande. J'eſpère que ſa bonne foi le tirera de ce mauvais pas.

1766.

LETTRE CLXXII.

AU MEME.

26 de février.

Je viens de lire, mon cher ami, un morceau qui regarde la *population*; j'en ai été encore plus frappé que des chofes excellentes qui font dans *le Vingtième*. C'eft bien dommage qu'il y ait fi peu de chofe de vous dans une collection fi utile au genre-humain. Je ne connaiffais pas tous vos grands talens; je penfais que vos occupations journalières vous bornaient à aimer la vérité, et je ne favais pas que vous fuffiez la dire avec tant de force et d'énergie. Vous n'employez les détails que pour faire fortir le fond que vous rendez auffi lumineux qu'intéreffant. Je veux bien du mal à la fortune qui vous force d'examiner des comptes, quand vous voudriez donner tout votre temps à la philofophie.

Je vous avoue que je n'ai pu m'empêcher de rire en voyant que vous faites à la Suiffe l'honneur de dire qu'elle eft la contrée de l'Europe la plus peuplée. Les Suiffes, au contraire, fe plaignent de la dépopulation; leurs académies donnent pour fujet de leurs prix d'en trouver la caufe et le remède. Ils difent

que c'eſt la France qui eſt le pays de l'Europe le plus peuplé à proportion. 1766.

Vous voyez que chacun ſe plaint, et peut-être fort injuſtement. Le dénombrement du canton de Berne ſe monte à 375000 ames; et, quand toute la Suiſſe fit ſa grande émigration, du temps de *Céſar*, le tout ſe montait à 365000. Mais il y a du plaiſir à ſe plaindre, et il y aura toujours des gens riches qui diront que le temps eſt dur.

Vous ne me dites plus rien de *Bigex*, vous ne me parlez plus de ce que vous me deſtiniez pour le carême. Mandez-moi, je vous en prie, pourquoi vous n'avez pas à Paris ce que j'ai à Neuchâtel. J'oſe me flatter qu'une telle rigueur ne peut pas durer.

Embraſſez pour moi tendrement *Platon* et *Protagoras;* dites les choſes les plus tendres à M. de *Beaumont*. Ma ſanté eſt toujours fort chancelante; je n'ai plus d'eſtomac; il me reſte un cœur qui vous aimera juſqu'au dernier moment. *Ecrl'inf.*

1766.

LETTRE CLXXIII.

A M. LE DUC DE CHOISEUL.

MON COLONEL, MON PROTECTEUR *MESSALA*,

C'EST pour le coup que je me jette très-ſérieuſement à vos pieds ; ayez la bonté de lire juſqu'au bout.

Je vous dois tout, car c'eſt vous qui avez rendu ma petite terre libre ; c'eſt vous qui avez marié mademoiſelle *Corneille*, et qui avez tiré ſon père de la misère, par les généroſités du roi, et les vôtres, et celles de madame la ducheſſe de *Grammont*.

C'eſt par vous que mon déſert horrible a été changé en un ſéjour riant, que le nombre des habitans eſt triplé ainſi que celui des charrues, et que la nature eſt changée dans ce coin qui était le rebut de la terre. Après ces bienfaits répandus ſur moi, vous ſavez que je ne vous ai rien demandé que pour des génevois ; car que puis-je demander pour moi-même ? je n'ai que des grâces à vous rendre.

Jean-Jacques Rouſſeau ſeul a troublé la paix de Genève et la mienne ; *Jean-Jacques*, le précepteur des rois et des miniſtres, qui a imprimé, dans ſon *Contrat inſocial*, qu'*il n'y*

a, à la cour de France, que de petits fripons qui obtiennent de petites places par de petites intrigues; 1766. *Jean-Jacques* qui veut que l'héritier du royaume épouſe la fille du bourreau, ſi elle eſt jolie; *Jean-Jacques* qui s'imagine follement que j'avais engagé le conſeil de Genève à le proſcrire; *Jean-Jacques* qui s'appuya d'un colonel réformé au ſervice de Savoie, et penſionnaire d'Angleterre, nommé M. *Pictet*, pour commencer, ſur cet unique fondement, la guerre ridicule que Genève fait à coups de plume depuis deux années.

Peut-être les Génevois, honteux d'un ſi impertinent ſujet de diſcorde, n'ont oſé avouer cette turpitude à M. le chevalier de *Beauteville;* et moi, qui ne peux ſortir et qui paſſe la moitié de ma vie dans mon lit, et l'autre en robe de chambre, je n'ai pu inſtruire monſieur l'ambaſſadeur de ces fadaiſes, dans le peu de temps qu'il a bien voulu me donner quand il a daigné venir voir ma retraite.

A la mort de M. de *Montpéroux*, toutes les têtes de Genève étaient dans une fermentation d'autant plus grande, qu'il n'y avait en vérité aucun ſujet de querelle. Des animoſités, des aigreurs réciproques, de l'orgueil, de la vanité, de petits droits conteſtés, ont brouillé tous les corps de l'Etat pour jamais. Quelques perſonnes du conſeil, pluſieurs principaux

1766. citoyens vinrent me trouver : je leur propoſai de venir tous dîner chez moi ſouvent, et de vider leurs querelles gaiement, le verre à la main. Comme ils diſputaient alors ſur des queſtions de loi qui ſont ſurvenues, ou plutôt qu'on a fait ſurvenir, j'envoyai un mémoire à des avocats de Paris, et je reçus une conſultation fort ſage.

M. *Hénin* arriva ; je lui remis la conſultation, et je ne me mêlai plus de rien.

Les natifs de Genève vinrent me trouver, il y a quelques jours, et me prièrent de leur faire un compliment qu'ils devaient préſenter à meſſieurs les médiateurs ; je ne pus ni ne dus refuſer cette légère complaiſance à trente perſonnes qui me la demandaient en corps : un compliment n'eſt pas une affaire d'Etat. Ils revinrent après me communiquer une requête qu'ils voulaient donner à meſſieurs les plénipotentiaires ; je leur recommandai de ne choquer ni leurs ſupérieurs ni leurs égaux. Je n'ai eu aucune autre part aux diviſions qui agitent la petite fourmilière. Je demeure à deux lieues de Genève ; j'achève mes jours dans la plus profonde retraite. Il ne m'appartient pas de dire mon avis, quand des plénipotentiaires doivent décider.

Soyez donc très-perſuadé, mon protecteur, qu'à mon âge je ne cherche à entrer dans

aucune affaire, et furtout dans les tracafferies génevoifes. 1766.

Mais je dois vous dire que, mes petites terres étant enclavées en partie dans leur petit territoire, ayant continuellement des droits de cenfive, et de chaffe, et de dixième à difcuter avec eux, ayant du bien dans la ville, et même un bien inaliénable, j'ai plus d'intérêt que perfonne à voir la fourmilière tranquille et heureufe. Je fuis sûr qu'elle ne le fera jamais que quand vous daignerez être fon protecteur principal, et qu'elle recevra des lois de votre médiation permanente. Je vous conjure feulement de vouloir bien avoir la bonté de recommander à M. de *Beauteville* votre décrépite marmotte qui vous adorera du culte d'hyperdulie, tant que le peu qu'il a de corps fera conduit par le peu qu'il a d'ame.

Monfeigneur fait-il ce que c'eft que le culte d'hyperdulie? pour moi, il y a foixante ans que je cherche ce que c'eft qu'une ame, et je n'en fais encore rien. *V.*

Ah! fi j'ofais, je vous fupplierais d'engager M. de *Beauteville* à demeurer, en vertu de la garantie, le maître de juger toutes les conteftations qui s'élèveront toujours à Genève. Vous feriez en droit d'envoyer un jour, à l'amiable, une bonne garnifon pour maintenir

1766. la paix, et de faire de Genève, à l'amiable, une bonne place d'armes, quand vous aurez la guerre en Italie. Genève dépendrait de vous, à l'amiable; mais....

LETTRE CLXXIV.

A M. JABINEAU DE LA VOUTE.

A Ferney, premier de mars.

Je vous conjure, Monſieur, de n'avoir pas tant raiſon; je vous demande en grâce de ne point fournir des armes à nos adverſaires. Songeons d'abord qu'il eſt très-certain que la comédie fut inſtituée comme un acte de religion à Rome; que ce fut une fête pour apaiſer les dieux dans une contagion; que ni *Roſcius* ni *Aeſopus* ne furent infames. La profeſſion d'un acteur n'était pas celle d'un chevalier romain; mais la différence eſt grande entre l'infamie et l'indécence.

Permettez-moi de diſtinguer encore entre les comédiens et les mimes. Ces *mimes* étaient des bateleurs, des *Arlequins*. *Apulée*, dans ſon *Apologie*, diſtingue l'acteur comique, l'acteur tragique et le mime; ce dernier n'avait ni brodequin ni cothurne; il ſe barbouillait le

visage, *fuligine faciem obductus ;* il paraissait pieds nuds, *planipes*. Ce métier était méprisable et méprisé : *Corpore ridetur ipso*, dit *Cicéron*, *De oratore*. 1766.

Ne pourriez-vous donc pas abandonner aux mimes l'infamie, en donnant aux autres acteurs une place honnête ? ne pouvez-vous pas tirer un grand parti, Monsieur, du titre *Mathematicos ?* On déclare les mathématiciens infames sous les empereurs romains, mais on n'entend pas les mathématiciens véritables ; on n'entend que les astrologues et les devins. Ainsi, par ceux qui montaient sur le théâtre, et qu'on diffame, tâchons d'entendre les mimes, et non pas ceux qui représentaient la Médée d'*Ovide*. Enfin, nous sommes accusés, ne nous accusons pas nous-mêmes.

Pourriez-vous, Monsieur, faire quelque usage des honneurs que reçut à Lyon le célèbre *Andréini* qui fut enterré avec beaucoup de pompe ? Pardonnez, Monsieur, à un pauvre plaideur dont vous êtes le patron, sa délicatesse sur la cause que vous daignez défendre ; il est bien juste que je prenne vivement le parti de ceux qui ont fait valoir mes faibles ouvrages.

J'ajoute encore qu'aujourd'hui, en Italie, il y a beaucoup plus d'académiciens que de comédiens qui représentent des pièces de

1766. théâtre ; les tragédies ſurtout ne ſont jouées que par des académiciens. Enfin, je ſoumets toutes mes idées aux vôtres, et je vous réitère mes remercîmens, ainſi que les ſentimens de la plus vive eſtime. Vous allez devenir le vrai protectenr de l'art que je regarde comme le premier des beaux arts, et auquel j'ai conſacré une partie de ma vie. Soyez bien perſuadé, Monſieur, de la tendre et reſpectueuſe reconnaiſſance de votre, &c. &c.

LETTRE CLXXV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

2 de mars.

Je fais auſſi des quiproquo, mes anges. J'ai écrit une ſeconde lettre à M. *Jabineau* pour le conjurer de ne point tant révéler la turpitude des empereurs chrétiens qui attachèrent de l'infamie à des choſes eſtimables. J'ai tâché de faire voir qu'il y a une grande différence entre les mimes et les acteurs honnêtes ; et, ſi cette différence n'eſt pas aſſez marquée, j'ai prié M. *Jabineau* de ne pas inviter lui-même le conſeil à s'en apercevoir. Je lui ai dit que ce n'était pas à nous de montrer le faible de notre cauſe. Je comptais vous envoyer cette

lettre pour vous prier de l'appuyer ; mais il est arrivé qu'on a adressé cette lettre à monsieur *Gaillard*, auteur de l'*Histoire de François I*. Il sera bien étonné qu'au lieu de le remercier de son *Histoire*, je lui cite le code et le digeste. 1766.

Me permettrez-vous, mes généreux anges, de vous adresser ma lettre pour M. *Gaillard* qui demeure rue du Cimetière Saint-André-des-Arts. Je tâche, dans cette lettre, de réparer la méprise, et je le prie de renvoyer à monsieur *Jabineau de la Voute* celle qui appartient à ce patron de l'académie dramatique.

Vous m'avez fait bien du plaisir en m'apprenant que M. le duc de *Praslin* ne désapprouvait pas mes petits projets. J'ai le bonheur de me trouver en tout du même sentiment que M. *Hénin*.

La différence des religions ne mettra jamais d'obstacles aux acquisitions des Génevois en France, et n'y en a jamais mis ; c'est ce que je vous prie instamment de dire à M. le duc de *Praslin*. Les Génevois ne sont point aubains en France ; ils jouissent de tous les priviléges des Suisses. Il n'y a pas long-temps même qu'un parent des *Cramer* voulait acheter la terre de Tourney, et était prêt de s'accommoder avec moi. D'autres ont marchandé des domaines roturiers ; et, s'ils n'ont pas conclu le marché, c'est uniquement parce qu'ils

1766. craignent l'humiliation de la taille, et furtout la rigueur de la taille arbitraire.

En général, les Génevois n'aiment point la France, et le moyen de les ramener, ce ferait de leur procurer des établiffemens en France, fuppofé que le miniftère juge que la chofe en vaille la peine.

J'efpère que bientôt M. *Cromelin* fe fera chargé de folliciter la protection de M. le duc de *Praflin* pour le fuccès de ce projet qui fera auffi utile à Genève qu'à mon petit pays. Quant à ce droit négatif qui eft affez obfcur, et que vous entendez fi bien, je penfe toujours qu'il faut que ce droit appartienne à M. le duc de *Praflin* qui, par là, deviendra le protecteur et le véritable maître de Genève; car les Génevois, dans leurs petites difputes éternelles, feront obligés de s'en rapporter aux médiateurs qui feront leurs juges à perpétuité, et qui ne décideront que fuivant les vues du miniftère de France.

Après avoir fait le petit jurifconfulte et le petit politique, il faut parler du tripot. Le jeune ex-jéfuite a toujours de grands remords d'avoir choifi un fujet qui ne déchire pas le cœur, et qui ne prête pas affez à la pantomime. Plus ce jeune homme fe forme, plus il voit combien les chofes font changées. Il s'aperçoit que la politique n'eft pas faite pour le théâtre,

que

que le raiſonnement ennuie, que le public veut de grands mouvemens, de belles poſtures, des coups de théâtre incroyables, de grands mots et du fracas. M. de *Chabanon* m'a fait lire Virginie et Eponine ; il eſt au-deſſus de ſes ouvrages. Il en veut faire un troiſième, mais il faut un ſujet heureux, comme il fallait au cardinal *Mazarin* un général houroux (*) ; ſans cela on ne tient rien.

1766.

Reſpect et tendreſſe. *V.*

LETTRE CLXXVI.

A M. DAMILAVILLE.

5 de mars.

La diligence de Lyon, mon cher ami, ne m'apportera donc rien de votre part ; je n'aurai point de conſolation. Le petit livre que vous m'avez envoyé ne me ſuffit pas ; il méritait d'être mieux fait, et pouvait être très-plaiſant. Il fallait commencer par dire qu'*Adam* avait prêché *Eve* ; et qu'au ſortir du ſermon *Eve* le fit cocu avec le diable ; il fallait continuer ſur ce ton, et on ferait mort de rire.

Je crois que vous avez été à la première repréſentation du Guſtave de *la Harpe*. Vous

(*) Les Italiens prononcent la diphthongue *eu* en *ou*.

1766. ſavez que je m'intéreſſe à ce jeune homme : il n'a que ſon talent pour reſſource; s'il ne réuſſit pas, il eſt perdu.

Eſt-il vrai que *Protagoras* ſe marie à mademoiſelle de l'*Eſpinaſſe?* Voilà tous les philoſophes en ménage, il ne manque plus que vous. Faites-nous des ſages, ou faites-nous des livres. Quel dommage que *Platon* n'ait qu'une fille ! S'il avait eu des garçons, ils auraient coupé toutes les têtes de l'hydre dont on n'a rogné que les ongles.

On me dit qu'on a imprimé à Paris la petite comédie d'Henri IV, par *Collé.* Quoique je n'aime point à voir *Henri IV* en comédie, cependant, mon cher ami, envoyez-moi cette bagatelle ; mais ſurtout *écr. l'inf.*

LETTRE CLXXVII.

AU MEME.

12 de mars.

Je viens de relire le *Vingtième* de M. *Boulanger*, mon cher ami, et c'eſt avec un plaiſir nouveau. Il eſt bien triſte qu'un ſi bon philoſophe et un ſi parfait citoyen nous ait été ravi à la fleur de ſon âge.

Je ne ſuis pas aſſez bon financier pour ſavoir

ſi l'impôt ſur les terres ſuffirait; je vois ſeulement qu'il n'y a aujourd'hui aucun pays dans le monde où les marchandiſes, et même les commodités de la vie, ne ſoient taxées. Cela eſt d'une diſcuſſion trop longue pour une lettre, et trop embarraſſant pour mes faibles connaiſſances. 1766.

L'article *unitaire* eſt terrible. J'ai bien peur qu'on ne rende pas juſtice à l'auteur de cet article, et qu'on ne lui impute d'être trop favorable aux ſociniens : ce ſerait aſſurément une extrême injuſtice, et c'eſt pour cela que je le crains.

Vous m'avez fait un très-beau préſent en m'envoyant la réponſe du roi au parlement. Il y a long-temps que je n'ai rien lu de ſi ſage, de ſi noble et de ſi bien écrit. Les remontrances n'approchent pas aſſurément de la réponſe. Si le roi n'était pas protecteur de l'académie, il faudrait l'en mettre pour cet ouvrage.

M. *Marin* m'a fait l'amitié de m'écrire au ſujet de ces lettres que *Changuion* a imprimées. Il me mande qu'il ſe conduira, à ſon ordinaire, comme mon ami et comme un homme qui veut de la décence dans la littérature.

Voulez-vous bien m'adreſſer, par Lyon, ſix exemplaires de ce petit *Voltaire portatif* : c'eſt un bouclier contre les flèches des méchans.

Protagoras n'eſt point marié. Tant mieux

1766. s'il l'était, parce qu'il ferait des d'*Alembert*; et tant mieux s'il ne l'eſt pas, attendu qu'il n'a pas une fortune ſelon ſon mérite.

Je vous embraſſe bien tendrement, mon cher frère. *Ecr. l'inf.*

Le petit diſcours qu'on prétend mettre à la ſuite du mémoire pour les *Sirven*, n'eſt qu'une ſortie contre le fanatiſme, et une exhortation à faire du bien à cette malheureuſe famille. Cela n'eſt bon que pour l'étranger.

LETTRE CLXXVIII.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN, *à Paris.*

A Ferney, le 12 de mars.

QUATRE perſonnes, Monſieur, ſe ſont empreſſées de m'envoyer la réponſe du roi au parlement. Je vous dirai ce que je leur ai mandé : c'eſt que le roi eſt le meilleur écrivain de ſon royaume, que je n'ai rien vu de plus noblement penſé ni de plus noblement écrit, et que s'il n'était pas protecteur de l'académie, je lui donnerais ma voix pour être l'un des quarante.

Vous ne me dites point quand vous allez à la campagne; vous ne me parlez point de la tonſure ſacerdotale de votre ami, qui veut

apparemment paſſer du conſeil au collége des cardinaux. Il n'y a pas d'apparence qu'il ne prétende qu'à être canoniſé ; c'eſt une envie qui ne prend guère à ceux qui ont tâté des affaires de ce monde : ils font ſemblant de s'intéreſſer fort à l'autre ; mais, dans le fond, ils ſe moquent de nous, et on le leur rend bien. 1766.

Il me paraît qu'il y a un peu de différence entre *Eſculape-Tronchin* et *Harpagon-Aſtruc ;* mais ce qui me fâche le plus, c'eſt qu'un homme d'eſprit tel que votre ami, dont vous me parlez, ſoit devenu un énergumène. Cela me prouve évidemment qu'il eſt très-loin d'avoir l'eſprit juſte ; et je crois qu'il a très-mal calculé quand il calculait, comme il raiſonne aujourd'hui très-mal. Vous ſavez ſans doute que le livre *De la prédication*, ou contre la prédication, eſt de l'abbé *Coyer.* Toute la partie du livre où il ſe moque des ſermonneurs eſt fort bonne, et la partie où il veut établir des cenſeurs lui en attirera.

Vous allez donc à la Pentecôte à Ornoi. Il eſt bon que vous ſachiez ce que c'eſt que la Pentecôte, ſuivant S[t] *Auguſtin*, dans ſon ſermon 125 : *Quarante jours figurent évidemment la vie préſente ; dix jours, la vie éternelle. Dix et quarante font cinquante, ce qui fait l'accompliſſement de la loi.* Je ne doute pas que de pareilles prédications, qui ſont en très-grand nombre

1766. dans *Augustin*, n'augmentent beaucoup la dévotion de votre ami.

Embrassez pour moi ma nièce qui doit bien plaindre ce pauvre homme.

LETTRE CLXXIX.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

12 de mars.

Je suis enchanté, Madame, de me rencontrer avec vous ; ce n'est pas seulement par vanité, c'est parce qu'à mon avis lorsque deux personnes, qui ont le sens commun et qui sont de bonne foi, pensent de même sans s'être rien communiqué, il y a à parier qu'elles ont raison. Je m'occupais de votre idée lorsque j'ai reçu votre lettre ; je me prouvais à moi-même que les notions sur lesquelles les hommes diffèrent si prodigieusement, ne sont point nécessaires aux hommes, et qu'il est même impossible qu'elles nous soient nécessaires, par cette seule raison qu'elles nous sont cachées. Il a été indispensable que tous les pères et mères aimassent leurs enfans, aussi les aiment-ils ; il était nécessaire qu'il y eût quelques principes généraux de morale pour que la société pût

ſubſiſter, auſſi ces principes ſont-ils les mêmes chez toutes les nations policées. Tout ce qui 1766. eſt un éternel ſujet de diſpute, eſt d'une inutilité éternelle. Ai-je bien pris votre idée, Madame? Il me ſemble qu'elle eſt conſolante; elle détruit toute ſuperſtition, elle rend l'ame tranquille; ce n'eſt pas la tranquillité ſtupide d'un eſprit qui n'a jamais penſé, c'eſt le repos philoſophique d'une ame éclairée.

Je ne ſuis point du tout étonné que vous aimiez la vie, toute malheureuſe qu'elle eſt, et que vous n'aimiez point la mort. Preſque tout le monde en eſt réduit là; c'eſt un inſtinct qui était néceſſaire au genre-humain. Je ſuis perſuadé que les animaux ſont comme nous.

J'avoue donc avec vous, Madame, que les connaiſſances auxquelles nous ne pouvons atteindre nous ſont inutiles; mais avouez auſſi qu'il y a des recherches qui ſont agréables, elles exercent l'eſprit. Les philoſophes n'ont pas tant de tort d'examiner ſi, par leur ſeule raiſon, ils peuvent concevoir la création, ſi l'univers eſt éternel, ſi la penſée peut être jointe à la matière, comment il y a du mal dans le monde, et vingt autres petites bagatelles de cette eſpèce.

Nous ſommes tous curieux; il n'y a perſonne qui ne voulût ſonder un peu ces profondeurs, ſi on ne craignait pas la fatigue de

1766. l'application, et si on n'était pas distrait par les amusemens et les affaires.

Vous êtes précisément dans l'état où l'on fait des réflexions ; la perte des yeux sert au moins au recueillement de l'ame. Il me vient très-souvent, entre mes rideaux, des idées qui s'enfuient au grand jour. Je mets à profit les temps où mes fluxions sur les yeux m'empêchent de lire ; je voudrais surtout passer ces temps avec vous.

J'ai lu la réponse du roi au parlement. Je m'imagine que je pense encore comme vous sur cette pièce ; elle m'a paru noblement pensée et noblement écrite ; et, s'il ne s'agissait que du style, je dirais qu'il est fort au-dessus de celui des représentations, et surtout de celui de la plupart de nos auteurs.

Adieu, Madame ; conservez au moins votre santé ; c'est-là une chose nécessaire à tout âge et à tout état ; la mienne n'est pas trop bonne, mais il est nécessaire d'avoir patience. De toutes les vérités que je cherche, celle qui me paraît la plus sûre, c'est que vous avez une ame selon mon cœur, à laquelle je serai très-tendrement attaché pour le peu de temps qui me reste.

LETTRE

LETTRE CLXXX.

1766.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 de mars.

IL faut pour réjouir mes anges, que je leur conte que le petit ex-jéſuite vint hier chez moi le viſage tout enflammé,

Et tout rempli du Dieu qui l'agitait, ſans doute.

Il m'apporta ſon drame, je ne le reconnus pas. Tout était changé, tout était mieux annoncé, chaque choſe me parut à ſa place; et ce qui me paraiſſait froid auparavant, me feſait une très-grande impreſſion. Le ſtyle m'en parut plus animé, plus pur et plus vigoureux, les tableaux plus vrais; enfin je crus voir un plus grand intérêt dans tout l'ouvrage. Sa pièce était un peu griffonnée, et feſait beaucoup de peine à mes faibles yeux; je le priai de m'en lire deux actes. Ce pauvre garçon n'a pas de dents, et moi je ſuis un peu aveugle, nous nous aidions comme nous pouvions. Le pauvre ex-jéſuite n'a point de dents, mais il a de l'ame; et, ayant le cœur ſur les lèvres; il arrive que ſes lèvres ſont à peu-près l'effet des dents, et qu'il prononce aſſez bien. Madame

1766. *Denis* fut très-émue. Si on ne l'avait pas avertie, elle aurait cru entendre une pièce nouvelle. Prenez bien garde, difait-elle à ce petit drôle, que tous vos vers foient coulans. — Ah, Madame ! — Qu'ils foient forts fans être durs. — Eh mais ! eft-ce que vous en avez trouvé de raboteux ? — Je ne dis pas cela ; mais je vous dis que je ne peux fouffrir ni un vers difloqué, ni un vers faible, ni une penfée inutile, ni rien qui m'arrête à la lecture : il faut vîte tranfcrire votre ouvrage, afin que j'en juge à tête repofée. — On le tranfcrira, Madame ; mais le copifte eft actuellement malade, il faudra attendre quelque temps. — Tant mieux, car dans cet intervalle il vient toujours quelque idée. Je vous répète qu'il faut que la diction foit parfaite, fans quoi on ne plaît jamais aux connaiffeurs. Quand votre pièce fera bien finie et bien copiée, vous l'enverrez à vos anges qui l'éplucheront encore. — Je vous affure, Madame, que je n'y manquerai pas.

Pendant cette converfation, M. de *Chabanon*, de fon côté, mettait fon plan au net ; et M. de *la Harpe* viendra bientôt faire auffi fon plan. Nous attendons aujourd'hui M. de *Beauteville* avec un autre plan ; c'eft celui de rendre fages les Génevois. Ce qui eft bien sûr, c'eft que la pièce finira comme M. le duc de *Praflin* voudra.

Vous ne me dites rien, mes divins anges, de la pièce que le roi a jouée au parlement; elle réussit beaucoup dans l'Europe. 1766.

Je baise le bout de vos ailes plus que jamais. *V.*

LETTRE CLXXXI.

A M. DAMILAVILLE.

19 de mars.

OH! que j'aime votre philosophie agissante et bienfesante! Il y a, dans le discours de M. de *Castilhon*, un bel éloge de cette vraie philosophie qu'il rend compatible avec la religion, ainsi qu'il le devait faire dans un discours public. Le roi de Prusse mande que, sur mille hommes, on ne trouve qu'un philosophe; mais il excepte l'Angleterre. A ce compte, il n'y aurait guère que deux mille sages en France; mais ces deux mille, en dix ans, en produisent quarante mille; et c'est à peu-près tout ce qu'il faut; car il est à propos que le peuple soit guidé, et non pas qu'il soit instruit; il n'est pas digne de l'être.

J'ai lu Henri IV; je pense comme vous: mais je crois que, si on permettait la représentation

1766. de ce petit ouvrage, il ferait joué trois mois de fuite, tant on aime mon cher *Henri IV*; et je ne vois pas pourquoi on prive le public d'un ouvrage fait pour des Français.

Voici une petite lettre pour *Laleu*, et une autre pour *Briaſſon* qui me néglige. Mais parlez-moi donc du *Dictionnaire*. Les foufcripteurs l'ont ils? maître *Beaudet* s'oppofe-t-il à la publication? Les *Beaudets* ne pafferont pas les trois petits volumes de Mélanges. Il faudra du temps; il faudra attendre qu'il y ait quarante mille fages.

LETTRE CLXXXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 de mars.

Je crois, mes anges, que voici le dernier effort du pauvre petit diable d'ex-jéfuite. Vous ferez peut-être étonnés de trouver des numéros en marge, comme s'il s'agiffait d'une reddition de comptes; mais ces numéros indiquent des notes qu'on prétend mettre à la fin de la pièce. Ces notes font pour la plupart purement hiftoriques, et ferviront à faire connaître les héros ou les monftres de ce temps-là. Il y a une préface curieufe; on vous enverra le

tout, avec les noms des perſonnages, ſi vous êtes contens de la pièce; nous attendrons vos ordres. 1766.

Vous ne daignez pas me mander des nouvelles du tripot; vous ne me dites rien de l'ordonnance qui doit déclarer ma livrée honnête; pas un mot de la clôture du tripot, ni de la rentrée, ni de l'impoſante *Clairon*. Je ne vous dirai rien non plus de M. de *Chabanon;* je ne vous dirai pas que je lui ai donné un ſujet que je crois très-intéreſſant et très-tragique.

Je me mets ſous l'ombre de vos ailes, du fond de mes déſerts et du milieu de mes neiges. *V.*

LETTRE CLXXXIII.

A M. MARIOTT, *à Londres.*

A Ferney, 28 de mars.

VOTRE lettre, Monſieur, eſt comme vos ouvrages, pleine d'eſprit et d'imagination. Je ne crois pas que je parvienne jamais à faire établir de mon vivant une tolérance entière en France, mais j'en aurai du moins jeté les premiers fondemens; et il eſt certain que, depuis quelques années, les eſprits ſont plus heureuſement diſpoſés qu'ils n'étaient. La phi-

1766. losophie humaine commence à l'emporter beaucoup sur la superstition barbare.

A l'égard des princes dont vous me parlez, qui souhaitent tant la population et qui la détruisent par leurs guerres, je voudrais qu'ils fussent condamnés, eux et tous leurs soldats, à engrosser trente ou quarante mille filles avant d'entrer en campagne, et qu'il ne fût jamais permis de tuer personne sans avoir auparavant donné la vie à quelqu'un. Je ne sais rien de plus naturel et de plus juste.

A l'égard de la polygamie, c'est une autre affaire. Votre marchand de volaille était très-estimable d'avoir deux femmes, il devait même en avoir davantage, à l'exemple des coqs de sa basse-cour; mais il n'en est pas de même des autres professions. Votre marchand pondait apparemment sur ses œufs, et tout le monde n'a pas le moyen d'entretenir deux femmes dans sa maison : cela est bon pour le grand-turc, les rois d'Israël et les patriarches; il n'appartient pas aux citoyens chrétiens d'en faire autant. Je voudrais seulement que chacun de nos prêtres en eût une, et surtout chacun de nos moines, qui passent pour être très-capables de rendre à l'Etat de grands services. Il est plaisant qu'on ait fait une vertu du vice de chasteté; et voilà encore une drôle de chasteté que celle qui mène tout droit les hommes

au péché d'*Onan*, et les filles aux pâles couleurs ! 1766.

Si vous voyez milord *Cheſterfield* et milord *Littleton*, je vous prie, Monſieur, de vouloir bien leur préſenter mes reſpects. J'aurais bien voulu vous écrire quelques mots dans votre langue que j'aimerai toute ma vie, et pour laquelle vous redoublez mon goût ; mais je perds la vue, et je ſuis obligé de dicter que je ſuis avec l'eſtime la plus reſpectueuſe, Monſieur, votre, &c.

LETTRE CLXXXIV.

A MADEMOISELLE CLAIRON.

Ferney, 30 de mars.

Vous allez être un peu ſurpriſe, Mademoiſelle ; je vous demande une cure. Vous allez croire que c'eſt la cure de quelque malade pour qui je vous prierais de parler à M. *Tronchin*, ou la cure de quelque eſprit faible que je recommanderais à votre philoſophie, ou la cure de quelque pauvre amant à qui vos talens et vos grâces auraient tourné la tête : rien de tout cela ; c'eſt une cure de paroiſſe. Un drôle de corps de prêtre du pays d'*Henri IV*,

1766. nommé *Doleac*, demeurant à Paris, ſur la paroiſſe Sainte-Marguerite, meurt d'envie d'être curé du village de Cazau. M. de *Villepinte* donne ce bénéfice. Le prêtre a cru que j'avais du crédit auprès de vous, et que vous en aviez bien davantage auprès de M. de *Villepinte*; ſi tout cela eſt vrai, donnez-vous le plaiſir de nommer un curé au pied des Pyrénées, à la requête d'un homme qui vous en prie du pied des Alpes. Souvenez-vous que *Molière*, l'ennemi des médecins, obtint de *Louis XIV* un canonicat pour le fils d'un médecin.

Les curés qui ont pris la liberté de nous excommunier, nous canoniſeront quand ils ſauront que c'eſt vous qui donnez des cures. Je voudrais que vous diſpoſaſſiez de celle de Saint-Sulpice.

Je ne ſais pas quand vous remonterez ſur le jubé de votre paroiſſe. Vous devriez choiſir, pour votre premier rôle, celui de lire au public la déclaration du roi en faveur des beaux arts contre les ſots; c'eſt à vous qu'il appartient de la lire. (3)

Adieu, Mademoiſelle; je vous ſupplie de

(3) M. de *Voltaire* ſollicitait vivement une déclaration du roi qui rendît aux comédiens l'état de citoyen, et qui les affranchît de cette excommunication lancée autrefois contre de vils baladins. Il n'eût pas fallu moins, ſans doute, pour engager mademoiſelle *Clairon* à remonter ſur le théâtre. Voyez ci-devant la lettre à M. *Jabineau*.

vouloir bien faire fouvenir de moi vos amis, et furtout d'être bien perfuadée qu'il n'y en a aucun de plus fenfible que moi à tous vos différens mérites. Je vous ferai attaché toute ma vie, foit que vous donniez des bénéfices à des prêtres, foit que vous les corrigiez de leur impertinence, foit que vous les méprifiez. *V.* 1766.

LETTRE CLXXXV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Premier d'avril.

Je crois, mes anges. que le petit ex-jéfuite me fera tourner la tête. Il eft au défefpoir d'avoir choifi un fujet qui n'eft pas dans les mœurs préfentes ; il dit que ce n'eft pas affez de bien faire, et qu'il faut faire au goût du monde. Prefque tous fes vers me paraiffaient affez bons ; mais il n'eft pas encore fatisfait. Il a donné depuis peu quelques coups de pinceau à fon tableau du *Caravage ;* il vous fupplie de le lui renvoyer ; il jure qu'il vous le rendra bientôt avec une préface d'un de fes amis, et des notes hiftoriques d'un pédant affez inftruit de l'hiftoire romaine. Cela fera un petit volume qui pourra plaire à quelques

1766. gens de lettres. Tout cela ſera prêt pour le retour de *Roſcius le Kain.*

Gabriel Cramer avait commencé, ſans m'en rien dire, ce recueil en trois volumes, ce qui n'eſt pas trop bien à lui. Et pourquoi charger encore le public de ces trois boiſſeaux d'inutilités ? il m'avoua enfin ce myſtère. Il était tout prêt à imprimer une infinité de rogatons qui ne ſont pas de moi ; il a fallu, pour l'en empêcher, lui donner les ſottiſes que j'ai pu trouver ſous ma main. Voilà l'hiſtoire de cette plate édition, à laquelle je ne m'intéreſſe en aucune manière.

J'ai eu l'honneur de recevoir dans mon hermitage celui qui occupe la place que je vous deſtinais. Je vois bien que cette place devait être remplie par un homme aimable. Il y a deux ans que je ne ſuis ſorti de chez moi ; il y eſt venu ſans façon avec M. de *Taulès* et M. *Hénin* ; il s'eſt accoutumé à moi tout d'un coup ; il a dîné avec autant d'appétit que ſi ſes cuiſiniers avaient fait le repas. C'eſt, ce me ſemble, un homme très-ſimple et très-accommodant; mais je doute qu'il veuille ſe charger du droit négatif, qui eſt le fondement de toutes les querelles de Genève. Au reſte, il s'occupe à écouter les deux partis avec l'air de l'impartialité ; ſes collégues en font autant, et tous trois ſont réſolus, ſi je ne me trompe, à brider

un peu le peuple ; mais qui ne ſaudrait-il pas brider ? 1766.

La nouvelle milice excite de grands mécontentemens dans toutes les provinces du royaume. Beaucoup d'artiſtes et d'ouvriers, des fils de marchands, d'avocats, de procureurs, s'enfuient de tous côtés ; ils vont par bandes dans les pays étrangers. J'ai perdu des artiſans qui m'étaient extrêmement néceſſaires, et j'en ſuis fort affligé.

Vous voyez que je réponds, mes divins anges, à tous vos articles ; et, afin de ne laiſſer rien en arrière, j'ai lu les critiques de mon aîné d'*Olivet* ſur *Racine*. Mon aîné eſt un peu vétillard, mais il faut qu'il y ait de ces gens-là dans notre république des lettres. Mon ex-jéſuite eſt à vos pieds, et moi auſſi ; nous attendons tous deux la plus voyageuſe des tragédies. *V.*

1766.

LETTRE CLXXXVI.

A M. DAMILAVILLE.

Premier d'avril.

Le *Philoſophe ſans le ſavoir*, mon cher ami, n'eſt pas à la vérité une pièce faite pour être relue, mais bien pour être rejouée. Jamais pièce, à mon gré, n'a dû favoriſer davantage le jeu des acteurs; et il faut que l'auteur ait une parfaite connaiſſance de ce qui doit plaire ſur le théâtre. Mais on ne relit que les ouvrages remplis de belles tirades, de ſentences ingénieuſes et vraies, en un mot, des choſes éloquentes et intéreſſantes.

Je crois que nous ne nous entendons pas ſur l'article du peuple, que vous croyez digne d'être inſtruit. J'entends, par peuple, la populace qui n'a que ſes bras pour vivre. Je doute que cet ordre de citoyens ait jamais le temps ni la capacité de s'inſtruire; ils mourraient de faim avant de devenir philoſophes. Il me paraît eſſentiel qu'il y ait des gueux ignorans. Si vous feſiez valoir comme moi une terre, et ſi vous aviez des charrues, vous ſeriez bien de mon avis. Ce n'eſt pas le manœuvre qu'il faut inſtruire, c'eſt le bon bourgeois, c'eſt l'habitant des villes : cette entrepriſe eſt aſſez forte et aſſez grande.

Il eſt vrai que *Confucius* a dit qu'il avait connu des gens incapables de ſcience, mais aucun incapable de vertu. Auſſi doit-on prêcher la vertu au plus bas peuple ; mais il ne doit pas perdre ſon temps à examiner qui avait raiſon de *Neſtorius* ou de *Cyrille*, d'*Eusèbe* ou d'*Athanaſe*, de *Janſénius* ou de *Molina*, de *Zuingle* ou d'*Oecolampade*. Et plût à Dieu qu'il n'y eût jamais eu de bon bourgeois infatué de ces diſputes ! nous n'aurions jamais eu de guerres de religion, nous n'aurions jamais eu de Saint-Barthelemi. Toutes les querelles de cette eſpèce ont commencé par des gens oiſifs et qui étaient à leur aiſe. Quand la populace ſe mêle de raiſonner, tout eſt perdu.

1766.

Je ſuis de l'avis de ceux qui veulent faire de bons laboureurs des enfans trouvés, au lieu d'en faire des théologiens. Au reſte, il faudrait un livre pour approfondir cette queſtion, et j'ai à peine le temps, mon cher ami, de vous écrire une petite lettre.

Je vous prie de vouloir bien me faire un plaiſir, c'eſt d'envoyer l'édition complète de *Cramer* à M. de *la Harpe*. Ce n'eſt pas qu'aſſurément je prétende lui donner des modèles de tragédie, mais je ſuis bien aiſe de lui montrer quelques petites attentions dans ſon malheur.

Je n'ai point reçu le panégyrique fait par

1766. M. *Thomas*. Surement on fait examiner ſecrétement le *Dictionnaire des ſciences*, puiſqu'il n'eſt pas encore délivré aux ſouſcripteurs. Mais qui ſont les examinateurs en état d'en rendre un compte fidelle ? faudrait-il qu'un ſcrupule mal fondé, ou la malignité d'un pédant fît perdre aux ſouſcripteurs leur argent, et aux libraires leurs avances ? J'aimerais autant refuſer le payement d'une lettre de change, ſous prétexte qu'on en pourrait abuſer.

Voici trois exemplaires que M. *Bourſier* m'a remis pour vous être envoyés. Il dit que vous ne ferez pas mal d'en adreſſer un au prêtre de Novempopulanie. Vous voyez que la juſtice de DIEU eſt lente, mais elle arrive : *Perſequitur pede pœna claudo*. Il y a des gens auxquels il faut apprendre à vivre, et il eſt bon de venger quelquefois la raiſon des injures des marouſles.

Nous avons ici la médiation, et je crois que vous ne vous en ſouciez guère. J'attends toujours quelque choſe de *Fréret*. On dit que ma nièce de *Florian* paſſera ſon temps agréablement à Ornoi : vous irez la voir ; elle eſt bien heureuſe.

Adieu, mon très-cher ami ; je vous embraſſe bien tendrement. *Ecr. l'inf.*

LETTRE CLXXXVII.

1766.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 d'avril.

J'AI montré au petit apoftat la lettre de mes anges, et leurs judicieufes obfervations. En vérité, ce pauvre jeune homme eft à plaindre. Vos anges voient clair, m'a-t-il dit; je pourrais difputer avec eux fur un ou deux points, mais je ne veux pas fonger à des coups d'épingle, lorfque je me meurs de la confomption. Je peux bien promettre à vos anges une cinquantaine de vers bien placés et vigoureux; je pourrai limer, polir, embellir; mais comment intéreffer dans les deux derniers actes? Les gens outragés qui fe vengent, n'arrachent point le cœur; c'eft quand on fe venge de ce qu'on adore, qu'on fait des impreffions profondes et qu'on enlève les fuffrages; deux perfonnes qui manquent à la fois leur coup font encore un mauvais effet: cette dernière réflexion me tue. Ma maifon eft tellement conftruite que je ne peux en ôter ce trifte fondement. Tout ce que je puis faire, c'eft de dorer et de vernir les appartemens, et de les dorer fi bien qu'on pardonne les défauts de

1766. l'édifice. Ecrivez donc à vos anges qu'ils aient la bonté de me renvoyer mes cinq chambres, afin que je les dore à fond.

Ayez donc pitié de ce pauvre diable, je vous en prie. Gloire vous ſoit rendue à jamais, pour avoir réhabilité un art charmant et néceſſaire! On a bien de la peine avec les Velches, mais à la fin on vient à bout d'eux.

Il y a deux exemplaires, à Genève, d'un maudit livre intitulé : *la France détruite par M. le duc de...;* je n'ai pu parvenir à le voir, et je ne crois pas qu'il ſe vende à Paris avec privilége. Je me mets au bout des ailes de mes anges, avec mon culte ordinaire.

LETTRE CLXXXVIII.

A M. DAMILAVILLE.

Genève, le 13 d'avril.

NOUS avons reçu, Monſieur, votre lettre du 6 d'avril. Nous avons été très-affligés d'apprendre que vous avez été malade. Nous attendons avec impatience le paquet que vous nous annoncez par la diligence de Lyon: cela ſera très-important pour nos affaires auxquelles vous daignez vous intéreſſer.

Nous avons vu à la campagne M. de *Voltaire* qui

qui vous aime bien tendrement, et qui nous a chargés de vous assurer qu'il vous serait attaché toute sa vie. Il nous a paru en assez mauvaise santé, et un peu vieilli. 1766.

Nous ne manquerons pas de faire venir de Suisse le recueil des lettres des sieurs *Covelle*, *Beaudinet* et *Montmolin*. En attendant, voici une pièce assez singulière, et qui est très-authentique. Nous en avons reçu quelques exemplaires de Neuchâtel, et ils ont été débités sur le champ.

Tous les souscripteurs pour l'*Encyclopédie* ont reçu leurs volumes dans ce pays. Nous ne concevons pas comment vous n'avez pas les vôtres à Paris. On trouve en général l'ouvrage très-sagement écrit et fort instructif. Il est à croire que, sous un gouvernement aussi éclairé que le vôtre, la calomnie et le fanatisme ne priveront pas le public d'un livre si nécessaire, et qui fait honneur à la France.

On nous mande qu'il y a un arrangement pris entre monsieur le chancelier et monsieur de *Fresne*, et que celui-ci sera nommé chancelier. Pour nous autres Génevois, soit que M. le duc de *Choiseul* reprenne les affaires étrangères, ou que M. le duc de *Praslin* les garde, nous sommes également reconnaissans envers le roi, qui daigne vouloir pacifier nos petits différens. C'est un procès qui se plaide

1766. avec la plus grande tranquillité et la plus grande décence. Tous les citoyens ſont également contens des médiateurs, et ſurtout de M. le chevalier de *Beauteville* qui nous écoute tous avec la plus grande affabilité, et avec une patience qui nous fait rougir de nos importunités.

Nous avons pour réſident un homme de lettres très-inſtruit, qui aime les arts; il eſt dans l'intention de ſe fixer parmi nous, car il a fait venir une bibliothéque de plus de ſix mille volumes. C'eſt un homme qui penſe en vrai philoſophe, ami de la paix et de la tolérance, et ennemi de la ſuperſtition. Le nombre de ceux qui penſent ainſi augmente prodigieuſement tous les jours, et dans la Suiſſe comme ailleurs. Nous eûmes, il y a quelque temps, un avocat général de Grenoble qui vint voir notre ville; c'eſt un jeune homme très-éclairé, et qui a de l'horreur pour la perſécution.

Dans mon dernier voyage à Montpellier nous trouvâmes, mon frère et moi, beaucoup de gens qui penſent auſſi ſenſément que vous; et nous béniſſons DIEU des progrès que fait cette ſage philoſophie véritablement religieuſe, qui ne peut avoir pour ennemis que ceux du genre-humain. Le bas peuple en vaudra certainement mieux, quand les princi-

paux citoyens cultiveront la ſageſſe et la
vertu ; il ſera contenu par l'exemple, qui eſt 1766.
la plus belle et la plus forte des vertus.

Il eſt bien certain que les pélerinages, les prétendus miracles, les cérémonies ſuperſtitieuſes, ne feront jamais un honnête homme ; l'exemple ſeul en fait, et c'eſt la ſeule manière d'inſtruire l'ignorance des villageois. Ce ſont donc les principaux citoyens qu'il faut d'abord éclairer.

Il eſt certain, par exemple, que, ſi à Naples les ſeigneurs donnaient à DIEU la préférence qu'ils donnent à ſaint *Janvier*, le peuple, au bout de quelques années, ſe foucierait fort peu de la liquéfaction dont il eſt aujourd'hui ſi avide ; mais ſi quelqu'un s'aviſait à préſent de vouloir inſtruire ce peuple napolitain, il ſe ferait lapider. Il faut que la lumière deſcende par degrés ; celle du bas peuple ſera toujours fort confuſe. Ceux qui ſont occupés à gagner leur vie, ne peuvent l'être d'éclairer leur eſprit ; il leur ſuffit de l'exemple de leurs ſupérieurs.

Adieu, Monſieur ; toute notre famille s'intéreſſe bien vivement à votre ſanté et à votre bien-être. Nous déſirerions pouvoir imprimer quelques-uns de ces beaux ouvrages qu'on fait quelquefois dans votre patrie, pour la perfection des mœurs et de la raiſon.

1766. Nous sommes avec les sentimens les plus inaltérables,

Monsieur,

vos très-humbles et très-obéissans serviteurs,

LES FRERES BOURSIER.

LETTRE CLXXXIX.

A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

18 d'avril.

Je remercie bien l'une de mes anges de son aimable lettre. Je conviens avec elle que la première maxime de la politique est de se bien porter. Il est certain que le travail forcé abrège les jours ; mais vous conviendrez aussi, mes anges, que la correspondance avec les cabinets de tous les princes de l'Europe est plus agréable qu'une relation suivie avec des charpentiers de vaisseaux, et avec tous leurs agrès ; c'est une langue toute nouvelle, et que je soupçonne d'être fort rebutante. Il me semble qu'un bénéfice simple de chef du conseil des finances, avec cinquante mille livres de rente, est beaucoup plus plaisant. Je tiens

d'ailleurs qu'il n'eſt beau d'être à la tête d'une marine que quand on a cent vaiſſeaux de lignes, ſans compter les frégates. 1766.

A propos de marine, le *Sextus Pompée* de mon petit ex-jéſuite était un très-grand marin; il déſola quelque temps ces marauds de triumvirs ſur mer. L'auteur a bien retravaillé, il a radoubé ſon vaiſſeau tant qu'il a pu ; mais il dit que ſa barque n'arrivera jamais à Tendre. Ce qui lui plaît actuellement de cet ouvrage, c'eſt qu'il a fourni des remarques aſſez curieuſes ſur l'hiſtoire romaine, et ſur les temps de barbarie et d'horreur que chaque nation a éprouvés. Le tout pourra faire un volume qui amuſera quelques penſeurs; c'eſt à quoi il faut ſe réduire.

Mademoiſelle *Clairon* me mande qu'elle ne rentrera point. On veut s'en tenir à la déclaration de *Louis XIII*. On ne ſonge pas, ce me ſemble, que, du temps de *Louis XIII*, les comédiens n'étaient pas penſionnaires du roi, et qu'il eſt contradictoire d'attacher quelque honte à ſes domeſtiques. Je ne puis blâmer une actrice qui aime mieux renoncer à ſon art que de l'exercer avec honte. De mille abſurdités qui m'ont révolté depuis cinquante ans, une des plus monſtrueuſes, à mon avis, eſt de déclarer infames ceux qui récitent de beaux vers par ordre du roi. Pauvre nation, qui

1766. n'exiſte actuellement dans l'Europe que par les beaux arts, et qui cherche à les déshonorer !

Je vois rarement monſieur le chevalier de *Beauteville*, tout grand partiſan qu'il eſt de la comédie ; il y a deux ans que je ne ſors point de chez moi, et je n'en ſortirai que pour aller où eſt *Pradon*. Pour le peu que j'ai vu M. de *Beauteville*, il m'a paru beaucoup plus inſtruit que ne l'eſt d'ordinaire un chevalier de Malte et un militaire. Il a de la fécondité dans la converſation, ſimple, naturel, mettant les gens à leur aiſe ; en un mot, il m'a paru fort aimable. M. *Hénin* eſt fort fâché de la retraite de M. le duc de *Praſlin* et de celle de M. de *Saint-Foix*. M. de *Taulès*, qui a auſſi beaucoup d'eſprit, ne me paraît fâché de rien.

Vous reverrez bientôt M. de *Chabanon* avec un plan, et ce plan me paraît prodigieuſement intéreſſant. L'ex-jéſuite dit que, s'il y avait ſongé, il lui aurait donné la préférence ſur ce maudit Triumvirat qui ne peut être joué que ſur le théâtre de l'abbé de *Caveirac*, le jour de la Saint-Barthelemi. Je lui ai propoſé de donner les Vêpres ſiciliennes pour petite pièce.

Je viens de lire une ſeconde édition des nouveaux *Mélanges* de *Cramer*. Je me ſuis mis à rire à ces mots : *L'ame immortelle a donc ſon berceau entre ces deux trous ! Vous me dites*,

Madame, que cette description n'est ni dans le goût de Tibulle, ni dans celui de Quinault; d'accord, ma bonne; mais je ne suis pas en humeur de te dire ici des galanteries. 1766.

J'ai demandé à *Cramer* quel était l'original qui avait écrit tout cela? Il m'a répondu que c'était un vieux philosophe fort bizarre, qui tantôt avait la nature humaine en horreur, et tantôt badinait avec elle.

Je me mets sous les ailes de mes anges pour le reste de mes jours. Madame *Denis* et moi, nous vous remercions d'avoir lavé la tête à *Pierre*. M. *Dupuits* n'en sait encore rien, parce qu'il est en Franche-Comté; sa petite femme, qui en sait quelque chose, est à vos pieds; elle est très-avisée.

LETTRE CXC.

A M. MARMONTEL.

23 d'avril.

Mon cher confrère, j'attends votre *Lucain*, et j'attendrai votre *Bélisaire* avec plus d'impatience encore, parce qu'il sera entièrement de vous. C'est un sujet digne de votre plume; il est intéressant, moral, politique; il présente les plus grands tableaux. Si nous étions raisonnables, je vous conseillerais d'en faire une

tragédie. Je soutiendrai toujours que vous étiez
1766. destiné à en faire d'excellentes, et que ceux qui vous ont dégoûté sont coupables envers la nation.

Vous n'irez donc point en Pologne avec madame *Geoffrin*? Cependant, quand la reine de Saba alla voir *Salomon*, elle avait assurément un écuyer; vous feriez un voyage charmant, mais je voudrais que vous passassiez par chez nous.

Il est très-vrai que la raison perce, même en Italie, et que le Nord commence à corriger le Midi. Les progrès sont lents, mais enfin les nuages se dissipent insensiblement de tous côtés; les rois et les peuples s'en trouveront mieux; les prêtres même y gagneront plus qu'ils ne pensent; car, étant forcés d'être moins fripons et moins fanatiques, ils seront moins haïs et moins méprisés.

Je viens de lire l'article *Langue hébraïque*, suivant votre bon conseil; il est savant et philosophique. L'auteur n'a pas osé tout dire. Il est incontestable que l'hébreu était anciennement un dialecte de la langue phénicienne. Les Hébreux appelaient la Phénicie le pays des savans; et une grande preuve qu'ils n'ont jamais habité en Egypte, c'est qu'ils n'ont jamais eu un seul mot égyptien dans leur langue, ou plutôt dans leur misérable jargon.

J'ai

J'ai lu quelque chofe d'une *Antiquité dévoilée*, ou plutôt très-voilée. L'auteur commence par le déluge, et finit toujours par le chaos. J'aime mieux, mon cher confrère, un feul de vos contes que tous ces fatras. 1766.

Madame *Denis* vous fait mille complimens. Je fuis bien malade ; je m'affaiblis tous les jours ; je vous aimerai jufqu'au dernier moment de ma vie. *V.*

LETTRE CXCI.

A M. DAMILAVILLE.

23 d'avril.

Le printemps, qui rend la vie aux animaux et aux plantes, nous eft donc funefte à l'un et à l'autre, mon cher ami. Nous fommes tous deux malades ; confolons-nous tous deux. Voilà déjà du baume mis dans votre fang, par la liberté qu'on donne à l'*Encyclopédie*. Je crois que je renaîtrai quand je recevrai le petit ballot que vous m'annoncez par la diligence de Lyon.

Mademoifelle *Clairon* ne remontera donc point fur le théâtre ; mais qui la remplacera? Tout manque ou tout tombe.

Il faut avoir le diable au corps pour accufer

1766. d'irréligion l'éloquent auteur de l'éloge du dauphin ; mais c'eſt un grand bonheur, à mon gré, qu'on voye évidemment que, dès qu'un homme d'eſprit n'eſt pas fanatique, les bigots l'accuſent d'être athée. Plus la calomnie eſt abſurde, plus elle ſe décrédite. On doit toujours ſe ſouvenir que *Deſcartes* et *Gaſſendi* ont eſſuyé les mêmes reproches. Le monſtre du fanatiſme, ſi fatal aux rois et aux peuples, commence à être bien décrié chez tous les honnêtes gens.

La retraite profonde où je vis ne me permet pas de vous mander des nouvelles de la littérature. Je crois que vous en avez reçu de M. *Bourſier*, qui s'eſt chargé, ce me ſemble, de vous envoyer quelques pièces curieuſes qu'il attend de Francfort. Ce M. *Bourſier* vous aime de tout ſon cœur ; il eſt malade comme moi, et il ne ceſſe de travailler. Il dit qu'il veut mourir la plume à la main. Il ſuit toujours les mêmes objets dont vous l'avez vu occupé ; il regrette comme moi le temps heureux et trop court qu'il a paſſé avec vous.

Adieu, mon très-cher ami ; ma faibleſſe ne me permet pas d'écrire de longues lettres. *Ecr. l'inf.*

LETTRE CXCII.

1766.

AU MEME.

28 d'avril.

J'ÉTAIS donc bien mal informé, mon cher ami, et je n'ai eu qu'une joie courte. On m'avait aſſuré que le grand livre paraiſſait, et vous m'apprenez qu'on m'a trompé. Par quelle fatalité faut-il que les étrangers faſſent bonne chère, et que les Français meurent de faim ? pourquoi ce livre ferait-il plus de mal en France qu'en Allemagne ? eſt-ce que les livres font du mal ? eſt-ce que le gouvernement ſe conduit par des livres ? ils amuſent et ils inſtruiſent un millier de gens de cabinet, répandus ſur vingt millions de perſonnes ; c'eſt à quoi tout ſe réduit. Voudrait-on fruſtrer les ſouſcripteurs de ce qui leur eſt dû, et ruiner les libraires?

On me fait eſpérer l'ouvrage de *Fréret*, qui eſt, dit-on, achevé d'imprimer. Ceux qui l'ont vu me diſent qu'il eſt très-bien raiſonné. C'eſt un grand ſervice rendu aux gens qui veulent être inſtruits ; les autres ne méritent pas qu'on les éclaire. Il eſt certain, mon ami, que la raiſon fait de grands progrès, mais ce n'eſt jamais que chez un petit nombre de ſages.

1766. Penfez-vous, de bonne foi, que les maîtres des comptes de Paris, les confeillers au châtelet, les procureurs et les notaires foient bien au fait de la gravitation et de l'aberration de la lumière? Ce font des vérités reconnues, mais le fecret n'eft que dans les mains des adeptes.

Il en eft de même de toutes les vérités qui demandent un peu d'attention. Il n'y aura jamais que le petit nombre d'éclairé et de fage. Confolons-nous en voyant que le nombre augmente tous les jours, et qu'il eft compofé par-tout des plus honnêtes gens d'une nation.

J'ai dans la tête que la prochaine affemblée du clergé fait fufpendre le débit de l'*Encyclopédie.* On craint peut-être que quelques têtes chaudes n'attaquent quelques articles auxquels il eft fi aifé de donner un mauvais fens. On pourrait fatiguer monfieur le vice-chancelier par des clameurs injuftes : ainfi il me paraît prudent de ne pas s'expofer à cet orage. Si c'eft-là en effet la caufe du retardement, on n'aura point à fe plaindre.

J'attends, avec mon impatience ordinaire, cette eftampe des *Calas* et le mémoire de notre prophète *Elie* pour *Sirven.* Il eft fans doute figné de plufieurs avocats dont il faut payer la confultation; M. de *Laleu* vous donnera tout

ce que vous prefcrirez. Ce font actuellement les *Sirven* feuls qui m'occupent, parce qu'ils font les feuls malheureux. Ma fanté s'affaiblit de jour en jour, et il faut fe preffer de faire du bien. 1766.

Je vous embraffe tendrement.

LETTRE CXCIII.

A M. SERVAN,

AVOCAT GENERAL DU PARLEMENT DE GRENOBLE.

Avril.

La lettre dont vous m'honorez, Monfieur, m'eft précieufe par plus d'une raifon ; je vois les progrès que l'efprit, l'éloquence et la philofophie ont faits dans ce fiècle. On n'écrivait point ainfi autrefois, et à préfent les avocats généraux des provinces laiffent bien loin derrière eux ceux de la capitale. J'ai remarqué que, dans l'affaire des jéfuites, ce n'eft qu'en province qu'on a écrit éloquemment. C'eft auffi en fe formant le goût qu'on s'eft défait des préjugés ; je ne parle pas de Touloufe où le fanatifme règne encore, et où le bon goût

1766. eſt inconnu, malgré les jeux floraux; mais l'eſprit de la jeuneſſe commence à s'ouvrir à Toulouſe même ; la France arrive tard, mais elle arrive ; elle combat d'abord la circulation du ſang, la gravitation, la réfrangibilité de la lumière, l'inoculation ; elle finit par les admettre. Nous ne ſommes d'ordinaire ni aſſez profonds ni aſſez hardis. Notre magiſtrature a bien oſé combattre quelques prétentions des papes, mais elle n'a jamais eu le courage de les attaquer dans leur ſource. Elle s'oppoſe à quelques irrégularités ; mais elle ſouffre qu'on paye quatre-vingts mille francs à un prêtre italien pour épouſer ſa nièce ; elle tolère les annates ; elle voit, ſans réclamer, que des ſujets du roi s'intitulent évêques par la permiſſion du ſaint-ſiége ; enfin elle a accepté une bulle qui n'eſt qu'un monument d'inſolence et d'abſurdité. Elle a été aſſez courageuſe et aſſez heureuſe pour ſaiſir l'occaſion de chaſſer les jéſuites, elle ne l'eſt pas aſſez pour empêcher les moines de recevoir des novices avant l'âge de trente ans. Elle ſouffre que les capucins et les récollets dépeuplent les campagnes, et enrôlent nos jeunes laboureurs.

Nous ſommes bien au-deſſous des Anglais, ſur terre comme ſur mer ; mais il faut avouer que nous nous formons. La philoſophie fait luire un jour nouveau. Il paraît, Monſieur,

qu'elle vous a rempli de ſa lumière. Comptez qu'elle fait beaucoup de bien aux hommes. 1766.
Orphée, dites-vous, n'amolliſſait pas les pierres qu'il feſait danſer ; non, mais il adouciſſait les tigres : *mulcentem tigres et agentem carmine quercus*. La philoſophie fait aimer la vertu, en feſant déteſter le fanatiſme ; et, ſi je l'oſe dire, elle venge DIEU des inſultes que lui fait la ſuperſtition.

J'attends avec impatience votre *Moïſe*, dont je vous fais mes très-humbles remercîmens. Je ſoupçonne que c'eſt un petit plagiat, un vol fait au livre de *Gaumin*, imprimé en Allemagne, il y a cent ans ; mais il y aura ſurement des choſes utiles. Plus on fouille dans l'antiquité, plus on y retrouve les matériaux avec leſquels on a bâti un étrange édifice. Depuis le bouc émiſſaire et la vache rouſſe, juſqu'à la confeſſion et l'eau bénite, vous ſavez que tout eſt payen. *Surſum corda*, *ite miſſa eſt*, ſont les formules des myſtères de *Cérès*. Toute l'hiſtoire de *Moïſe* eſt priſe, mot pour mot, de celle de *Bacchus*. Nous n'avons été que des fripiers qui avons retourné les habits des anciens.

Le petit livre *De la prédication* eſt de l'abbé *Coyer*, qui voulait mettre dans des boutiques les *Montmorenci* et les *Châtillon*, et qui veut à préſent que nous ayons des cenſeurs au lieu

1766. de prédicateurs, ou plutôt qui ne veut que s'amuſer.

Je vous envoie, Monſieur, un petit mot du roi de Pruſſe, qui ne plaira pas à la juridiction eccléſiaſtique. Si vous n'avez pas la Philoſophie de l'hiſtoire, j'aurai l'honneur de vous la faire tenir, ainſi que tous les petits ouvrages qui pourront paraître. Je ſuis pénétré de votre ſouvenir autant que je le ſuis de votre mérite. J'ignore ſi vous reſterez ſur le théâtre de Grenoble, mais vous rendrez toujours grand celui où vous paraîtrez. Je vous demande la continuation de vos bontés.

J'ai l'honneur d'être avec reſpect, &c.

LETTRE CXCIV.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN, *à Paris.*

Ferney, le 2 de mai.

VOUS faites très-bien, Monſieur, de n'aller qu'à la mi-mai à Ornoi. La nature eſt retardée par-tout, après le long et terrible hiver que nous avons eſſuyé. Les trois quarts de mes arbres ſont ſans feuilles, et je ne vois encore que de vaſtes déſerts.

La grande place de l'homme qui juge, ſur le panégyrique du dauphin, que l'abbé *Coyer* eſt un athée, eſt apparemment une place aux

petites maisons ; et je présume que votre ami le calculateur doit être de son conseil. Je réduis tout net ce calculateur à zéro. Monsieur de *Beauteville* me paraît d'une autre pâte. Je ne sais s'il connaît bien encore les Génevois : ils ne sont bons français qu'à dix pour cent. Nous verrons comment la médiation finira le procès, et si on condamnera le conseil à être fouetté avec des lanières tirées du cu des citoyens.

1766.

Il n'y a pas long-temps que messieurs du conseil me présentèrent leur terrier, par lequel ils me demandent un hommage-lige pour un pré. Je leur ferai certainement manger tout le foin du pré, avant de leur faire hommage-lige. Ces gens-là me paraissent avoir plus de perruque que de cervelle.

Avant que vous partiez pour Ornoi, mon cher Monsieur, permettez que je vous fasse souvenir du factum de M. de *Lalli*, que vous avez eu la bonté de me promettre. Je suis bien curieux de lire ce procès ; je connais beaucoup l'accusé, et je m'intéresse à tout ce qui se passe dans l'Inde, à cause des brames mes bons amis, qui sont les prêtres de la plus ancienne religion qui soit au monde, mais non pas de la plus raisonnable. Si je pouvais, par votre crédit, avoir le mémoire de *Lalli* et celui des *Sirven*, vous feriez ma consolation.

1766. Comme je ſuis extrêmement curieux, je voudrais bien auſſi ſavoir quelque choſe de M. de *la Chalotais*. Vous me paraiſſez toujours bien informé. J'ai recours à vous dans les derniers jours où vous ſerez à Paris. Je ſuis plus languedochien que jamais, mais mon affection ne va pas juſqu'au parlement de Toulouſe. Il ſe forme bien des philoſophes dans vos provinces méridionales ; il y en a moins pourtant que de pénitens blancs, bleus et gris. Le nombre des ſots et des fous eſt toujours le plus grand.

Notre Ferney eſt devenu charmant tout d'un coup. Tous les alentours ſe ſont embellis ; nous avons, comme dans toutes les églogues, des fleurs, de la verdure et de l'ombrage ; le château eſt devenu un bâtiment régulier de cent douze pieds de face ; nous avons acquis des bois ; nous nageons dans l'utile et dans l'agréable ; il ne manque à cette terre que d'être en Picardie.

Allez donc à Ornoi, Meſſieurs ; jouiſſez en paix d'une heureuſe tranquillité, buvez quelquefois à ma ſanté, et puiſſé-je vous embraſſer tous avant de mourir.

LETTRE CXCV.

1766.

A M. DAMILAVILLE.

12 de mai.

MON cher frère, j'ai mis l'eſtampe de *Calas* au chevet de mon lit, et j'ai baiſé, à travers la glace, madame *Calas* et ſes deux filles. Je leur en rends compte dans la petite lettre que je vous envoie. On ſe plaint beaucoup de la gravure; on trouve que les doigts reſſemblent à des griffes d'oiſeaux mal faites, et les bras à des cotrets; mais pour moi je ſuis ſi content d'avoir cette famille ſous mes yeux, que je pardonne tout et que je trouve tout bien.

Je conſole, autant que je puis, les *Sirven;* je leur fais eſpérer qu'ils auront inceſſamment le mémoire qui les juſtifie. Vous voyez ſans doute quelquefois M. *Elie*, et vous avez eu la bonté de lui dire combien je m'intéreſſe à ſa ſanté. J'ai peine à croire qu'il ne réuſſiſſe pas dans cette affaire. Je penſe toujours que le conſeil lui ſera favorable. On n'eſt pas, ce me ſemble, aſſez content des parlemens pour craindre celui de Toulouſe; et je ne crois pas qu'une compagnie, qui n'a voulu recevoir de la main du roi ni ſon commandant ni ſon pre-

1766. mier préſident, doive avoir à la cour un crédit immenſe.

Je trouve que le ſieur *Lebreton* a fait une haute ſottiſe d'aller porter à Verſailles des *Encyclopédies* lorſque le clergé s'aſſemblait. Le miniſtère a fait très-prudemment de s'emparer des exemplaires, et de prévenir par-là des clameurs qui euſſent été auſſi dangereuſes qu'injuſtes. On a mis dans les gazettes que l'article *Peuple* avait indiſpoſé beaucoup le miniſtère; je ne le crois pas; il me ſemble que tout miniſtre ſage devrait ſigner cet article.

Je ſuis bien fâché que l'auteur de *Population* et de *Vingtième* n'en ait pas fait davantage. Je voudrais raccommoder ce bon citoyen avec le grand *Colbert*. Il lui reproche d'avoir fait baiſſer le prix des blés, mais il baiſſa de même en Angleterre et ailleurs, dans le même temps. Le grand malheur de *Colbert* eſt d'avoir vu ſes meſures toujours traverſées par les entrepriſes de *Louis XIV*. La guerre injuſte et ridicule de 1672, obligea le miniſtre le plus grand que nous ayons jamais eu, à ſe comporter d'une manière directement oppoſée à ſes ſentimens; et cependant il ne laiſſa, en mourant, aucune dette de l'Etat qui fût exigible. Il créa la marine, il établit toutes les manufactures qui ſervent à la conſtruction et à l'équipement des vaiſſeaux. On lui doit l'utile et l'agréable.

Si vous connaiſſez l'auteur de l'article où on le traite un peu mal, je vous prie de demander la grâce de *Colbert* à cet auteur. Nous en parlerons, ſi jamais vous êtes aſſez bon pour revenir à Ferney. Mon petit château ſera enfin entièrement bâti ; mes payſans augmentent leurs cabanes, à mon exemple ; leurs terres et les miennes ſont bien cultivées ; tout cet affreux déſert s'eſt changé en paradis terreſtre.

1766.

J'ai eu la conſolation de trouver un petit bailli qui penſe tout auſſi ſenſément que nous. Vous m'avouerez que c'eſt trouver une perle dans du fumier, car il eſt d'un pays où l'on ne penſe point du tout.

Vous ne me parlez point de *Bijex ;* vous ne me conſolez point dans ce temps de diſette de bons ouvrages. Ne pourriez-vous point me faire avoir le mémoire de M. de *Lalli?* M. de *Florian* ne vous en a-t-il pas donné un ? Songez à moi, je vous en prie, et croyez que je ne m'oublie pas, et que je ne perds pas mon temps.

Je viens de recevoir une lettre charmante du philoſophe d'*Alembert*. Bonſoir, mon cher frère ; buvez à ma ſanté avec *Platon*.

N. B. Je compte vous envoyer mardi prochain, par la diligence de Lyon, le buſte d'un de vos amis. Il eſt dans le goût antique,

1766. et aſſurément mieux fait que l'eſtampe des *Calas*. Ayez la bonté, je vous en ſupplie, de ne point écrire aux ſculpteurs, et de n'avoir aucun commerce avec eux. Laiſſez-moi faire mon devoir, ſans quoi je me brouille avec vous.

LETTRE CXCVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 de mai.

L'UN de mes anges m'a écrit une lettre toute remplie de raiſon, d'eſprit, de bonté, et de choſes charmantes; cela n'empêche pas que je ne trouve toujours l'ame immortelle placée entre les deux trous, prodigieuſement ridicule.

Il s'en faut beaucoup que le petit ex-jéſuite ait négligé ſes marauds du triumvirat; mais il penſe que vos belles dames, qui font dans Paris toutes les réputations, ne feront nullement touchées de ces gens de ſac et de corde. Il a cru ſe tirer d'affaire par des notes hiſtoriques, et par une hiſtoire de toutes les proſcriptions de ce monde, qui fait dreſſer les cheveux à la tête. Il prétend, dans ces notes, que la conſpiration de *Cinna* n'a jamais exiſté, que cette aventure eſt ſuppoſée par *Sénèque*, et

qu'il l'inventa pour en faire un ſujet de déclamation. C'eſt un objet de critique pour quelques pédans, mais dont le public ne ſe ſoucie guère. Il reſte donc perſuadé qu'il ne trouvera point de libraire qui veuille donner cent écus de cette guenille, attendu que *la Harpe* n'en a pas pu trouver cinquante pour ſon beau Guſtave-Vaſa. L'ex-jéſuite vous enverra bientôt ſes roués et ſes notes pédanteſques. Il ſouhaite d'ailleurs paſſionnément que mademoiſelle *Dubois* ſe forme, et que monſieur de *Chabanon* lui donne un beau rôle; mais il ne ſait pas où eſt M. de *Chabanon;* il devait retourner à Paris au commencement du mois; nous lui avons ſouhaité un bon voyage, et depuis ce temps nous n'avons plus de ſes nouvelles. 1766.

A l'égard de la comédie de Genève, c'eſt une pièce compliquée et froide, qui commence à m'ennuyer beaucoup. J'ai été, pendant quelque temps, avocat conſultant; j'ai toujours conſeillé aux Génevois d'être plus gais qu'ils ne ſont, d'avoir chez eux la comédie, et de ſavoir être heureux avec quatre millions de revenu qu'ils ont ſur la France. L'eſprit de contumace eſt dans cette famille. Les natifs diſent que je prends le parti des bourgeois; les bourgeois craignent que je ne prenne le parti des natifs. Les natifs et les bourgeois

1766. prétendent que j'ai eu trop de déférence pour le conseil. Le conseil dit que j'ai eu trop d'amitié pour les natifs et les bourgeois. Les bourgeois, les natifs et les conseils ne savent ni ce qu'ils veulent, ni ce qu'ils font, ni ce qu'ils disent. Les médiateurs ne savent encore où ils en sont, mais j'ai cru m'apercevoir qu'ils étaient fâchés qu'on fût venu me demander mon avis à la campagne. J'ai donc déclaré aux conseils, bourgeois et natifs que, n'étant point marguillier de leur paroisse, il ne me convenait pas de me mêler de leurs affaires, et que j'avais assez des miennes. Je leur ai donné un bel exemple de pacification, en m'accommodant pour mes dixmes avec mon curé, et finissant d'un trait de plume, à l'aide de quelques louis d'or, des chicanes de cent années.

Peut-être que M. le duc de *Praslin* parle quelquefois avec M. le duc de *Choiseul* des tracasseries génevoises. En ce cas, je le supplie de vouloir bien me recommander, ou me faire recommander à M. le chevalier de *Beauteville*. J'attends cette grâce de vous, mes divins anges; car, non-seulement plusieurs morceaux de mes petites terres sont enclavés dans le petit territoire de la parvulissime république, mais j'ai tous les jours de petits droits à discuter avec elle; car vous noterez qu'elle n'a guère plus de terrain en France que je n'en ai. Chose

étonnante

étonnante que la liberté! Il y a vingt villes en France beaucoup plus peuplées que Genève; qu'il y ait un peu de diffention dans une de ces vingt villes, on envoie des archers; qu'il y ait une petite difcuffion à Genève, on y envoie des ambaffadeurs. 1766.

Vous ferez, mes anges, une très-belle et bonne action, non-feulement de faire recommander mes petits intérêts à M. de *Beauteville*, mais furtout de l'engager à garder pour lui ce droit négatif dont nous avons tant parlé. C'eft une manière fi naturelle et fi honnête d'être maître de Genève fans le paraître, ce tempérament eft fi convenable, il fera fi utile de difpofer de Genève dans les guerres qu'on peut avoir en Italie, qu'il ne faut pas affurément manquer cette précaution; vous y êtes même intéreffé comme parmefan; vous êtes puiffance d'Italie. *Henri IV* vous a ôté le marquifat de Saluces, que vous auriez bien par la fuite perdu fans lui; ne manquez pas l'occafion de vous affurer un jour de Genève. La Corfe, dont vous vous êtes mêlés, vous était bien moins néceffaire. Il me femble que M. le duc de *Praflin* approuvait cette idée, il la fera goûter fans doute à M. le duc de *Choifeul*. C'eft une négociation dont il faut que vous ayez tout l'honneur; la maifon de Parme en aura peut-être un jour tout l'avantage.

1766. L'*Encyclopédie* me paraît un peu vexée à Paris ; je crois que c'eſt une ſage précaution du miniſtère qui ne veut pas donner de priſe à meſſieurs du clergé. Il y a, dans ce livre, d'excellens articles qu'il ſerait bien triſte de perdre. L'ouvrage eſt en général un coup de maſſue porté au fanatiſme. L'ex-jéſuite lui porte quelquefois des coups de ſtylet ; il faut attaquer ce monſtre de tous les côtés et avec toutes les armes. Ne craignons point de répéter ce qu'il eſt néceſſaire de ſavoir ; il y a des choſes qu'il faut river, dans la tête des hommes, à coups redoublés. Je ne m'en mêle pas, comme vous le croyez bien ; mais j'apprends, avec une grande conſolation, que pluſieurs avocats travaillent à ce procès ; vous n'en ſerez pas fâché, vous qui êtes au rang des meilleurs juges.

Je me mets au bout de vos ailes avec mon culte ordinaire.

LETTRE CXCVII.

1766.

A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

A Ferney, le 12 de mai.

Je ſuis, Monſieur, comme les vieux philoſophes grecs qui ſe conſolaient dans leur vieilleſſe par l'idée d'être remplacés, et qui voyaient avec plaiſir s'élever des jeunes gens qui devaient aller plus loin qu'eux. C'eſt une ſatisfaction que vous me faites goûter. Vous rendrez plus de ſervice que perſonne à cette pauvre raiſon humaine qui commence à faire des progrès. Elle a été obſcurcie en France pendant des ſiècles. Elle fut agréable et frivole dans le beau ſiècle de *Louis XIV*, elle commence à être ſolide dans le nôtre. C'eſt peut-être aux dépens des talens; mais, à tout prendre, je crois que nous avons gagné beaucoup. Nous n'avons aujourd'hui ni des *Racine*, ni des *Molière*, ni des *la Fontaine*, ni des *Boileau*, et je crois même que nous n'en aurons jamais; mais j'aime mieux un ſiècle éclairé qu'un ſiècle ignorant qui a produit ſept ou huit hommes de génie. Et remarquez que ces écrivains, qui étaient ſi grands dans leur genre, étaient des hommes très-petits en fait de philoſophie.

1766. *Racine* et *Boileau* étaient des janféniftes ridicules, *Pafcal* eft mort fou, et *la Fontaine* eft mort comme un fot. Il y a bien loin du grand talent au bon efprit.

Je vous fuis très-obligé de votre fouvenir, et je me fouviens toujours avec douleur que vous avez été à Dijon qui eft ma province, et que je n'ai pu avoir l'honneur de m'entretenir avec vous ; mais vos lettres m'attachent à vous, Monfieur, autant que fi j'avais eu le bonheur de vous voir.

LETTRE CXCVIII.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 17 de mai.

JE reçois la lettre du premier de mai dont mon héros m'honore. M. le chevalier de *Beauteville* m'a dit qu'avant de partir pour votre royaume de Bordeaux, vous lui aviez dit que vous le chargeriez de vos ordres pour moi ; mais la lettre dont vous me parlez ne m'eft jamais parvenue, et il faut qu'on l'ait oubliée dans votre déménagement.

Que vous êtes heureux, Monfeigneur, de pouvoir toujours courir ! et que je fuis à plaindre de ne pouvoir au moins me trouver fur votre route!

Je ſuis bien fâché pour le public, et pour les beaux arts que vous protégez, de voir le théâtre privé de mademoiſelle *Clairon*, lorſqu'elle eſt dans la force de ſon talent. J'y perds plus qu'un autre, puiſqu'elle feſait valoir mes ſottiſes; mais elle m'a mandé que, puiſqu'on ne voulait pas confirmer la déclaration de *Louis XIII* en faveur de vos ſpectacles, et encore moins la fortifier par quelques nouvelles grâces, elle ne pouvait plus cultiver un art trop avili. Elle a renoncé à l'excommunication, et moi auſſi, car j'ai pris mon congé. Il n'y a que vous qui reſtez excommunié, puiſque vous reſtez toujours premier gentilhomme de la chambre, diſpoſant ſouverainement des œuvres de *Satan*. Il eſt clair que celui qui les ordonne eſt bien plus maudit que les pauvres diables qui les exécutent. Il eſt plaiſant qu'un comédien ſoit mis en priſon s'il refuſe de jouer, et ſoit damné s'il joue; mais vous devez être accoutumé aux contradictions de ce monde.

1766.

Je n'ai encore vu aucun mémoire pour et contre ce pauvre *Lalli*. Je le connaiſſais pour un irlandais un peu abſurde, très-violent et aſſez intéreſſé; mais je ſerais extrêmement étonné s'il avait été un traître, comme on le lui reproche. Je ſuis perſuadé qu'il ne s'eſt jamais cru coupable; s'il l'avait été, ſerait-il

1766. revenu en France? Il y a des deſtinées bien ſingulières. Ce globe eſt couvert de folies et de malheurs de toute eſpèce.

De toutes les folies, la plus ennuyeuſe eſt celle des Génevois; cette folie n'était certainement pas dangereuſe : ce n'eſt qu'une diſpute de gens qui argumentent les uns contre les autres, et il faut que trois puiſſances envoyent des ambaſſadeurs pour interpréter trois ou quatre paſſages de leurs lois. On leur a fait bien de l'honneur. Ils reſſemblent à cet homme des fables d'*Eſope*, qui priait *Herculé* de lui prêter ſa maſſue pour écraſer ſes puces.

Continuez, mon héros, à vous moquer du genre-humain; il le mérite bien. Moquez-vous auſſi de moi quelquefois; mais conſervez-moi des bontés qui adouciſſent la fin de ma carrière, et qui me rendent heureux dans ma retraite. Je finirai mes jours comme il y a plus de quarante ans que je les paſſe, pénétré pour vous de reſpect et du plus tendre attachement. *V.*

LETTRE CXCIX.

1766.

A M. DAMILAVILLE.

17 de mai.

Vous verrez, mon cher frère, par la lettre ci-jointe, que tous les ſouſcripteurs ne penſent pas auſſi noblement que vous, et qu'il y a quelquefois plus de générosité chez les Français que chez les Anglais.

Je n'entends plus parler de *Fréret*, qu'on diſait imprimé en Hollande : vous me l'aviez promis, vous me l'aviez annoncé ; je ſuis abandonné de tous les côtés. La maladie de M. de *Beaumont* et ſes affaires retardent le mémoire de *Sirven*, et j'ai bien peur que tant de délais ne ſoient funeſtes à cette famille infortunée. Cette affaire ranimait ma langueur, dans les maladies qui accablent ma vieilleſſe. Je trouve que le plaiſir de ſecourir les hommes eſt la ſeule reſſource d'un vieillard.

Je viens de lire une *Hiſtoire d'Henri IV* qui m'ennuie et qui m'indigne. Qui eſt donc ce M. de *Buri* qui compare *Henri IV* à ce fripon de *Philippe* de Macédoine, et qui oſe dire que notre illuſtre de *Thou* n'eſt qu'un pédant ſatirique ? eſt-ce qu'on ne fera point juſtice de cet

1766. impertinent? Mais il y a tant d'autres mauvais livres dont il faudrait faire juſtice !

Portez-vous mieux que moi, mon cher ami. *Ecr. l'inf.*

LETTRE CC.

AU MEME.

21 de mai.

En réponſe à votre lettre du 15, mon cher ami, je vous dirai que je viens de lire l'article dont vous m'avez parlé. Tout mon petit troupeau, et moi, nous en ſommes tranſportés. J'ai fait l'acquiſition, dans mon bercail, d'un jeune avocat qui eſt notre bailli, et qui eſt homme à plaider vigoureuſement contre les intolérans.

Le buſte en ivoire d'un homme très-tolérant partit à votre adreſſe le 13 de ce mois. Il eſt vrai que c'eſt un vieux et triſte viſage, mais ce morceau de ſculpture eſt excellent.

Je ne ſais ſi vous avez lu une *Vie d'Henri IV* par un M. de *Buri* qui s'eſt aviſé, je ne ſais pourquoi, de comparer notre héros à *Philippe*, roi de Macédoine, auquel il ne reſſemble pas plus qu'à *Pharaon*. Je vous ai déjà dit que cet homme s'était déchaîné, dans ſa préface, contre le préſident de *Thou*. Nous avons trouvé un

un vengeur; un de mes amis s'eſt chargé de la cauſe de *Thou* contre *Buri*. Il a inſéré, dans cette défenſe (*), quelques anecdotes aſſez curieuſes. Je crois que cet ouvrage peut s'imprimer à Paris. Je le ferai tranſcrire, je vous l'enverrai, et vous en pourrez gratifier l'enchanteur *Merlin*. 1766.

Je n'ai point encore pu parvenir à me procurer un exemplaire du Philoſophe ignorant. On dit qu'il eſt imprimé à Londres. Dès que je l'aurai, je ne manquerai pas de vous le faire parvenir.

Les tracaſſeries de Genève continuent toujours; je crois qu'on ne s'en ſoucie guère à Paris, et je commence à ne m'en plus ſoucier du tout. Genève eſt une grande famille qui feſait fort mauvais ménage, et à qui le roi a fait beaucoup d'honneur en daignant lui envoyer un plénipotentiaire : mais il ſera auſſi difficile d'inſpirer la concorde aux Génevois que de remplacer mademoiſelle *Clairon* à Paris.

Croyez-vous qu'en effet madame *Calas* vienne faire un tour à Genève? Voici un petit mot pour ſon défenſeur et celui des *Sirven*. Nos pauvres *Sirven* trouveront la pitié du public bien épuiſée; mais enfin nous ſerons contens, ſi nous obtenons quelque juſtice.

(*) Voyez Mélanges hiſtoriques, tome III, page 3.

1766. Ayez encore la bonté de faire tenir cet autre billet à *Dumolard.*

J'attends les mémoires pour et contre *Lalli*, et le factum pour M. de *la Luzerne.* J'attends ſurtout le *Fréret* dont vous m'avez tant parlé.

Votre amitié ſert, dans toutes les occaſions, à la conſolation de ma vie. Vous ne ſauriez croire à quel point je vous regrette.

LETTRE CCI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 de mai.

J'AIME beaucoup mieux, mes divins anges, vous parler des proſcriptions de Rome que des tracaſſeries de Genève, qui probablement vous ennuient beaucoup. Mon petit ex-jéſuite craint qu'il n'en arrive autant aux tracaſſeries de *Fulvie.* Il y avait long-temps qu'il était embarraſſé de cette *Fulvie* et de ce petit *Pompée*, qui manquaient tous deux leur coup au même moment. Nous avons ſur cela, l'un et l'autre, beaucoup de ſcrupule. Enfin, nous avons changé cet endroit, et je crois que nous nous ſommes tirés d'affaire aſſez paſſablement. Nous avons ſoigné le ſtyle autant que nous l'avons pu. Nous ſommes aſſez contens des notes,

qui nous paraiſſent inſtructives, et intéreſſantes pour ceux qui aiment l'hiſtoire romaine. Nous retouchons la préface, ou plutôt nous l'accourciſſons beaucoup. Nous comptons, dans quinze jours, ſoumettre le tout à votre tribunal ; mais nous ſommes perſuadés que ce ne ſera qu'à la longue que l'ouvrage pourra parvenir, je ne dis pas à être goûté, mais un peu connu du public. 1766.

Les affaires de Genève ne fourniront jamais un ſujet de tragédie, pas même celui d'une farce. Vous ſavez que j'ai toujours été extrêmement éloigné de jouer ma partie dans ce tripot ; vous ſavez que, dès que vous eûtes la bonté de m'envoyer la conſultation de votre avocat, je la remis à M. *Hénin* dès le moment de ſon arrivée ; je ne voulais que la paix, ſans prétendre à l'honneur de la faire. Il eſt bien ridicule que j'aye eu depuis des tracaſſeries pour un compliment ; mais, quand on a affaire à des eſprits effarouchés et inquiets, on s'expoſe à voir les démarches les plus ſimples et les plus honnêtes produire les ſoupçons les plus injuſtes. Je vous prédis encore que jamais on ne parviendra à la plus légère conciliation entre les eſprits génevois. On pourra leur donner des lois, mais on ne leur inſpirera jamais la concorde. Je ne change point d'opinion ſur la manière dont toute cette affaire

1766. doit finir, mais je me garde bien de vous presser d'être de mon avis.

Je compte toujours sur la protection de messieurs de *Praslin* et de *Choiseul* dont je vous ai l'obligation ; et c'est une obligation assez grande. J'attendrai tranquillement la décision des plénipotentiaires ; et, quelque intéressé que je sois, par bien des raisons, à l'arrêt qu'ils doivent rendre, je ne chercherai pas même à pressentir leur manière de penser. Je voudrais trouver un moyen de vous envoyer la petite collection qu'on a faite des lettres de monsieur *Beaudinet* et de M. *Covelle ;* cela me paraît plus amusant que les querelles sur le droit négatif. Je vous jure, avec un ton très-affirmatif, mes chers anges, que vos bontés sont la consolation et le charme de ma vie. *V.*

LETTRE CCII.

A M. DAMILAVILLE.

26 de mai.

Il faut aujourd'hui, mon cher ami, que je vous parle d'une petite négociation typographique. Vous savez peut-être qu'un homme d'esprit, qui était de l'ordre des avocats, s'est mis de l'ordre des libraires. Il a rassemblé quelques morceaux de moi, qu'il a imprimés

fort correctement. Je vous ſupplie de lui donner une marque de ma reconnaiſſance, en lui envoyant une collection complète de mes œuvres. Le libraire en queſtion s'appelle *Lacombe*. Il eſt bon d'avoir des philoſophes dans tous les états. 1766.

J'accuſe enfin la réception des mémoires pour et contre ce malheureux *Lalli*, et le factum d'*Elie* pour M. de *la Luzerne*. Ce factum me paraît victorieux, mais je ne ſais pas quel eſt le jugement. Pour les mémoires de *Lalli*, je n'y ai vu que des injures vagues; le corps du délit eſt apparemment dans les interrogatoires qui reſtent toujours ſecrets. Les arrêts ne ſont jamais motivés en France, ainſi le public n'eſt jamais inſtruit.

Je ſuis bien plus inquiet du factum en faveur des *Sirven ;* mais je ne prétends pas que M. de *Beaumont* ſe preſſe trop. Je fais céder mon impatience à l'intérêt que je prends à ſa ſanté, et à mon déſir extrême de voir dans le mémoire un ouvrage parfait, qui n'ait ni la peſante ſéchereſſe du barreau, ni la fauſſe éloquence de la plupart de nos orateurs. Quelle que ſoit l'iſſue de cette entrepriſe, elle fera toujours beaucoup d'honneur à M. de *Beaumont*, et ſera utile à la ſociété, en augmentant l'horreur du fanatiſme qui a fait tant de mal aux hommes, et qui leur en fait encore.

1766. On prétend que l'aſſemblée du clergé ſera longue ; j'en ſuis fâché pour les évêques qui auront le malheur d'être ſéparés de leur troupeau, et de ne pouvoir inſtruire et édifier leurs diocéſains : ils aiment trop leur devoir pour ne pas finir leurs affaires le plutôt qu'ils pourront.

Eſt-il vrai que les capucins ont aſſaſſiné leur gardien à Paris ? pourquoi, lorſqu'on a chaſſé les jéſuites, conſerve-t-on des capucins ? pourquoi ne les avoir pas fait tirer à la milice au lieu des enfans des avocats ?

Adieu, mon cher frère ; j'attends de vos nouvelles ; je vous embraſſe, je vous ſouhaite une meilleure ſanté que la mienne.

Je ſuis toujours en peine que quelque malin ne mette le nez dans notre correſpondance littéraire, qui eſt aſſurément bien innocente : ayez donc la bonté, pour me raſſurer, de m'accuſer la réception du petit buſte, la lettre pour notre cher *Elie*, celle pour *Dumolard*, la défenſe du préſident de *Thou* par *Bourſier*, et enfin ce petit billet pour l'avocat-libraire.

LETTRE CCIII.

1766.

A M. LE DUC DE PRASLIN.

A Ferney, 26 de mai.

SEXTUS POMPÉE était ſecrétaire d'Etat de la marine, par conſéquent il a droit de s'adreſſer à monſeigneur le duc de *Praſlin;* mais le paquet eſt bien gros, et probablement bien ennuyeux, et je ne veux pas ennuyer mon protecteur.

Qu'il liſe ou qu'il ne liſe pas ce fatras, je le ſupplie de vouloir bien l'envoyer à mes anges. Je lui préſente mon très-tendre et très-profond reſpect. *V.*

Ce billet eſt très-bref, mais à grands ſeigneurs peu de paroles.

LETTRE CCIV.

A M. LACOMBE, *libraire à Paris.*

A Ferney, 26 de mai.

J'AI été ſi charmé, Monſieur, pour l'honneur des lettres, de voir un homme de votre mérite quitter la profeſſion de *Patru* pour celle des *Etiennes ;* vos attentions pour moi m'ont tant flatté, que je voudrais n'avoir jamais eu que

1766. vous pour éditeur. Si jamais cette entreprise pouvait s'accorder avec celle des *Cramer*, ce serait peut-être rendre service à la littérature : j'ai corrigé tous mes ouvrages dans ma retraite avec beaucoup de soin, et surtout l'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations, qui est un fruit de trente ans de travail, conduit à sa maturité autant que mes forces l'ont permis. Je ne sais si vous exécutez le projet dont vous m'aviez parlé ; je souhaite que vous puissiez en venir à bout sans vous compromettre ; en ce cas, on vous enverrait plusieurs chapitres nouveaux, et quelques additions assez curieuses. Comptez, Monsieur, que je m'intéresse véritablement à vous. Je vous prie de me mander si vous êtes content de votre nouvelle profession : je voudrais être à portée de vous marquer, par des services, l'estime que vous m'avez inspirée.

Je doute que le petit recueil que vous avez bien voulu faire de tout ce que j'ai dit sur la poësie (*), ait un grand cours ; mais du moins ce recueil a le mérite d'être imprimé correctement, mérite qui manque absolument à tout ce qu'on a imprimé de moi. Au reste, vous me feriez plaisir d'ôter, si vous le pouviez, le titre de Genève ; il semblerait que j'eusse moi-même présidé à cette édition, et que les

(*) Poëtique de M. de *Voltaire*.

éloges que vous daignez me donner dans la préface, ne ſont qu'un effet de mon amour propre. Je me connais trop bien pour n'être pas modeſte. 1766.

Vous n'avez point changé de profeſſion, Monſieur; vous ſerez l'avocat de la philoſophie. Je voudrais vous donner bien des cauſes à ſoutenir, mais je ſuis ſi vieux qu'il ne m'appartient plus d'avoir de procès.

LETTRE CCV.

A M. DE CHABANON.

A Ferney, 29 de mai.

Je reçus hier, mon cher confrère, la nouvelle eſquiſſe que vous voulez bien me confier. Ma malheureuſe ſanté ne m'a pas permis encore de la lire; je ne pourrai vous en rendre compte que dans trois ou quatre jours. J'ai pris, en attendant, la liberté de vous adreſſer un paquet que j'avais depuis long-temps pour M. *Damilaville;* vous me ferez un très-grand plaiſir de vouloir bien le lui faire rendre dès que vous ſerez arrivé à Paris.

Je viens de lire le ſujet de la tragédie du pauvre *Lœlli;* la cataſtrophe ne me paraît annoncée dans aucun des actes. Je vois bien

1766. que ce *Lalli* s'était fait déteſter de tous les officiers et de tous les habitans de Pondichéri, mais il n'y a, dans tous ces mémoires, ni apparence de concuſſion, ni apparence de trahiſon. Il faut qu'il y ait eu contre lui des preuves qui ne ſont énoncées en aucune manière dans les factums. La pièce ſera bientôt oubliée comme les gazettes de la ſemaine paſſée. Il n'en ſera pas de même d'Eudoxie ou Eudocie : vos talens et les ſoins que vous prenez m'en aſſurent.

J'admire votre courage de faire deux plans en proſe. Il faut être bien maître de ſon génie pour s'aſtreindre à un tel travail, et pour ſubjuguer ainſi le talent qui demande toujours à parler en vers. Vous me paraiſſez un bon général d'armée ; vous faites de ſang froid votre plan de campagne, et vous vous battrez comme un diable. Je m'intéreſſe à vos lauriers autant que vous-même. Je vous embraſſe du meilleur de mon cœur.

LETTRE CCVI.

1766.

A M. DAMILAVILLE.

2 de juin.

Je ne ſais ce que c'eſt que cette lettre ſur *Jean-Jacques*. Je ſoupçonne qu'il s'agit d'une lettre que j'écrivis, il y a quelques mois, au conſeil de Genève, par laquelle je lui ſignifiais qu'il aurait dû confondre la calomnie ridicule qui lui imputait d'avoir comploté avec moi la perte de *Rouſſeau*. Je diſais au conſeil que je n'étais point l'ami de cet homme, mais que je haïſſais et mépriſais trop les perſécuteurs pour ſouffrir tranquillement qu'on m'accusât d'avoir ſervi à perſécuter un homme de lettres. Je tâcherai de retrouver une copie de cette verte romancine, et de vous l'envoyer. Je penſe ſur *Rouſſeau* comme ſur les Juifs : ce ſont des fous, mais il ne faut pas les brûler.

Il me manque, mon cher frère, pour compléter mon *Lalli*, la réponſe qu'il avait faite aux objections par leſquelles on réfuta ſon premier mémoire. On dit que cette pièce eſt très-rare ; vous me feriez grand plaiſir de me la faire chercher et de me l'envoyer.

Les jéſuites ſont chaſſés enfin de Lorraine. Je me flatte que les capucins, leurs anciens

1766. valets, feront bientôt rendus à la bêche et à la charrue qu'ils avaient quittées très-mal à propos. Ils n'étaient connus que comme de vils débauchés ; mais puifque l'ordre féraphique fe mêle d'affaffiner, il eft bon d'en purger la terre. *Amen.*

Je fuis charmé que vous foyez content du petit bufte. L'original eft bien languiffant ; il y a trois mois qu'il n'a pu s'habiller.

LETTRE CCVII.

A M. DE VILLEVIEILLE.

A Ferney, 2 de juin.

Les fix prifes que vous avez la bonté de m'adreffer, Monfieur, font diftribuées aux meilleurs apothicaires que je connaiffe, et pourront fervir à extirper le mal épidémique qui règne encore, quoiqu'il foit fur fon déclin. Je ne puis trop vous remercier de votre paquet de pilules. Tout ce que je crains, c'eft que fi on a envoyé le paquet par la pofte, il n'ait fait le grand tour et paffé par Paris, ce qui retarderait la réception, et qui pourrait même l'empêcher.

On dit que j'ai un compliment à vous faire ; les jéfuites font chaffés de Lorraine. Il y en

avait un pourtant qu'il me femble qu'on peut regretter, c'était un écoffais, homme de qua- 1766.
lité, nommé *Leflay*. Il eft homme de lettres et a du mérite. Je voudrais qu'on eût confervé tous ceux qui lui reffemblent, et qu'on les eût rendus utiles au public.

On prétend que nous allons être délivrés des capucins, à moins qu'on ne leur pardonne en faveur de frère *Elifée*, prédicateur du roi. Ceux-là pourraient auffi devenir utiles en les rendant à la charrue.

Adieu, Monfieur; je vais écrire au premier fecrétaire; mais nous fommes au 2 de juin, et je tremble que les pilules n'aient été avalées par quelques malades de Paris. *V.*

LETTRE CCVIII.

A M. DE CHABANON.

2 de juin.

Je vous donne avis, mon cher confrère, que je vous renvoie, par M. *Tabareau*, votre très-belle efquiffe. Vous trouverez peu de remarques. La principale eft que cette pièce demande le plus grand foin. C'eft une peinture qui exige une infinité de nuances. Vous vous êtes impofé la néceffité de développer tous

1766. les ſentimens du cœur humain, dans le rôle d'*Eudoxie;* tendreſſe maternelle, regrets de la mort de ſon premier époux, devoir qui la lie à ſon nouveau mari, horreur pour ce meurtrier, déſir d'une juſte vengeance, amour de la patrie, tout s'y trouve.

Si tant de mouvemens tragiques ſont bien ménagés, ſi l'un ne fait pas tort à l'autre, vous aurez certainement le ſuccès le plus grand et le plus durable. Ce n'eſt pas là une de ces pièces que la ſingularité des événemens multipliés et le preſtige des coups de théâtre font réuſſir; tout dépendra du ſtyle et de la chaleur des ſentimens. Courage, mon cher confrère; enfermez-vous ſix mois, vous trouverez, au bout de ce temps, des lauriers pour toute votre vie. J'y prends l'intérêt le plus tendre. *V.*

LETTRE CCIX.

A M. DAMILAVILLE.

13 de juin.

MON cher ami, en vous remerciant de prendre ſi généreuſement le parti du préſident de *Thou.* Je crois que vous prendrez auſſi le parti du livre attribué à *Fréret.* Si ce livre eſt d'un capitaine au régiment du roi, comme on

le dit, ce capitaine eſt aſſurément le plus ſavant officier de l'Europe, et en même temps le meilleur raiſonneur. Il cite toujours à propos, et il prouve d'une manière invincible. Il eſt impoſſible que tant de bons ouvrages qu'on nous donne, coup ſur coup, ne rendent les hommes plus ſages et meilleurs. 1766.

Vous m'affligez beaucoup de m'apprendre que le gardien des capucins eſt un *Othon* et un *Caton*. Je me flattais que ſes moines lui auraient coupé la gorge, et que cette aventure ſerait fort utile aux pauvres laïques.

Quant à *Lalli*, je ſuis très-sûr qu'il n'était point traître, et qu'il était impoſſible qu'il ſauvât Pondichéri. Le parlement n'a pu le condamner à mort que pour concuſſion. Il ſerait donc à déſirer qu'on eût ſpécifié de quelle eſpèce de concuſſion il était coupable. La France, encore une fois, eſt le ſeul pays où les arrêts ne ſoient point motivés, comme c'eſt auſſi le ſeul où l'on achète le droit de juger les hommes.

Voici, mon cher ami, une lettre pour *Protagoras*.

Bonſoir, mon cher frère; ma faibleſſe augmente tous les jours, mais mes ſentimens ne diminuent point. *Ecr. l'inf.*

1766.

LETTRE CCX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 de juin.

MON ame eſt entièrement réformée à la ſuite de mes anges ; je penſe entièrement comme eux. Il faut donner la préférence à l'impreſſion ſur la repréſentation ; le temps ne fait rien à l'affaire ; et, ſi l'ouvrage eſt paſſable, il ſera donné toujours aſſez tôt. Je remercie mes anges de leurs nouvelles critiques ; j'en ai fait auſſi de mon côté, et j'en ferai, et je corrigerai juſqu'à ce que la force de la diction puiſſe faire paſſer l'atrocité du ſujet. On peut encore ajouter aux notes que vous avez jugées aſſez curieuſes. Il n'eſt pas difficile de donner aux proſcriptions hébraïques un tour qui déſarme la cenſure théologique. Ce n'eſt point la vérité qui nous perd, c'eſt la manière de la dire. Ne vous laſſez point de me renvoyer ces manuſcrits qui ſont ſi fort accoutumés à voyager. Je voudrais bien ſavoir ſi M. le duc de *Praſlin* et M. de *Chauvelin* ont été contens. Il eſt clair que vos ſuffrages et le leur, donnés ſans enthouſiaſme et ſans ſéduction, après une lecture attentive, doivent répondre de l'approbation du public éclairé.

éclairé. On eſt bien loin de compter ſur un ſuccès pareil à celui du Siége de Calais, ni ſur celui qu'aura la comédie d'Henri IV. Il ſuffit qu'un ouvrage bien conduit et bien écrit ait un petit nombre d'approbateurs ; le petit nombre eſt toujours celui des élus. 1766.

Nous ſommes bien heureux, mes anges, d'avoir des philoſophes qui n'ont pas la prudente lâcheté de *Fontenelle.* Il paraît un livre intitulé : *Examen critique des apologiſtes, &c., par Fréret.* Je ne ſuis pas bien sûr que *Fréret* en ſoit l'auteur ; mais je ſuis sûr que c'eſt le meilleur livre qu'on ait encore écrit ſur ces matières. Les provinces ſont garnies de cet ouvrage ; vous n'êtes pas ſi heureux à Paris. Il arrivera bientôt que les provinces prendront leur revanche du mépris que les Pariſiens avaient pour elles. Comme on y a moins de diſſipation, on y a plus de temps pour lire et pour s'éclairer. Je ne déſeſpère pas que, dans dix ans, la tolérance ne ſoit établie à Touloufe. En attendant que le règne de la vérité advienne, je voudrais bien que vous luſſiez le mémoire de *Beaumont* en faveur des *Sirven*, et que vous vouluſſiez bien m'en dire votre avis. Ma deſtinée eſt de n'être pas content des arrêts des parlemens. J'oſe ne point l'être de celui qui a condamné *Lalli* ; l'énoncé de l'arrêt eſt vague et ne ſignifie rien.

1766. Les factums pour et contre ne ſont que des injures. Enfin, je ne m'accoutume point à voir des arrêts de mort qui ne ſont pas motivés; il y a dans cette juriſprudence velche une barbarie arbitraire qui inſulte au genre-humain.

Cette lettre n'eſt pas écrite par mon griffonneur ordinaire; et je ſuis ſi malingre que je ne puis écrire moi-même. Tout ce que je puis faire, c'eſt de me mettre au bout de vos ailes avec mes ſentimens ordinaires, qui ſont bien reſpectueux et bien tendres. *V.*

LETTRE CCXI.

A M. DAMILAVILLE.

26 de juin.

Je ſuis enchanté de l'abbé *Morellet*, mon cher frère. En vérité, tous ces philoſophes-là ſont les plus aimables et les plus vertueux des hommes; et voilà ceux qu'*Omer* veut perſécuter!

Il n'y a qu'un homme infiniment inſtruit dans la belle ſcience de la théologie et des pères, qui puiſſe avoir fait l'*Examen critique des apologiſtes*. J'avoue que le livre eſt ſage et modéré; tout critique doit l'être, mais je ne penſe pas qu'on doive blâmer le lord *Bolingbroke*

d'avoir écrit avec la fierté anglaiſe, et d'avoir rendu odieux ce qu'il a prouvé être mépriſable. Il fait, ce me ſemble, paſſer ſon enthouſiaſme dans l'ame du lecteur. Il examine d'abord de ſang froid, enſuite il argumente avec force, et il conclut en foudroyant. Les *Tuſculanes* de *Cicéron* et ſes *Philippiques* ne doivent point être écrites du même ſtyle. 1766.

Vous me faites bien plaiſir, mon cher frère, de me dire que mademoiſelle *Sainval* (*) a réellement du talent. Il eſt à ſouhaiter qu'elle ſoutienne le théâtre qui tombe, dit-on, en langueur. Mais quand aurons-nous des hommes qui aient de la figure et de la voix ?

J'ai écrit à M. *Grimm.* Il s'agit de me faire ſavoir les noms des principales perſonnes d'Allemagne que je pourrai intéreſſer à favoriſer les *Sirven.* Je vous ſupplie de lui en écrire un mot, et de le preſſer de m'envoyer les inſtructions que je lui demande. Les *Sirven* et moi, nous vous en aurons une égale obligation.

Adieu, mon cher frère; s'il n'y a point de nouveauté à préſent, le livre attribué à *Fréret* doit en tenir lieu pour long-temps : il fait honneur à l'eſprit humain.

Comme je vous embraſſe vous et les vôtres !

(*) Mademoiſelle *Sainval* l'aînée.

1766.

LETTRE CCXII.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT,

LIEUTENANT DES GARDES DU CORPS.

Premier de juillet.

Vous n'êtes pas, Monſieur, comme ces voyageurs qui viennent à Genève et à Ferney pour m'oublier enſuite et être oubliés. Vous êtes venu en vrai philoſophe, en homme qui a l'eſprit éclairé et un cœur bienfeſant. Vous vous êtes fait un ami d'un homme qui a renoncé au monde ; j'ai ſenti tout ce que vous valez ; vous m'avez laiſſé bien des regrets. Comptez, Monſieur, que votre ſouvenir eſt la plus douce de mes conſolations.

Je vous ſuis très-obligé de ces ruines de la Gréce ; je crois qu'on eſt actuellement à Paris dans les ruines du bon goût, et quelquefois dans celles du bon ſens ; mais de bons eſprits, tels que vous et vos amis, ſoutiendront toujours l'honneur de la nation. Il eſt vrai qu'ils ſeront en petit nombre ; mais, à la longue, le petit nombre gouverne le grand.

J'ai vu depuis peu un ouvrage poſthume de M. *Fréret*, ſecrétaire de l'académie des belles-lettres. Ce livre mérite d'entrer dans

votre bibliothéque, il ne paraît pas fait pour être lu de tout le monde; mais il y a d'excellentes recherches, et, si l'on y trouve quelque chose de dangereux, vous en savez assez pour le réfuter. J'aurai l'honneur de vous l'envoyer par la diligence de Lyon, à l'adresse qu'il vous plaira de m'indiquer. 1766.

Madame *Denis* est très-touchée de votre souvenir. Agréez, Monsieur, mes tendres respects que je vous présente du fond de mon cœur.

P. S. Si vous aimez *Henri IV*, comme je n'en doute pas, je vous exhorte à lire la justification du président de *Thou* contre le sieur de *Bury*, auteur d'une nouvelle vie d'*Henri IV*.

LETTRE CCXIII.

A M. DAMILAVILLE.

Premier de juillet.

On me mande, mon cher frère, une étrange nouvelle. Les deux insensés, dit-on, qui ont profané une église en Picardie, ont répondu, dans leurs interrogatoires, qu'ils avaient puisé leur aversion pour nos saints mystères, dans les livres des encyclopédistes et de plusieurs philosophes de nos jours. Cette nouvelle est

1766. ſans doute fabriquée par les ennemis de la raiſon, de la vertu et de la religion. Qui ſait mieux que vous combien tous ces philoſophes ont tâché d'inſpirer le plus profond reſpect pour les lois reçues? Ils ne ſont que des précepteurs de morale, et on les accuſe de corrompre la jeuneſſe. On cherche à renouveler l'aventure de *Socrate ;* on veut rendre les Pariſiens auſſi injuſtes que les Athéniens, parce qu'on croit plus aiſé de les faire reſſembler aux Grecs par leur folie que par leurs talens.

Ne pourriez-vous pas remonter à la ſource d'un bruit ſi odieux et ſi ridicule? Je vous prie de mettre tous vos ſoins à vous en informer.

J'ai reçu la viſite d'un homme de mérite qui vous a vu quelquefois chez M. d'*Olbac ;* ſon nom eſt, je crois, *Bergier*. Il m'a paru en effet digne de vivre avec vous.

On dit que mademoiſelle *Clairon* a rendu le pain béni, et que toute la paroiſſe a battu des mains.

M. le prince de *Brunſwick* vient bientôt honorer mon déſert de ſa préſence. Je ne ſais comment je pourrai le recevoir dans l'état où je ſuis. Je m'affaiblis plus que jamais, mon cher frère ; mais, puiſque *Fréron* et *Omer* ſe portent bien, je dois être content.

Je vous embraſſe avec la plus tendre amitié. *Ecr. l'inf.*

LETTRE CCXIV.

1766.

A M. LULLIN,

CONSEILLER ET SECRETAIRE D'ETAT DE GENEVE.

A Ferney, 5 de juillet.

MONSIEUR,

Parmi les ſottiſes dont ce monde eſt rempli, c'eſt une ſottiſe fort indifférente au public qu'on ait dit que j'avais engagé le conſeil de Genève à condamner les livres du ſieur *J. J. Rouſſeau*, et à décréter ſa perſonne ; mais vous ſavez que c'eſt par cette calomnie qu'ont commencé vos diviſions. Vous pourſuivîtes le citoyen qui, étant abuſé par un bruit ridicule, s'éleva le premier contre votre jugement, et qui écrivit que pluſieurs conſeillers avaient pris chez moi, et à ma ſollicitation, le deſſein de ſévir contre le ſieur *Rouſſeau*, et que c'était dans mon château qu'on avait dreſſé l'arrêt. Vous ſavez encore que les jugemens portés contre le citoyen et contre le ſieur *J. J. Rouſſeau*, ont été les deux premiers objets des plaintes des repréſentans : c'eſt-là l'origine de tout le mal.

Il eſt donc abſolument néceſſaire que je

1766. détruiſe cette calomnie. Je déclare au conſeil et à tout Genève, que, s'il y a un ſeul magiſtrat, un ſeul homme dans votre ville à qui j'aye parlé ou fait parler contre le ſieur *Rouſſeau*, avant ou après ſa ſentence, je conſens d'être auſſi infame que les ſecrets auteurs de cette calomnie doivent l'être. J'ai demeuré onze ans près de votre ville, et je ne me ſuis jamais mêlé que de rendre ſervice à quiconque a eu beſoin de moi; je ne ſuis jamais entré dans la moindre querelle; ma mauvaiſe ſanté même, pour laquelle j'étais venu en ce pays, ne m'a pas permis de coucher à Genève plus d'une ſeule fois.

On a pouſſé l'abſurdité et l'impoſture juſqu'à dire que j'avais prié un ſénateur de Berne de faire chaſſer le ſieur *J. J Rouſſeau* de Suiſſe. Je vous envoie, Monſieur, la lettre de ce ſénateur. Je ne dois pas ſouffrir qu'on m'accuſe d'une perſécution. Je hais et mépriſe trop les perſécuteurs pour m'abaiſſer à l'être. Je ne ſuis point ami de M. *Rouſſeau*, je dis hautement ce que je penſe ſur le bien ou ſur le mal de ſes ouvrages; mais, ſi j'avais fait le plus petit tort à ſa perſonne, ſi j'avais ſervi à opprimer un homme de lettres, je me croirais trop coupable.

LETTRE

LETTRE CCXV.

1766.

A MADAME GEOFFRIN, *à Varſovie.*

5 de juillet.

VOUS êtes, Madame, avec un roi qui ſeul de tous les rois ne doit ſa couronne qu'à ſon mérite. Votre voyage vous fait honneur à tous deux. Si j'avais eu de la ſanté, je me ſerais préſenté ſur votre route, et j'aurais voulu paraître à votre ſuite. Je ne peux mieux faire ma cour à ſa Majeſté et à vous, Madame, qu'en vous propoſant une bonne action : daignez lire, et faire lire au roi le petit écrit ci-joint. Ceux qui ſecourent les *Sirven*, et

Réponſe de madame Geoffrin.

A Varſovie, 25 de juillet.

DANS l'inſtant même que j'ai reçu votre lettre, Monſieur, je l'ai envoyée au roi avec les cahiers qui l'accompagnaient. Sa Majeſté me fit l'honneur de m'écrire ſur le champ le billet que voici en original :

„ J'ai cru voir, dans la lettre que *Voltaire* vous écrit, la „ raiſon qui s'adreſſe à l'amitié en faveur de la juſtice. „ Quand je ferai une ſtatue de l'amitié, je lui donnerai vos „ traits. Cette divinité eſt mère de la bienfeſance : vous êtes „ la mienne depuis long-temps, et votre fils ne vous refu- „ ſerait pas, quand même ce que *Voltaire* me demande ne „ m'honorerait pas autant. „

1766. qui prennent en main leur cause, ont besoin d'être appuyés par des noms respectés et chéris. Nous ne demandons qu'à voir notre liste honorée par ces noms qui encouragent le public. L'aide la plus légère nous suffira. La gloire de protéger l'innocence vaut le centuple de ce qu'on donne. L'affaire dont il s'agit inté-

Comme c'est à vous, Monsieur, que je le dois, je vous en fais l'hommage et le sacrifice. Sa Majesté me fit dire que nous lirions ensemble la brochure. Sa Majesté me l'a lue. Comme le roi lit aussi parfaitement bien que vous écrivez, Monsieur, le lecteur et l'auteur m'ont fait passer une soirée délicieuse.

Sa Majesté a été très-touchée du sort des malheureux pour lesquels vous vous intéressez ; elle m'a donné de sa poche deux cents ducats.

Le roi a soupiré, Monsieur, en lisant l'endroit de votre lettre où vous paraissez regretter de n'avoir pu m'accompagner. Vous avez vu des rois ! Eh bien, l'ame, le cœur, l'esprit et les agrémens de celui-ci auraient été, pour votre philosophie et votre humanité, un spectacle intéressant, touchant, agréable, et peut-être nouveau.

Je payerai bien cher le plaisir que j'ai eu de voir un roi qui était celui de mon cœur, avant que d'être celui de la Pologne. Je sens que la présence réelle de ses vertus, de sa sensibilité, des charmes de sa société et de sa personne, remue mon cœur bien plus vivement que ne fesait le souvenir que j'en avais conservé, quoiqu'il me fût toujours présent, et assez fort pour me faire entreprendre un très-grand voyage.

Cette douce nourriture, que je suis venu chercher pour mon sentiment, va se changer en amertume pour le reste de ma vie, quand il me faudra, en quittant ces lieux, prononcer le mot *jamais*.

reſſe le genre-humain, et c'eſt en ſon nom qu'on s'adreſſe à vous, Madame. Nous vous devrons l'honneur et le plaiſir de voir un bon roi ſecourir la vertu contre un juge de village, et contribuer à extirper la plus horrible ſuperſtition. 1766.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Je ſerai de retour chez moi à la fin d'octobre. Vous aurez la bonté, Monſieur, de me faire ſavoir à qui je dois remettre l'aumône du roi. J'y joindrai le denier de la veuve.

Soyez perſuadé que j'ai la même horreur que vous pour le fanatiſme et ſes effroyables effets, et que votre humanité et votre zèle m'inſpirent une auſſi grande vénération que la beauté de votre eſprit, ſon étendue, et l'immenſité de vos connaiſſances me cauſent d'admiration.

La réunion de ces ſentimens me rend digne, Monſieur, de vous louer et de vous reſpecter. Sa Majeſté a voulu garder la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Par ce ſacrifice que je fais au roi, et par celui que je vous fais de ſon billet, vous devez connaître mon cœur. Vous voyez qu'il préfère à ſa propre gloire le plaiſir de faire des heureux.

1766.

LETTRE CCXVI.

A M. L'ABBÉ MORELLET.

7 de juillet.

C'EST moi, mon cher frère, qui voudrais paſſer avec vous, dans ma retraite, les derniers ſix mois qui me reſtent peut-être encore à vivre. C'eſt *Antoine* qui voudrait recevoir *Paul.* Mon déſert eſt plus agréable que ceux de la Thébaïde, quoiqu'il ne ſoit pas ſi chaud. Tous nos hermites vous aiment, tous chantent vos louanges et déſirent paſſionnément votre retour.

Le livre de *Fréret* eſt bien dangereux, mais *oportet hæreſes eſſe.* Les manuſcrits de *du Marſais* et de *Chénelart* ont été imprimés auſſi. Il eſt bien triſte que l'on impute quelquefois à des vivans, et même à de bons vivans les ouvrages des morts. Les philoſophes doivent toujours ſoutenir que tout philoſophe qui eſt en vie eſt un bon chrétien, un bon catholique. On les loue quelquefois des mêmes choſes que les dévots leur reprochent, et ces louanges deviennent funeſtes, *che ſono acenſé e paron' lodi.* Le bruit de ces dangereux éloges va frapper les longues et ſuperbes oreilles de certains pédans,

et ces pédans irrités pourſuivent avec rage de pauvres innocens qui voudraient faire le bien en ſecret. La dernière ſcène qui vient de ſe paſſer à Paris, prouve bien que les frères doivent cacher ſoigneuſement les myſtères et les noms de leurs frères. Vous ſavez que le conſeiller *Paſquier* a dit en plein parlement que les jeunes gens d'Abbeville, qu'on a fait mourir, avaient puiſé leur impiété dans l'école et dans les ouvrages des philoſophes modernes. Ils ont été nommés par leur nom ; c'eſt une dénonciation dans toutes les formes. On les rend complices des profanations inſenſées de ces malheureux jeunes gens. On les fait paſſer pour les véritables auteurs du ſupplice dans lequel on a fait expirer de jeunes indiſcrets. Y a-t-il jamais rien de plus méchant et de plus abſurde que d'accuſer ainſi ceux qui enſeignent la raiſon et les mœurs, d'être les corrupteurs de la jeuneſſe. Qu'un janſéniſte fanatique eût été coupable d'une telle calomnie, je n'en ferais pas ſurpris; mais que ce ſoit un conſeiller de grand'chambre, cela eſt honteux pour la nation. Le mal eſt que ces imputations parviennent au roi, et qu'elles paraiſſent dictées par l'impartialité et par l'eſprit de patriotiſme. Les ſages, dans des circonſtances ſi funeſtes, doivent ſe taire et attendre.

1766.

1766. Quand vous trouverez, mon cher frère, les livres que vous avez eu la bonté de me promettre, M. *Damilaville* les payera à votre ordre. Rien ne preffe. Ne fongez qu'à vos travaux et à vos amufemens; vivez auffi heureux qu'un pauvre fage peut l'être, et fouvenez-vous des hermites qui vous feront très-tendrement attachés.

LETTRE CCXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 de juillet.

Mes divins anges, quoique les belles-lettres foient un peu honnies, que le théâtre foit défert, que les hommes n'aient plus de voix, que les femmes ne fachent plus attendrir, quoiqu'il faille enfin renoncer au monde, je ne renonce point aux roués, et je vous prie de me les renvoyer, pour qu'ils reçoivent chez moi la confirmation de l'arrêt que vous avez porté fur eux.

Puis-je vous demander s'il eft vrai qu'on ait imprimé Barnevelt ?

Avez-vous vu M. de *Chabanon* ? êtes-vous contens de fon plan ?

Je ne vous parle que de théâtre, et cependant j'ai le cœur navré. C'eſt que je n'aime point du tout les *Félix* qui font mourir inhumainement, et dans des ſupplices recherchés, les *Polyeucte* et les *Néarque*. Je conviens que les *Polyeucte* et les *Néarque* ont très-grand tort; ce ſont de grands extravagans : mais les *Félix* n'ont certainement pas raiſon. Il y a enfin des ſpectateurs qui n'aiment point du tout de pareilles pièces. Je me perſuade que vous êtes de leur nombre, ſurtout après avoir lu l'excellent *Traité des délits et des peines*. Il ſe paſſe des choſes bien horribles dans ce monde; mais on en parle un moment, et puis on va ſouper. 1766.

Reſpect et tendreſſe.

LETTRE CCXVIII.

A M. DAMILAVILLE.

12 de juillet.

Mon cher frère, *Polyeucte* et *Néarque* déchirent toujours mon cœur; et il ne goûtera quelque conſolation que quand vous me manderez tout ce que vous aurez pu recueillir.

On dit qu'on ne jouera point la pièce de *Collé* : je m'y intéreſſe peu, puiſque je ne la verrai pas; et, en vérité, je ſuis incapable

1766 de prendre aucun plaiſir après la funeſte cataſtrophe dont on veut me rendre en quelque façon reſponſable. Vous ſavez que je n'ai aucune part au livre que ces pauvres inſenſés adoraient à genoux. Il pleut de tous côtés des ouvrages indécens, comme *la Chandelle d'Arras*, *le Compère Matthieu*, *l'Eſpion chinois*, et cent autres avortons qui périſſent au bout de quinze jours, et qui ne méritent pas qu'on faſſe attention à leur exiſtence paſſagère. Le miniſtère ne s'occupe pas ſans doute de ces pauvretés : il n'eſt occupé que du ſoin de faire fleurir l'Etat ; et l'intérêt réduit à quatre pour cent eſt une preuve d'abondance.

Je tremble que M. de *Beaumont* ne ſe décourage : je vous conjure d'exciter ſon zèle. J'ai pris des meſures qui vont m'embarraſſer beaucoup, s'il abandonne cette affaire des *Sirven*. Parlez-lui, je vous prie, de celle d'Abbeville ; il s'en ſera ſans doute informé. Je ne connais point de loi qui ordonne la torture et la mort pour des extravagances qui n'annoncent qu'un cerveau troublé. Que fera-t-on donc aux empoiſonneurs et aux parricides ?

Adieu, mon cher ami ; adouciſſez, par vos lettres, la triſteſſe où je ſuis plongé.

LETTRE CCXIX.

1766.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux eaux de Rolle en Suiffe, par Genève, 14 de juillet.

Mes chers anges, mettez-moi aux pieds de M. de *Chauvelin;* dites-lui que je penfe comme lui ; dites-lui que la pièce infpire je ne fais quoi d'atroce, mais qu'elle n'ennuie point ; qu'elle eft un peu dans le goût anglais, qu'on n'a eu d'autre intention que de dire ce qu'on penfe d'*Augufte* et d'*Antoine*, et que d'ailleurs elle eft affez fortement écrite.

Non vraiment je n'ai point ma minute; je l'avais envoyée au libraire ; je ferai mon poffible pour la retirer, et je vous conjure encore, par vos ailes , de me renvoyer ma copie , par la diligence de Lyon, à Meyrin, en belle toile cirée : c'eft la façon dont il faut s'y prendre pour faire tenir tous les gros paquets. Vous verrez, par l'étrange lettre que j'ai reçue d'un château près d'Abbeville, que vos dignes avocats ont encore bien plus fortement raifon qu'ils ne penfaient. Il y a dans tout cela de quoi frémir d'horreur. Je fuis perfuadé que le roi aurait fait grâce, s'il avait fu tout ce détail; mais la tête avait tourné à ce pauvre chevalier

1766. de *la Barre* et à tout le monde ; on n'a pas ſu le défendre, on n'a pas ſu même récuſer des témoins qu'on pouvait regarder comme ſubornés par *Belleval.* D'ailleurs, ce qui eſt bien ſingulier, c'eſt qu'il n'y a point de loi expreſſe pour un pareil délit. Il eſt abandonné, comme preſque tout le reſte, à la prudence ou au caprice du juge. Le lieutenant d'Abbeville a craint de n'en pas faire aſſez, et le parlement en a trop fait. Vous ſavez que des vingt-cinq juges il n'y en a eu que quinze qui ont opiné à la mort. Mais quand plus d'un tiers des opinans penche vers la clémence, les deux autres tiers ſont bien cruels. De quoi dépend la vie des hommes ! Si la loi était claire, tous les juges feraient du même avis ; mais quand elle ne l'eſt pas, quand il n'y a pas même de loi, faut-il que cinq voix de plus ſuffiſent pour faire périr, dans les plus horribles tourmens, un jeune gentilhomme qui n'eſt coupable que de folie ? que lui aurait-on fait de plus s'il avait tué ſon père ?

En vérité, ſi le parlement eſt le père du peuple, il ne l'eſt pas de la famille d'*Ormeſſon.* Je ſuis ſaiſi d'horreur. Je prends actuellement des eaux minérales, mais ſurement elles me feront mal ; on ne digère rien après de pareilles aventures.

Je ne ſuis point ſurpris de la conduite de ce

malheureux *Jean-Jacques*, mais j'en ſuis très-affligé. Il eſt affreux qu'il ait été donné à un pareil coquin de faire le *Vicaire ſavoyard*. Ce malheureux fait trop de tort à la philoſophie ; mais il ne reſſemble aux philoſophes que comme les ſinges reſſemblent aux hommes. 1766.

Toute ma petite famille, mes anges, ſe met au bout de vos ailes, et moi ſurtout qui vous adore autant que je hais, &c. &c. &c. &c.

Je vous demande en grâce de m'envoyer la conſultation des avocats ; il n'y a qu'à la mettre dans le paquet couvert de toile cirée, afin que les brûlés ſoient avec les roués.

LETTRE CCXX.

A M. DAMILAVILLE.

Aux eaux de Rolle en Suiſſe, 14 de juillet.

Vous allez être bien étonné ; vous allez frémir, mon cher frère, quand vous lirez la relation que je vous envoie. Qui croirait que la condamnation de cinq jeunes gens de famille à la plus horrible mort pût être le fruit de l'amour et de la jalouſie d'un vieux ſcélérat d'élu d'Abbeville ? La première idée qui vient, eſt que cet élu eſt un grand réprouvé ; mais il

1766. n'y a pas moyen de rire dans une circonſtance ſi funeſte. Ne ſaviez-vous pas que pluſieurs avocats ont donné une conſultation qui démontre l'abſurdité de cet affreux arrêt ? ne l'aurai-je point cette conſultation ?

On dit que le premier préſident leur en a voulu faire des reproches, et qu'ils lui ont répondu avec la nobleſſe et la fermeté dignes de leur profeſſion. C'eſt une choſe abominable que la mort des hommes et que les plus terribles ſupplices dépendent de cinq radoteurs qui l'emportent, par la majorité des voix, ſur les dix conſeillers du parlement, les plus éclairés et les plus équitables. Je ſuis perſuadé que, ſi ſa Majeſté eût été informée du fond de l'affaire, elle aurait donné grâce ; elle eſt juſte et bienfeſante : mais la tête avait tourné aux deux malheureux, et ils ſe ſont perdus eux-mêmes.

Je vous conjure, mon cher frère, d'envoyer à M. de *Beaumont* copie de la relation, avec le petit billet que je lui écris.

Je vous embraſſe avec autant de douleur que de tendreſſe.

Eſt-ce qu'on a brûlé *les délits et les peines* ?

AU MEME.

1766.

Aux eaux de Rolle, 14 de juillet.

JE ſuis toujours aux eaux, et aſſez malade, mon cher ami. J'ai mal daté ma dernière qui pourtant ne partira qu'avec ce billet-ci. Je vous ſupplie de faire rendre cet autre billet à *Lacombe*. Mes amis ſavent ſans doute que je ſuis aux eaux; mais je recevrai exactement toutes les lettres qu'on m'écrira à Genève.

Voici ce qu'on m'écrit ſur *Jean-Jacques :*

J'ai vu les lettres de M. Hume. Il mande *que Rouſſeau eſt le ſcélérat le plus atroce, le plus noir qui ait jamais déshonoré la nature humaine; qu'on lui avait bien dit qu'il avait tort de ſe charger de lui, mais qu'il avait cédé aux inſtances de ſes protecteurs; qu'il avait mis le ſcorpion dans ſon ſein, et qu'il en avait été piqué; que le procès, avec cet homme affreux, allait être imprimé en anglais; qu'il priait qu'on le traduisît en français, et qu'on vous en envoyât un exemplaire.*

1766.

LETTRE CCXXI.

A M. ELIE DE BEAUMONT, *avocat.*

Aux eaux de Rolle, le 14 de juillet.

ETES-VOUS, mon cher *Cicéron*, du nombre de ceux qui ont fait une consultation en faveur de l'humanité, contre une cruauté indigne de ce siècle ? vous en êtes bien capable. Je vous en révèrerai et aimerai bien davantage. Vous auriez fait encore plus, si vous aviez lu la relation véritable que M. *Damilaville* doit vous communiquer. Que vous avez bien raison de faire voir que votre jurisprudence criminelle est encore bien barbare !

Ne vous découragez point, mon cher *Cicéron*, de tout ce que vous voyez ; donnez, au nom de Dieu, votre mémoire pour les *Sirven*, dussiez-vous ne point obtenir d'attribution de juges. Je vous répète que ce mémoire sera votre chef-d'œuvre, qu'il mettra le comble à votre réputation ; et, quant aux *Sirven*, ils seront toujours assez justifiés dans l'Europe.

Soyez toujours le défenseur de l'innocence et de la raison ; rendez les hommes meilleurs et plus éclairés ; c'est votre vocation. Soyez surtout heureux vous-même avec votre digne épouse. Mon cœur est à vous, et mon esprit est le client du vôtre.

LETTRE CCXXII.

1766.

A M. LACOMBE, *libraire à Paris.*

Aux eaux de Rolle, 14 de juillet.

Je ne crois point du tout, Monſieur, que cette pièce (*) puiſſe être jouée; je penſe ſeulement qu'elle eſt faite pour être lue par les gens de lettres : ainſi il me paraît que vous ne devez pas en tirer un grand nombre d'exemplaires. Je vous avoue qu'on ne veut faire imprimer cet ouvrage qu'en faveur des notes ; et, pour peu que les cenſeurs trouvent à redire à quelques-unes des notes, on les corrigera ſans difficulté.

Je vous dirai franchement que la pièce paraît plutôt une ſatire de Rome qu'une tragédie ; et je ne puis penſer qu'une pièce de théâtre, ſans intérêt, ſe faſſe jouer. Je vous prie d'ailleurs de penſer que la repréſentation d'un *orage* ne caractériſe point les proſcriptions de trois coquins ; cet orage m'a paru fort étranger au ſujet. Le ton ſur lequel la comédie eſt aujourd'hui montée ne permet pas de croire qu'on joue des pièces de ce caractère. On eſt fort las des anciens Romains ; on ne ſe pique plus de

(*) Le Triumvirat.

1766. déclamer des vers comme on fesait du temps de *Baron ;* on veut du jeu de théâtre; on met la pantomime à la place de l'éloquence; ce qui peut réussir dans le cabinet devient froid sur la scène.

Voilà bien des raisons pour vous engager à n'imprimer d'abord qu'un très-petit nombre d'exemplaires. Au reste, l'auteur de cet ouvrage ne veut point se faire connaître; c'est un homme retiré, qui craint le public, et qui n'aspire point à la réputation. Pour moi, je n'aspire qu'à votre amitié. J'ajouterai qu'il y a quelques vers dans la pièce qui sont assez dans mon goût et dans ma manière d'écrire. Plusieurs jeunes gens m'ont fait cet honneur quelquefois ; ils ont imité mon style en l'embellissant. Je sens bien qu'on pourra me soupçonner, mais on aura grand tort assurément ; et je ne doute pas que votre amitié ne me rende le service de dissiper ces soupçons.

Il paraît depuis peu une *Histoire du commerce et de la navigation des Egyptiens.* Je vous prie de me l'envoyer à Meyrin près de Genève.

LETTRE CCXXIII.

1766.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux eaux de Rolle, 16 de juillet.

Je me jette à votre nez, à vos pieds, à vos ailes, mes divins anges. Je vous demande en grâce de m'apprendre s'il n'y a rien de nouveau. Je vous ſupplie de me faire avoir la conſultation des avocats ; c'eſt un monument de généroſité, de fermeté et de ſageſſe, dont j'ai d'ailleurs un très-grand beſoin. Si vous n'en avez qu'un exemplaire, et que vous ne vouliez pas le perdre, je le ferai tranſcrire, et je vous le renverrai auſſitôt.

L'atrocité de cette aventure me ſaiſit d'horreur et de colère. Je me repens bien de m'être ruiné à bâtir et à faire du bien dans la liſière d'un pays où l'on commet, de ſang froid et en allant dîner, des barbaries qui feraient frémir des ſauvages ivres. Et c'eſt-là ce peuple ſi doux, ſi léger et ſi gai ! *Arlequins* anthropophages ! je ne veux plus entendre parler de vous. Courez du bûcher au bal, et de la Grève à l'opéra comique ; rouez *Calas*, pendez *Sirven*, brûlez cinq pauvres jeunes gens qu'il fallait, comme diſent mes anges, mettre ſix

1766. mois à Saint-Lazare : je ne veux pas respirer le même air que vous.

Mes anges, je vous conjure, encore une fois, de me dire tout ce que vous savez. L'inquisition est fade en comparaison de vos jansénistes de grand'chambre et de tournelle. Il n'y a point de loi qui ordonne ces horreurs en pareil cas ; il n'y a que le diable qui soit capable de brûler les hommes en dépit de la loi. Quoi, le caprice de cinq vieux fous suffira pour infliger des supplices qui auraient fait trembler *Busiris !* Je m'arrête ; car j'en dirais bien davantage. C'est trop parler de démons, je ne veux qu'aimer mes anges.

LETTRE CCXXIV.

A M. DAMILAVILLE.

A Genève, 16 de juillet.

VOTRE ami, Monsieur, est toujours aux eaux de Rolle en Suisse, et les médecins lui ont conseillé un grand régime. Vous pouvez toujours m'écrire chez M. *Souchay* à Genève, tant pour les affaires de Bugey, que pour le vingtième.

Nous vous supplions très - instamment,

M. *Frégote* et moi, de nous envoyer, à l'adreſſe de M. *Souchay*, la conſultation des avocats, 1766.
les concluſions du procureur général, comme auſſi l'avis du rapporteur, les noms des juges qui ont opiné pour, et ceux des juges qui ont opiné contre, afin que nous puiſſions nous conduire avec plus de ſureté dans la réviſion de cette affaire.

Nous eſpérons tirer un grand parti de la conſultation des avocats; nous nous flattons même de vous envoyer, avant qu'il ſoit peu, un mémoire raiſonné qu'on nous dit être fait ſur la bonne juriſprudence, touchant le fait et le droit.

S'il y a quelque choſe de nouveau, nous vous prions de vouloir bien en parler à meſſieurs les conſeillers *Mignot* et d'*Ornoi*, qui vous donneront ſans doute les éclairciſſemens néceſſaires.

Nous nous recommandons à votre amitié et à votre bonté, étant très-particulièrement, Monſieur, vos très-humbles et très-obéiſſans ſerviteurs,

J. L. B. et compagnie.

1766.

LETTRE CCXXV.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

Aux eaux de Rolle, 16 de juillet.

LA petite acquiſition de mon cœur, que vous avez faite, Monſieur, vous eſt bien confirmée. En vous remerciant des ruines de la Gréce, que vous voulez bien m'envoyer. Vous voyez quelquefois dans Paris les ruines du bon goût et du bon ſens, et vous ne verrez jamais que chez un petit nombre de ſages les ruines que vous déſirez de voir.

Voici une relation (*la Relation d'Abbeville*) qu'on m'envoie, dans laquelle vous trouverez un triſte exemple de la décadence de l'humanité. On me mande que cette horrible aventure n'a preſque point fait de ſenſation dans Paris. Les atrocités qui ne ſe paſſent point ſous nos yeux ne nous touchent guère ; perſonne même ne ſavait la cauſe de cette funeſte cataſtrophe. On ne pouvait pas deviner qu'un vieux élu, très-réprouvé, amoureux, à ſoixante ans, d'une abbeſſe, et jaloux d'un jeune homme de vingt-deux ans, avait ſeul été l'auteur d'un événement ſi déplorable. Si ſa Majeſté en avait été informée, je ſuis perſuadé que la bonté de ſon caractère l'aurait portée à faire grâce.

Voilà trois défaſtres bien extraordinaires, en peu d'années ; ceux des *Calas*, des *Sirven*, et de ces malheureux jeunes gens d'Abbeville. A quels piéges affreux la nature humaine eſt expoſée ! Je bénis ma fortune qui me fait achever ma vie dans les déſerts des Suiſſes, où l'on ne connaît point de pareilles abominations. Elles mettent la noirceur dans l'ame. Les Français paſſent pour être gais et polis ; il vaudrait bien mieux paſſer pour être humains. *Démocrite* doit rire de nos folies ; mais *Héraclite* doit pleurer de nos cruautés. Je retournerai demain dans l'hermitage où vous m'avez vu pour recevoir le prince de *Brunſwick*. On le dit humain et généreux ; c'eſt le caractère des braves gens. Les robes noires, qui n'ont jamais connu le danger, ſont barbares.

1766.

Pardonnez à la triſteſſe de ma lettre, vous, Monſieur, qui penſez comme le prince de *Brunſwick*. Conſervez-moi une amitié que je mérite par mon tendre et reſpectueux attachement pour vous.

1766.

LETTRE CCXXVI.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

Aux eaux de Rolle, 18 de juillet.

Je ne fais où vous êtes, Monfeigneur; mais, quelque part que vous foyez, vous êtes compatiffant et généreux : vous ferez touché de cette relation qu'on m'a envoyée (*). Je fuis

(*) *Extrait d'une lettre d'Abbeville, du 7 de juillet.*

. . . .

Un habitant d'Abbeville, lieutenant de l'élection, riche, avare, et nommé *Belleval*, vivait avec la plus grande intimité avec l'abbeffe de Vignancourt, fille de M. de *Brou*, lorfque deux jeunes gentilshommes, parens de l'abbeffe, nommés de *la Barre* arrivèrent à Abbeville. L'abbeffe les reçut chez elle, les logea dans l'intérieur du couvent, plaça, peu de temps après, l'aîné des deux frères dans les moufquetaires. Le plus jeune, âgé de feize à dix-fept ans, toujours logé chez fa coufine, toujours mangeant avec elle, fit connaiffance avec la jeuneffe de la ville, l'introduifit chez l'abbeffe; on y foupait, on y paffait une partie de la nuit.

Le fieur *Belleval*, congédié de la maifon, réfolut de fe venger. Il favait que le chevalier de *la Barre* avait commis de grandes indécences, quatre mois auparavant, avec quelques jeunes gens de fon âge mal élevés. L'un d'eux meme avait donné, en paffant, un coup de baguette fur un poteau auquel était attaché un crucifix de bois; et quoique le coup n'eût été donné que par derrière, et fur le fimple poteau,

persuadé que, si on avait été informé de l'origine de cette horrible aventure, on aurait fait quelque grâce. Cet élu d'Abbeville vous 1766.

la baguette, en tournant, avait frappé malheureusement le crucifix. Il sut que ces jeunes gens avaient chanté des chansons impies, qui avaient scandalisé quelques bourgeois. On reprochait surtout au chevalier de *la Barre* d'avoir passé à trente pas d'une procession qui portait le Saint-Sacrement, et de n'avoir pas ôté son chapeau.

Belleval courut de maison en maison exagérer l'indécence très-répréhensible du chevalier et de ses amis. Il écrivit aux villes voisines ; le bruit fut si grand que l'évêque d'Amiens se crut obligé de se transporter à Abbeville, pour réparer le scandale par sa piété.

Alors on fit des informations, on jeta des monitoires, on assigna des témoins ; mais personne ne voulait accuser juridiquement de jeunes indiscrets dont on avait pitié. On voulait cacher leurs fautes, qu'on imputait à l'ivresse et à la folie de leur âge.

Belleval alla chez tous les témoins, il les menaça, il les fit trembler, il se servit de toutes les armes de la religion, enfin il força le juge d'Abbeville à le faire assigner lui-même en témoignage. Il ne se contenta pas de grossir les objets dans son interrogatoire, il indiqua les noms de tous ceux qui pouvaient témoigner, il requit même le juge de les entendre. Mais ce délateur fut bien surpris lorsque le juge ayant été forcé d'agir et de rechercher les imprudens complices du chevalier de *la Barre*, il trouva le fils du délateur *Belleval* à la tête.

Belleval désespéré fit évader son fils avec le sieur d'*Etallonde*, fils du président de *Bancour*, et le jeune d'*Ouville*, fils du maire de la ville. Mais poussant jusqu'au bout sa jalousie et sa vengeance contre le chevalier de *la Barre*, il le fit suivre par un espion. Le chevalier fut arrêté avec le sieur *Moisnel* son ami. La tête leur tourna, comme vous le pouvez bien

1766. paraîtra un grand réprouvé. Il eſt ſeul la cauſe du déſeſpoir de cinq familles, et il eſt lui-même au nombre de ceux qu'il a accablés par ſa méchanceté. La peine de mort n'eſt point ordonnée par la loi, et le degré du châtiment eſt entièrement abandonné à la prudence des juges.

Il y a pluſieurs années qu'une profanation beaucoup plus ſacrilége fut commiſe dans la ville de Dijon; les coupables furent condamnés à ſix mois de priſon, et à quatre mille livres envers les pauvres, payables ſolidairement.

penſer, dans leur interrogatoire. Cependant *Moiſnel* répondit plus ſagement que *la Barre*. Celui-ci ſe perdit lui-même; vous ſavez le reſte.

Je me trouvai ſamedi à Abbeville, où une petite affaire m'avait conduit, lorſque de *la Barre* et *Moiſnel*, eſcortés de quatre archers, y arrivèrent de Paris, par une route détournée. Je ne ſaurais vous donner une juſte idée de la conſternation de cette ville, de l'horreur qu'on y reſſent contre *Belleval*, et de l'effroi qui règne dans toutes les familles. Le peuple même trouve l'arrêt trop cruel; il déchirerait *Belleval*; il eſt ſorti d'Abbeville, et on ne ſait où il eſt.

Nota benè. Les accuſés ont été condamnés par le parlement de Paris, en confirmation de la ſentence d'Abbeville, à avoir la langue et le poing coupés, la tête tranchée, et à être jetés dans les flammes, après avoir ſubi la queſtion ordinaire et extraordinaire. Le chevalier de *la Barre* a été ſeul exécuté; on continue le procès du ſieur *Moiſnel*. Pluſieurs avocats ont ſigné une conſultation par laquelle ils prouvent l'illégalité de l'arrêt. Il y avait vingt-cinq juges; quinze opinèrent à la mort, et dix à une correction légère.

Les

Les meilleurs jurifconfultes prétendent que, dans les délits qui ne traînent pas après eux des fuites dangereufes, et dont la punition eft arbitraire, il faut toujours pencher vers la clémence, plutôt que vers la cruauté. 1766.

Il eft trifte de voir des exemples d'inhumanité dans une nation qui recherche la réputation d'être douce et polie. Je fais bien qu'il n'y a point de remède aux chofes faites; mais j'ai cru que vous ne feriez pas fâché d'être inftruit de ce qui a produit cette cataftrophe épouvantable.

Il eft trifte que l'amour en foit la caufe : il n'eft pas accoutumé, dans notre fiècle, à produire de telles horreurs; il me femble que vous l'aviez rendu plus humain.

Continuez-moi vos bontés, et pardonnez-moi de ne vous pas écrire de ma main. Ma miférable fanté eft dans un tel état que je ne fuis capable que de vous aimer et de vous refpecter jufqu'au dernier moment de ma vie.

1766.

LETTRE CCXXVII.

A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

18 de juillet.

En vérité, Monſieur, vous avez adouci mes maux et prolongé ma vie en me gratifiant de ces dix paquets de la poudre des chartreux. Je n'ai qu'une ſeule priſe de la poudre des pilules de Pruſſe.

Oui, ſans doute, il faut faire une ſeconde édition de cet ouvrage (*), et il y en aura plus d'une. L'avant-propos eſt violent; cet avant-propos eſt du roi : il n'y a qu'une ſeule faute, mais elle eſt grave, et ſera relevée par les ennemis de la raiſon. Il y parle d'une falſification d'un paſſage dans l'*Evangile* de *Jean*. L'on prétend que ce n'eſt point ce paſſage de l'*Evangile* qui a été falſifié, mais bien deux endroits d'une épître. Le corps de l'hiſtoire eſt de l'abbé de *Prades*; il a beſoin de beaucoup de corrections et d'additions. On m'a parlé de quelques autres ouvrages qui paraiſſent. Je remercie ceux qui nous éclairent; mais je tremble pour eux, à moins qu'ils ne ſoient des rois de Pruſſe. La relation que je vous envoie vous

(*) L'abrégé de l'Hiſtoire ecléſiaſtique.

fera frémir comme moi : l'inquiſition aurait été moins barbare. 1766.

La poſtérité ne concevra pas comment les gentilshommes d'une province ont laiſſé immoler d'autres gentilshommes par des bourreaux, ſur un arrêt de vingt-cinq bourreaux en robe, à la pluralité de quinze voix contre dix. C'était bien là le cas, au moins, de faire des repréſentations à ceux qui en font tous les jours de ſi violentes pour des ſujets bien moins intéreſſans.

Je ſouhaite paſſionnément, Monſieur, d'avoir l'honneur de vous revoir. Je crois avoir retrouvé en vous un autre marquis de *Vauvenargues*. Vous me conſolerez de ſa perte et des atrocités religiueſes qu'on commet encore dans un ſiècle qui n'était pas digne de lui. Je vous attends, Monſieur, avec l'attachement le plus tendre et le plus reſpectueux.

1766.

LETTRE CCXXVIII.

A M. DAMILAVILLE.

19 de juillet.

Ce petit billet ouvert que je vous envoie, mon cher frère, pour *Protagoras* (*), eſt pour vous comme pour lui; il eſt écrit dans l'amertume de mon cœur. Je crains que *Protagoras* ne ſoit trop gai au milieu des horreurs qui nous environnent. Le rôle de *Démocrite* eſt fort bon, quand il ne s'agit que des folies humaines; mais les barbaries font des *Héraclite*. Je ne crois pas que je puiſſe rire de long-temps. Je vous répète toujours la même choſe, je vous fais toujours la même prière. La conſultation en faveur de ces malheureux jeunes gens, et le mémoire des *Sirven*, ce ſont-là mes deux pôles. On m'aſſure que celui qui eſt mort n'avait pas dix-ſept ans; cela redouble encore l'horreur.

C'eſt aujourd'hui le jour où j'attends une de vos lettres. Si je n'en ai point, mon affliction ſera bien cruelle; mais, ſi j'ai la conſultation des avocats, je recevrai au moins quelque conſolation. Je ſais que c'eſt après la mort le

(*) M. d'*Alembert*.

médecin ; mais cela peut du moins ſauver la vie à d'autres. L'aſſaſſinat juridique de *Calas* a rendu le parlement de Toulouſe plus circonſpect; les cris ne ſont pas inutiles, ils effraient les animaux carnaſſiers, au moins pour quelque temps. 1766.

Adieu, mon cher frère ; je vous embraſſe toujours avec autant de douleur que de tendreſſe.

LETTRE CCXXIX.

A M. LE PRINCE DE LIGNE.

Aux eaux de Rolle en Suiſſe, 22 de juillet.

Vous voyez bien, monſieur le Prince, par le lieu dont je date, que je ne ſuis pas le plus jeune et le plus vigoureux des mortels. Mais, en quelque état que je ſois, je reſſens vos bontés comme ſi j'avais votre âge. Votre lettre me fait voir que vous êtes auſſi philoſophe qu'aimable. Né dans le ſein des grandeurs, vous faites peu de cas de celles qui ne ſont pas dans vous-même, et qu'on n'obtient que par la faveur d'autrui. Il ne vous appartient pas d'être courtiſan ; c'eſt à vous qu'il faut faiɹe ſa cour ; et vous pouvez jouir aſſurément

1766. de la vie la plus heureuse et la plus honorée, sans en avoir l'obligation à personne.

Je serais bien tenté de vous envoyer un petit écrit sur une aventure horrible, assez semblable à celle des *Calas ;* mais j'ai craint que le paquet ne fût un peu trop gros ; il est de deux feuilles d'impression. Je suis persuadé qu'il toucherait votre belle ame ; vous y verriez d'ailleurs des choses très-curieuses. Je passe dans ma petite sphère les derniers temps de ma vie, comme vous passez vos beaux jours, à faire le plus de bien dont je suis capable ; c'est par cela seul que je mérite un peu les bontés dont vous daignez m'honorer. Vous en ferez beaucoup dans vos belles et magnifiques terres ; vous y vivrez en souverain ; vous pourrez attirer auprès de vous des hommes dignes de vous plaire : les plus grands rois n'ont rien au-dessus.

On m'a dit que vous iriez faire un tour en Italie ; je ne sais si ce bruit est fondé, mais il me plaît infiniment. Je me flatterais que vous prendriez la route de Genève, que je pourrais avoir l'honneur de vous recevoir dans ma cabane ; vos grâces ranimeraient ma vieillesse. L'Italie commence à mériter d'être vue par un prince qui pense comme vous. On y allait, il y a vingt ans, pour voir des statues antiques, et pour y entendre de nouvelle musique ; on

peut y aller aujourd'hui pour y voir des hommes qui penſent, et qui foulent aux pieds la ſuperſtition et le fanatiſme. 1766.

Tes plus grands ennemis, Rome, ſont à tes portes.

Il s'eſt fait en Europe une révolution étonnante dans les eſprits. J'ai trop peu d'eſpace pour vous dire ici ce que je penſe du vôtre, et pour vous faire connaître toute l'étendue de mon reſpect et de mon attachement. *V.*

LETTRE CCXXX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux eaux de Rolle en Suiſſe, par Genève, 23 de juillet.

UN génevois, nommé *Balleſſert*, qui eſt à Paris, et qui a remporté un prix à je ne ſais quelle académie, par un excellent ouvrage, veut ſe préſenter devant mes anges pour obtenir, par leur protection, une audience de M. le duc de *Choiſeul*. Je ne ſais s'il veut lui parler des affaires de Genève, ou s'il a quelque autre grâce à lui demander; mais je ſupplie mes divins anges de daigner lui accorder toute la faveur qu'ils pourront : ce ſera une nouvelle grâce que j'aurai reçue d'eux.

1766. Je me flatte que mes anges voudront bien m'envoyer le petit paquet en toile cirée, pour lequel je leur ai présenté requête. J'ai écrit à M. de *Chauvelin ;* pour peu qu'il connaiſſe l'amour propre des auteurs, il n'aura pas été médiocrement ſurpris que je ſois en tout de ſon avis.

Je ne dormirai point juſqu'à ce que j'aye la conſultation des avocats. Hélas ! mes anges, nous ne ſommes pas heureux en conſultations. Celle de l'avocat qui joue ſi bien la comédie, n'a point réuſſi ; celle qui devait porter les juges à l'humanité, n'a pas empêché qu'on ne traitât de pauvres jeunes gens, coupables d'extravagances, en coupables de parricides ; et enfin la conſultation de *Beaumont*, pour les *Sirven*, ne vient point. Les horreurs du fanatiſme, qui vous environnent, ſemblent avoir glacé la main d'*Elie ;* il me paraît, au contraire, qu'on devrait s'encourager plus que jamais à combattre l'atrocité des jugemens injuſtes. On dit que cet infortuné jeune homme, qui n'avait que vingt et un ans, eſt mort avec la fermeté de *Socrate ;* et *Socrate* a moins de mérite que lui : car ce n'eſt pas un grand effort, à ſoixante et dix ans, de boire tranquillement un gobelet de ciguë ; mais, mourir dans des ſupplices horribles, à l'âge de vingt et un ans, cela demande aſſurément plus de courage.

Cette barbarie m'occupe nuit et jour. Eſt-il poſſible que le peuple l'ait ſoufferte? L'homme, en général, eſt un animal bien lâche; il voit tranquillement dévorer ſon prochain, et ſemble content, pourvu qu'on ne le dévore pas: il regarde encore ces boucheries avec le plaiſir de la curioſité. 1766.

Mes anges, j'ai le cœur déchiré.

LETTRE CCXXXI.

A M. DAMILAVILLE.

A Genève, 25 de juillet.

Le roi de Pruſſe vient d'envoyer cinq cents livres à *Sirven*. Cette petite généroſité, à laquelle rien ne l'engageait, m'a été d'autant plus ſenſible qu'il ne l'a faite qu'à ma prière, et que ce bienfait a paſſé par mes mains. Le mémoire du divin *Elie* produirait bien un autre effet.

Je ne doute pas un moment que, ſi vous vouliez venir vous établir à Clèves, avec *Platon* (*) et quelques amis, on ne vous fît des conditions très-avantageuſes. On y établi-

(*) M. *Diderot*. Voyez la correſpondance du roi de Pruſſe, année 1766.

1766. rait une imprimerie qui produirait beaucoup; on y établirait une autre manufacture plus importante, ce ferait celle de la vérité. Vos amis viendraient y vivre avec vous. Il faudrait qu'il n'y eût dans ce fecret que ceux qui fonderaient la colonie. Soyez sûr qu'on quitterait tout pour vous joindre. *Platon* pourrait partir avec fa femme et fa fille, ou les laiffer à Paris, à fon choix.

Soyez très-sûr qu'il fe ferait alors une grande révolution dans les efprits, et qu'il fuffirait de deux ou trois ans pour faire une époque éternelle : les grandes chofes font fouvent plus faciles qu'on ne penfe. Puiffe cette idée n'être pas un beau rêve ! Il ne faut que du zèle et du courage pour la réalifer ; vous avez l'un et l'autre. J'attends votre réponfe avec impatience, et je vous fupplie furtout, mon cher ami, de preffer *Elie*. Quand même on n'imprimerait qu'une centaine d'exemplaires de fon factum pour *Sirven*, quand même les horreurs où l'on eft plongé empêcheraient de pourfuivre cette affaire, il en reviendrait toujours beaucoup de gloire à *Elie*, et une grande confolation à *Sirven*.

Je sèche en attendant la confultation des avocats en faveur de cet infortuné qui eft mort avec plus de courage que *Socrate ;* nous attendons auffi les noms des juges dont la poftérité

doit faire juſtice. Voici l'extrait d'une lettre que je viens de recevoir : 1766.

„ Le chevalier de *la Barre* a ſoutenu les tourmens et la mort, ſans aucune faibleſſe et ſans aucune oſtentation. Le ſeul moment où il a paru ému eſt celui où il a vu le ſieur de *Belleval* dans la foule des ſpectateurs. Le peuple aurait mis *Belleval* en pièces, s'il n'y avait pas eu main forte. Il y avait cinq bourreaux à l'exécution du chevalier. Il était petit-fils d'un lieutenant général des armées, et ſerait devenu un excellent officier. Le cardinal *le Camus*, dont il était parent, avait commis des profanations bien plus grandes ; car il avait communié un cochon avec une hoſtie ; et il ne fut qu'exilé. Il devint enſuite cardinal, et mourut en odeur de ſainteté. Son parent eſt mort dans les plus horribles ſupplices, pour avoir chanté des chanſons, et pour n'avoir pas ôté ſon chapeau. „

Boursier, chez M. Souchay, au lion d'or.

On vous recommande les deux incluſes.

1766.

LETTRE CCXXXII.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN, *à Ornoi.*

Aux eaux de Rolle, 28 de juillet.

JE viens de lire le mémoire ſigné de huit avocats. Il ne parle point d'une abbeſſe, mais d'une ſupérieure de couvent. Il dit que le juge devait ſe récuſer lui-même, parce que, de cinq accuſés, il y en avait quatre dont les familles avaient avec lui de violens démêlés. Le mémoire porte que ce juge voulait marier ſon fils unique à une demoiſelle qui voulait épouſer le frère aîné d'un de ces accuſés même. Cette demoiſelle était dans le couvent, et la ſupérieure favoriſait les prétentions du rival. Il y a bien plus : ce juge était curateur de cette jeune perſonne, et on avait tenu une aſſemblée des parens de la demoiſelle, pour ôter la curatelle à ce juge.

Voilà donc, de tous les côtés, l'amour qui eſt la cauſe d'un ſi grand malheur ; voilà un lieutenant de l'élection, âgé de ſoixante ans, amoureux d'une religieuſe, et voilà un jeune homme amoureux d'une penſionnaire, qui ont produit toute cette affaire épouvantable.

Ce qui nous étonne encore dans ce procès, c'eſt que la procédure, ni la ſentence, ni

l'arrêt, n'ont fait aucune mention de l'audace facrilége avec laquelle on avait mutilé un crucifix ; il n'y a eu aucune charge fur ce crime contre les accufés ; et cette action eft probablement d'un foldat ivre, de la garnifon, ou de quelque ouvrier huguenot de la manufacture d'Abbeville. Mais les enquêtes faites fur cette profanation, ayant été jointes aux autres corps du délit, ont produit dans les efprits une fermentation qui n'a pas peu contribué à l'horreur de la cataftrophe. 1766.

Un des principaux corps du délit eft une vieille chanfon grivoife qu'on chante dans tous les régimens. L'une eft intitulée *la Magdelène*, et l'autre *la Saint-Cyr*.

Il eft peu parlé, dans la confultation des avocats, de l'infortuné jeune homme qui a fini fes jours d'une manière fi cruelle, et avec une fermeté fi héroïque.

Il eft très-conftant que, de vingt-cinq juges, il n'y en a eu que quinze qui aient opiné à la mort. Si les feigneurs d'Ornoi ont appris quelque chofe qui puiffe éclaircir cette horrible affaire, nous leur ferons bien obligés de nous en faire part.

Ils vont donc faire une tragédie avec le jeune *la Harpe* ? il vaut mieux faire des tragédies, que d'être témoin de celle qui vient de fe paffer dans votre voifinage.

1766. Nous vous embraſſons très-tendrement.

Il eſt doux de cultiver ſon jardin, mais il me ſemble qu'on y jette de groſſes pierres.

LETTRE CCXXXIII.

A M. DE LA HARPE.

Aux eaux de Rolle en Suiſſe, par Genève, 28 de juillet.

Vous partagerez donc vos faveurs, Monſieur, entre mes deux nièces, cette année. Vous allez dans le pays du chevalier de *la Barre*, il n'y a point de tragédie plus terrible que celle dont il a été le héros. Il eſt mort avec un courage étonnant, et avec un ſang froid et une raiſon qu'on ne devait pas attendre des extravagances de ſon âge. Il était petit-fils d'un lieutenant général fort eſtimé ; tout le monde le plaint. Il avait commis les mêmes imprudences que *Polyeucte*, à cela près que *Polyeucte* avait raiſon dans le fond, et qu'il était animé de la grâce, au lieu que ſon imitateur ne l'était que par la folie. Les larmes coulent volontiers pour la jeuneſſe qui a fait des fautes, et qu'elle aurait réparées dans l'âge mûr. Nous vous ſouhaitons une vie heureuſe, dans ce chaos de malheurs et de peines qu'on

appelle le monde, dont vous ferez un jour détrompé. Soyez au-dessus des bons et des mauvais succès : mais soyez sensible à l'amitié, elle seule adoucit les maux de la vie. 1766.

Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

LETTRE CCXXXIV.

A M. DAMILAVILLE.

6 d'auguste.

Le mémoire que vous m'avez envoyé, Monsieur, fait verser des larmes et bouleverse l'ame. Il est bien triste de ne pouvoir mettre sur le papier tous les sentimens de son cœur. Le public doit frémir d'indignation.

Votre ami persiste toujours dans son idée. Il est vrai, comme vous l'avez dit, qu'il faudra l'arracher à bien des choses qui sont sa consolation, et qui sont l'objet de ses regrets ; mais il vaut mieux les quitter par la philosophie que par la mort. Il perdra beaucoup, mais il lui restera de quoi vivre et de quoi être utile. Tout ce qui l'étonne, c'est que plusieurs personnes n'aient pas formé de concert cette résolution. Pourquoi un certain baron philosophe ne viendrait-il pas travailler à l'établissement de cette colonie ? pourquoi tant d'autres ne saisiraient-ils pas une si belle occasion ?

1766. Votre ami a reçu chez lui, depuis peu, deux princes fouverains qui penfent entièrement comme vous. L'un d'eux offrirait une ville, fi celle que l'on a en vue n'était pas convenable. Le projet concernant le grand ouvrage ferait très-utile, et ferait en même temps la fortune et la gloire de ceux qui l'entreprendraient.

Votre ami, Monfieur, prétend qu'il n'y a qu'à vouloir, que les hommes ne veulent pas affez, que les petites confidérations font le tombeau des grandes chofes.

J'ai vu aujourd'hui le fieur *Sirven*, qui eft pénétré de vos bontés officieufes. Nous penfons que voici le temps le plus favorable pour fa caufe. Le public, foulevé contre tant d'injuftices réitérées de toutes parts, fe déclarera pour les *Sirven*. Il ne tiendra qu'à M. de *Beaumont* de faire un chef-d'œuvre.

Si vous pouviez, Monfieur, déterrer le mémoire de M. de *Gennes*, en faveur de M. de *la Bourdonaie*, vous me rendriez un très-grand fervice. Nous avons ici un jurifconfulte qui fe propofe de faire un recueil des caufes célèbres de ce temps-ci : il y a cinq ou fix procès qui doivent intéreffer toutes les nations. Celui de M. de *la Bourdonaie* doit être à la tête : c'eft un ouvrage qui ne paraîtra pas fitôt, mais qu'il eft néceffaire de commencer.

S'il

S'il y a quelque chose de nouveau, nous vous prions de nous en faire part. 1766.

Nous sommes toujours avec les sentimens que vous nous connaissez, Monsieur, votre &c.

Boursier et compagnie.

LETTRE CCXXXV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux eaux de Rolle en Suisse, par Genève, 6 d'auguste.

Le petit prêtre a reçu les roués; le petit prêtre doit être plus tragique que jamais, car il joint aux roués, dans son imagination, les décollés, les bâillonnés, les brûlés, les incarcérés qui écrivent des mémoires avec des cure-dents; et il ne s'accoutume point à ces passages rapides de l'opéra comique à la grève. Il est toujours fâché de voir des singes devenus tigres; mais il gourmande son imagination, il ne s'occupe que des atrocités de l'antiquité. Il est très-touché des choses raisonnables que ses anges lui disent. Il sait très-bien qu'il n'est pas membre du parlement d'Angleterre. Il dévore en secret ses sentimens d'humanité; il gémit obscurément sur la nature humaine.

1766. Oſera-t-il prier l'une des deux anges d'expliquer une critique qu'elle a faite de la tragédie d'*Octave* et du jeune *Pompée*, dans ſa lettre du 22 de juillet, dont elle a daigné accompagner l'envoi de la pièce ? Voici la critique :

Pompée doit ſonger à qui ce ſerait directement s'attaquer ; rien ne pourrait mettre Pompée à couvert de ſon reſſentiment. Eſt-ce du reſſentiment d'*Octave* dont vous voulez parler, Madame, ou du reſſentiment du ſénat de Rome ? c'eſt peut-être de l'un et de l'autre. Je crois la critique très-juſte, et je vous réponds que le jeune auteur y aura la plus grande attention. Vous ſavez combien il eſt docile à vos critiques, quelle déférence il a toujours eue pour vos jugemens.

Quoiqu'il ſoit plongé dans l'antiquité, il ne laiſſe pas de s'intéreſſer quelquefois aux modernes. Le mémoire écrit avec un cure-dents lui a paru devoir faire un effet prodigieux. S'eſt-il trompé ? et ſe trompe-t-il quand il penſe que ce mémoire irritera des hommes conſidérables ? O Velches ! ſans tous ces orages, votre pays ſerait un joli pays.

Reſpect et tendreſſe. *V.*

LETTRE CCXXXVI.

1766.

A M. DAMILAVILLE.

9 d'auguſte.

Je vous prie, Monſieur, de n'écrire qu'à moi le réſultat de nos affaires. Il n'y a point d'autre adreſſe qu'*à M. Bourſier*, *chez M. Souchay*, *au lion d'or*, *à Genève*. Mes aſſociés ſont toujours dans les mêmes ſentimens. Il y a des bleſſures que le temps guérit; il y en a d'autres qu'il envenime.

Nous avons reçu toutes vos lettres. Les eſpérances que vous nous avez données, nous ont apporté quelques conſolations; mais les idées que nous avons conçues ſont ſi flatteuſes, que je crains bien que ce ne ſoit un beau roman.

Je vous l'ai déjà dit; les plus petits liens arrêtent les plus grandes révolutions. Il y a des monſtres qui n'ont ſubſiſté que parce que les *Hercules* qui pouvaient les détruire n'ont pas voulu s'éloigner de leurs commères.

Comme on s'entretient de tout à Genève, on a beaucoup parlé de la fauſſe démarche du parlement. Nos politiques prétendent que, ſi le parlement s'était contenté de préſenter

1766. humblement au roi le mémoire de M. de *la Chalotais*, il aurait touché sa Majesté au lieu de l'aigrir. Pour moi, qui ne suis point politique et qui ne me mêle que des affaires de mon commerce, je ne décide point sur ces questions délicates. Je joins comme vous un peu de philosophie à mes occupations, et c'est là que je trouve le seul soulagement qu'on puisse éprouver dans les malheurs de la vie.

J'ai entendu parler confusément de ces jeunes écervelés d'Abbeville ; mais, comme on dit que ce sont des enfans de quinze à seize ans, je crois qu'on aura pitié de leur âge, et qu'on ne leur fera point de mal.

Nous vous sommes plus tendrement attachés que jamais.

Boursier et compagnie.

Fin du Tome dixième.

TABLE ALPHABETIQUE

DES LETTRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

A.

ANONYMES.

LETTRE I. Page 103

LETTRE II. 296

ALBERGATI CAPACELLI. (M. le marquis) 180

ALBERTAS, (M. d') *premier président de la chambre des comptes d'Aix.* 305

ARGENCE DE DIRAC. (M. le marquis d')

LETTRE I. 24

LETTRE II. 152

LETTRE III. 173

LETTRE IV. 224

LETTRE V. 276

LETTRE VI. 283

ARGENTAL. (Madame la comteſſe d') 404

ARGENTAL. (M. le comte d')

LETTRE I. 11
LETTRE II. 15
LETTRE III. 22
LETTRE IV. 25
LETTRE V. 28
LETTRE VI. 39
LETTRE VII. 60
LETTRE VIII. 63
LETTRE IX. 79
LETTRE X. 85
LETTRE XI. 91
LETTRE XII. 112
LETTRE XIII. 121
LETTRE XIV. 133
LETTRE XV. 142
LETTRE XVI. 169
LETTRE XVII. 172
LETTRE XVIII. 177
LETTRE XIX. 183
LETTRE XX. 185

LETTRE XXI. 196
LETTRE XXII. 201
LETTRE XXIII. 207
LETTRE XXIV. 209
LETTRE XXV. 213
LETTRE XXVI. 217
LETTRE XXVII. 219
LETTRE XXVIII. 221
LETTRE XXIX. 231
LETTRE XXX. 251
LETTRE XXXI. 266
LETTRE XXXII. 267
LETTRE XXXIII. 274
LETTRE XXXIV. 286
LETTRE XXXV. 289
LETTRE XXXVI. 311
LETTRE XXXVII. 316
LETTRE XXXVIII. 318
LETTRE XXXIX. 321
LETTRE XL. 328
LETTRE XLI. 334
LETTRE XLII. 343
LETTRE XLIII. 352

LETTRE XLIV. 356
LETTRE XLV. 374
LETTRE XLVI. 385
LETTRE XLVII. 388
LETTRE XLVIII. 393
LETTRE XLIX. 399
LETTRE L. 422
LETTRE LI. 434
LETTRE LII. 448
LETTRE LIII. 462
LETTRE LIV. 465
LETTRE LV. 473
LETTRE LVI. 487
LETTRE LVII. 497

AUTRÉ. (M. le comte d') 198

B.

BELLOI. (M. du) *Sur sa tragédie du Siége de Calais.* 73

BESSIN, (M.) *curé de Plainville en Normandie.* 13

BERGER. (M.) 35

BORDE,

BORDE, (M. de la) *premier valet de chambre du roi.* 239

BORDES. (M. de) 3

C.

CAILHAVA, (M.) *auteur de la comédie intitulée le Tuteur dupé.* 272

CESAROTTI. (M. l'abbé) 308

CHABANON. (M. de)

LETTRE I. 157

LETTRE II. 249

LETTRE III. 280

LETTRE IV. 314

LETTRE V. 339

LETTRE VI. 441

LETTRE VII. 445

CHAUVELIN. (M. le marquis de) 188

CHOISEUL. (M. le duc de) 368

CHRISTIN, (M.) *fils, avocat à Saint-Claude.*

LETTRE I. 273

LETTRE II. 310

CIDEVILLE. (M. de)

LETTRE I. 26

LETTRE II. 65

LETTRE III. 192

CLAIRON. (Mademoiselle)

LETTRE I. 116

LETTRE II. 154

LETTRE III. 171

LETTRE IV. 175

LETTRE V. 191

LETTRE VI. 203

LETTRE VII. 300

LETTRE VIII. 391

CONTANT D'ORVILLE. (M.) 354

D.

DAMILAVILLE. (M.)

LETTRE I. 9

LETTRE II. 14

LETTRE III. 30

LETTRE IV. 32

LETTRE V.	42
LETTRE VI.	47
LETTRE VII.	49
LETTRE VIII.	58
LETTRE IX.	67
LETTRE X.	71
LETTRE XI.	81
LETTRE XII.	87
LETTRE XIII.	92
LETTRE XIV.	97
LETTRE XV.	99
LETTRE XVI.	107
LETTRE XVII.	109
LETTRE XVIII.	114
LETTRE XIX.	119
LETTRE XX.	126
LETTRE XXI.	128
LETTRE XXII.	131
LETTRE XXIII.	135
LETTRE XXIV.	137
LETTRE XXV.	140
LETTRE XXVI.	144
LETTRE XXVII.	146

LETTRE XXVIII.	148
LETTRE XXIX.	155
LETTRE XXX.	164
LETTRE XXXI.	228
LETTRE XXXII.	242
LETTRE XXXIII.	254
LETTRE XXXIV.	257
LETTRE XXXV.	260
LETTRE XXXVI.	264
LETTRE XXXVII.	277
LETTRE XXXVIII.	284
LETTRE XXXIX.	292
LETTRE XL.	294
LETTRE XLI.	324
LETTRE XLII.	332
LETTRE XLIII.	364
LETTRE XLIV.	366
LETTRE XLV.	377
LETTRE XLVI.	378
LETTRE XLVII.	387
LETTRE XLVIII.	396
LETTRE XLIX.	400
LETTRE L.	409

LETTRE LI. 411
LETTRE LII. 419
LETTRE LIII. 431
LETTRE LIV. 432
LETTRE LV. 436
LETTRE LVI. 443
LETTRE LVII. 447
LETTRE LVIII. 450
LETTRE LIX. 453
LETTRE LX. 463
LETTRE LXI. 467
LETTRE LXII. 474
LETTRE LXIII. 484
LETTRE LXIV. 489
LETTRE LXV. 495
LETTRE LXVI. 499

DEFFANT. (Madame la marquiſe du)

LETTRE I. 74
LETTRE II. 225
LETTRE III. 259
LETTRE IV. 336
LETTRE V. 361
LETTRE VI. 382

E.

ELIE DE BEAUMONT. (M.)

LETTRE I. 12

LETTRE II. 38

LETTRE III. 94

LETTRE IV. 101

LETTRE V. 108

LETTRE VI. 215

LETTRE VII. 340

LETTRE VIII. 470

F.

FLORIAN. (Madame la marquiſe de)

LETTRE I. 246

LETTRE II. 326

FLORIAN. (M. le marquis de)

LETTRE I. 237

LETTRE II. 380

LETTRE III. 416

LETTRE IV. 492

G.

GALLITZIN. (M. le prince de) 234

GEOFFRIN. (Madame) 457

H.

HARPE. (M. de la)

LETTRE I. 83

LETTRE II. 230

LETTRE III. 490

HELVETIUS. (M.)

LETTRE I. 117

LETTRE II. 159

J.

JABINEAU DE LA VOUTE. (M.)

LETTRE I. 345

LETTRE II. 373

L.

LACOMBE, (M.) *libraire à Paris.*

LETTRE I. 439

LETTRE II. 471

LE CLERC DE MONTMERCI. (M.)

LETTRE I. 31

LETTRE II. 90

LE KAIN. (M.) 270

LIGNE. (M. le prince de)

LETTRE I. 56

LETTRE II. 485

LULLIN, (M.) *conseiller et secrétaire d'Etat de Genève.* 455

LUXEMBOURG. (Madame la maré-chale de) 5

M.

MAIRAN. (M. de) 19

MARIOTT. (M.) 389

MARMONTEL. (M.) 407

MOREAU, (M.) *directeur des pépinières du roi.* 303

P.

PRASLIN. (M. le duc de) 439

R.

RICHELIEU. (M. le maréchal duc de)

LETTRE I. 17

LETTRE II. 21

LETTRE III. 44

LETTRE IV. 51

LETTRE V. 110

LETTRE VI. 123

LETTRE VII. 182

LETTRE VIII. 187

LETTRE IX. 205

LETTRE X. 428

LETTRE XI. 478

ROCHEFORT. (M. le comte de)

LETTRE I. 452

LETTRE II. 476

S.

SAURIN. (M.) 279

SERVAN, (M.) *avocat général du parlement de Grenoble.* 413

T.

THOMAS, (M.) *qui lui avait envoyé* l'Eloge de *Descartes.* 210

TOURAILLE. (M. le comte de la) 427

TREVENEGAT. (Madame de) 229

V.

VILLETTE. (M. le marquis de)

LETTRE I. 150

LETTRE II. 162

LETTRE III. 167

LETTRE IV. 194

LETTRE V. 306

VILLEVIEILLE. (M. le marquis de)

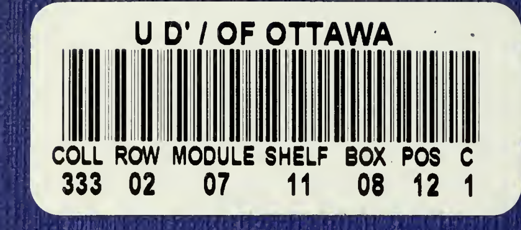
LETTRE I. 282

LETTRE II. 444

LETTRE III. 482

Fin de la Table du tome dixième.




U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 02 07 11 08 12 1